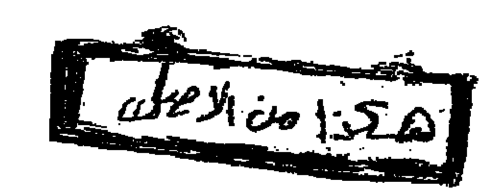


QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11926 — JEUDI 2 JUIN 1983

NOUVEAUX MASSACRES EN OUGANDA

L'armée serait responsable de l'assassinat de deux cents civils

LIRE PAGE 34 L'ARTICLE DE J.-P. LANGELLIER



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les militaires turcs continuent leurs opérations contre les Kurdes en Irak

Chasse aux partis à Ankara

Le Conseil national de sécurité turc a pris, mardi 31 mai, une décision qui éclaire d'un jour cru ses intentions. Le Parti de la Grande Turquie, constitué onze jours plus tôt en conformité avec les nouvelles « règles du jeu » fixées par le général Evren pour le retour progressif de son pays à une certaine démocratie, a en effet été dissous, et ses deux principaux dirigeants, MM. Cindoruk et Golhan, ont été assignés à résidence (nos dernières éditions datées du 1er juin). La nouvelle formation est accusée d'avoir « tenté de brandir le drapeau de la haine et de la vengeance » et de chercher à semer la discorde entre les citoyens avec l'ambition de « prolonger l'existence et la philosophie d'un ancien parti dissous ».

Cette attitude du Conseil national de sécurité pourrait d'autant plus surprendre que la formation visée, bâtie sur les ruines de l'ex-Parti de la justice de M. Demirel, ne faisait pas mystère de sa filiation avec la droite. Mais s'en étonner serait oublier que les militaires turcs, s'ils n'ont jamais ménagé la gauche et à plus forte raison l'extrême gauche ont en même temps éprouvé de longue date une solide aversion, doublée d'un mépris qui a du mal à se dissimuler, pour la droite classique. C'est contre des gouvernements appartenant à cette famille politique qu'ils sont intervenus à plusieurs reprises dans l'histoire récente de la Turquie. M. Demirel n'a pas plus d'amis au Conseil national de sécurité que M. Ecevit, et encore moins d'admirateurs.

Le régime tenait sans doute aussi à montrer que la droite *n'est pas plus à l'abri* que la gauche des rigueurs de la « reconstruction » à laquelle le général Evren appelle ses compatriotes. Ayant récemment frappé les « révolutionnaires » — neuf militants d'extrême gauche viennent encore d'être condamnés à mort, il se devait, pour que ses exhortations à l'unité nationale soient mieux entendues de l'ensemble de l'opinion, de frapper aussi les néo-conservateurs de l'entourage de M. Demirel. Cette conception de l'équité dans la répression relève peut-être plus de l'humour noir que de la logique politique, mais le gouvernement militaire turc n'est certes pas le premier des régimes autoritaires à y avoir recours.

Enfin, le Conseil national de sécurité a certainement voulu signifier à la classe politique traditionnelle dans son ensemble que la semi-liberté accordée aux partis ne devait en aucun cas être confondue avec un retour au régime antérieur. En affichant sa filiation avec l'ex-Parti de la justice, la nouvelle formation de droite a certainement commis une erreur, alors qu'elle croyait se préserver ainsi des foudres d'un pouvoir obsédé par les « menées révolutionnaires » et « séparatistes ». MM. Cindoruk et Golhan voulaient marquer le retour de la droite libérale dans le cadre défini par le général Evren ; *leur tentative n'a été ressentie* par ce dernier que comme une reconstitution de ligue dissoute.

De droite comme de gauche, l'ancien personnel politique, à qui il est pratiquement interdit d'avoir une activité publique et de se présenter aux élections futures, reste décidément la bête noire des militaires. La liste des personnalités assignées à résidence s'est encore allongée mardi. Le régime veut voir surgir « des forces et des chefs politiques neufs ». Reste à savoir comment il parviendra à restaurer progressivement la démocratie, comme il l'a promis, sans s'en donner les moyens.

A la suite de la récente condamnation à mort de trente-cinq nationalistes kurdes par le tribunal militaire de Diyarbakir, le Conseil de l'Europe a lancé aux autorités turques un appel de clémence qui concerne aussi les neuf militants d'extrême gauche frappés de la même peine.

L'intervention militaire turque continue au Kurdistan, à l'intérieur du territoire irakien. Elle a suscité une vive protestation de M. Barzani, président du parti démocratique du Kurdistan de ce pays, qui estime qu'il s'agit d'« un complot contre le mouvement de libération kurde » *ourdi par Ankara et Bagdad.*

La « diaspora » kurde en Europe cherche actuellement à mobiliser les opinions publiques de différents pays en faveur de la cause de ses compatriotes. Cette communauté n'a jamais été très nombreuse en France, où les Kurdes occupent une place assez marginale parmi les immigrés, mais elle est très importante en Allemagne fédérale, qui accueille la plus forte proportion du monde de travailleurs venus de Turquie. Différentes actions avaient déjà été menées (occupations pacifiques de journaux, grèves de la faim, etc.) pour attirer l'attention internationale sur la répression au Kurdistan, turc notamment. Les opérations militaires décidées par Ankara sur le territoire irakien avec l'accord de Bagdad donnent aux nationalistes kurdes une occasion plus facilement exploitable de sensibiliser à leur sort les partenaires de la Turquie au sein de l'OTAN, ou par le biais de l'association avec la Communauté européenne.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 8.)

AIRBUS CONTRE BOEING

Grandes manœuvres autour du nouvel avion de cent cinquante places

(Lire page 31 l'article de JAMES SARAZIN.)

LE MONDE diplomatique

du mois de juin

EST PARU

AU SOMMAIRE :

- Le piège du libre-échange
- Les insuffisances de l'enquête israélienne sur les massacres de Sabra et de Chatila

LES CONSÉQUENCES DU SOMMET DE WILLIAMSBURG

« Nous avons tous une vision plus réaliste de l'U.R.S.S. »

nous déclare le président Reagan

Au lendemain du sommet de Williamsburg, M. Ronald Reagan a accordé à notre correspondant à Washington, ainsi qu'au journal ouest-allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et à cinq journaux américains, un entretien au cours duquel il a affirmé que la rencontre des Sept n'avait fait *« ni vainqueurs ni vaincus »*, mais que le cours élevé du dollar est avant tout *« le résultat de notre lutte réussie contre l'inflation »*. Le président américain s'attend aussi à une amélioration des relations du monde occidental avec l'U.R.S.S., car, dit-il, *« nous en avons tous une vision plus réaliste »*.

« Monsieur le président, vous souhaitiez des discussions franches à ce sommet. Ont-elles modifié vos propres vues d'une façon ou d'une autre ?

— Pas de façon importante, à vrai dire. Vous auriez été étonné de voir à quel point notre réflexion était semblable sur tant de sujets discutés... Dans les sommets précédents, chaque chef d'État faisait une déclaration, qu'il y ait accord ou non. Cette fois, quand on abordait un sujet, on en discutait longuement, *jusqu'à la recherche d'un consensus.* On n'a pas voté. Il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus... La récession est mondiale. Ce que fait chacun de nos pays a des conséquences sur les autres. Nous devons donc avoir davantage de surveillance et de communication constante, particulièrement au niveau ministériel, sur les progrès que nous sommes tous en train de faire. Et cela inclut les pays *en développement,* qui ne peuvent rester au dehors : leur prospérité est vitale pour nous, comme la nôtre l'est pour eux.

— Certains participants du sommet vous ont fait remarquer que, même selon les prévisions les plus optimistes, le chômage resterait élevé pendant un certain temps, que la récession pourrait même s'aggraver dans certains pays... Êtes-vous plus souple à propos des expédients souhaités ici ou là pour empêcher des crises sociales ou politiques ?

— Non. En réalité, l'un des participants a qualifié les expédients de *« remèdes de charlatan »*. L'expérience prouve qu'ils ne font qu'aggraver la situation. Tous les participants réalisent qu'ils ont à affronter des changements sociaux pour contrôler des dépenses excessives... Nous avons travaillé à fond sur chaque sujet, sans l'abandonner quand on constatait des divergences... Il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus.

— Chacun sait que votre gouvernement n'était pas enthousiaste à l'idée d'une conférence monétaire internationale. Avez-vous modifié vos vues durant le sommet ?

— Les conversations nous amenaient moins à modifier nos propres vues qu'à comprendre vraiment celles des autres... Depuis le sommet de Versailles, nous avons eu des relations au niveau ministériel qui ont permis de réaliser de grands progrès dans des questions comme le commerce et les rapports Est-Ouest. Ces mêmes ministres vont maintenant étudier de très près une telle conférence et voir si elle pourrait servir la tâche entreprise. Cela dépendra de ce qu'ils recommanderont.

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

La déclaration sur la sécurité risque de « limiter la liberté d'action » de la France

estime le P.C.F.

Le bureau politique du parti communiste a publié, mardi 31 mai, une déclaration dans laquelle il formule de graves critiques à l'encontre de la déclaration de Williamsburg sur la sécurité. Le P.C.F. estime notamment que ce texte « risque de limiter la liberté d'action » *que la France s'était donnée en quittant le commandement intégré de l'OTAN. Le P.C.F. propose, d'autre part, que la négociation de Genève sur les armements nucléaires en Europe soit ouverte à tous les gouvernements européens.*

Le bureau politique du P.C.F. exprime, à propos de la déclaration de Williamsburg sur la sécurité, des *« interrogations »* et des *« réserves »*, qui équivalent à une condamnation. Se prévalant des *« réserves exprimées par la délégation française »*, les communistes dénoncent le *« risque »* que comporterait cette déclaration pour la liberté d'action de la France. Ils relèvent qu'elle constitue un appui aux seules propositions américaines dans la négociation de Genève et, surtout, qu'elle fixe à cette négociation l'objectif de déterminer le nombre des nouveaux armements qui seront installés en Europe, et non plus celui de parvenir à éviter leur déploiement.

Cette condamnation d'une démarche résultant des *« formidables pressions exercées par les dirigeants américains »* est dans la droite ligne des positions adoptées par le P.C.F., depuis deux ans, sur la question des armements nucléaires en Europe. *Les communistes ont toujours attribué* aux Etats-Unis la responsabilité de la course aux armements et estimé que ce qui est considéré, à l'Ouest, comme des signes d'agressivité de la part de l'Union soviétique est, en fait, la conséquence de la menace qui s'exerce sur elle. Aussi apportent-ils leur appui à tout ce qui est de nature à desserrer cet étau, qu'il s'agisse de l'amélioration des relations soviéto-chinoises, des mouvements pacifistes européens ou du rôle que pourrait jouer la France, au sein de l'alliance atlantique, pour éviter que les rapports avec l'Est ne se réduisent à une confrontation bloc contre bloc.

Au regard de cette dernière préoccupation, la déclaration de Williamsburg apparaît au P.C.F. comme aussi au R.P.R. *(voir la déclaration de M. Philippe Séguin dans* le Monde *du 1er juin)* et à la plupart des commentateurs, comme un recul. La présentation que M. François Mitterrand devait en donner, mercredi matin, au conseil des ministres, était attendue par les ministres communistes, appelés, comme l'ensemble du gouvernement, à approuver la position française. M. Charles Fiterman, ministre des transports, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a rappelé, mardi, sur France-Inter, que l'essentiel, à ses yeux, est que la négociation de Genève *« se poursuive activement »*.

La déclaration du bureau politique tire, quant à cette négociation, la conséquence logique de la déclaration de Williamsburg. La France ayant signé celle-ci, ne conviendrait-il pas qu'elle eût sa place à Genève, de même que les autres gouvernements européens ? Cette proposition, conforme à l'idée que la sécurité européenne ne doit pas dépendre du seul rapport de forces entre les superpuissances, donne un point d'application à la campagne que mène le P.C.F. contre l'installation de nouveaux armements nucléaires.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 3.)

LE CONTRE-PLAN DE M. CHEVÈNEMENT

Contraintes et volontarisme

par FRANÇOIS RENARD

Deux articles de M. Jean-Pierre Chevènement dans *le Monde* des 10 et 11 mai, appuyés par une intervention « explosive » à la convention nationale du parti socialiste le 29 mai dernier, plus un exposé de M. Jacques Mazier, professeur à l'université de Paris-XIII dans la revue *Enjeu*, organe du CERES, avec un titre significatif (« Redresser la barre sans Barre ») : le décor est planté pour le psychodrame qui va se jouer d'ici à la fin de l'année et dont les épisodes risquent d'être de plus en plus violents au fur et à mesure que les effets restrictifs du deuxième plan de rigueur lancé sous la responsabilité de M. Jacques Delors se feront sentir.

Déjà perceptibles au lendemain des première mesures d'austérité prises en juin 1982, les réserves manifestées vis-à-vis de ces mesures se sont accusées au fil des mois pour se transformer en hostilité déclarée, les adversaires du plan Delors présentant même un contre-plan complet, en opposition totale avec la politique officielle.

Tout en concédant au dispositif *actuel qu'il épargne les revenus* les plus modestes, et qu'il n'aggrave pas les charges des entreprises, la thèse adverse, développée par M. Chevènement et M. Jacques Mazier, prédit l'échec du plan Delors : le déficit commercial *ne* tombera pas au-dessous de 60 à 65 milliards de francs en 1983 ; l'inflation ne sera guère freinée, en dépit de la récession.

Surtout, le péché mortel de ce plan, aux yeux de ses détracteurs, c'est la remise en cause de la croissance industrielle, de la croissance tout court, avec, pour conséquence, la diminution des investissements, qui compromet l'avenir ; le choix fait le 21 et le 25 mars dernier n'était pas inévitable et ne doit pas être définitif.

Dans un premier volet *le* contre plan prévoit la renégociation de la participation française au système monétaire européen (S.M.E.) avec des *« réajustements mensuels et automatiques en fonction des différentiels d'inflation »*, afin de limiter les mouvements de spéculation.

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

Solidarité

Les coupures provoquées, mardi, par des agents d'É.D.F.-G.D.F. pour la défense de leurs tarifs préférentiels ont rencontré un large écho populaire. Il a pris des formes diverses.

On a vu des embouteillages se former spontanément aux carrefours, des « Roland-Garromaniaques » interrompre volontiers leur culte télévisuel, des usines cesser brusquement de tourner, des centaines d'ascenseurs se bloquer à la satisfaction des personnes transportées et des pompiers requis.

Au tarif fort de la solidarité forcée, tous ont payé pour le maintien des privilèges de quelques-uns.

BRUNO FRAPPAT.

LA MORT DE JACK DEMPSEY

Le vainqueur de Carpentier

L'ancien boxeur américain Jack Dempsey, qui fut champion du monde des poids lourds, de 1919 à 1926, est mort, mardi 31 mai à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Dans la légende de la boxe, Jack Dempsey laisse un nom universel. Dans le souvenir des Français, il reste le tombeur de notre « gentleman du ring » Georges Carpentier. Dans la mémoire des sportifs, il s'incarne à une force de la nature que seul pouvait mettre hors de combat le juge dernier qui nous condamne tous.

Jack Dempsey est né le 24 juin 1895, à Manassa (Colorado). Son adolescence fut difficile et aventureuse. Il avait été un temps « videur » de boîtes de nuit au Nevada, puis sparring-partner dans un gymnase de Salt-Lake-City. C'est là que Jack Kearns, son futur manager, le découvrit un jour où, rendu furieux par une réflexion malsonnante, il avait mis en marmelade le « champion » local.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 14.)

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

NOAH LA HARGNE ET ROGER-VASSELIN LE STRATÈGE

(Lire page 14 les articles d'ALAIN GIRAUDO et d'OLIVIER MERLIN)

Le Monde

idées

L'Église d'Antioche

Le patriarche Ignace IV d'Antioche est en ce moment l'hôte de la France. A cette occasion, Olivier Clément rappelle l'histoire de l'« espace chrétien d'Orient », de ces orthodoxes qui ont l'arabe comme langue liturgique, et voit là se profiler un avenir « non idéologique » du christianisme. René Habachi estime que la noblesse de l'orthodoxie orientale s'exprime dans l'ouverture au présent et *dans* l'équilibre du mouvement et de la pondération. De son côté, l'abbé Youakim Moubarac, partant d'un ouvrage de Jean Corbon, *l'Église des Arabes*, met son espoir dans la renonciation des juifs, des chrétiens et des musulmans à leurs *intégrismes* respectifs pour fonder *la citoyenneté* de Jérusalem sur les seuls droits de l'homme.

La vocation de l'Orient chrétien

par OLIVIER CLÉMENT (*)

L'ÉGLISE du patriarche Ignace IV d'Antioche se trouve au Liban, en Syrie, en Irak, au Koweït, dans les Émirats du Golfe, et aussi dans une importante *diaspora* que les événements de ces dernières années ont accrue. C'est d'abord pour rencontrer ces émigrés — *souvent temporaires* — que le patriarche vient en *Europe occidentale. Mais sa visite* revêt aussi une importance œcuméni*que et culturelle considérable :* Ignace IV a été *reçu* par Jean-Paul II, *par l'archevêque de Cantorbéry,* par les responsables du Conseil œcumé*nique des Églises, dont il* est coprésident. En France, où il a fait ses *études de théologie,* il donne deux conférences importantes, et le cardinal Lustiger l'accueille à Notre-Dame de Paris. Etape de ces retrouvailles de l'Occident et de l'Orient chrétien, de l'orthodoxie, du catholicisme et de la Réforme, dont notre pays semble aujourd'hui un des lieux privilégiés.

Disons-le tout net cependant : les Français, même cultivés, ne savent pas grand-chose des chrétiens arabes ou arabophones. Quand on parle du Liban, le mot chrétien est immédiatement identifié à celui de maronite. Or il y a au Liban près de 400 000 orthodoxes, soit 12 % de la population. Et les orthodoxes sont environ 800 000 en Syrie, notamment dans la région d'Alep. Le patriarche lui-même a son siège à Damas, Antioche ayant *été* détruite par les Mongols au treizième siècle. *Seul parmi les grands quotidiens* français *le Monde* a longuement parlé des *millions* de *chrétiens* coptes qui vivent en Egypte...

L'histoire de ce qu'il faudrait appeler l'« espace chrétien d'Antioche » est à la fois prestigieuse et tragique. L'Église d'Antioche est de fondation apostolique : *elle a été établie,* avant celle de Rome, par les apôtres Pierre et Paul, *et c'est là, nous dit le* livre des Actes, que les disciples de *Jésus* ont, *pour la première fois, été* nommés « chrétiens ». Dès le qua*trième siècle, un vaste patriarcat* « d'Antioche et de tout l'Orient » a *développé sa mission dans un* immense espace asiatique, du Caucase à l'*Inde du Sud*...

C'est devenu une banalité assez *creuse que d'identifier le christia*nisme à la culture occidentale et de *dénoncer l'hellénisation de la pensée* biblique. Rien de tout cela n'est vrai *pour l'espace antiochien où se sont* développées une théologie, une spiri*tualité, une célébration à tonalité* foncièrement sémitique. Un Jean Chrysostome, un Jean de Damas, un Pierre de Damas ont mis l'accent sur le « Dieu pathétique », sur la transfiguration *réelle* du corps et de la matière par les énergies divines, sur la connaissance *du mystère par le* « cœur » profond, sur l'unité fonda*mentale du genre humain, de sorte* qu'on peut parler quasi-*eucharistiquement du « sacrement* du frère »...

Une histoire tragique a divisé puis immobilisé l'espace chrétien d'Antioche. *Des schismes se sont produits,* pour des raisons essentiellement *culturelles, du cinquième au huitième* siècle, à l'époque moderne par l'*intervention maladroite et comme* conquérante des confessions occi*dentales, avec notamment* la création de communautés « unies » à *Rome. L'islam a en quelque sorte* « gelé » ces divisions en soumettant *les chrétiens au régime de la dhimma,* une « protection » margi*nalisante qui n'a disparu qu'en notre* siècle. Pourtant, des cinq principales Églises *que* l'on trouve aujourd'hui dans l'espace antiochien, la plus importante est l'Église dite « grecque-orthodoxe », le mot grec désignant son appartenance à l'ensemble de l'orthodoxie, dont le primat d'honneur est le patriarche de Constantinople (dans la coordination des « autocéphalies », Antioche vient au troisième rang, après Constantinople et Alexandrie).

Cette Église, à cause de la *dhimma,* établie juste au moment où les grandes chrétientés se constituaient en Europe, n'a jamais connu la puissance, la gloire — et les illusions — de la première, de la deuxième ou de la troisième Rome ! A travers d'incroyables changements culturels, sous les vagues des empires successifs, elle est restée fidèle à l'Évangile dans l'humilité, voire dans l'humiliation.

Les orthodoxes d'Antioche se considèrent comme des Arabes. L'arabe est devenu, après le syriaque, leur langue liturgique. Dès la fin du dix-neuvième siècle, leur rôle a été grand dans la renaissance de l'arabité. Ils ont souvent animé des mouvements arabes à tendance laïque ou socialisante, notamment le Baas.

Depuis les années 40 ou 50 de *notre siècle, cette communauté* est sortie d'une certaine sclérose socio*logique grâce au M.J.O.,* le *Mouve*ment de jeunesse orthodoxe du *patriarcat* d'Antioche, *dont le patriar*che actuel fut un des fondateurs. Une grande partie de l'élite antiochienne est francophone, et ce renouveau fut aussi le résultat des élaborations de *l'école orthodoxe de Paris, inspirée* par les théologiens et philosophes de *l'émigration russe.*

Des militants laïcs d'une grande *qualité se sont multipliés ; ils ont fait* revivre des paroisses abandonnées *de la montagne, créé des écoles pri*maires et secondaires, avec une *réflexion pédagogique originale, puis,* quand la « guerre » s'est installée, *indéfinie, multiplié les services médi*caux et sociaux. Leur œuvre, c'est *aussi la maison d'édition* An Noûr (la Lumière), le plus grand centre du Proche-Orient pour la publication d'ouvrages chrétiens en langue arabe. Le « mouvement » n'est pas resté uniquement laïc, il a suscité des moines, des prêtres, des évêques, enfin le patriarche actuel. Une orthodoxie sociologique et une orthodoxie en plein renouveau coexistent ainsi, non sans tension, car les notables traditionnels sont plus timorés tandis que les jeunes militants du « mouvement » ont tendance à s'engager dans le destin difficile, meurtri et meurtrissant de l'arabité. Ignace IV favorise la collégialité et, peu à peu, la mise en place d'évêques aimés du peuple, souvent élus par lui, et qui introduisent un style nouveau de simplicité et de service.

La recomposition de l'unité

Ce patriarche s'attache de plus en plus à la recomposition de l'unité *antiochienne : banc d'essai, peut*-être, pour une recomposition universelle de *l'unité chrétienne. Dans le* respect d'une diversité consonante *des formulations, l'unité de foi a été* rétablie avec les Églises issues des *schismes christologiques du cin*quième siècle. Les Églises unies à *Rome, et surtout l'Église grecque*-catholique, retrouvent leurs « racines *orientales » et favorisent cette* convergence. Un conseil des Églises *du Proche-Orient s'est constitué, que* préside Ignace IV. La position sou*vent réaffirmée ces dernières années* par le patriarche, c'est qu'il faut *avant tout rétablir entre les diverses* communautés antiochiennes une pra*tique de collégialité, une communion* vécue, faite aussi bien de confiance *et de respect réciproques que* d'approfondissement de la même foi.

Quelle foi ? La *grande « annonce » apostolique, répond-il, telle qu'elle a* été interprétée par les conciles œcu*méniques tenus aux confins de* l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique *quand l'Occident* et l'Orient chrétiens n'étaient pas encore divisés. Ensuite, à la *lumière* de cette « annonce » fondamentale et de la foi conciliaire, *on examinerait ensemble les défini*tions prises *séparément*... Dans l'espoir que les approches diverses se complètent sans s'uniformiser, et que Rome, dépassant toute tentation de domination, retrouve pleinement cette « *présidence à l'amour* », cette primauté comme service de la communion des Églises-sœurs, dont parlait, au début du deuxième siècle déjà, le premier Ignace d'Antioche...

Ainsi se formerait véritablement l'*Église des Arabes dont parle* Youakim Moubarac. Or la grande affaire *de cette* Église *ne* peut être que la rencontre avec l'islam. Dans la *« guerre » du Liban, certains ortho*doxes se sont engagés dans les mou*vements révolutionnaires* palestiniens, d'autres dans les rangs des *Phalanges maronites.* La grande majorité cependant, et la hiérarchie *elle-même, ont refusé la violence,* d'où qu'elle vienne, et tenté de *réconcilier chrétiens et musulmans.* Des théologiens comme le métropo*lite* Georges Khodr commencent à exprimer le message chrétien dans des catégories totalement sémitiques. Voici peu d'années, une grande *personnalité musulmane, le profes*seur Ali Merad, me disait qu'il lisait *avec un sentiment de profond accord spirituel* les chroniques publiées en arabe *par le métropolite dans* la presse libanaise. Le métropolite est *d'ailleurs régulièrement invité à pren*dre la parole dans les manifestations *religieuses organisées lors des* grandes fêtes musulmanes. Aux *conférences panislamiques de Lahore* et de Taief, le seul chrétien invité fut *chaque fois le patriarche orthodoxe* d'Antioche, Élie IV à Lahore, Ignace IV à Taief. C'est là, en 1981, que celui-ci a *parlé* de Jérusalem comme racine du monothéisme. Il a rappelé, ce qu'on oublie trop en Occident où l'on se borne à évoquer les Lieux saints, que la vieille ville de Jérusalem est une ville arabe, que ces Arabes sont musulmans et chrétiens, et que l'Église de Jérusalem n'est pas faite de pierres mais d'hommes. Exhortation à inventer une solution originale pour cette ville où coexistent les trois religions « abrahamiques » : « *Jérusalem a un visage spirituel, religieux, humain. A Dieu ne plaise qu'on y mentionne le politique en exclusivité.* » C'est d'abord « *une cité de prière* », et les relations entre les hommes devraient y être d'abord « *des relations de foi et de spiritualité* ». Il *n'y a point là* négation d'Israël, mais appel aux *Israéliens pour qu'ils reconnaissent* l'existence et le droit d'autrui et *dépassent toute injustice.*

Ainsi se profile un avenir *non idéologique du* christianisme, *qui pourrait* devenir un service de l'homme *comme personne irréductible, appe*lée à la communion : parce qu'il est *l'image — au-delà de toute saisie,* serait-elle conceptuelle — d'un Dieu *lui aussi toujours au-delà et qui pour*tant nous rejoint jusque dans l'hor*reur et la mort pour faire de nous des* vivants capables de servir toute vie, *désormais libérée du néant*...

Reconstituer l'Église des Arabes, *laisser transparaître, dans le service* des plus démunis, le visage du Dieu *crucifié, lutter patiemment pour la* réconciliation et pour la paix, tel est, *me semble-t-il, le dessein du patriar*che Ignace IV. Dans le contexte *actuel du Proche-Orient, c'est une* voie difficile, peut-être crucifiante. *Mais ces frères chrétiens de là-bas,* qui sont, bien autrement que nous, *aux écoutes des tumultes du tiers*-monde, nous disent qu'il ne faut pas *avoir peur, et que toute situation his*torique, si nous osons témoigner de l'Esprit, *peut devenir une situation* d'enfantement...

(*) Théologien orthodoxe.

Aux avant-postes

par YOUAKIM MOUBARAC (*)

L'ÉGLISE des Arabes est le titre d'un ouvrage de Jean Corbon, *traduit par le patriarche* d'Antioche Ignace IV Hazim (1). *Cette Église se trouve* être aux avant-postes, comme au cœur des peuples d'Afrique et d'Asie. Héritière d'un christianisme dont l'Orient *fut le premier annonciateur,* elle en est toujours le grain évangélique. *Les chrétiens d'Orient* ont conçu de diverses manières leur appartenance *au* monde de leur naissance ou de leur choix. C'est la problématique propre à *l'Eglise des Arabes.*

1) Il y a d'abord un arabisme littéraire et, incidemment, généalogique. C'est celui notamment du jésuite Cheikho († 1927). En baptisant la plupart des poètes du pré-islam, il entend revendiquer pour les chrétiens d'Orient leurs propres titres de noblesse dans l'histoire comme dans les lettres arabes (2).

2) Au-delà de cet arabisme légendaire, mais non sans rapport significatif avec lui, il y a l'arabisme politique. C'est le mouvement qui conjugue les efforts des chrétiens avec les musulmans, les druzes et les juifs du Proche-Orient, dans leur lutte contre les Ottomans, au nom *de la* « nation arabe ». *Quelle que* soit leur tendance particulière, tous *ceux-là se reconnaissent* dans la déclaration de Fayçal, lequel, tout fils du chérif de La Mecque qu'il fût, disait : « *Nous sommes arabes avant d'être musulmans.* »

3) C'était au lendemain de la première guerre mondiale. Dès avant la seconde, des chrétiens arabistes ont voulu aller plus loin. On sait que Michel Aflaq, fondateur du Baas, estime que, comme vecteur principal de l'arabisme, l'islam fait partie intégrante, pour les chrétiens comme pour tous leurs concitoyens, de l'héritage culturel de la « patrie arabe ». *Une thèse que Georges Sassine vient* de soutenir à Paris-I rappelle que, *avant Aflaq, Antoum Saadé* avait cru reconnaître dans le christia*nisme et le « muhammadisme » —* deux versions, selon lui, du même « *islâm* » *originel — les composantes* culturelles de base de « la patrie sy*rienne* ».

Le discours sur lequel tous ces chrétiens d'Orient pourraient se retrouver avec le traducteur de *l'Eglise des Arabes* me paraît être son adresse *solennelle* à *la Conférence* des Etats islamiques réunie à *Tā'if. Ignace IV y confirme d'ail*leurs ce que son prédécesseur *Elias IV, lui aussi accompagné* de Georges Khodre, avait proclamé devant la même conférence à *Lahore.* Trois thèmes pourraient leur faire *écho* :

1. L'arabité dont nous nous réclamons avec nos compatriotes musulmans, druzes, juifs ou athées ne fait pas de discrimination au sein de la cité temporelle ;

2. L'indépendance du Liban islamo-chrétien est le signe et le gage de cette cité conviviale et libre pour laquelle nous œuvrons à travers tout le monde arabe ;

3. A défaut d'une Palestine unitaire et égalitaire tragiquement refusée aux siens, mais sans pouvoir transiger sur le droit des Palestiniens à leur patrie, l'arabité de Jérusalem, qui est le symbole de notre résistance aux faits accomplis, est aussi la promesse œcuménique de notre cohabitation fraternelle avec tous ceux qui reconnaissent sa sainteté.

S'il était permis à l'*auteur de* ces lignes de donner à ces thèmes une *interprétation qui n'engagerait que* lui-même, il dirait, concernant *l'Eglise des Arabes,* que, pour *se* consoler de ce qui l'occulte ou l'outrage, *il songe surtout* à ceux de ses fils qui l'ont abandonnée ou qu'elle a exclus.

Quant à la promesse de Jérusalem, il me semble qu'après tant de sang ignominieusement versé en son nom elle ne sera tenue que le jour où juifs, chrétiens et musulmans renonceront à leur intégrisme respectif et accepteront d'y fonder la citoyenneté sur les seuls droits de l'homme. En attendant ce jour, sans doute lointain, je ne lui reconnais de citoyens véritables que les victimes du fanatisme dont la foule se presse à l'*ombre de la croix. Comme dans* toutes les nations, c'est elle la pro*messe, la semence et l'honneur de l'Eglise des Arabes.*

(*) Prêtre maronite.

(1) L'ouvrage du Père Corbon, prêtre de Beyrouth, a été publié aux éditions du Cerf.

(2) Cf. une suite d'articles du Père Béchêlani, dans le *Machriq* (Beyrouth), t. XLV (1951), fasc. 3 et 4.

La nostalgie de l'unité

par RENÉ HABACHI (*)

COMME une nouvelle expérience de paradis perdu, le schisme dans l'Eglise est la brisure de l'unité première. Elle porte un coup au Christ de l'histoire. Faudra-t-il attendre un nouveau « Recevez l'Esprit-Saint » pour que les Eglises ne séparent plus ce que Dieu a uni ?

Car avant Rome, avant Constanti*nople, avant Moscou, cette troisième* Rome, il y a l'Eglise des apôtres, née à *Jérusalem,* au *matin de la Pente*côte. L'Esprit y parla toutes les lan*gues comme la lumière blanche* prend toutes les couleurs du vitrail. *Il atteste ainsi que la vérité est ec*clésiale, confiée à la communauté afin que, par sa diversité, elle ne témoigne que mieux de l'unité.

Il n'est donc pas étonnant que la séparation des Églises n'ait enrichi aucune d'elles. Celle d'Occident se fit plus philosophique, plus juridique, plus hiérarchisée. Celle d'Orient plus théologique, plus mystique, plus communautaire. Autant de riches complémentaires, appauvries précisément de ce qu'elles ont quitté, et inclinées *par* l'histoire à durcir dialectiquement leurs différences. Aujourd'hui, l'Eglise d'Occident éprouve le besoin de revenir à son Orient : elle réapprend la collégialité, la mystique de la divine liturgie, un œcuménisme à physionomies nationales, une participation des laïcs à la vitalité du mystère. Et qui donc prétendrait que l'Eglise d'Orient n'éprouve pas corrélativement le besoin de retrouver son Occident ?

N'était cette distanciation prise *par la catholicité occidentale,* l'Eglise de la Réforme n'aurait peut-être pas trouvé de *raison suffisante* à son institution. Quant à la catholicité *orientale* — ce qu'on appelle les Eglises uniates, demeurant attachées à Rome bien qu'orientales, — elle eut trop de combats à mener *sous le flux* montant de l'*islam* pour pouvoir déployer ses énergies et servir d'*intermédiaire,* comme elle en avait la responsabilité, entre Orient et Occident. *Il* était donc prévisible que c'est avec l'orthodoxie que le protestantisme prendrait l'initiative de l'œcuménisme dans le Conseil mondial des Eglises.

Voilà l'épopée de sang et de survie qu'apporte avec lui, dans les plis de son manteau, le patriarche Ignace IV d'Antioche, qui est l'un des primats de l'Église orthodoxe en même temps que l'un des présidents du Conseil œcuménique des Églises. *A travers la* bonté et *la dignité* qui émanent de son visage, qui déchiffrera l'*épaisseur de l'histoire* traversée par l'Église d'Orient et l'opulence théologique *qu'il représente* ?

Du fait que le christianisme s'in*carne en une personne qui* condense en elle l'histoire par son ouverture *sans frontières à l'humain, il* s'est montré apte au développement. Le Verbe, qui s'est coulé *définitivement* dans le moule des mots ailleurs, a tout entier passé, chez lui, dans une personne continuée en Église. C'est pourquoi il est vie et mouvement non seulement en ceux qu'il habite : en sa propre nature il est mouvement et vie. Malgré les entraves des schismes, le christianisme est progression ou il n'est pas. Comment l'absolu n'aimerait-il pas assez le temps pour le pousser comme en avant de lui-*même* ? C'est un message d'ouverture et de dépassement *que nous apporte le patriarche* Ignace.

Aussi *bien,* la théorie orientale s'abreuve-t-elle directement à l'Évangile. Elle ne sous-estime pas la philosophie, mais son intimité avec la personne de Jésus a sécrété une anthropologie aux dimensions cosmiques — dont s'est inspirée la vision « énergétique » de Theilhard de Chardin — et une théologie mystique trinitaire, — dont l'actualité d'un Maurice Zundel me semble être un récent *prolongement* — qui soudent toutes deux, plus directement qu'en Occident, l'homme charnel à l'homme spirituel. Le problème de l'Occident en ce siècle est d'utiliser toutes les énergies de la raison — la discursivité, la *technicité* — pour renforcer la charpente de cette *soudure et l'empêcher de flé*chir sous le poids d'un modernité rationnelle *dissolvante.*

Le patriarche orthodoxe d'Antioche à Paris ramène ainsi avec lui l'Orient de la Méditerranée et de Byzance : ce que Fernand Braudel, en dénombrant les acteurs de la Méditerranée historique, nomme la « grécité », antérieure puis contemporaine à l'islam et à la latinité. L'universalité méditerranéenne ne résulte pas seulement de l'impact grec et d'Alexandre, mais aussi de l'hellénisme de Byzance mariant la lumière grecque à la pourpre orientale et évidence au mystère.

***

Le siège de Sa Béatitude à Damas est le témoin que la Méditerranée orientale continue à émerger des eaux de l'islam environnant. Sa juridiction sur les grecs-orthodoxes de Syrie et du Liban en fait un bastion de la chrétienté.

On peut imaginer combien est délicate sa responsabilité partagée entre des communautés relevant de deux États actuellement en rupture d'amitié, pour ne pas dire plus. Double souffrance d'un pasteur qui ne peut approuver la politique damascène sans trahir le Liban, et ne peut pactiser avec le Liban sans mettre en péril sa communauté en Syrie. Or, perdre le Liban reviendrait à démolir le mur de soutènement de toute la chrétienté proche-orientale. Il faut donc au patriarche un tact multiple, aussi bien politique que spirituel, pour conduire son Église d'Antioche dans la tempête dont le Proche-Orient n'est pas encore sorti.

(*) Professeur de philosophie.

Le Monde

étranger

LES RÉPERCUSSIONS DU SOMMET DE WILLIAMSBURG

Les ministres de la défense des pays appartenant au commandement intégré de l'OTAN (tous les alliés sauf la France et l'Islande) se sont réunis, mardi 31 mai, à Bruxelles, avant le conseil des ministres des affaires étrangères qui se tiendra à Paris les 9 et 10 juin. M. Weinberger, ministre américain de la défense, a indiqué, à cette occasion, que les Soviétiques ont déployé à ce jour trois cent soixante missiles SS-20 et qu'il n'est pas question de revenir sur la combinaison, prévue par le programme de l'OTAN, des fusées Pershing-2 et des missiles de croisière : *« Le calendrier de production de ces divers engins est respecté »*, a-t-il dit, démentant les rumeurs selon lesquelles un compromis pourrait intervenir avec Moscou sur l'abandon des Pershing-2.

Au cours d'une conférence à l'Institut royal belge des relations internationales, M. Weinberger a laissé entendre, d'autre part, qu'un déploiement d'armes nucléaires soviétiques en Amérique centrale se heurterait aux même réactions que lors de la crise de Cuba en 1962 : *« Ils ont essayé une fois*, a-t-il dit. *Je serais enclin à penser que notre réponse serait la même. »*

L'agence soviétique Tass continue, de son côté, de critiquer très vivement les résultats de la rencontre de Williamsburg, parlant d' *« ultimatum grossier »* des Etats-Unis, de *« camouflage par des paroles de paix d'une course aux armements effrénée »*, et de *« lieux communs sans mesures concrètes pour sortir de la crise »*. L'agence soviétique reproche notamment à la déclaration économique du sommet de manifester *« le désir des pays capitalistes de profiter de l'énorme dette des jeunes Etats pour les endetter encore plus »*.

Le P.C.F. propose que la négociation de Genève « soit ouverte à tous les gouvernements européens »

Le bureau politique du parti communiste a publié, mardi 31 mai, une déclaration à propos du communiqué sur la sécurité adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Williamsburg, *« pour la première fois dans l'histoire de ces rencontres »*. Le bureau politique du P.C.F. relève que *« tous les observateurs ont souligné les formidables pressions exercées par les dirigeants américains pour obtenir cette position commune, et noté les réserves exprimées par la délégation française »*.

Le P.C.F. exprime les *« nombreuses interrogations »* et les *« sérieuses réserves »* que lui inspire cette déclaration. Il estime, en premier lieu, que l'affirmation : *« La sécurité de nos pays est indivisible et doit être vue sur une base globale »* élargit l'alliance atlantique au Japon, qui n'en est pas membre, et *« comporte, surtout, le risque de limiter la liberté d'action que la France s'est donnée, en 1966, en se retirant du commandement militaire de l'OTAN »*.

Le bureau politique souligne, en second lieu, *« le caractère unilatéral de cette déclaration, qui apporte son soutien aux seules propositions américaines faites dans le cadre des négociations internationales en cours, mais passe totalement sous silence celles avancées par l'Union soviétique, les pays socialistes, les pays neutres et non alignés, ou encore les pays nordiques »*. Il estime, enfin, *« regrettable que la déclaration fixe à la négociation de Genève l'objectif non plus de réduire d'une manière équilibrée les armements, mais de « déterminer le niveau auquel se situeront les déploiements »*. Selon le P.C.F., *« on s'installe ainsi, délibérément, dans la perspective de l'installation de nouveaux missiles en Europe »*.

« Aller dans cette voie, déclare le bureau politique, *celle de l'accélération de la course aux armements, aurait de graves conséquences pour la paix, pour la sécurité de tous les Etats et de tous les peuples européens. Cela entraînerait de nouveaux gâchis matériels et humains et la dilapidation d'immenses ressources financières qui devraient être consacrées au progrès social, à la lutte contre la faim dans le monde et pour le développement. »*

Le P.C.F. estime que, *« quand il s'agit d'une question aussi vitale pour l'existence des peuples d'Europe que celle de la paix, on ne peut s'en remettre aux seules négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, aussi grandes puissances soient-elles »*. *« Car c'est le sort de l'Europe qui est en jeu*, ajoute-t-il. *C'est sur son sol que s'accumule un terrifiant arsenal nucléaire. C'est encore et toujours sur son sol que pèse la menace d'un nouveau conflit. Le désarmement, la sécurité, la paix en Europe, c'est l'affaire de tous les peuples, de tous les gouvernements européens. »*

Aussi le parti communiste propose-t-il que la négociation de Genève *« soit ouverte à tous les gouvernements européens »*. Il souligne que cette proposition est conforme à l'accord P.S. - P.C.F. du 23 juin 1981, qui se prononçait pour *« une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe »*.

« La France peut jouer un rôle important dans ce sens, déclare le bureau politique. *Son autorité dans le monde est incontestable. Elle dispose des moyens d'assurer son indépendance et sa sécurité, notamment grâce à sa force de dissuasion nucléaire, dont personne ne demande la réduction. Elle doit, dans le même temps, prendre une part active à l'action en faveur de la paix et du désarmement. C'est d'autant plus nécessaire que, en souscrivant à la déclaration de Williamsburg, la France se trouve concernée par le résultat des négociations de Genève. »*

Le risque de « limiter la liberté d'action » de la France

(Suite de la première page.)

Cette campagne, actuellement dirigée vers l'organisation d'une grande Fête pour la paix, au bois de Vincennes, le 19 juin, sous le patronage de l'« appel des Cent », se heurte au fait que la France n'est pas directement concernée par ce problème, comme le sont, au contraire, la R.F.A., la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. En proposant, sur la base qu'offre pour cela la déclaration de Williamsburg, que la France participe à la négociation, les communistes donnent une raison d'être à la mobilisation de tous ceux qu'inquiète le climat actuel des rapports Est-Ouest. Ils rappellent, en outre, que le texte de la déclaration commune qu'ils avaient signée avec le P.S. le 23 juin 1981, lors de leur entrée au gouvernement, prévoyait bien une *« négociation internationale »* sur les armements en Europe.

C'est en fonction de cette mobilisation qu'il faut apprécier, aussi, les positions des communistes sur la situation de la France au regard de la négociation soviéto-américaine. M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, avait souligné que l'on ne pouvait empêcher les négociateurs de prendre en compte la force de dissuasion française (*le Monde* du 20 mai), et M. Georges Marchais l'avait confirmé, le 26 mai, à Marseille, en indiquant qu'il avait exposé cette thèse, la veille, au président de la République. Le secrétaire général avait souligné qu'il n'était évidemment pas question que la France réduise sa défense, même si celle-ci, comme celle de la Grande-Bretagne, devait entrer dans le décompte des forces. Il s'agit de montrer, de toutes les façons, que la France et les Français ne peuvent se désintéresser de la négociation de Genève.

Le combat pour la paix constitue, pour tous les communistes et au-delà, un terrain sur lequel le P.C.F. peut espérer attirer les sympathies et affirmer son influence. A titre d'exemple, on peut observer que le comité de rédaction de *Rencontres communistes-hebdo*, que dirige M. Henri Fiszbin, appelle à participer au rassemblement du 19 juin, tout en soutenant que, sa force de dissuasion n'étant pas négociable, la France ne peut participer aux pourparlers de Genève.

La mobilisation que le P.C.F. cherche à susciter par les positions développées par la déclaration de son bureau politique est d'autre part le minimum qu'un P.C. occidental puisse faire pour remplir son devoir de solidarité vis-à-vis de l'Union soviétique. Il est paradoxal, en effet, de voir que des forces non communistes, dans les pays voisins, vont beaucoup plus loin dans le refus des positions occidentales que les partis communistes français ou italiens. Pour le P.C.F., sa participation au gouvernement, son affaiblissement électoral et la nécessité qu'il éprouve de faire oublier ce qui avait pu apparaître, lors de l'invasion de l'Afghanistan, comme un alignement sur l'Union soviétique expliquent cette prudence.

Ajoutée à la critique du plan de rigueur mis en œuvre par le gouvernement, la condamnation de la déclaration de Williamsburg confirme, enfin, que le P.C.F. entend ne pas laisser à certains courants du P.S. le privilège de proposer des orientations politiques différentes de celles qu'appliquent actuellement le président de la République, le gouvernement et la majorité parlementaire.

PATRICK JARREAU.

● *« Je partirai de Williamsburg avec le sentiment que ce genre de réunion est finalement utile et qu'il suffit peut-être de peu de chose pour qu'il soit déterminant »*, a dit M. Mitterrand à la télévision française avant de revenir à Paris. Ce *« peu de chose »*, a précisé le président de la République, est la conscience que les pays concernés ont *« des devoirs vis-à-vis d'eux-mêmes, mais aussi vis-à-vis du reste du monde »*. *« C'est dans la grande difficulté qu'on peut éprouver le courage »*, a conclu M. Mitterrand.

La critique du P.C. vise personnellement M. Mitterrand

La critique du bureau politique du parti communiste contre la déclaration de Williamsburg sur la sécurité vise personnellement M. Mitterrand.

Le P.C. estime en effet *« regrettable que la déclaration* (de Williamsburg) *fixe à la négociation* (américano-soviétique) *de Genève, non plus de réduire d'une manière équilibrée les armements, mais de déterminer le niveau auquel se situeront les déploiements »*. *« On s'installe ainsi délibérément*, ajoute le P.C., *dans la perspective de l'installation de nouveaux missiles en Europe. »* Or la phrase incriminée (et tout le paragraphe où elle figure dans la déclaration de Williamsburg) est une rédaction française, et M. Mitterrand en revendique hautement la paternité.

Dans sa conférence de presse de *lundi 30 mai, le président de la République* a indiqué qu'il avait voulu que la déclaration de Williamsburg *« épouse très exactement »* ce qu'il avait dit en janvier devant le Bundestag, à Bonn, *« à savoir que s'il devait intervenir un accord, ce serait la négociation qui déterminerait le niveau où se situerait le déploiement, notion à laquelle je tiens essentiellement »*. Le 20 janvier, devant le Bundestag, M. Mitterrand avait en effet déjà dit que de la négociation américano-soviétique de Genève *« dépendra le niveau de déploiement des nouveaux missiles américains à partir de décembre 1983 »*.

Sur le fond, on peut dire que trois positions se trouvent en présence dans cette négociation :

1) Les Soviétiques demandent la renonciation à tout euromissile américain, les euromissiles soviétiques étant maintenus, bien que leur nombre puisse être réduit ;

2) La position américaine maximale tend à la renonciation à tous les euromissiles, y compris ceux déjà installés par les Soviétiques (c'est l'*« option zéro »* que M. Reagan a essayé en vain de réintroduire dans la déclaration de Williamsburg) ;

3) La position intermédiaire des Européens, et notamment des Français, est celle qui figure dans la déclaration de Williamsburg. Fin mars, M. Reagan avait déjà envisagé ce compromis – *« solution intérimaire »*, disait-il – comme étape vers l'*« option zéro »*. Elle consiste à fixer comme objectif à la négociation un niveau mutuellement agréé d'euromissiles américains et soviétiques. C'est ce que rejette le P.C., en s'alignant sur la position soviétique de refus de tous *« nouveaux missiles en Europe »*, c'est-à-dire de refus des seuls euromissiles américains.

Quant à la suggestion du P.C. d'ouvrir *« la négociation de Genève portant sur le désarmement en Europe (...) à tous les gouvernements européens »*, elle est ambiguë et superfétatoire. Il existe déjà au sein des Nations unies des institutions sur le désarmement dont l'une siège à Genève, ouverte à tous les gouvernements européens (c'est M. Giscard d'Estain qui a réintroduit en 1978 la France dans ce circuit dont l'avait retirée le général de Gaulle). Il est vrai que ces institutions ne traitent pas seulement de l'Europe. Mais il existe aussi une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) qui siège actuellement à Madrid et qui discute notamment du désarmement, sur proposition française. Il est vrai que, à la demande de la France précisément, elle ne discute que du désarmement classique. Est-ce cette exclusion du nucléaire du fait de la France que critique le P.C. ?

Apparemment non. Ce que suggère le P.C., c'est que les Européens participent à la négociation américano-soviétique de Genève sur les seuls euromissiles. Mais si la France participait à cette négociation, la force de dissuasion française, bien que très réduite au regard de celles des super-grands, se trouverait *ipso facto* impliquée dans le marchandage, au risque d'être réduite à zéro. Aussi M. Mitterrand a-t-il toujours refusé toute prise en compte de l'armement nucléaire français dans la négociation.

En outre, par la force des choses, la France, membre de l'alliance atlantique, se trouverait *nécessairement* à Genève assimilée à ses alliés du système militaire intégré de l'OTAN. Est-ce le retour à l'intégration atlantique, abandonnée par la France en 1966, que souhaite le P.C. ?

MAURICE DELARUE.

SELON UN RESPONSABLE AMÉRICAIN

M. Mitterrand aurait été « ennuyeux »

M. Mitterrand a été *« ennuyeux »* au point de *« faire dormir tout le monde en parlant du Proche-Orient »* au cours du dîner final du sommet de Williamsburg. Mais cette confidence, faite à l'envoyé spécial du *New York Times* par un *« haut responsable américain »*, qualifié un peu plus loin de *« stratège »* de M. Reagan, n'est pas présentée comme une mauvaise nouvelle : au contraire, c'est avec *« gratitude »* et *« soulagement »* que la même personnalité a observé le comportement du président français : elle s'attendait à le trouver *« combatif »*, il s'est montré au contraire *« aimable et coopératif »*.

C'est un peu ce que souhaitaient de leur côté MM. Richard Burt et Kenneth Dam, hauts fonctionnaires du département d'Etat américain. Dans une note adressée le 27 mai à M. Reagan pour le préparer à son entretien avec M. Mitterrand et que reproduit *le Matin* de ce 1er juin, ces deux auteurs relèvent que M. Shultz, secrétaire d'Etat, est sorti de son entretien du 10 mai à l'Élysée avec l'idée que les propositions du président français sur la monnaie et son *« idéologie socialiste »* créeront *« des problèmes de procédure et de fond importants pour nous »*, mais qu' *« il n'est pas animé par une mauvaise volonté à l'égard du sommet ou des États-Unis »*. Certes, ajoute la note, le président français vient à Williamsburg *« politiquement et économiquement affaibli »* et les perspectives de succès du plan de rigueur sont *« très incertaines »*. Mais les Français *« ont été très utiles au Liban »*, ils *« ont mis d'une certaine manière une sourdine à leur soutien au Nicaragua et à Cuba »*, enfin, ils *« se sont progressivement ralliés sur la question des relations économiques Est-Ouest »*... Un seul problème : *« Les Français, avec le soutien allemand, ne sont pas en faveur d'une déclaration du sommet sur les forces nucléaires intermédiaires »*. Mais l'on sait que cette difficulté a été aussi aplanie.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● NORMALISATION DES RELATIONS AVEC L'U.R.S.S. – M. Hayden, ministre australien des affaires étrangères, a annoncé mardi 31 mai la normalisation des relations avec l'U.R.S.S., la *levée des restrictions* aux contacts officiels et la reprise des échanges culturels, universitaires et sportifs. Ceux-ci avaient été suspendus par le gouvernement conservateur précédent à la suite de l'entrée de l'armée soviétique en Afghanistan. M. Hayden a indiqué que ces sanctions avaient eu les effets inverses à ceux souhaités, et que son gouvernement continuerait de réclamer le retrait inconditionnel du corps expéditionnaire soviétique d'Afghanistan. – *(A.F.P.)*

Haïti

● UN AVOCAT ARRÊTÉ. – Le bâtonnier de l'ordre des avocats, Me Jean-Baptiste Duplex, a été arrêté à Haïti, annonce l'Association internationale des juristes démocrates. Elle estime que cette arrestation est due au fait que M. Duplex est membre de la Ligue des droits de l'homme et qu'il a pris la défense de dirigeants syndicaux et politiques persécutés.

Mozambique

● L'AVION ABATTU ÉTAIT SANS PILOTE. – Les autorités ont présenté à la presse, mardi 31 mai, l'avion abattu la veille au-dessus de Maputo et repêché dans le port (*le Monde* du 1er juin). Cet avion *« espion sud-africain »*, selon les autorités, est un petit appareil sans pilote long de trois mètres et doté d'une caméra sur la partie inférieure du fuselage. Un porte-parole sud-africain avait démenti lundi toute implication des forces aériennes de Pretoria dans cet incident.

Philippines

● ACCORD SUR LES BASES AMÉRICAINES. – Un accord sur l'utilisation par les États-Unis jusqu'en 1989 des deux bases qu'ils détiennent aux Philippines devait être signé ce mercredi 1er juin à Manille. En échange, les Philippines recevront une aide militaire et économique de 900 millions de dollars. *« La perte de ces bases aurait eu un effet désastreux sur notre dispositif stratégique dans le Pacifique et l'océan Indien »*, a déclaré un spécialiste du département d'État. – *(A.F.P.)*

Uruguay

● M. MITTERRAND devait recevoir, ce mercredi 1er juin, une délégation lui apportant une pétition accompagnée de milliers de signatures en faveur du général Seregni, candidat de la gauche à l'élection présidentielle uruguayenne de 1971, et en prison depuis dix ans à la suite de l'intervention des militaires dans la vie politique du pays. La délégation est composée de MM. Guy Aurenche, président de l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture, Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale, Costa-Gavras, cinéaste, et de plusieurs autres personnalités.

Zimbabwe

● PROCÈS D'OFFICIERS BLANCS. – Le général blanc Hugh Slatter, ancien numéro deux de l'aviation accusé d'avoir participé à une action de sabotage sud-africaine, est revenu, mardi 31 mai, devant la Haute Cour de Harare, sur ses aveux, affirmant qu'ils avaient été extorqués sous la torture. Le général est accusé, ainsi que cinq autres officiers supérieurs blancs de l'aviation, d'avoir aidé des agents sud-africains à saboter treize appareils sur la base aérienne de Thornhill l'an dernier (*le Monde* du 30 novembre 1982). Les six accusés, qui ont la double nationalité zimbabwéenne et britannique, encourent la peine de mort.

DIPLOMATIE

LES RÉPERCUSSIONS DU SOMMET DE WILLIAMSBURG

Les déclarations du président Reagan

(Suite de la première page.)

— Mais le dollar est en train d'atteindre des records par rapport à d'autres monnaies. Est-ce, selon vous, un facteur positif pour l'économie mondiale et pour la reprise américaine ?

— Il ne fait pas de doute que la valeur du dollar est le résultat de notre lutte réussie contre l'inflation. Et, bien sûr, nous voulons continuer à réduire celle-ci. Mais nous voulons que les autres y parviennent également, car un dollar fort n'est pas pour nous une bénédiction absolue. Notre déficit commercial sera probablement de 60 milliards de dollars cette année, simplement parce que la valeur de notre monnaie nous a fait perdre des marchés extérieurs. Nous voudrions voir un meilleur équilibre, mais nous croyons que celui-ci se réalisera à travers la convergence de nos différentes économies.

« La détente n'était qu'un paravent »

— Quel est votre sentiment sur les relations futures avec l'Union soviétique ? Allons-nous vers davantage de tension et d'hostilité ?

— Si la tension s'accroît, ce sera à cause de l'Union soviétique (...). Ce sommet a réuni autour d'une table les dirigeants de nations qui étaient profondément engagées, il n'y a pas si longtemps, dans une guerre chargée de haine. Or une amitié personnelle, vraiment chaleureuse, s'est développée entre nous et existe entre nos peuples (...). Un pays qui a été un allié dans cette grande guerre est la cause de la tension dans le monde (...). Nous ne voulons pas une guerre commerciale avec l'Union soviétique, mais nous devons garder à l'esprit notre sécurité nationale... Pourquoi cette autre superpuissance n'a-t-elle pas quelqu'un assis à cette table, capable de faire du chemin avec nous ?

— Prévoyez-vous des relations meilleures, ou plus mauvaises, avec l'U.R.S.S. ?

— Meilleures. Parce que nous en avons tous une vision plus réaliste. Cela pourrait ne pas se voir au niveau de la rhétorique dans le futur immédiat, car beaucoup de rhétorique est destinée à l'usage interne.

— On vous a accusé de démolir la détente...

— Le détente n'était qu'un paravent, grâce auquel les Soviétiques construisaient la plus grande puissance militaire du monde. Je ne pense pas que nous ayons besoin de ce genre de détente. Mais nous sommes prêts, tous à les accueillir à n'importe quel moment, s'ils veulent démontrer par des actes, non par des mots, leur souci de se joindre à l'amélioration de la vie de nos peuples.

— Prévoyez-vous une solution intérimaire aux négociations soviéto-américaines de Genève qui permettrait de différer le déploiement des missiles de l'OTAN en Europe ?

— Franchement, je ne pense pas que les négociations en viendront vraiment aux choses sérieuses avant que les Soviétiques nous voient appliquer le programme de déploiement.

— Voulez-vous dire que les négociations ne peuvent avancer qu'après le déploiement ?

— Oh non ! nous allons essayer... J'anticipe seulement l'attitude des Soviétiques. Toute leur campagne de propagande, tout ce qu'ils font vise à empêcher le début du déploiement. Nous avons un programme de déploiement, requis par nos alliés de l'OTAN, et nous allons le suivre...

— La semaine dernière, vous indiquiez que les Soviétiques étaient en train d'augmenter leur aide au Nicaragua. Croyez-vous possible une confrontation des superpuissances en Amérique centrale ? Est-ce qu'une aide accrue de l'U.R.S.S. requiert une réponse accrue des Etats-Unis ?

— Pendant une session du sommet, j'ai expliqué, aussi bien que j'ai pu, l'ensemble de la situation en Amérique centrale. Et plusieurs participants ont admis qu'ils n'avaient pas été éclairés sur certains aspects de ce qui se passe. Il y a eu un accroissement des fournitures soviétiques. Nous croyons que notre aide économique comme notre assistance militaire — sous forme d'entraînement (de forces locales) essentiellement — devraient continuer. Mais j'attire de nouveau votre attention sur le fait que notre aide économique est, en valeur, trois fois supérieure à notre assistance militaire. Nous voulons effectivement une solution politique, si elle peut être obtenue. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ.

LA VISITE DE M. WEINBERGER A BONN

Les préparatifs du déploiement des Pershing en R.F.A. se déroulent « selon le plan établi »

De notre correspondant

Bonn. — Le Bundestag débattra la semaine prochaine des résultats de Williamsburg. La discussion, qui durera un jour et demi, sera ouverte par une déclaration du chancelier Kohl, qui rentre de Virginie plein *« d'usage et de raison »*, consacré comme un interlocuteur privilégié du président américain. Les deux hommes d'Etat ont eu un entretien, après la conclusion du sommet, portant sur la visite que le chancelier doit rendre, le 4 juillet, à M. Andropov. Rien n'en a filtré, mais il est probable que M. Reagan aura mis en garde, une fois de plus, M. Kohl contre les sirènes soviétiques.

Ce voyage américain du chancelier a donné un relief supplémentaire à la visite de M. Weinberger, ministre américain de la défense, à son homologue fédéral, M. Wörner. M. Weinberger a eu droit à d'importantes démonstrations de la Bundeswehr sur le terrain. Il a confirmé ce que plusieurs hebdomadaires allemands avaient révélé depuis un certain temps, à savoir que les travaux d'infrastructure pour les Pershing-2 et les missiles de croisière avançaient *« selon le plan établi »* et que les fusées elles-mêmes pourraient arriver en décembre.

Le désir américain de pouvoir soustraire, éventuellement, quatre-vingt mille hommes de leurs forces en Allemagne pour répondre à un conflit au Proche-Orient ou ailleurs et de voir un nombre égal de réservistes allemands prendre leur relais, n'a encore fait l'objet que de discussions préliminaires. De même, le projet américain de rapprocher les garnisons de l'U.S. Army du rideau de fer se heurte à des questions de financement. Les Allemands verraient, certes, d'un bon œil cette avancée, mais leur budget ne leur permet pas d'y participer. De toute façon, ce redéploiement exigerait toute une logistique qui ne peut devenir réalité avant longtemps. On parle de dix ans, mais les Allemands seraient priés d'y contribuer pour un montant de 8 milliards de marks, ce qui est exclu pour l'instant.

Malgré ces divergences, M. Wörner a dit qu'une « compréhension sans faille » avait marqué ses conversations avec M. Weinberger.

ALAIN CLÉMENT.

Mort du général Alfred Gruenther ancien commandant suprême en Europe

Le général américain Alfred Maximilien Gruenther, ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, est mort le 30 mai à l'hôpital militaire Walter-Reed. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Un pionnier de l'OTAN

Alfred Maximilien Gruenther fut, des premiers commandants suprêmes qui se succédèrent à la tête des forces de l'OTAN en Europe, le plus brillant, le plus informé des problèmes politiques et sociaux des pays dont il dirigeait la défense commune. Et aussi le moins conformiste.

Né le 3 mai 1899 à Platte-Conter (Nebraska), fils du directeur d'un journal local, il fit ses premières armes en s'attaquant dans un article aux dépenses militaires, en l'absence de son père. Trois ans plus tard il entrait à l'académie militaire de West-Point. Il s'y distingua à la fois par son amateurisme et par sa réussite finale : quatrième sur deux cent soixante-dix-sept.

En 1940, il est commandant et professeur de mathématiques et d'électricité à West-Point.

En septembre 1941, il est promu lieutenant-colonel à titre temporaire et chef d'état-major adjoint de la IIIe armée. Le chef d'état-major lui aussi sorti brusquement de l'ombre s'appelait Dwight D. Eisenhower.

Ainsi commence une collaboration étroite. Gruenther est le « poisson-pilote » de son aîné. C'est lui qui dirige en août 1942 le premier quartier général des forces alliées à Londres, puis après le débarquement allié en Afrique du Nord, à Alger.

Le général Mark Clark, qui commande en Italie les forces américaines, et les contingents français et... brésilien reçoit comme un cadeau ce brillant second qui démêle aussi bien les imbroglios militaires et politiques.

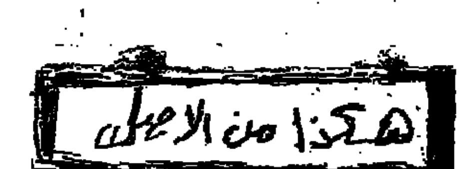
En 1945, Alfred Gruenther, est le meilleur joueur de bridge de l'armée américaine, et aussi son plus jeune général de division à titre temporaire. En Europe, toujours aux côtés de Clark, il met sur pied le conseil interallié en Autriche. Puis il est rappelé aux Etats-Unis comme commandant adjoint du Collège de guerre. On le charge en octobre 1947 de préparer les plans logistiques et stratégiques américains, comme chef d'état-major adjoint de l'armée de terre.

Eisenhower, nommé commandant suprême des forces alliées en Europe, le prend comme chef d'état-major en 1950, l'expédie en avant-garde avant de s'installer à l'Hôtel Astoria à Paris. C'est lui qui, non sans diplomatie, met sur pied le SHAPE (Suprême Headquarters of Allied Powers in Europe). Il y supplée Ike, et séduit les généraux et les hommes politiques. Mais, lorsque Eisenhower quitte l'Europe pour briguer la présidence des Etats-Unis, c'est, à l'étonnement général, un « guerrier », le général Matthew B. Ridgway, ancien commandant en chef en Corée, qui lui succède. Le chef d'état-major initie de son mieux aux finesses de la politique européenne le général parachutiste qui porte une grenade à la boutonnière.

En juillet 1953, Alfred Gruenther devient commandant suprême à son tour. Il adjure aussitôt les pays de l'OTAN de ne pas *« prendre leurs désirs pour des réalités »*. Malgré les émeutes de Berlin-Est, l'Union soviétique n'est pas au bord de la *« désagrégation »*. Il s'appuie sur la France et ne cache pas sa sympathie, ce qui lui vaut de solides inimitiés aux Etats-Unis, où certains estiment qu'il est trop proche des Européens.

C'est sur sa demande qu'il quittera son poste le 20 novembre 1956. René Coty lui décerne la médaille militaire que lui remet Guy Mollet. Il devient alors président de la Croix-Rouge américaine. En 1964, il signera avec d'autres personnalités du Comité des citoyens républicains un rapport où il dénonce les signes de désintégration de l'OTAN et déclare notamment : *« L'amitié franco-américaine est trop précieuse pour être gâtée par des préjugés dogmatiques ou des accusations mutuelles sans fondement. »*

JEAN PLANCHAIS.



L'Iran en mal de « normalisation »

II. – L'ouverture sur l'Occident

par JEAN GUEYRAS

La mise hors la loi du parti communiste iranien (Toudeh) constitue un nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir qui se déroule à Téhéran depuis le début de la révolution. Cette mesure frappant un parti qui s'était allié à la fraction du clergé favorable à une radicalisation de la révolution ne pourra qu'affaiblir les positions des partisans de la « ligne de l'imam », face à leurs adversaires de la droite islamique (*le Monde* du 1er juin).

La mise hors la loi du Toudeh n'aurait pas été possible si elle n'avait été précédée d'une grave détérioration des relations entre la République islamique et Moscou. Au cours des deux mois qui suivirent l'arrestation, début février, de M. Noureddine Kianouri, secrétaire général du parti, et de trente de ses compagnons les plus proches, l'U.R.S.S. a multiplié les démarches pour tenter de régler à l'amiable une affaire qui l'intéressait directement, puisque les dirigeants communistes arrêtés étaient accusés d'être des « espions » à sa solde. D'autres interventions, tout aussi discrètes, ont été faites par des pays alliés à l'U.R.S.S., notamment la Syrie, qui redoutait à juste titre qu'une épreuve de force entre Moscou et Téhéran n'aboutît à un infléchissement de la ligne « anti-impérialiste » de la République islamique dans le domaine de la politique étrangère.

Les spectaculaires « aveux télévisés » organisés par Téhéran, suivis par l'expulsion tout aussi fracassante de près de la moitié du personnel de l'ambassade soviétique en Iran, indiquent que les autorités islamiques, non seulement ne craignaient pas cette épreuve de force, mais semblaient la souhaiter. S'agissait-il, comme certains l'ont affirmé, d'un message adressé à l'Occident pour lui signifier que l'Iran était désormais prêt à tourner la page ? Telle était vraisemblablement l'intention de la droite islamique, qui a obtenu ce qu'elle réclamait depuis fort longtemps : l'élimination politique du Toudeh et une réorganisation de la politique étrangère de l'Iran jugée par trop défavorable au camp occidental. Officiellement, cependant, la politique étrangère de Téhéran se résume par la formule *« ni ouest ni est »*, à quoi on a ajouté de nouveaux slogans dont celui qui a été lu docilement par M. Kianouri au cours de sa « confession télévisée » : *« L'Angleterre est pire que les États-Unis, les États-Unis sont pires que l'Angleterre, et l'U.R.S.S. est pire que les deux. »* Il est manifeste qu'il y a à Téhéran un nombre croissant de responsables qui estiment que le « Grand Satan » ne se trouve plus désormais à Washington, mais à Moscou.

Moscou « allié de l'Irak »

Pour des raisons historiques, religieuses et idéologiques, les relations entre Moscou et le régime islamique de Téhéran n'ont jamais été bonnes. Les Soviétiques n'ont à aucun moment fait montre envers l'imam, considéré comme « imprévisible », d'une sympathie excessive. Celui-ci, pour sa part, ne peut que vomir le matérialisme athée d'un État qui, de surcroît, « opprime » ses concitoyens musulmans et *« fait la guerre à l'Islam »* en Afghanistan. Après une brève lune de miel engendrée par l'affaire des otages américains et l'embargo décrété par Washington, les rapports entre Moscou et Téhéran se sont progressivement dégradés. Deux facteurs ont contribué à accélérer à partir de 1982 le processus de détérioration : les démêlés du clergé conservateur avec le Toudeh, *« le plus pro-soviétique des partis communistes du Proche-Orient »*, et la décision de l'imam de poursuivre la guerre du Golfe après l'expulsion des Irakiens de la quasi-totalité du territoire iranien. En outre, certains articles de la presse soviétique critiquant sévèrement les *« aspects négatifs »* du régime islamique ont été mis au compte du Toudeh. Pis encore, après l'interdiction de la presse officielle communiste en Iran, les prises de position du parti ont été largement diffusées, comme à l'époque de la monarchie, par la radio *la Voix nationale de l'Iran* émettant à partir du territoire soviétique. Cependant, la pomme de discorde fondamentale entre Moscou et Téhéran demeure la guerre du Golfe, qualifiée dès le début par les Soviétiques de *« fratricide »* parce qu'elle *« mine la capacité des peuples iranien et irakien à tenir tête à l'impérialisme »*, alors que l'imam l'a toujours considérée comme une obligation *« islamique »*.

En reprenant fin 1982 leurs livraisons d'armes à l'Irak, les Soviétiques ont laissé clairement entendre que la responsabilité de la poursuite des hostilités retombait désormais sur Téhéran. Depuis lors, l'U.R.S.S. a été classée, aux côtés de la France, parmi les pays qui aident l'Irak *« politiquement et militairement »*, en lui permettant notamment de bombarder avec des missiles sol-sol, fournis par Moscou, les grandes villes du Khouzistan. A défaut de pouvoir « punir » le « Grand Satan » soviétique, l'imam lance donc ses foudres contre ceux qu'il considère comme étant ses *« agents »* en Iran, les membres du Toudeh, transformés en bouc émissaire à l'instar des diplomates américains qui avaient été châtiés, en 1979, pour expier la « faute » commise par le président Carter.

Un début de redressement économique

Les mesures prises contre le Toudeh et l'U.R.S.S. présentent également l'avantage de gommer tout ce qui pourrait ressembler à une mesure socialiste. Le temps est désormais à la « banalisation » d'une révolution qui s'est essoufflée faute d'un projet cohérent de restructuration économique et social. Sans aller jusqu'à restaurer l'ancien système, les responsables ont mené dans les premiers mois de 1982 une certaine « libéralisation » de l'économie. La production était alors à son niveau le plus bas, les entreprises ne tournant qu'à environ 40 % de leur capacité. La stagnation économique se traduisait par une pénurie dramatique de devises étrangères, de matières premières, de pièces détachées, et par l'exode des techniciens et spécialistes fuyant les rigueurs d'une inquisition de plus en plus sanglante. Le coût de la guerre poussait la trésorerie de l'État vers la banqueroute ; le nombre des chômeurs, estimé à environ quatre millions, alimente le mécontentement populaire.

Les responsables de l'économie paraissent se convertir au pragmatisme. Des rabais sont consentis sur le prix du brut (quatre dollars par baril) afin de faciliter les opérations de troc, destinées à acquérir des denrées alimentaires de première nécessité et des équipements indispensables. Plusieurs accords de ce genre sont conclus avec l'Italie, l'Uruguay, le Pakistan et la Turquie, malgré la violente opposition des partisans de la « ligne de l'iman », qui protestent contre tout échange avec ces deux derniers pays, jugés *« réactionnaires et pro-américains »*. Progressivement, l'Iran s'oriente vers les marchés capitalistes. Pour des raisons politiques, les États-Unis sont écartés, et la France s'exclut elle-même, laissant ainsi la place aux entreprises ouest-allemandes, japonaises, italiennes, turques et britanniques, dont les représentants commencent à affluer à Téhéran. En 1982, les contrats signés avec Bonn s'élèvent à près d'un milliard et demi de dollars, avec le Japon à environ 930 millions et avec la Grande-Bretagne à 525 millions.

Selon la très sérieuse revue *Pétrole et gaz arabes* (1), les revenus pétroliers de l'Iran sont passés de 10,4 milliards de dollars en 1981 à 19 milliards en 1982. Pour l'année fiscale 1982-83, ils atteindront les 23 milliards, alors que le coût des importations ne dépasse pas 13 milliards. Selon les statistiques officielles de la Banque centrale iranienne, les réserves de devises seraient de l'ordre de 8 à 10 milliards de dollars, ce qui explique la ponctualité avec laquelle l'Iran honore ses engagements financiers.

Ce début de redressement économique ne profite cependant que fort peu à la population. La poursuite de la guerre, qui coûte de plus en plus cher, et l'intensification de la répression empêchent la normalisation de la situation intérieure indispensable à tout essor économique. L'inflation, estimée à environ 40 %, la hausse du coût de la vie, le chômage chronique, rendent de plus en plus pénibles les conditions d'existence des Iraniens. En revanche, le marché noir, véritable institution, constitue une source d'enrichissement pour le Bazar et certains de ses alliés du clergé traditionaliste.

Une guerre sans fin

Il est évident que, tant que durera la guerre avec l'Irak, le « mieux économique » iranien n'a guère de chances d'améliorer le sort de la population. Or, rien ne permet pour l'instant de penser que les dirigeants de Téhéran aient l'intention de mettre fin aux hostilités, malgré le fait que, en dépit de tous les sacrifices consentis en vies humaines, l'Iran n'est pas en mesure de l'emporter sur le terrain.

L'offensive « Aurore », déclenchée en février dernier, ainsi que son prolongement en avril n'ont pas modifié sensiblement l'équilibre militaire qui s'est instauré à la frontière irano-irakienne. Les deux belligérants occupent de part et d'autre de la ligne actuelle du front, qui correspond, *grosso modo*, au tracé de la frontière internationale, des poches d'égale grandeur ne dépassant pas 1 000 kilomètres carrés. Théoriquement donc, les conditions sont réunies pour un règlement négocié honorable du conflit, que l'imam écarte tant que ne sera pas *« châtié »* l'agresseur. Il est vrai que l'Iran possède les ressources et le potentiel humain qui lui permettraient de mener indéfiniment une guerre d'usure dont l'objectif est de faire tomber comme un fruit mûr le régime de *l'« infidèle Saddam Hussein »*.

Le temps ne joue plus cependant en faveur de Téhéran. Réarmé par la France et l'U.R.S.S., l'Irak a désormais les moyens de frapper aux points sensibles : les installations pétrolières de l'île de Kharg, ce qui contribuerait à asphyxier économiquement l'Iran, et les grandes villes du Khouzistan, dans le but de miner le moral de la population. Il semble que Bagdad ait obtenu un certain succès dans ce dernier domaine, puisque les récents bombardements de Desfoul, qui ont provoqué de nombreuses pertes en vies humaines dans la population civile, ont été suivis par des manifestations qui, pour la première fois, ont revêtu un caractère antigouvernemental.

Certains soutiennent qu'aucun compromis ne sera possible aussi longtemps que vivra l'imam Khomeiny. D'autres estiment, au contraire, que l'imam a démontré dans le passé, notamment dans le cas des otages américains, qu'il sait être réaliste et terminer une affaire lorsque celle-ci cesse d'être payante. La fin de la guerre avec l'Irak pourrait d'ailleurs favoriser un rapprochement avec l'Occident, ce qui semble être le souhait de certains dirigeants de Téhéran, et faciliter à plus long terme une normalisation des relations avec Washington.

Inconcevable il y a encore deux ans, une telle éventualité n'est plus du domaine de l'impossible, depuis la grave détérioration des relations entre Moscou et Téhéran. Plusieurs facteurs concomitants, dont la « neutralité » des États-Unis face à la guerre du Golfe, leur réticence à appuyer les exilés politiques iraniens, leur refus de polémiquer avec le régime islamique, ainsi que la nouvelle orientation intérieure et extérieure de l'Iran, en gestation depuis un peu plus d'un an, ont contribué à dépassionner le problème d'une éventuelle réconciliation irano-américaine. Encore faudra-t-il trouver le moyen d'atteindre cet objectif sans que l'une des deux parties perde la face.

Prochain article :

L'IMPASSE

(1) 7, avenue Ingres, 75006 Paris.

PROCHE-ORIENT

« Une nouvelle guerre est imminente » estime l'ambassadeur de Syrie à Paris

« Une nouvelle guerre est imminente au Proche-Orient. Elle est voulue, préméditée par Israël, qui s'applique à présenter la Syrie comme la bête noire, un pion de l'U.R.S.S. et le principal obstacle à la paix », a déclaré M. Youssef Chakkour, ambassadeur de Syrie en France, au cours d'un déjeuner-débat organisé mardi 31 mai par l'association de solidarité franco-arabe.

M. Chakkour, qui avait été chef de l'état-major syrien pendant la guerre d'octobre 1973, a ensuite expliqué que, depuis 1948, la politique d'Israël consiste à faire la guerre *« pour signer des paix séparées, dans le but de marginaliser les Palestiniens et de réduire leur cause à néant »*. Il souligne que l'État hébreu a ainsi réussi à neutraliser l'Egypte avec les accords de Camp David et le Liban avec l'accord du 18 mai. En outre, *« L'Irak, épuisé par la guerre avec l'Iran, se trouve exclu du conflit du Proche-Orient »*, et de conclure : *« Maintenant, c'est au tour de la Syrie. »*

Parmi les *« effets désastreux »* de l'accord israélo-libanais, l'ambassadeur cite l'établissement d'une zone de sécurité au Sud-Liban qui place les forces israéliennes à vingt-cinq kilomètres de Damas et étend la ligne de front à plus de deux cents kilomètres, alors que sur le Golan elle se limite à soixante-dix kilomètres.

Il a révélé à ce propos que pendant l'invasion israélienne du Liban, en juin 1982, *« la Syrie a eu quatre mille cinq cents tués, dont quatre-vingts pilotes »*.

En réponse à une question sur le degré d'engagement de Moscou, M. Chakkour a répondu : *« L'U.R.S.S. s'est engagée à apporter à la cause arabe le maximum de soutien possible... un soutien sans limite. »* Il a également précisé que Damas n'accepterait une démarche de la C.E.E. que si l'accord israélo-libanais était modifié, car *« la Syrie ne participera pas à une négociation à partir du fait accompli »*.

M. Chakkour a déploré et critiqué le comportement de l'Irak. Comme on lui faisait observer que la Syrie n'avait guère aidé Bagdad, notamment en refusant d'ouvrir l'oléoduc qui passe sur son territoire pour se conformer ainsi à une des recommandations du sommet de Fès en septembre 1982, l'ambassadeur a dit : *« Nous avons rouvert cet oléoduc au pétrole irakien mais les Iraniens ont aussitôt bombardé les puits de Mossoul. Les autorités irakiennes n'ont pas voulu reconnaître que leurs possibilités d'exportation avaient alors été réduites et elles ont préféré dire que c'était la Syrie qui avait maintenu le robinet fermé. »*

PAUL BALTA.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE LIBANAIS EN FRANCE

M. Wazzan a été reçu à l'Elysée avec les honneurs dus aux chefs d'Etat

Le premier ministre libanais, M. Chafic Wazzan, a eu droit mardi après-midi 3 mai à des égards particuliers à l'occasion de son entretien à l'Elysée avec le président Mitterrand. M. Wazzan, premier chef de gouvernement libanais, a effectuer une visite officielle en France depuis une décennie, a été accueilli du côté de la grille du Coq, qui donne sur le petit parc de l'Elysée, privilège habituellement réservé aux chefs d'Etat.

L'entretien, en tête à tête, a duré quarante-cinq minutes et a eu lieu aussitôt après le retour de M. Mitterrand du sommet de Williamsburg. A l'issue de l'entrevue, M. Wazzan a indiqué que *« le président Mitterrand* [lui avait] *déclaré que la France ne ménagera aucun effort pour soutenir le pouvoir libanais dans sa détermination de restaurer la souveraineté de l'Etat sur l'ensemble du territoire national »*.

M. Wazzan a ensuite reçu au palais Marigny, où il réside, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, avec lequel il a évoqué la coopération civile franco-libanaise et les perspectives au Proche-Orient après la signature de l'accord israélo-libanais pour le retrait des forces étrangères du Liban.

Lundi à midi, M. Wazzan avait été l'hôte à déjeuner de M. Pierre Mauroy. Il avait, dans la soirée, reçu les ambassadeurs arabes à Paris au cours d'un dîner organisé à l'ambassade du Liban. Fait significatif : à l'exception de l'ambassadeur de Libye, qui n'avait pas été invité à la suite de la suspension des relations entre Tripoli et Beyrouth, et le représentant de l'O.L.P., qui s'est abstenu (l'ambassadeur du Maroc était également absent, mais cela n'avait pas d'implication politique), tous les chefs de mission diplomatique arabe, y compris l'ambassadeur de Syrie, étaient présents. Ils ont écouté un long exposé de M. Wazzan, qui n'a pas mâché ses mots pour leur dire que le Liban s'est constamment trouvé seul face à Israël et pour défendre sans concessions ni faux-fuyants la politique ayant abouti à la conclusion de l'accord libano-israélien.

Le premier ministre libanais s'est rendu mardi matin en Normandie pour fleurir la tombe de Louis Delamare, ambassadeur de France assassiné en 1981 à Beyrouth.

Israël

ALORS QUE LA CRISE ÉCONOMIQUE S'AGGRAVE

Le directeur de la Banque d'Israël critique sévèrement la politique gouvernementale

De notre correspondant

Jérusalem. – Alors que l'inflation atteint un niveau record et que le déficit de la balance commerciale s'accroît rapidement, le cabinet de M. Begin vient d'annoncer dans la soirée du 31 mai une série de mesures économiques immédiatement contestées, d'autant qu'au même moment la Banque d'Israël critique sévèrement la politique gouvernementale.

Plutôt que de mettre fin au ralentissement actuel de la dévaluation de la monnaie israélienne (mesure qui contribue à pénaliser les exportations et que dénoncent vivement les industriels), le ministre des finances, M. Yoram Aridor, a décidé d'imposer davantage par un système assez complexe un certain nombre de produits d'importation tels que les automobiles, les principaux équipements ménagers ou les téléviseurs, dont les prix devraient augmenter d'environ 6 à 9 %. D'autre part, pour aider notamment à financer le coût de la guerre au Liban, il propose d'instaurer une taxe de 0,3 % sur toutes les transactions bancaires.

Dans son rapport annuel publié le 31 mai, le directeur de la Banque d'Israël fait un tableau très sombre de la situation économique, soulignant particulièrement l'augmentation annuelle de 15 % de la dette extérieure – déjà l'une des plus élevées au monde – et l'accroissement considérable du déficit des exportations par rapport aux importations, qui, depuis le début de l'année, n'a cessé de s'aggraver (ce déficit était de 850 millions de dollars en 1980, et de 2,1 milliards de dollars en 1982).

Dénonçant l'augmentation des dépenses de l'État, le directeur de la Banque d'Israël critique tout particulièrement l'attitude du gouvernement en 1981, au moment des élections, en précisant que les *« largesses »* faites à ce moment par M. Aridor ne cessent depuis d'être payées par l'ensemble du pays. – F. C.

ASIE

Chine

LA SESSION DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

Le poste de président de la République paraît devoir revenir à M. Li Xiannian

De notre correspondant

Pékin. – Après une interruption de quinze ans, la Chine populaire va se doter, de nouveau, dans les prochains jours d'un président de la République. La désignation du futur chef de l'État interviendra, conformément à la Constitution adoptée par l'Assemblée nationale populaire (A.N.P.), en décembre 1982, lors de la première session de la VIe A.N.P., convoquée pour le 6 juin. Près de trois mille députés – très exactement 2 978 – doivent y participer. L'Assemblée désignera en outre un vice-président de la République, un nouveau président du comité permanent de l'A.N.P., en remplacement de M. Ye Jianying, qui s'est retiré en mars pour raisons d'âge, ainsi que le président de la Commission militaire centrale, organisme créé par la Constitution de décembre. Elle devrait confirmer M. Zhao Ziyang dans ses fonctions de premier ministre.

Cette session sera précédée, à partir du 3 juin, par une réunion de la Conférence politique consultative du peuple chinois (2 036 membres), forum au rôle essentiellement décoratif, qui rassemble des représentants des différents milieux de la société, ainsi qu'un certain nombre de « compatriotes » de Hongkong et de Macao (49) ou originaires de Taiwan (33). Parmi les personnalités de Hongkong figurent, cette fois, plusieurs riches industriels chinois de la colonie, tels que MM. Gordon Wu, Henry Fok ou K.S.Lo.

Les députés à l'Assemblée populaire ont été désignés entre la mi-mars et la fin du mois d'avril par les congrès des assemblées provinciales sur la base d'un député représentant, dans les zones rurales, 1 040 000 personnes et, dans les villes, 130 000 habitants. L'Armée populaire de libération a procédé séparément à la désignation de ses délégués. Le nombre de ces derniers a été réduit de près de moitié, passant de 508 à 267, soit près de 9 % du total des députés contre 14,5 % auparavant. Malgré cette représentation affaiblie, l'A.P.L., avec ses 4,2 millions d'hommes, bénéficie encore d'un traitement particulier, puisqu'elle a plus de députés que la province la plus peuplée de Chine, le Sichuan, qui, avec ses 100 millions d'habitants, n'en compte que 202.

La seconde caractéristique de la nouvelle Assemblée est le renouvellement en profondeur de ses membres. Seuls 700 députés de l'Assemblée sortante sur un total d'environ 3 500, soit le cinquième, ont retrouvé leur place dans la VIe A.N.P. Dans l'armée, le bouleversement est encore plus radical : une trentaine seulement de ses représentants ont été reconduits. Parmi les délégués, on ne trouve les noms que de 2 commandants de régions militaires sur 11 et, pour le même niveau, de 3 commissaires politiques.

Dans la nouvelle Assemblée, les représentants des minorités nationales formeront 13,5 % du total, les femmes 21 %, les intellectuels 23,5 %. Pour la première fois, 11 citoyens chinois d'origine étrangère (allemande, autrichienne, américaine ou russe) ayant rendu des services à la révolution ont été désignés.

Souci d'équilibre

Le trait le plus saillant de cette VIe A.N.P. sera toutefois, sans aucun doute, l'absence de quelques-unes des personnalités les plus marquantes du régime, à commencer par MM. Deng Xiaoping et Chen Yun, tous deux membres du comité permanent du bureau politique. En dépit de certaines spéculations, il semble bien que l'âge – les deux hommes ont respectivement soixante-dix-neuf et soixante-dix-huit ans – et le désir de se retirer progressivement de la vie politique soient à l'origine de cette décision. Ces raisons paraissent aussi valables pour plusieurs des vice-présidents du comité permanent de l'Assemblée, non reconduits dans leur mandat.

Le poste de président de ce comité permanent devrait revenir à M. Peng Zhen, qui a été, ces dernières années, le premier adjoint du maréchal Ye Jianying. L'ancien maire de Pékin, victime d'une purge pendant la révolution culturelle, attend cet honneur depuis longtemps, et il est acquis qu'il lui échoira en dépit de son âge avancé (quatre-vingts ans).

Les dés semblent également jetés en ce qui concerne la fonction de président de la République. Selon des confidences faites par des dirigeants chinois à des interlocuteurs étrangers, le nouveau chef de l'Etat, qui succédera, à quinze ans de distance, à Liu Shaoqi, destitué en 1968, devrait être M. Li Xiannian, ancien proche collaborateur de Zhou Enlai. M. Li, qui a longtemps fait figure d'expert en matière économique et financière, passe pour être le principal porte-parole de la bureaucratie d'Etat. Malgré certaines critiques pendant la révolution culturelle, il a passé l'épreuve sans trop d'encombres. Lors de la chute de la « bande des quatre », il avait soutenu très vite M. Hua Guofeng, qu'il paraît avoir défendu même après que les réformistes eurent lancé leurs premières attaques contre ce dernier. C'est donc un homme au profil assez différent de celui de M. Deng Xiaoping qui pourrait accéder à la fonction suprême. Cela traduit un souci d'équilibre entre les différentes composantes qui se partagent le pouvoir.

Le rôle du président de la République risque d'être plutôt honorifique. C'est, toutefois, à celui-ci qu'il reviendra en droit de proposer à l'Assemblée la nomination du chef du gouvernement, privilège qui revenait jusqu'alors au comité central du parti. Le changement sera-t-il vraiment perceptible dans les faits ?

L'incertitude est un peu plus grande pour le poste de vice-président. Le nom le plus fréquemment cité est celui de M. Liao Chengzhi. Fils d'un célèbre dirigeant du Kuomintang, lié à Sun Yat-Sen, M. Liao s'est depuis longtemps spécialisé dans les affaires de Taiwan et de Hongkong. Il est entré au bureau politique au douzième congrès du parti en septembre 1982. Sa désignation marquerait l'intérêt croissant que porte Pékin au destin futur de la colonie britannique et au problème de la réunification.

M. Deng Xiaoping abandonnera la présidence de la Conférence politique consultative probablement à Mme Deng Yingchao, la veuve de Zhou Enlai. Il devrait, en revanche, obtenir celle de la commission militaire centrale, malgré le fait qu'il ne soit pas membre de l'Assemblée. Mais sa présence à la tête de la commission correspondante du comité central paraît le disigner *de facto* pour cette charge.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

Haute-Volta

LE CAPITAINE SANKARA EST LIBÉRÉ

Ouagadougou (*Reuter*). – Le capitaine Sankara, ancien premier ministre arrêté début mai, a été remis en liberté lundi 30 mai, a-t-on appris de source autorisée. D'autres civils et militaires connus, comme le capitaine Sankara, pour leur « progressisme », ont également été libérés, conformément à la décision prise par le président Ouedraogo d'élargir les détenus politiques (*le Monde* des 29-30 mai).

[S'inquiétant de la *« politisation à outrance »* de l'armée, le commandant Ouedraogo avait, samedi, dissous le Conseil de salut du peuple (C.S.P.), assemblée militaire au pouvoir depuis le coup d'Etat de novembre 1982. Il avait également ordonné aux militaires de *« regagner leurs casernes »* et promis un retour des civils au pouvoir dans un délai de six mois. Le chef de l'Etat avait, enfin, fait savoir qu'il ne serait *« absolument pas »* candidat à une élection présidentielle. La décision de libérer le capitaine Sankara, qui avait ouvertement fait campagne contre certains de ses collègues au pouvoir, s'inscrit donc dans la logique des choses. Il reste à savoir si le commandant Ouedraogo et ses alliés au sein du gouvernement prennent un risque ou non avec cette mesure en faveur d'un adversaire apparemment déterminé. En arrêtant son premier ministre, le commandant Ouedraogo lui avait notamment reproché de faire basculer la Haute-Volta, pays traditionnellement tourné vers l'Occident, dans la mouvance libyenne.]

Namibie

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU DEMANDE L'APPLICATION SANS DÉLAI DE SON PLAN DE PAIX PAR PRETORIA

Nations unies (*A.F.P., A.P.*). – Le Conseil de sécurité, à l'unanimité, a demandé mardi 31 mai à l'Afrique du Sud de s'engager formellement à appliquer sans délai le plan de l'ONU pour l'accession de la Namibie à l'indépendance, à savoir la résolution 435. Le Conseil a également chargé le secrétaire général de l'ONU d'entreprendre des consultations avec les parties à un éventuel cessez-le-feu (l'Afrique du Sud et la SWAPO – organisation du peuple du Sud-Ouest africain) afin d'obtenir la mise en œuvre rapide de la résolution 435 du Conseil.

Le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, est prié de faire un rapport au Conseil sur le résultat de ces consultations le 31 août au plus tard. Le porte-parole du secrétaire général a déclaré à cet égard que M. Perez de Cuellar était disposé à se rendre à Pretoria si une telle visite se révélait utile pour accélérer l'indépendance de la Namibie. Les Etats-Unis, qui avaient pourtant été accusés à plusieurs reprises au cours du débat de soutenir l'*« intransigence »* sud-africaine, ont voté en faveur de la résolution.

AMÉRIQUES

El Salvador

LA GUÉRILLA S'EMPARE D'UN CENTRE DE COMMUNICATIONS DE L'ARMÉE

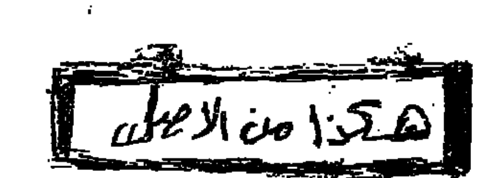
Radio-Venceremos, la station de la guérilla salvadorienne, a annoncé que le Front Farabundo-Marti de libération nationale avait pris, le mardi 31 mai, un important centre de communications de l'armée, situé sur le volcan Cacahuatique, à 190 kilomètres au nord-est de la capitale. Le centre est tombé *« après près de vingt heures de combats »* qui ont fait de nombreuses victimes, a indiqué la radio des rebelles. Son importance est due au fait qu'il assure toutes les liaisons de l'armée avec la région orientale du pays.

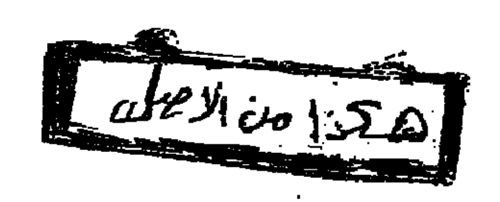
Les autorités militaires ont confirmé l'attaque du centre, mais pas sa prise.

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat à Washington, M. Alan Romberg, a affirmé que la guérilla salvadorienne était *« apparemment »* entrée dans *« une phase d'assassinats et d'exécutions »*. Le 24 mai, a-t-il ajouté, des soldats salvadoriens qui s'étaient rendus aux insurgés ont été tués d'une balle dans la tête et mutilés. M. Romberg a attribué ces procédés à *« un changement dans la tactique de la guérilla »*.

Les critiques de M. Gonzalez

Poursuivant en Colombie une tournée qui le mène dans plusieurs pays voisins de l'Amérique centrale, le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, a critiqué, en termes mesurés, la politique américaine en Amérique centrale. En portant un toast à son hôte, M. Belisario Betancour, chef de l'Etat colombien, il a déclaré : *« Je veux dire cordialement aux Etats-Unis qu'ils sont objectivement à la tête du monde occidental, mais qu'ils doivent comprendre que cette suprématie, qui est négative, doit se transformer en suprématie positive. »*





A partir du 1er juin 5 départs par semaine à destination d'Abu Dhabi.



Pour faire face à l'accroissement du trafic français vers Abu Dhabi, Gulf Air augmente ses fréquences sur cette destination.

Vous pouvez emprunter l'un des 4 vols directs ou mieux encore le vol non-stop Paris-Abu Dhabi du lundi.

Que vous voyagiez en 1re classe ou en Golden Economy, vous êtes traité comme un invité d'honneur: les sièges espacés vous permettent de vous détendre, les repas sont de haute qualité, de nombreuses prestations gratuites.

Vols Tristars	Lundi GF 024	Mardi GF 026	Jeudi GF 022	Vendredi GF 026	Dimanche GF 022
PARIS	22.00	22.00	22.00	22.00	22.00
BAHRAIN	↓	05.00	–	05.00	–
DOHA	↓	–	05.00	–	05.10
ABU DHABI	06.35	08.05	08.00	08.05	08.00

Gulf Air - 9, boulevard de la Madeleine, 75008 Paris (1) 261.61.20
ou votre agent de voyage.



EUROPE

Pologne

Le douzième plénum du comité central a renvoyé à une session ultérieure les décisions importantes

Varsovie *(A.F.P., Reuter)*. – Le douzième plénum du comité central du parti ouvrier unifié (POUP), qui s'est tenu mardi 31 mai, a renvoyé à un plénum ultérieur les grandes décisions qu'aurait impliquées une réunion consacrée aux problèmes idéologiques. Il s'est séparé après avoir approuvé le rapport du bureau politique sur les « *principaux problèmes de la situation socio-politique et les lignes d'activité du parti* », présenté par l'un des membres du B.P., M. Josef Czyrek.

Après les récentes critiques soviétiques, ce rapport a été une véritable défense et illustration de la ligne du général Jaruzelski, qu'il a définie comme celle de la « *lutte* » contre les adversaires du socialisme « *et de l'entente* » avec toutes les forces sociales qui respectent les bases constitutionnelles du régime. Il a précisé qu'en raison de persistance des activités d'éléments « *antisocialistes* », aucun calendrier ne pouvait être fixé pour une « *normalisation complète* », c'est-à-dire la levée de l'état de guerre. Il a justifié l'instauration de celui-ci, le 13 décembre 1981, par la nécessité de « *parer au démantèlement de l'Etat socialiste* » et a exprimé la « *haute appréciation du parti pour le rôle multiforme de l'armée* », désignant ainsi comme des sectaires ceux qui, au sein de l'appareil, acceptent mal la militarisation du régime.

S'en prenant d'autre part aux « *révisionnistes* », M. Czyrek a rejeté toute conception de la vie politique fondée sur le pluralisme qui reviendrait, a-t-il estimé, à s'abandonner au « *libre jeu des forces politiques* ». Les bases du régime résident dans une « *large alliance entre la classe ouvrière, les paysans, l'intelligentsia, et les autres couches intermédiaires, sous la direction du parti* », a-t-il dit.

Il s'est encore félicité des « *rapports constructifs entre l'Eglise et l'Etat* », tout en dénonçant les « *cas d'exploitation politique de cérémonies religieuses et de lieux de culte* ». La prochaine visite du pape Jean-Paul II sera, a-t-il dit, « *un test des bons rapports entre l'Eglise et l'Etat pour aujourd'hui et pour demain* ».

M. Czyrek a annoncé que le treizième plénum consacré à l'idéologie sera placé sous le signe de la lutte contre les tendances « *opportunistes et révisionnistes* », d'une part, « *dogmatiques et sectaires* », de l'autre.

Affirmant que les « *adversaires du socialisme, quoique affaiblis, acculés à la défensive et de plus en plus isolés* », étaient encore loin « *d'avoir cédé* », M. Czyrek a reconnu, utilisant un euphémisme, que la situation, tant au sein du monde ouvrier que dans les campagnes, était « *diversifiée* ». Les orateurs qui sont intervenus après lui dans le débat ont été souvent plus précis pour évoquer le malaise qui persiste au sein de la classe ouvrière.

« *Une partie des membres du POUP*, a dit un contremaître des chemins de fer de Wroclaw, *a toujours des dilemmes moraux, idéologiques et politiques. Ils sont méfiants et critiques.* »

Varsovie menace de se retirer du B.I.T.

De notre correspondante

Genève. – La soixante-neuvième session de la Conférence internationale du travail, organisée par le Bureau international du travail (B.I.T.), qui réunit au Palais des nations des représentations tripartites (gouvernements, employeurs et travailleurs) de cent cinquante pays jusqu'au 22 juin, s'est ouverte le 1er juin en l'absence de toute représentation de la Pologne. Le soir du 31 mai, le directeur général du B.I.T., M. Francis Blanchard, avait reçu la visite du nouvel ambassadeur de ce pays auprès de l'ONU et de ses institutions spécialisées, M. Stanislas Turbanski.

Dans un texte remis à M. Blanchard, le gouvernement polonais s'oppose vivement à l'éventualité d'une enquête menée par une commission d'experts indépendants sur la situation syndicale en Pologne, telle qu'elle avait été décidée par le conseil d'administration du B.I.T. (*le Monde* daté 29-30 mai) ; il précise que le B.I.T. « *a été prévenu à plusieurs reprises qu'une escalade de la campagne anti-polonaise aurait de graves répercussions sur les relations de la Pologne.* » A titre de protestation, « *la Pologne ne participera pas à la soixante-neuvième session de la Conférence internationale du travail* ».

Si la commission d'enquête devait être constituée, la Pologne « *suspendrait sa coopération* » avec cet organisme et elle « *se réserve le droit de prendre des mesures appropriées concernant sa qualité de membre de l'organisation* », à moins que le conseil d'administration du B.I.T. ne revienne sur sa décision. Ce qui signifie en clair que la Pologne menace de quitter le *B.I.T.* s'il s'intéresse de trop près à la situation des travailleurs de ce pays.

Le comité des libertés syndicales et le conseil d'administration du B.I.T. avaient examiné les plaintes dont ils avaient été saisis à cet égard. Le gouvernement polonais n'accepte donc aucune critique de la part des gouvernements ou des centrales syndicales, il estime qu'il ne s'agit que de prises de position « *émotionnelles et ouvertement inamicales* », ainsi que d'« *accusations exagérées et tendancieuses* ». Il reproche à l'« *une des organisations syndicales ouest-européennes* », sans la nommer, « *d'ignorer avec arrogance le fait que, depuis le 1er janvier 1983, des syndicats nouveaux fonctionnent* » et de s'immiscer dans ses affaires intérieures.

Au surplus, le fait que la Pologne ait perdu son droit de vote parce qu'elle ne s'est pas acquittée depuis 1980 de ses obligations financières à l'égard du B.I.T. n'est peut-être pas étranger à sa décision de ne pas participer à la conférence. Au B.I.T., on juge cette réaction excessive, et nul ne semble disposé à revenir sur la décision prise par le conseil d'administration dans le dessein de venir en aide aux travailleurs polonais.

ISABELLE VICHNIAC.

Norvège

JUSQU'A PRÉSENT MINORITAIRE

Le gouvernement conservateur compte former une coalition avec les centristes et les chrétiens populaires

Le gouvernement conservateur minoritaire norvégien et les dirigeants des partis centriste et chrétien populaire qui le soutiennent habituellement au Parlement ont engagé, ce mercredi 1er juin, des discussions qui devraient aboutir rapidement à la formation d'une coalition tripartite. L'ambition du premier ministre, M. Kaare Willoch, est de définir avec ses alliés un programme commun qui lui permettrait d'arriver sans encombre aux élections législatives de 1985, voire d'en passer le cap favorablement. La Constitution ne prévoit pas d'élections anticipées.

De notre envoyé spécial

Oslo. – Au lendemain de la défaite des travaillistes aux élections de l'automne 1981, le parti conservateur norvégien avait constitué un gouvernement minoritaire homogène : l'entente avec les deux autres formations bourgeoises n'était pas parfaite. Les chrétiens populaires voulaient, pour participer à une coalition, que la loi sur la liberté de l'avortement soit abrogée. Les centristes, de leur côté, souhaitaient à l'époque que le pétrole et le gaz de la mer du Nord soient exploités à un rythme plus lent que prévu pour éviter un déséquilibre entre les régions défavorisées (qui vivent de l'industrie pétrolière) et celles qui dépendent encore largement de l'agriculture et de la pêche.

Le premier ministre est, de l'avis général, un politicien habile. Il a su durant ces dix-huit mois trouver les compromis nécessaires pour se maintenir sans problème au pouvoir. Certes, il a dû faire des concessions et il n'a pu, par exemple, alléger la pression fiscale autant qu'il l'avait promis pendant la campagne électorale, mais sa popularité demeure stable. Toutefois, la situation économique n'est guère reluisante en dépit du pactole du pétrole. Une partie de l'industrie ne pourrait survivre sans les subventions de l'Etat. Les entreprises nationalisées, et surtout l'industrie de l'aluminium, accumulent les déficits, et le chômage augmente régulièrement : il y a près de 4 % de chômeurs ; c'est le taux le plus élevé depuis les années 30.

Le gouvernement souhaite renforcer la compétitivité des entreprises et faire des économies dans les dépenses publiques. Mais les deux partis qui le soutiennent ont durci le ton ces dernières semaines. Des divergences sont apparues sur le budget, sur le montant des subventions aux agriculteurs et sur les taux d'intérêt. La question qui est la plus embarrassante pour le gouvernement a trait à la réalisation d'un vaste projet industriel à Tyssedal, dans l'ouest de la Norvège.

Il y a dix ans, le Parlement d'Oslo avait approuvé un programme de modernisation et d'extension du complexe de fabrication d'aluminium situé dans cette ville. Mais à la fin de l'année dernière, les conservateurs ont estimé que ce projet était à la fois trop coûteux et trop périlleux, et proposé en remplacement la construction d'une usine de produits chimiques. Au début de mai, le gouvernement a fait savoir que l'Etat n'avait pas les moyens financiers de se lancer dans cette opération atteignant 1 milliard et demi de couronnes pour quelque deux cents emplois. Là, les deux autres partis bourgeois n'étaient plus d'accord.

Il ne restait plus à M. Willoch qu'à monnayer leur appui pour éviter, en novembre, une défaite, lors du débat budgétaire, qui le forcerait à céder le pouvoir aux travaillistes. En fait, les chrétiens populaires et les centristes ont saisi cette occasion pour montrer que le gouvernement Willoch est « *faible* » et que l'heure est venue de former une coalition majoritaire tripartite. On les soupçonne même d'avoir « construit » une crise pour forcer le premier ministre à élargir son gouvernement : lors de leur dernier congrès national, les chrétiens populaires avaient adopté une résolution signifiant que la question de l'avortement ne constituait plus un obstacle insurmontable à leur participation à une coalition et qu'ils pouvaient « *envisager d'aider les conservateurs en cas de crise parlementaire* ». A leurs yeux, la crise est maintenant une réalité. M. Willoch n'est pas tout à fait de cet avis. Il aurait certainement préféré rester seul au pouvoir, quitte à faire quelques concessions jusqu'aux élections communales de l'automne. Il accepte sereinement la situation, mais entend définir avec ses partenaires une politique économique concrète avant d'élargir son gouvernement.

ALAIN DEBOVE.

Grèce

UN PROJET DE LOI RESTREIGNANT LE RECOURS A LA GRÈVE PROVOQUE UNE VIVE TENSION SOCIALE

Athènes *(A.F.P.)*. – La situation sociale s'est tendue en Grèce depuis plusieurs jours et des grèves dans divers secteurs se poursuivent à travers le pays pour protester contre le projet de loi sur la socialisation des entreprises publiques en cours de discussion au Parlement. Mardi 31 mai, les médecins des hôpitaux, au nombre d'environ sept mille, ont cessé le travail pour trois jours, tandis que les stewards et hôtesses d'Olympic Airways se mettaient en grève pour vingt-quatre heures, provoquant l'annulation d'une vingtaine de vols. Ce mouvement touche aussi les techniciens et les standardistes des télécommunications, ainsi que certains employés de l'administration locale (chauffeurs, éboueurs et fossoyeurs). Les employés de banque, qui avaient suspendu leur grève mardi, l'ont reprise ce mercredi.

Le projet de loi qui est au cœur de cette controverse a été présenté il y a dix jours par le premier ministre, M. Andréas Papandréou. L'opposition conservatrice, les deux partis communistes (prosoviétique et eurocommuniste) et les syndicats qui leur sont proches ont vivement réagi contre l'article 4 de ce texte. Cet article règlemente le droit de grève et prévoit notamment que celle-ci ne peut être déclenchée que par la majorité absolue des salariés en assemblée générale, alors que, auparavant, soit la direction du syndicat, soit la majorité simple des travailleurs réunis en assemblée générale, détenaient ce droit.

Qualifiant ce projet de loi d'« *anticonstitutionnel* », le président de la Confédération générale des travailleurs grecs (C.G.T.G., à majorité socialiste), M. Hatzivassiliou, a démissionné, suivi, dimanche, de six autres membres de la direction de la C.G.T.G. Lundi soir, au Parlement, devant lequel quelque cinquante mille personnes manifestaient leur opposition au texte gouvernemental, le ministre de l'économie, M. Arsenis, artisan de la loi, et le ministre de l'intérieur, M. Gennimatas, ont souligné l'importance du projet pour la future « *transformation socialiste de la société* ».

Grande-Bretagne

A UNE SEMAINE DES ÉLECTIONS DU 9 JUIN

Travaillistes et centristes redoutent qu'un raz de marée conservateur n'encourage Mme Thatcher à réaliser un programme économique ultra-libéral

De notre correspondant

Londres. – A une semaine des élections législatives du 9 juin, l'Alliance centriste (libéraux et sociaux-démocrates), actuellement en troisième place dans les sondages, semble regagner du terrain sur ses adversaires travaillistes et conservateurs. La position de ces derniers reste cependant très confortable puisque les études d'opinion créditent les Tories d'une avance d'environ 15 % sur le Labour.

Selon certaines estimations, cet avantage se traduirait par une majorité de cent cinquante sièges à la Chambre des communes. La perspective d'un tel raz de marée conservateur a poussé les partis d'opposition à redoubler d'ardeur dans leurs attaques contre le gouvernement, même si leur objectif semble être moins d'empêcher la victoire des Tories, le 9 juin, que d'en limiter l'ampleur. Les derniers assauts de l'opposition, qui ont contraint le parti au pouvoir à adopter une attitude défensive après une semaine de « promenade électorale », portaient sur deux thèmes : le rôle de Mme Thatcher au sommet de Williamsburg, et la « face cachée » du programme électoral conservateur.

M. Michael Foot, leader du parti travailliste, a accusé le premier ministre d'avoir contribué à faire du sommet de Williamsburg une « *catastrophe pour le monde occidental* ». « *Mme Thatcher ne cesse de répéter que le chômage massif que connaît la Grande-Bretagne est dû non à l'action du gouvernement, mais à la récession mondiale. Puis elle se rend à Williamsburg et ne fait rien pour changer les choses* », a dit M. Foot visiblement ravi d'avoir, enfin, l'occasion de parler d'autre chose que de défense, après avoir passé une semaine à replâtrer la position de son parti en la matière.

Dans le même temps, le Labour et l'Alliance centriste ont entrepris de regagner une partie de l'électorat modéré en évoquant, grâce à un déluge de « fuites », ce que, à leur avis, le gouvernement projette réellement de faire après le 9 juin s'il dispose d'une forte majorité parlementaire. Les deux principaux mouvements d'opposition paraissent convaincus que le manifeste électoral officiel du parti conservateur cache un programme « secret » de propositions plus radicales les unes que les autres. Selon eux, Mme Thatcher espère qu'un raz de marée électoral lui laissera les mains libres, tant par rapport au Parlement que vis-à-vis de son propre parti, pour appliquer des mesures aussi explosives que le démantèlement des services publics de santé, la fin de l'État-providence, de nouvelles restrictions au pouvoir des syndicats, la privatisation de l'enseignement, la fermeture de puits de mines et de chantiers navals. Les conservateurs répondent que ces accusations ne sont que des calomnies destinées à affoler les éléments socialement les plus modestes.

La semaine dernière, une « fuite » avait révélé que le cabinet de Mme Thatcher avait étudié, dans le passé des propositions telles que la création d'un fonds patronal anti-grève, le recours à l'armée pour pallier les arrêts de travail et le remplacement des indemnités de chômage par un système d'assurance privée. Le gouvernement fit immédiatement savoir qu'il avait rejeté ces idées. Mais ses adversaires se demandent si un second gouvernement Thatcher, disposant d'une majorité de cent cinquante sièges aux Communes, ferait preuve d'autant de retenue. La perspective d'un « *glissement de terrain* » thatchérien, comme disent les Anglo-saxons, inquiète aussi bon nombre de conservateurs modérés (parmi lesquels plusieurs ministres) qui craignent que Mme Thatcher ne donne libre cours à ses penchants politiques les plus marqués, en l'absence d'une opposition parlementaire digne de ce nom.

Assuré d'une majorité massive aux Communes, le premier ministre ne serait-il pas tenté de pousser jusqu'à l'extrême sa croisade en faveur de la « régénération morale » de la Grande-Bretagne ? Plus les électeurs partageront cette crainte, plus l'Alliance aura de chances d'obtenir un bon résultat : la formation libérale et sociale-démocrate s'est toujours proposée d'accueillir les conservateurs modérés en désaccord avec *Mme Thatcher*.

(Intérim.)

Les opérations de l'armée turque contre les Kurdes

(Suite de la première page.)

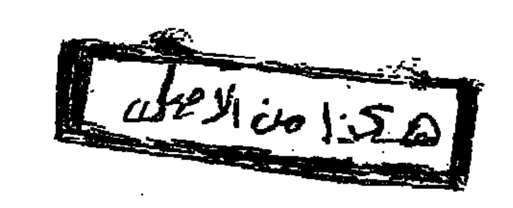
Cette nécessité apparaît d'autant plus impérieuse aux Kurdes que, selon eux, et contrairement à ce que l'on dit du côté turc, les opérations de « ratissage » du Kurdistan de part et d'autre de la frontière avec l'Irak sont loin d'être terminées, et de se dérouler « *sans effusion de sang* ». L'arrivée massive de quatre mille à sept mille « gendarmes » spécialisés dans ce genre d'opérations a certes provoqué un repli rapide et massif des Perchmergas engagés dans la région. Mais des combats de retardement auraient fait des victimes dans les deux camps, sans qu'il soit possible d'en évaluer le nombre. Pas plus que ne sont vérifiables, en l'état actuel des affrontements, les informations selon lesquelles une petite unité turque aurait été encerclée par les maquisards kurdes.

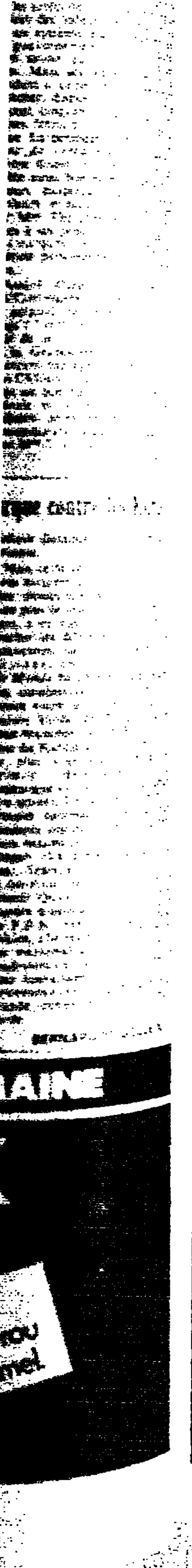
L'ampleur du dispositif militaire mis en place par Ankara indique en tout cas que le gouvernement turc tenait à frapper un grand coup, et à écarter toute menace pesant sur son commerce avec l'Irak, qui transite pour une bonne partie par une route où les coups de main des nationalistes kurdes étaient fréquents. De même que sur son approvisionnement en pétrole, assuré notamment par l'oléoduc de Mossoul et de Kirkouk au golfe d'Iskenderun, qui traverse le Kurdistan avant de longer à quelque distance la frontière turco-syrienne.

Mais cette offensive, dont les Irakiens assurent qu'elle a été très efficace puisqu'elle aurait permis de faire plus de mille cinq cents prisonniers, a eu aussi pour effet de rapprocher les différentes fractions du mouvement nationaliste kurde, traditionnellement très divisé (*le Monde* du 28 mai). Les pourparlers clandestins qui avaient commencé entre le P.S.K.T. (parti socialiste kurde de Turquie) et les deux branches du P.K.K. (parti ouvrier du Kurdistan, divisé en Apocular, plus « terroriste », et en Devrimci demokrate, plus « idéologue ») vont probablement être activés. Le ralliement des petits groupes nationalistes kurdes indépendants comme le KUK (Libérateurs nationaux du Kurdistan), Ala Rizgari (Le drapeau de la libération), Tekosin (La lutte) ou Rizgari (Libération) semble plus difficile à obtenir. Quant à la jonction avec les Kurdes d'autres pays, comme ceux du P.D.K. irakien ou de l'Y.N.K. irakien, elle reste à faire. Du moins les nationalistes « unitaires » voudraient-ils saisir cette occasion pour convaincre les autres que les circonstances exigent une plus grande cohésion du mouvement kurde.

BERNARD BRIGOULEIX.







LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S. A BOURG-EN-BRESSE

Les rocardiens veulent rester dans la majorité du parti

Soutien appuyé à la politique du gouvernement : c'est le sens des deux contributions déposées par les rocardiens dans la perspective du congrès socialiste de Bourg-en-Bresse. L'une, signée par deux anciens ministres, MM. Jean-Pierre Cot et Louis Le Pensec, ainsi que par M. de La Fournière, membre du secrétariat national — auquel le texte définitif doit l'essentiel — et les représentants du courant C au bureau exécutif (à une exception près) se situe dans la perspective de la recherche d'une alliance avec les mitterrandistes et le courant de M. Pierre Mauroy. L'autre, animée par M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, se place sur une ligne politique autonome. La première de ces deux stratégies internes contradictoires recueille l'assentiment de M. Michel Rocard et de la majorité du courant.

On comprend, dans ces conditions, que malgré leurs convergences d'analyses sur le fond, ces deux contributions divergent sur la forme. Lorsque M. Richard dénonce la *« stratégie de l'échec »*, adoptée, selon lui, aujourd'hui en silence, par M. Pierre Joxe, M. de La Fournière ne dit mot. M. Richard et ses amis considèrent d'autre part que la politique de rigueur engagée par le gouvernement n'est en rien une *« parenthèse »* et qu'il s'agit plutôt d'un *« virage »* profondément marqué, dont il se félicite. M. de La Fournière et ses amis pensent de même, *mais ne le disent pas dans leur texte*, afin d'éviter toute provocation à l'égard des mitterrandistes.

Le « profil bas » adopté par M. de La Fournière ne conduit tout de même pas ce dernier à édulcorer ses analyses sur les droits de l'homme, qui avaient provoqué, au mois de février, un conflit avec M. Pierre Joxe. Il remarque également que le P.S. ne s'est pas encore adapté à son rôle de parti de gouvernement. Il conteste enfin l'analyse de M. Jean Poperen (*le Monde* du 28 avril) qui, compte tenu des désaccords exprimés depuis le congrès de Valence, indiquait implicitement que les mitterrandistes et les rocardiens ne pourraient pas *« diriger ensemble »* le parti socialiste.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Alain Richard : parier sur l'échec, c'est le provoquer

Le texte signé notamment par Mme Marie-Noelle Lienemann, membre du bureau exécutif, MM. Alain Richard, député du Val-d'Oise, et Jean-Pierre Worms, député de Saône-et-Loire, estime que *« la nécessaire rigueur financière et les efforts d'assainissement de l'économie ne doivent pas être conçus comme une « pilule amère » à avaler, comme une « parenthèse » (elle risque d'être longue !), comme une « pause » dans notre politique de transformation sociale. Elle peut, elle doit être utilisée comme un levier de changement »*.

Les signataires décrivent les trois attitudes qui, selon eux, se dégagent dans le P.S. à l'égard de la politique du gouvernement. Celle des animateurs du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, *« qui déclarent ouvertement leur opposition à la politique du gouvernement et en proposent une autre radicalement différente (...) Cette politique, nous la croyons économiquement suicidaire, socialement dangereuse et portant en germe de graves atteintes à la liberté (...) Elle a au moins le mérite de la franchise »*.

Celle de M. Pierre Joxe et de ses amis, qui *« déclarent aujourd'hui soutenir fermement la politique du gouvernement »*. *« Hier encore, pourtant*, remarquent les signataires, *ils ne ménageaient guère leurs critiques. On soutient le gouvernement par discipline, mais on n'en pense pas moins et on a pris bien soin de le faire savoir. On se tait par « solidarité » en attendant l'échec de la politique actuelle du gouvernement pour en proposer une autre. (...) Comme toute stratégie fondée sur l'échec, elle nous paraît dangereuse. (...) Dangereuse pour le gouvernement, car elle le décrédibilise. Si le parti socialiste, premier parti de France, qui détient à lui seul la majorité absolue à l'Assemblée nationale, ne soutient le gouvernement qu'avec d'infinies précautions et réticences susurrées, que lui restera-t-il comme soutien ? Miser sur l'échec du gouvernement, c'est contribuer à le provoquer. Or nous savons tous que son échec sera notre échec commun. »*

La troisième attitude rassemble tous ceux qui soutiennent la politique du gouvernement *« non parce qu'ils ne peuvent faire autrement, mais parce qu'ils la croient sincèrement nécessaire »*. Le *« virage »*, selon les signataires, a été pris en deux fois (juin 1982 et mars 1983) : *« Il est indispensable de dire que c'est un virage. Nous ne pouvons pas espérer l'engagement populaire à nos côtés si nous hésitons sans cesse à dire notre politique. »*

Les auteurs estiment que l'industrialisation de la France n'est pas incompatible avec un marché ralenti par la politique de rigueur : *« Les gains de compétitivité font gagner des parts de marché, intérieur et extérieur. »* Ils considèrent la lutte pour l'emploi comme le *« complément obligé »* de la politique de redressement économique.

A propos du P.S., ils affirment que depuis deux ans *« le parti s'est montré incapable, même pour soutenir le gouvernement, de mobiliser sa base sociale »*. Quant au groupe parlementaire, *« il doit être mis en mesure de participer à une réflexion programmée sur l'application du changement et ne doit pas être condamné à être une salle de ping-pong entre le bureau exécutif* [du P.S.] *et le gouvernement »*.

M. FRANÇOIS MITTERRAND DONNERA UNE INTERVIEW A ANTENNE 2 LE 8 JUIN

Le président de la République, à l'invitation d'Antenne 2, accordera une interview dans le cadre du journal de 20 h, mercredi 8 juin. Le chef de l'Etat répondra aux questions d'Albert du Roy, rédacteur en chef, chef du service politique d'Antenne 2.

● *M. Francisque Collomb*, sénateur non inscrit, maire de Lyon, a été réélu, mardi 31 mai, président de la communauté urbaine de Lyon. Il a obtenu 87 voix contre 47 à M. Jean-Jack Queyranne, député socialiste et premier adjoint au maire de Villeurbanne. Les douze vice-présidents et les vingt secrétaires appartiennent tous à l'opposition. Une commission a été créée pour étudier les nouvelles règles de fonctionnement du conseil communautaire, qui compte désormais cent quarante délégués au lieu de quatre-vingt-dix. – *(Corresp.)*

M. Michel de La Fournière : il n'y a pas d'autre issue que le plan de rigueur

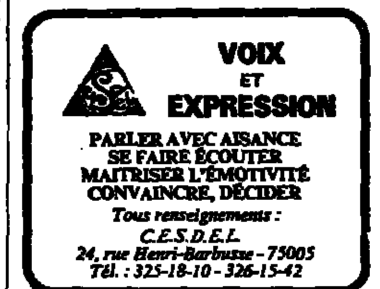
MM. Jean-Pierre Cot, Louis Le Pensec, anciens ministres, Michel de La Fournière, membre du secrétariat national du P.S., les représentants du courant C au bureau exécutif (à l'exception de Mme Marie-Noëlle Lienemann) et M. Claude Evin, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, dressent dans le texte de leur contribution un *« bilan positif »* de l'action de la gauche. *« Ce sont cependant la morosité, voire l'inquiétude qui aujourd'hui s'expriment »*, remarquent-ils.

A propos de la politique actuelle du gouvernement, ils écrivent : *« A partir du moment où l'on sait que la croissance ne peut se limiter à un seul pays sans mettre en danger son équilibre commercial, puis monétaire, puis industriel, à partir du moment où l'on constate que l'on ne peut revenir au type de croissance des années 60 (ainsi, il n'y a plus de « grand programme » capable d'entraîner l'économie, comme l'espace ou l'électronucléaire), il n'y a pas d'autre issue que le plan gouvernemental.*

» Encore faut-il réunir un certain nombre de conditions pour renforcer ses chances de réussite : d'abord, il faut pour le moins ne pas parier à l'avance sur son échec ! Ensuite, son application doit être mise en œuvre par des procédures de concertation : cela implique la négociation de véritables contrats entre toutes les parties concernées : contrats de plan, contrats salariaux, contrats de marché (reconquête du marché intérieur et dynamisme sur les marchés extérieurs). Enfin, il convient de ne pas limiter cette politique à ses seuls aspects financiers et d'y intégrer trois dimensions principales : la lutte pour l'emploi, la rigueur dans le fonctionnement du système de protection sociale, la définition des grands axes de la politique industrielle. »

A propos de la réduction de la durée du travail, ils estiment que *« toute réduction qui ferait baisser la production ou même la compétitivité des entreprises françaises n'est pas acceptable. Cela exclut des mesures trop brutales. (...) Face à des revendications de pouvoir d'achat qui, pour une majorité de salariés restent légitimes, une réduction de la durée du travail doit s'accompagner de mesures importantes de réorganisation visant à une meilleure utilisation des équipements. (...) Une réduction du travail avec embauche peut poser le problème de la non-compensation salariale pour certains (épargnant les plus bas salaires) et à coup sûr celui d'un rythme ralenti de l'évolution à venir du pouvoir d'achat »*.

Abordant la question de la cohabitation, au P.S., de diverses sensibilités, ils concluent : *« Le problème n'est pas de « vivre ensemble », comme on vit avec son voisin de palier ; le problème est bien de « diriger ensemble » un parti riche et fort de sa diversité. S'il arrivait qu'un désaccord profond apparaisse sur la politique gouvernementale, ou sur le fonctionnement du parti, alors cette unité de direction ne serait plus possible. Il appartiendrait aux instances régulières du parti de le constater et d'en tirer les conséquences. Pour nous qui approuvons les orientations du gouvernement telles qu'elles ont été définies par le président de la République, lors de son discours de Lille, nous croyons que tous ceux qui pensent ainsi doivent faire bloc pour donner aux réformes en cours et au parti qui les soutient toutes leurs chances. »*







POLITIQUE

Les débats à l'Assemblée nationale

Le gouvernement, réuni mercredi matin 1er juin en conseil des ministres, *devait évoquer l'hypothèse* d'un engagement de responsabilité sur le projet de réforme de l'enseignement supérieur, dont la discussion se heurte, à l'Assemblée nationale, à une volonté systématique de retardement de la part de l'opposition.

M. Alain Savary lui-même n'était guère favorable à cette solution. L'autorisation d'user de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, peut toutefois être accordée au premier ministre sans que celui-ci ne soit tenu d'y recourir.

D'autres moyens avaient été envisagés. Ainsi, il existe bien dans le règlement de l'Assemblée nationale un article 55 autorisant — dans les débats *« pour lesquels le temps de parole est limité »* — le président de séance à interdire la défense des amendements déposés par un député dont le groupe a épuisé son temps de parole. Mais cet article n'est qu'une survivance sans portée réelle. La modification du règlement en 1969, n'autorisant plus que l'organisation des *« discussions générales »*, aurait dû conduire à sa suppression.

Lors de la réunion hebdomadaire de la conférence des présidents (instance qui fixe l'ordre du jour sur proposition du gouvernement), M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a pourtant fait, mardi 31 mai, une proposition allant dans ce sens : *que le débat restant soit organisé sur deux ou même quatre jours* (soit vingt ou quarante heures de débat), l'opposition pouvant bénéficier d'un temps de parole supérieur à celui auquel le nombre de ses députés lui donnerait droit. Cette *« organisation »* a été refusée par M. Claude Labbé pour le R.P.R. et par M. Jean-Claude Gaudin pour l'U.D.F. ; ils ont expliqué qu'il fallait s'en tenir à l'application du règlement, mais ils ont ajouté qu'ils feraient *« tout pour éviter quelque-chose qui ressemble à de la lenteur »*, le président du groupe R.P.R. précisant : *« Il est possible que le débat soit plus court qu'on ne le pense. »* Il a donc été décidé de réserver encore toute cette semaine, samedi compris et dimanche si nécessaire, à la discussion de la *réforme Savary*.

La séance qui a suivi la conférence des présidents n'a pas manifesté cette volonté de l'opposition *d'accélérer les débats*. Il est vrai que l'ossature du texte présenté par M. Savary se prête à une telle bataille d'amendements. Il est bâti comme une pyramide dont les éléments essentiels — les arrêtés — se retrouvent à tous les étages ; il permet d'intervenir sur un même sujet à chaque niveau de la discussion. Après cinquante-neuf heures de débats, seuls dix-neufs articles sur soixante-huit ont pu être adoptés. Ces difficultés n'ont toutefois pas fait obstacle à l'abrogation de la loi « sécurité et liberté » et à l'examen du projet de loi modifiant la garantie de ressources pour les chômeurs.

THIERRY BREHIER.

Les universités détermineront elles-mêmes leurs unités de formation

L'Assemblée nationale continue, le mardi 31 mai, la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur commencée le mardi 24 mai.

Discutant de l'article 18, les députés ont entamé le débat sur le titre III de ce texte, qui détaille les règles de fonctionnement des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, c'est-à-dire les universités, les instituts nationaux polytechniques, les écoles et instituts supérieurs extérieurs aux universités mais relevant du ministère de l'éducation nationale, les écoles normales supérieures, les écoles françaises à l'étranger.

● LA DÉMOCRATIE. — Le projet prévoyant que ces établissements étaient *« démocratiques »*, une longue discussion s'engage sur cette notion jugée *« essentielle »* par M. Cassaing (P.S., Corrèze), rapporteur de la commission des affaires sociales, alors que M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) affirme : *« Votre conception de la démocratie est caricaturale. »* Finalement, M. Savary, ministre de l'éducation nationale, déclarant : *« Si ce qui est clair pour moi ne l'est pas pour tout le monde, précisons-le »*, accepte un amendement de M. Gantier (U.D.F., Paris) qui précise : *« Les établissements sont gérés de façon démocratique avec le concours des personnels enseignants, administratifs, techniques, ouvriers et de service et des étudiants »*, en faisant simplement ajouter à cette liste *« et des personnalités extérieures »* ; l'Assemblée adopte ce texte ainsi modifié.

● LA PLURIDISCIPLINARITÉ, prévue par le projet comme par la loi de M. Edgar Faure, est aussi débattue. M. Toubon (R.P.R., Paris) demande, sans succès, que les universités puissent avoir *« une vocation dominante »* comme le prévoyait la loi de 1968. M. Savary précise : *« La détermination des différentes unités qui composeront les universités relève de l'autorité de celles-ci (...). Il n'est pas question que le ministre impose une quelconque unité de formation et de recherche ou un département aux universités qui ne le souhaiteraient pas. »* La commission fait adopter un amendement précisant que ces établissements prépareront *« notamment »* à l'exercice d'un métier. L'opposition critique cette professionnalisation, M. Millon (U.D.F., Ain) déclarant : *« Vous êtes en train de transformer nos universités en écoles professionnelles de haut niveau. »*

● L'AUTONOMIE des établissement est prévue par le projet. Mais M. Madelin estime : *« Vous donnez d'une main pour reprendre de l'autre. »* Le R.P.R. et l'U.D.F. s'efforcent, donc, sans succès de supprimer toute limite à cette autonomie et contestent le système de contrats pluriannuels que les établissements d'enseignement pourront passer avec l'Etat.

● LA CRÉATION DES ÉTABLISSEMENTS est régie par l'article 19, qui reprend l'essentiel des dispositions de la loi de 1968. M. Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine) ayant mis en cause *« le monolithisme idéologique »* de Lyon-III, Marseille-II et Clermont-II créées *« contre l'avis »* des universités dont elles étaient issues, l'opposition s'inquiète du pouvoir donné au gouvernement de *« remodeler les universités »*, de *« démanteler »* celles qui lui déplaisent, de *« normaliser »*, de *« détruire le pluralisme »*. M. Cassaing demande : *« Une procédure bonne avant 1981 serait-elle devenue mauvaise aujourd'hui ? (...). Vous cherchez par tous les moyens à créer l'inquiétude. »* M. Savary ajoute : *« Les établissements d'enseignement supérieur existants ne seront pas remis en cause, mais, si tel ou tel souhaite procéder à des modifications, il aura le loisir de les proposer. »* L'Assemblée refuse d'admettre comme le demandaient le R.P.R. et l'U.D.F. que la *« spécificité »* soit une cause de dérogation.

Le projet gouvernemental prévoyant des *« adaptations aux dispositions »* de ce texte pour une durée limitée en cas de création d'établissements, la commission fait préciser que ces adaptations ne devront pas rester en place au-delà du temps *« strictement nécessaire »* à la mise en forme des nouveaux établissements ; il ne pourra excéder, selon une proposition de M. Masson (R.P.R., Moselle) et du ministre, dix-huit mois. M. Cassaing demandant de préciser que ces adaptations *« ne doivent pas exclure une participation du personnel et des usagers »*, MM. Madelin et d'Aubert (U.D.F., Mayenne) s'étonnent de cette précision, qui figurait pourtant, fait remarquer le rapporteur, dans la loi de M. Edgar Faure. Par 328 voix contre 162 l'Assemblée refuse qu'il soit ajouté, comme ils le demandaient, que ces adaptations *« préservent l'autonomie et la personnalité des universités existantes »*. En revanche, comme le souhaitaient M. Hage (P.C., Nord), M. d'Aubert et le gouvernement, la phrase *« ne doivent pas exclure »* est remplacée par *« doivent assurer »*.

La séance est levée avant que ne soit commencée la discussion de l'article 20.

Th. B.

L'abrogation de « sec » et « lib »

En quittant, mardi 31 mai, les députés qui venaient d'abroger la loi Peyrefitte, M. Robert Badinter arborait la mine épuisée et ravie de Yannick Noah quelques instants auparavant à la télévision. Le score final ne prêtait pas à discussion (329 pour, 155 contre), mais la partie avait été rude.

L'estocade n'en finissait pas. Projets, contre-projets, lectures et relectures : le ministre de la justice, garde des sceaux, en avait « ras le bol » et ne l'exprimait guère autrement. Du projet « sec » et « lib », comme il avait fini par l'appeler pour faire plus court, M. Badinter disait déjà dans *le Monde* du 10 mai 1980 qu'il était *« aberrant »*, sans penser que les sténographes de l'Assemblée nationale recueilleraient un jour de sa bouche les mêmes propos.

Adversaire de la première heure du projet Peyrefitte, M. Badinter savourait visiblement le vote de mardi. Mais sa victoire lui laisse probablement un goût amer. Ayant dû, bon gré mal gré, se plier aux arbitrages élyséens, il doit aujourd'hui assumer la responsabilité d'un texte qui, sur les contrôles d'identité, n'est guère différent du texte *« aberrant »* de M. Peyrefitte et qui, en matière de prises d'empreintes digitales et de photographies, a suscité une émotion légitime à gauche.

M. Emmanuel Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) a cruellement insisté sur la querelle Defferre-Badinter qui avait pour enjeu ces contrôles d'identité et sur les incidents qui ont émaillé l'abrogation de la loi « sécurité et liberté » : *« Après avoir mis deux ans pour résoudre vos contradictions internes, vous avez trouvé un compromis laborieux entre l'idéologie et les responsabilités du pouvoir. »* M. Charles Millon (U.D.F., Ain) n'a guère été plus tendre en parlant de *« mise à mort ratée »*.

Dans l'atmosphère survoltée qui régnait mardi soir dans l'hémicycle et qui rappelle l'épisode « sécurité et liberté » par l'acharnement avec lequel l'opposition cherche à retarder l'adoption du projet Savary, M. Badinter a quand même souligné, avant que les députés reprennent la discussion de la réforme universitaire, que M. Chirac avait qualifié le projet Peyrefitte d'*« indigne »*. Le groupe socialiste ayant demandé un scutin public, chacun a pu constater que le président du R.P.R. refusait de voter un texte mettant fin à cette « indignité », suivi en cela, on s'en doute, par M. Peyrefitte, absent comme M. Chirac de l'hémicycle.

MM. Aubert et Millon l'ont dit : le texte abroge et révise la loi « sécurité et liberté », mais laisse intacts beaucoup d'articles de cette loi. M. Badinter a expliqué pourquoi : d'autres réformes, celles du tribunal de l'application des peines et du code pénal en particulier, seront bientôt soumises au Parlement. C'est à ce moment-là que seront examinées les dispositions auxquelles on n'a pas touché, dispositions au demeurant sans danger pour les libertés. Pour le reste, le garde des sceaux l'a dit : *le texte voté* mardi en séance de nuit *« met un terme à une péripétie singulière de l'histoire de notre justice pénale »* qui *« contredisait l'orientation humaniste et la volonté d'individualisation des peines qui a marqué, sans discontinuer, l'évolution de notre droit pénal depuis le code napoléonien »*.

Cela ayant été dit, M. Badinter a rappelé les étapes parcourues depuis le changement de majorité : l'abolition de la peine de mort, la supression de la Cour de sûreté de l'Etat, la disparition des tribunaux militaires, etc. L'abrogation de la loi « sécurité et liberté » parachève cette grande œuvre. M. Badinter a fait table rase et, comme Noah, pense déjà au tour suivant : le sauvetage de l'institution judiciaire, aujourd'hui au bord de l'asphyxie.

BERTRAND LE GENDRE.

● *L'Assemblée nationale a adopté, mardi 31 mai*, le projet de loi sur la résorption de l'auxilariat dans la fonction publique de l'État dans la formulation retenue par la commission mixte partitaire. Deux articles restaient en discussion entre les deux Assemblées. A l'article 4, le texte du Sénat a été retenu ; il précise que les non-titulaires ne bénéficieront pas du même régime d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse que les fonctionnaires. L'article 10 *bis* avait été supprimé par le Sénat, mais il a été rétabli par la commission mixte paritaire et donc, définitivement, par l'Assemblée dans le texte que celle-ci avait précédemment retenu ; il prévoit des dérogations pour le personnel enseignant d'éducation et d'orientation du ministère de l'éducation nationale.

● *Le Sénat* a adopté, après l'avoir modifié en accord avec le gouvernement, le projet de loi, voté par l'Assemblée nationale, *« portant mise en œuvre de la directive du Conseil des Communautés européennes du 14 février 1977 concernant le rapprochement des législations des États membres, relatives au maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, d'établissements ou de parties d'établissement »*. Cette directive pose le principe du transfert complet des obligations du cédant au cessionnaire (*le Monde* du 21 avril).

M. Ralite présente le projet de loi modifiant le code du travail sur la garantie de ressources pour les travailleurs privés d'emploi

M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, a présenté, mercredi 1er juin, à l'Assemblée nationale, le projet de loi supprimant la garantie de ressources-licenciement, comme conséquence du droit à la retraite à soixante ans entré en vigueur depuis le 1er avril.

***Ce projet, adopté par le conseil des ministres le 13 avril*, consiste à retirer du code du travail les dispositions relatives à la garantie de ressources.**

La C.G.C., notamment, avait vivement protesté contre ce projet, qu'elle accusait de créer des inégalités. Ainsi les salariés désireux de poursuivre leur activité au-delà de soixante ans et qui étaient licenciés se trouvaient pénalisés. La retraite n'étant pas une obligation, ils devaient pouvoir faire respecter leur droit au travail. Autres victimes : les salariés qui n'ont pas trente-sept années et demi de cotisations et qui au-delà de soixante ans sont au chômage ne percevraient plus que l'allocation-chômage *« de base »* (42 % de leur salaire plus 34,05 F par jour) — au lieu de 70 % du salaire antérieur, comme précédemment. Ainsi les « actifs » de soixante ans et au-delà momentanément chômeurs seraient pénalisés par rapport à leurs collègues ayant démissionné, à la faveur des contrats de solidarité, avant la réforme, et touchant donc jusqu'à soixante-cinq ans 70 % de leur salaire antérieur.

M. Ralite devait apporter des précisions sur ce point, sujet à polémique. Qui seront encore les bénéficiaires de la garantie de ressources ? Certes, les droits acquis avant la publication de la loi seront maintenus. Quelque six cent mille personnes percevront encore pour quelque temps — jusqu'à soixante-cinq ans — 70 % de leur salaire antérieur. Entrent donc dans cette catégorie : les personnes admises à la garantie de ressources avant le 1er janvier 1983 ; les licenciés touchant l'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi (F.N.E.) avant cette même date ; ceux qui, dans le cadre d'un contrat de solidarité conclu avant le 1er janvier 1983, ont notifié leur démission — ou choisi un mi-temps — avant le 1er avril et dont la rupture — ou la transformation — du contrat de travail s'est faite au plus tard à l'issue du préavis normal ; les licenciés économiques dont l'entreprise a conclu, avant le 27 novembre 1982, une convention d'allocation spéciale du F.N.E., mais qui ont renoncé au bénéfice de cette allocation avant le 27 novembre ; les licenciés économiques dont la repture du contrat s'est faite avant le 27 novembre 1982 ; enfin, les bénéficiaires de la convention de protection sociale dans la sidérurgie intervenue avant le 27 novembre 1982.

Quelques milliers de personnes supplémentaires sont d'autre part concernées par les dispositions proposées par M. Ralite. Ce sont celles dont la situation — perte d'emploi et arrivée à l'âge de soixante ans — s'est nouée dans la période-frontière du changement de loi. Ces personnes toucheront 65 % de leur salaire antérieur jusqu'à soixante-cinq ans.

D. R.

AU SÉNAT

M. Chaumont (R.P.R.) s'inquiète de la « déprofessionnalisation » dans la fonction diplomatique

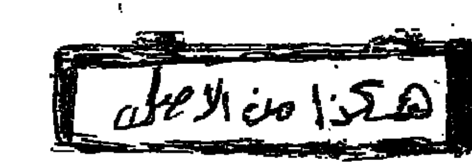
Le Sénat, qui a, le 31 mai, consacré une partie de ses travaux à des questions orales, a examiné, en première lecture, le projet de loi relatif aux conditions d'accès au corps des ministres plénipotentiaires. Ce texte vise à élargir l'accès à ce corps par l'intégration de personnalités non fonctionnaires. Cet élargissement est toutefois limité, puisque seulement un ministre plénipotentiaire sur quatorze pourra être choisi parmi les non-fonctionnaires.

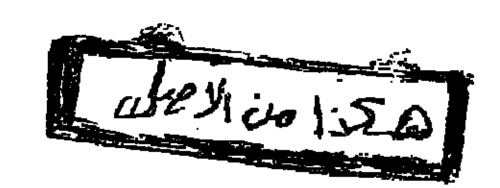
Le rapporteur de la commission des affaires étrangères et de la défense, M. Chaumont (R.P.R., Sarthe), estime que les dispositions s'inscrivent dans la même perspective que celles qui instauraient une troisième voie d'accès à l'ENA, et l'aggravent.

Pour M. Chaumont sont bafoués le principe de recrutement de la fonction publique par la voie du concours et celui de la neutralité des agents publics, puisque le texte prévoit la possibilité d'intégrer notamment des syndicalistes. Le rapporteur a observé que le gouvernement ne s'est pas privé de son droit de nommer ambassadeur qui il veut : ainsi au secrétariat général du Quai d'Orsay, à la direction des affaires culturelles, aux ambassades de Washington, Rome, Madrid, La Haye et Copenhague ont été désignées des personnalités non diplomates de carrière. M. Chaumont a affirmé que *« cette politique de nomination des ambassadeurs comme* [ce] *texte consacrent la déprofessionnalisation de la fonction diplomatique, confortant l'idée — hélas populaire ! — que n'importe qui peut être diplomate et que les amateurs, à la différence du sport, sont meilleurs que les professionnels »*.

En revanche, selon M. Lemoine, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, le gouvernement entend reconnaître *« une réalité de la vie internationale »*, à savoir que les associations, les syndicats et les organisations professionnelles sont devenus, *« à côté des États, des acteurs majeurs de la diplomatie »*.

Sur proposition de la commission, et malgré l'opposition de M. Lemoine, le Sénat décide que la nomination de non-diplomates doit être subordonnée à l'avis de la commission administrative paritaire compétente. Il décide que ceux qui, non-fonctionnaires, pourraient justifier d'une expérience internationale acquise *« dans les organes permanents d'administration ou de direction d'organisations professionnelles ou syndicales représentatives sur le plan national ou d'associations reconnues d'utilité publique, à caractère philanthropique, éducatif, culturel ou scientifique »*, ne seront pas admis — comme le prévoyait le texte — à la nomination.





POLITIQUE

LES ATTENTATS OUTRE-MER

« La tragédie commence maintenant pour la France »

affirme une « proclamation » de l'ARC

La rédaction du *Monde* a reçu à son tour, mardi 31 mai, en fin de matinée, un exemplaire du communiqué de la mystérieuse Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC», qui avait revendiqué, lundi matin, à Cayenne, les dix-sept attentats perpétrés dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mai en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à Paris (*le Monde* du 1er juin).

Ce communiqué, posté à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), était accompagné d'un texte de trois feuillets dactylographiés intitulé « *Proclamation solenelle de l'ARC* » et indiquant notamment : « *La présence de la France en Guadeloupe, Guyane et Martinique s'est faite par la force, le massacre et la déportation. Elle se maintient par la force. Elle doit être chassée par la force. Si le colon a partiellement réussi son entreprise, il n'a pu abattre des pans entiers de résistance qui, aujourd'hui, prennent l'offensive. Guadeloupéens, Guyanais, Martiniquais, nous voici parvenus à un moment privilégié de notre histoire. Nous voici à la croisée des chemins. (...)*

» *L'Alliance révolutionnaire caraïbe a pour mission de chasser la France de la Guadeloupe, Guyane et Martinique et invite tous les patriotes à cette noble tâche qui est l'édification de nos patries respectives. L'ARC exige de tous discipline, courage, abnégation ; la répression s'abattra demain aveuglément sur des personnes qui, aujourd'hui, ne se sentent pas concernées. Cela sera la preuve, s'il en fallait encore, que personne, absolument personne, dès lors, ne peut se considérer en dehors de la lutte. (...) La farce est aujourd'hui terminée, la tragédie commence maintenant pour la France, car sa volonté de domination perpétuelle sur nous portait la marque de l'impossible. (...) Nous aspirons et nous nous battons pour une société nouvelle débarrassée de l'exploitation et du mépris de l'homme, où ce dernier pourra s'épanouir librement au sein d'une nation souveraine. Aucun peuple, si petit soit-il, n'est jamais mûr pour la servitude, c'est pour cela que nous reprenons le cri de nos pères nègres-marrons : vivre sans la liberté n'est pas vivre. L'indépendance ou la mort !* »

LE RECOURS SATISFAIT DE L'INTÉRÊT DE M. MITTERRAND POUR LA COMMUNAUTÉ DES RAPATRIÉS

La confédération du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), qui s'est réunie en congrès national le samedi 28 mai, à Nîmes, « *prend acte avec satisfaction de l'intérêt porté par le chef de l'Etat à la communauté des rapatriés* », à l'occasion de la réception à l'Elysée, le 26 mai, de la commission nationale permanente des rapatriés (*le Monde* du 28 mai).

Le RECOURS note aussi « *la volonté du président de la République de veiller au règlement du contentieux franco-algérien concernant les Français d'Algérie qui ne peuvent disposer de leurs biens* ». Il estime que « *cette situation inadmissible doit être réglée avant le voyage officiel que le président algérien doit effectuer à l'automne prochain en France, d'autant que les Algériens disposent en France de toutes les facilités de transfert dans ce même domaine* ». Le congrès a chargé le porte-parole de la confédération, M. Jacques Roseau, de « *veiller à la sauvegarde des cimetières français d'Algérie, conformément au vœu du président de la République et du secrétaire d'Etat aux rapatriés* ».

DÉCÈS DE M. SALLENAVE SÉNATEUR R.I. DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

M. Pierre Sallenave, sénateur R.I. des Pyrénées-Atlantiques, est décédé, mardi 31 mai. Son suppléant étant lui-même décédé, son siège restera vaccant jusqu'au prochain renouvellement sénatorial de septembre prochain.

[Né le 20 novembre 1920 à Pau, dont son père fut le maire, Pierre Sallenave, licencié ès sciences, négociant en produits chimiques, avait rejoint en 1944 le Groupe des partisans ukrainiens, après avoir été, l'année précédente, déporté du travail. Fondateur du groupe des Jeunes indépendants et paysans dans son département, il avait été élu député de la première circonscription des Basses-Pyrénées (aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques) en 1958, puis réélu en 1962. Battu en 1967, il avait de nouveau siégé à l'Assemblée nationale de 1968 à 1973, date à laquelle il avait été battu.

Conseiller général du canton de Pau-Est de 1964 à 1976, date à laquelle il n'avait pas été réélu, Pierre Sallenave siégeait au Sénat depuis 1974, d'abord au groupe du CNIP puis à celui des R.I. Aux municipales de mars dernier, il avait conduit sans succès la liste de l'opposition contre celle de M. Labarrère (P.S.), maire sortant, actuel ministre des relations avec le Parlement. Membre du conseil régional d'Aquitaine, il était vice-président de l'amicale parlementaire des cadres de l'association pour la liberté de l'enseignement et du groupe sénatorial d'études informatique et télématique. Pierre Sallenave est également l'auteur de *Jalons pour une société plus solidaire* (1973), *Un commerçant à la tribune* (1973), et *Pour les Français déracinés* (1973).]

● *M. François Léotard*, secrétaire général du parti républicain a lancé, mardi 31 mai à Bordeaux, un appel à « *toutes les forces de l'opposition nationale* » pour « *une manifestation massive, pacifique et si possible sereine* », le 1er octobre prochain à Paris. « *Je souhaite*, a-t-il dit, *que cet appel soit entendu par toutes les forces de l'opposition. Il s'adresse bien sûr aux partis de l'U.D.F. et du R.P.R. notamment, mais également à tous ceux qui se reconnaissent dans l'opposition nationale.* » La manifestation pourrait se tenir « *de la Bastille à la République* ».

A L'INITIATIVE DU

C.I.E.L.

COMITÉ DES INTELLECTUELS POUR L'EUROPE DES LIBERTÉS

MANIFESTE POUR LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT

Florin AFTALION, Gilbert AMY, Raymond ARON, Fernando ARRABAL, Alexandre ASTRUC, Henri BATIFFOL, Marc BEIGBEDER, Claude BOLLING, Etienne BORNE, Marcel BOZUFFI, Jean-Claude CARRIERE, Jean-Claude CASANOVA, Alfred COSTE-FLORET, Geoffroy de COURCEL, Michel CROUZET, Michel CROZIER, Jean-Louis CURTIS, Pierre DANINOS, Jean-Pierre DARRAS, Jean DAVY, Christian DEDET, Michel DEGUY, Françoise DELILLE, Sophie DESMARETS, Geneviève DORMANN, Maurice DRUON, Georges DUBY, Jacques ELLUL, Pierre ESCOUBE, Françoise FABIAN, Jacques FAIZANT, André FALCON, François de FONTETTE, Jean FOURASTIE, Pierre FOURNIER, Henri FRENAY, Roger GICQUEL, Berthold GOLDMAN, Julian GORKIN, Pierre GRIMAL, Jean GUITTON, Eric HEIDSIECK, Tania HEIDSIECK, René HUYGHE, Lazare IGLESIS, Eugène IONESCO, Annie KRIEGEL, Emmanuel KRIVINE, Francis LAI, Jean LALOY, Marcel LANDOWSKI, Raymond LATARJET, André LATREILLE, Yves LAULAN, Général Jacques LAURENT, Jacques LAUTMAN, Yvonne LEFEBURE, Emmanuel LE ROY LADURIE, Claude LEVI-STRAUSS, Michaël LONSDALE, Cardinal Henri de LUBAC, Odile MALLET, Maria MAUBAN, Jacques MAUCLAIR, Georges MARCHAL, Henri MAZEAUD, Michel MOLLAT du JOURDIN, Germaine MONTERO, Michèle MORGAN, Roland MOUSNIER, Jean d'ORMESSON, Jacques NANTET, Jean NEGRONI, Philippe NEMO, René de OBALDIA, Jean ONIMUS, Gaston PALEWSKI, Jean-François PECOT, André PIEYRE de MANDIARGUES, Léon POLIAKOV, Alain RAVENNES, Philippe SAINT-MARC, Pascal SALIN, Henri SAUGUET, Pierre SEGHERS, Philippe SOLLERS, Evelyne SULLEROT, Claude SUREAU, Henri TAVERNIER, François TERRE, Philippe TESSON, François-Joël THIOLLIER, Jean-Marc VARAUT, Lino VENTURA, Paul VIALAR, Michel VILLEY, Patrick WAJSMAN, Georges WAKHEVITCH.

PARIS, MAI 1983

TOUTE personne a droit aux libertés de pensée, de conscience et de religion. Cette évidence formelle doit être une réalité vécue. Elle passe notamment par la liberté de l'enseignement, celui que l'on reçoit, celui que l'on donne, celui que l'on choisit pour l'éducation des siens.

Cette liberté n'a de sens et de chance qu'appuyée sur le pluralisme. Valeur fondamentale de nos sociétés, parce qu'il assure et protège la liberté de l'individu, le pluralisme est également source de développement, d'innovation et de progrès. Or, le pluralisme en matière scolaire serait étouffé si les diverses écoles – catholiques, protestantes ou juives, confessionnelles ou non – se trouvaient contraintes à cette alternative : disparaître faute de moyens ou se laisser absorber dans un service public unifié.

Tel est précisément l'objectif du projet gouvernemental : le "service public laïc et unifié de l'enseignement" qui résulterait de l'intégration des écoles libres, de leurs enseignements et de leurs enseignants dans le système unitaire de l'Education Nationale. Cela reviendrait à poursuivre le rêve bureaucratique de l'unification des méthodes et des consciences qui a tant de fois paralysé la France. Ce serait renforcer encore un conformisme *idéologique* déjà entrepris *au moyen des livres scolaires*.

UNE telle volonté se situe à contre-courant des besoins de notre société. Celle-ci ne peut vaincre les conformismes et surmonter toute tentation totalitaire que par et dans le pluralisme. Il faudrait donc le développer davantage, non l'annihiler.

En dehors de toute considération partisane, nous alertons les parties intéressées et l'opinion publique sur la gravité du problème et de ses enjeux. Nous rappelons que la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, ratifiée par la France, souligne l'illégitimité de l'intention du Gouvernement : "(...) ce droit implique la liberté de manifester sa foi ou sa conviction, individuellement ou collectivement, par le culte, **l'enseignement**, etc."

En posant comme axiome que les fonds publics doivent aller à l'école publique, le Gouvernement énonce une règle qui condamne l'existence même de l'enseignement privé.

Dans une *société complexe et diversifiée*, dans laquelle les sources de financement privées ne peuvent plus assurer seules des fonctions aussi coûteuses que l'éducation, il est normal, comme c'est le cas dans la plupart des pays démocratiques (Etats-Unis, Canada, Belgique, Hollande...) que l'enseignement privé soit financé à partir de ressources collectives.

De plus, il est légitime de penser qu'un citoyen ne peut être imposé deux fois. Une fois pour les écoles où *il n'envoie pas ses enfants, et une seconde fois par le prix payé pour les écoles de son choix.*

LA liberté est également menacée si l'on veut que, lorsque l'Etat finance, il gère directement ou indirectement. Alors même que la décentralisation est invoquée comme l'œuvre maîtresse du septennat, il est pour le moins curieux de voir surgir l'impératif : "qui paie, commande". Au demeurant, les fonds publics ne sont pas les fonds de l'Etat, mais les fonds des citoyens.

L'unification des enseignements n'est pas le moyen d'assurer *la paix scolaire, tout au contraire*. Ce ne sont pas les responsables de l'école privée qui ont rallumé cette querelle, mais une minorité intransigeante qui ne représente pas la majorité de la population française et qui réinterprète l'œuvre de Jules Ferry pour en faire un exemple de dogmatisme, alors qu'il souhaitait, avant tout, préserver la liberté des consciences et l'indépendance de l'enseignement vis-à-vis de l'Etat et vis-à-vis des partis.

Quant à l'argument selon lequel il faut accomplir l'unité de la nation française, il n'a aujourd'hui pas plus *de sens qu'il n'en avait au 17ème siècle, quand on l'employait pour imposer la foi catholique aux protestants* minoritaires ou réciproquement. Le Royaume-Uni, la Hollande, la Suisse, les Etats-Unis d'Amérique sont-ils moins unis que nous ?

A mauvais projet, fausses justifications ; mais puisque cette erreur majeure est encore évitable, évitons-là !

Abonnement à la "Lettre du C.I.E.L."

Nom ____________________
Prénom ____________________
Adresse ____________________
____

souhaite s'abonner à la Lettre du C.I.E.L. (trimestriel)
☐ 1 an : 55 francs
☐ 2 ans : 90 francs
☐ soutien : 200 francs

Soutien au Manifeste

Nom ____________________
Prénom ____________________
Adresse ____________________
____

Signe le manifeste pour la liberté de l'enseigne*ment et envoie la somme de 50 Frs en participation* aux frais de diffusion.

Signature :

Bulletin(s) à découper et à renvoyer au **C.I.E.L. - 30, rue Saint Dominique - 75007 PARIS**
accompagné(s) de votre (vos) versement(s) - (chèque *bancaire ou postal à l'ordre du C.I.E.L.*)

Le Monde

société

La mort de deux policiers à Paris

Plusieurs syndicats souhaitent éviter une « récupération » politique du drame

Les policiers de la brigade criminelle et de la deuxième division de police judiciaire de Paris chargés de l'enquête sur la fusillade, mardi 31 mai, avenue Trudaine à Paris (9e), au cours de laquelle deux policiers sont morts, retenaient ce mercredi 1er juin plusieurs hypothèses. Le brigadier Emile Goudry, quarante-neuf ans, et le gardien de la paix Claude Caiola, vingt-huit ans, ont été tués sans avoir eu le temps de dégainer. Ces circonstances permettent aux enquêteurs d'écarter la piste de simples cambrioleurs et d'orienter leurs recherches vers la grande criminalité, le trafic de drogue ou même le terrorisme.

Mardi 31 mai, vers 14 h 30, quatre membres du corps des gardiens de la paix, trois hommes et une jeune femme en stage qui circulaient en civil pour surveiller le quartier ont repéré quatre personnes — deux hommes et une femme — portant chacune un sac de sport. Au moment où les policiers ont voulu les interpeller, les malfaiteurs ouvrirent le feu, tuant à bout portant deux gardiens de la paix et en en blessant un troisième grièvement au bras et à l'épaule. Puis, tandis que la jeune stagiaire s'abritait derrière un véhicule, les quatre individus se repliaient dans l'avenue en menaçant de leurs armes les passants et les clients attablés à la terrasse d'un café fréquenté par les lycéens de Jacques-Decour. Quelques mètres plus loin, ils s'emparaient du véhicule de Mme Fedain, cinquante ans, après l'avoir fait descendre de force et l'avoir blessée au bras. Puis les malfaiteurs s'enfuyaient en direction du dix-huitième arrondissement. Ils n'ont pas été retrouvés.

Ce drame a entraîné de nombreuses réactions des syndicats de police. L'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (S.G.P.N., S.C.O., S.I.P.N.) a indiqué : *« Une nouvelle fois, la démonstration est faite que la politique en matière de sécurité est un échec. »* La fédération F.O. souligne que *« la détermination des tueurs s'inscrit dans une escalade que seule une stricte application du régime des peines pourra enrayer »*. Enfin, l'association « Légitime défense » déclare : *« Encore deux policiers assassinés à Paris. M. Badinter pourra se réjouir d'avoir vidé les prisons et rempli les cimetières. »*

D'autres syndicats de policiers qui demandent que les malfaiteurs soient *« poursuivis et punis avec la plus grande fermeté »* dénoncent par avance toute tentative de récupération politique.

La Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), majoritaire chez les policiers en tenue, dénonce : *« par avance, en de si cruelles circonstances toute tentative d'exploitation et se refuse à toute déclaration publique »*. Le syndicat C.F.D.T. de la police parisienne met en garde *« contre toutes les récupérations médiocres qui ne vont pas manquer de se faire jour »*.

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat, chargé de la sécurité publique, qui s'est rendu sur les lieux, a déclaré : *« Je partage la douleur des familles des victimes ainsi que celles de tous les fonctionnaires de police devant cet assassinat qui endeuille un corps dont le sacrifice à la protection des personnes est particulièrement lourd. »*

A l'Assemblée nationale, M. Robert Badinter, au cours des débats sur la révision de la loi « sécurité et liberté », a évoqué l'affaire et précisé qu'il n'y avait pour lui pas *« de scandale plus honteux que l'exploitation politique de ce drame »* et précisé que, de 1979 à 1980, trente et un gendarmes et fonctionnaires de police avaient été tués pour le service de la nation et dix-sept depuis 1981, après l'abolition de la peine de mort.

Le Front national de M. Jean-Marie Le Pen a appelé les Parisiens, mercredi 1er juin, à *« assister massivement aux obsèques des deux gardiens de la paix assassinés »* et *« à exiger du gouvernement des mesures draconiennes contre le crime et contre l'immigration »*.

ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Point de vue

L'impasse

par JACQUES ELLUL

DEPUIS bien des années, les politiques se sont ingéniés à *désintégrer l'université.* Nous voici devant un nouvel avatar. Les réformes prévues s'inspirent de bons sentiments ! D'un côté, on annonce qu'il faut multiplier énormément le nombre des étudiants, que tout le monde doit pouvoir accéder à l'enseignement supérieur, qu'il ne doit plus y avoir de conditions de diplôme préalable (donc aucune connaissance requise...). Et c'est très bien, *ouvrons l'université à n'importe* qui. Soit. Mais à l'autre bout, il est bien évident que le diplôme universitaire doit être une sorte de garantie pour acquérir un emploi, la « formation » doit servir à réduire le chômage en améliorant les capacités. Et il faut que l'université réponde aux demandes du « marché du travail », qu'elle corresponde aux activités économiques utiles. Et comme dans *de domaine la spécialisation devient* de plus en plus rigoureuse, on attend de l'université qu'elle fournisse des enseignements *de plus* en plus « pointus », comme on dit élégamment !

Or, qu'on le veuille ou non, il suffit de rapprocher ces exigences pour se rendre compte de leur caractère parfaitement contradictoire ! Si vous accueillez sans contrôle deux fois plus d'étudiants qu'il n'y en a, cela posera d'abord des problèmes inouïs de recrutement de professeurs de haut niveau, et comment peut-on faire, à partir d'une masse d'étudiants en *majorité incultes, des spécialistes* très fins, qui, au préalable, devront avoir reçu une très forte culture générale en leur spécialité ! Cela implique une sélection drastique : qui devra avoir lieu à la fin de la première année (pour ne l'avoir pas été à l'entrée !) (1). Et tout le monde criera au scandale, et on reparlera de sélection par l'échec. Mais si on ne fait pas cela, l'université livrera en fin d'études des incapables. On ne peut pas sortir de ce dilemme.

Une formation désintéressée

Or je pense que nous sommes là en présence de la suite du contresens majeur concernant l'université, commis il y a vingt ans. A savoir, l'université distributrice du diplôme utile pour avoir aussitôt un débouché professionnel. En face de cela, il faut nettement dire non. Jamais l'université ne donnera de tels diplômes, jamais un jeune juriste ne sera capable de tenir directement à la sortie de *l'université un emploi de spécialité* juridique concrète. Alors pour rattacher l'enseignement universitaire au « concret », on décide de rapprocher l'université de l'industrie ou de l'entreprise. Cela, il y a quelques années, fit crier la gauche : c'était la soumission de l'université au patronat. *Maintenant,* c'est entré dans le programme de la gauche. Peu importe. Ce qui importe, c'est le contresens. *Je crois* que l'université n'est *en rien* faite pour distribuer des diplômes pratiques et utiles, et, réciproquement, que la détention d'un diplôme universitaire *n'est pas la garantie pour une aptitude* à l'exercice d'une profession. Je dis qu'elle ne l'est pas, mais, bien plus, *qu'elle ne doit pas l'être. Elle a* une autre fonction, qui fut la sienne autrefois et qu'il serait grand dommage de voir disparaître.

Autrement dit, il me semble qu'il faille distinguer totalement des écoles professionnelles et l'université. Il n'y a rien de péjoratif à parler d'école professionnelle. Centrale, Saint-Cyr, l'École navale, étaient des *écoles professionnelles !* Il faut seulement qu'il y ait des écoles professionnelles de niveaux démultipliés, certaines d'entre elles impliquant que l'on soit passé *par* l'université. La « finalisation » des études ne peut se faire que là. La garantie de compétence pratique, concrète, de spécialisation pointue ne peut se faire que là. Mais il ne faut pas demander à une école professionnelle autre chose que ce qu'elle est appelée à donner. Elle n'est pas là pour la culture générale *ni pour la formation globale de l'intelligence,* si elle est, par contre, là pour apprendre non seulement des pratiques mais aussi des méthodologies.

Mais l'université alors ? Il me semble qu'elle a un rôle indispensable et... inutile (au sens de l'utilité pratique !). Il faut réfléchir au mot lui-même : *Uni-versitas.* L'action de tourner vers *l'unité.* Le travail, c'est de tendre, à partir de disciplines diverses, de sciences parallèles, de connaissances variées, vers *une* formation de l'intelligence, vers l'élaboration d'*une* culture globale pour toute une société, *une* compréhension de la vie, de la société, à partir de points de vue et d'approches divers. Inutile cela ? C'est cela que l'on appelle civilisation.

Mais, ici, je suis tout à fait d'accord pour qu'on ouvre largement *cette* université. Un ouvrier de cinquante ans peut avoir autant d'expérience de la vie, de compréhension des questions de fond, d'aptitude à saisir un ensemble de connaissances (à condition que le professeur fasse abstraction du charabia pseudo-scientifique) qu'un jeune bachelier. J'ai rarement eu des étudiants aussi *attentifs et aptes à comprendre* en profondeur que les travailleurs auxquels je faisais un cours d'histoire sociale *(difficile !) à la demande d'un* syndicat.

Croire que personne ne viendra dans cette université inutile, est superficiel. Il y a beaucoup plus de gens que l'on imagine désireux, à un certain âge, d'acquérir une « culture » qu'ils n'ont pas reçue jeunes. Il suffit de voir le succès des cours du soir, de la formation permanente, des universités *du troisième âge, etc. Et là* se rencontreront des gens de catégories sociales différentes, et seront posées de vraies questions sociales et humaines.

Bien entendu, cela implique un aménagement d'horaires, un système très élaboré de bourses, etc., mais ce n'est pas plus compliqué que ce que l'on imagine actuellement ! *D'autre part, les examens deviennent* moins nécessaires, le cursus universitaire moins astreignant, la pluralité des possibilités d'enseignements nouveaux plus grande. Et je suis convaincu que cette orientation là de l'université, bien loin de la marginaliser parce que « non pratique », lui *rendra au contraire une place centrale* et la fera bien plus attirante parce qu'on y viendra volontairement.

Enfin, un dernier mot ! J'ai insisté sur le caractère « non pratique » de cette formation. Pour l'apprécier ainsi de façon radicale, il faut oublier la société dans laquelle nous sommes ! On ne cesse de dire et redire qu'aujourd'hui un jeune qui entre dans la vie professionnelle doit s'attendre à changer au moins trois fois de métier au cours de sa carrière. Qu'est-ce qui *sera* alors indispensable ? Une bonne culture générale, une aptitude bien formée à apprendre du nouveau, une ouverture d'esprit à la diversité des questions inattendues, bien plus qu'un bagage technique préalable étroit. Autrement dit, la formation désintéressée dans une université souple le préparera beaucoup mieux à mener sa vie que la connaissance d'une « spécialité pointue », *c'est cette orientation là qui* est utopique et dommageable pour tous.

(1) Ce sera de nouveau une année préparatoire inutile pour une partie, décourageante pour les autres !

M. MICHEL IMBERTY PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X

M. Michel Imberty, professeur de psychologie, a *été élu, lundi* 30 mai, président de l'université de Paris-X (Nanterre), en remplacement de M. Carol Heitz. Ce dernier, réélu en mars 1982, avait démissionné le 16 mai pour raisons de *santé.* M. Imberty, vice-président depuis 1981, a été élu au troisième tour de scrutin par 48 voix sur 70 votants.

[Né le 1er février 1943 à Besançon, M. Michel Imberty, docteur en psychologie, a enseigné cette discipline comme assistant à l'université de Nanterre dès 1966. Maître-assistant, il exerce de 1972 à 1974 les fonctions de directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de psychologie. Nommé professeur en 1978, il est spécialiste des questions de psychologie et de psychanalyse de l'art et de la musique. *Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ce sujet.*]

INSTITUT

DOUBLE ÉLECTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française devrait, le jeudi 2 juin, pourvoir deux sièges vacants. Celui du duc de Lévis-Mirepoix, *qui a déjà fait l'objet de* trois « élections blanches », est brigué par Mme la duchesse de La Rochefoucauld, le président Léopold Sédar Senghor et M. Charles Trenet (qui récidive).

C'est au fauteuil occupé en dernier lieu par Pierre Gaxotte que *M. Jacques Soustelle,* cette fois, a posé sa candidature. Cette double élection ne semble pas réserver de surprise. A moins que...



JUSTICE

Nouvelle inculpation du docteur Solange Troisier

Déjà poursuivi depuis le 16 mars pour *« fabrication et usage de faux certificats »* le docteur Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, s'est vu notifier mardi 31 mai, par M. Christian Raysseguier, juge d'instruction à Marseille, un nouveau chef d'inculpation pour « corruption ».

Ces nouvelles poursuites seraient liées aux résultats des perquisitions effectuées chez Me André Fraticelli, l'avocat marseillais en fuite depuis le 16 mai. Selon l'article 177 du code pénal, le docteur Troisier est passible d'une peine de deux à dix ans d'emprisonnement. Une nouvelle information judiciaire a d'ailleurs été ouverte à la fin de la semaine dernière à propos des importants mouvements de fonds relevés sur les comptes de Me Fraticelli. L'avocat aurait notamment tiré une importante somme d'argent deux jours avant de s'échapper du cabinet du magistrat instructeur qui venait de lui notifier son inculpation d'*« usage de faux certificats, complicité et recel »*.

Me André Fraticelli, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt, a accordé un entretien au journal *le Méridional* du 1er juin. Au cours de cet entretien, qui a eu lieu le 21 mai dans un endroit qui n'est pas précisé, l'avocat déclare : *« Je n'ai pas, à ma connaissance, de mandat d'arrêt décerné à mon encontre. Je suis donc en toute liberté, ici, dans une retraite où il m'appartient de réfléchir et de méditer sur les décisions que je vais devoir prendre. « Ceux qui croiraient,* poursuit Me Fraticelli, *voir dans mon attitude un aveu (...) sont aux antipodes de la réalité »*. L'avocat a également déclaré que Mme Françoise Albertini, premier substitut au tribunal de Marseille, *« est le chef d'orchestre des poursuites dont je fais l'objet. »* *« J'attends ici,* a-t-il conclu, *que la justice et ses magistrats recouvrent la sérénité dont ils n'auraient jamais dû se départir »*.

AU PROCÈS DE HEINZ BARTH A BERLIN-EST

Des témoins sans haine devant un accusé silencieux

Berlin-Est. – Durant trois heures, Heinz Barth a écouté, mardi 31 mai, les cinq rescapés français du massacre d'Oradour-sur-Glane venus raconter, devant la chambre criminelle de Berlin-Est, ce que fut la journée du 5 juin 1944, qui constitue, avec les exécutions de 1942 en Tchécoslovaquie, l'une des deux charges dont a à répondre l'ancien lieutenant SS.

Il a seulement écouté, *n'ayant pas à discuter des dépositions* dont les auteurs, avec une grande loyauté, devaient tous dire qu'ils étaient incapables de reconnaître en lui, quarante ans après, l'un de ces SS en tenue de campagne qui, pour eux, se ressemblaient tous.

Barth n'a jamais nié avoir été de l'expédition. Mais ce qu'il a entendu, mardi, ne pouvait que concourir à remettre en mémoire cette tragédie consommée, à en montrer l'étendue et l'horreur.

De notre envoyé spécial

Ce qu'ont dit MM. Robert Hébras, Maurice Beaubreuil, Marcel Darthout, Yvon Roby et Martial Machefer, c'est ce qu'ils avaient déjà dit en 1953 devant le tribunal de Bordeaux dans un autre climat, dans une autre passion. Car, à l'époque, il y avait aussi des accusés alsaciens. Mais ici, c'était, aussi bien pour l'accusé que pour les juges et l'assistance, de l'inédit. C'était aussi, dans le contexte particulier de ce procès qui, pour la justice de la République démocratique allemande, doit montrer l'aboutissement du nazisme, l'élément fort et majeur.

Heinz Barth et ses avocats ont donc subi cette journée comme on subit une règle imposée et, semble-t-il, acceptée. Ailleurs, peut-être, on aurait pu discuter, relever que tel témoin parlait de cinq automitrailleuses alors que tel autre n'en avait vu, au même endroit et au même moment, que trois. Ici, non. Au reste, Barth, qui a déjà reconnu son engagement total dans le national-socialisme de 1932 à 1945 pour ajouter que, depuis la fin de la guerre, il avait tiré un trait là-dessus et entendait désormais travailler avec la même totale conviction pour sa patrie d'aujourd'hui, n'entend pas se dérober. Alors, il n'y aura pas de sa part le moindre éclat. Tout montre, au contraire, qu'il consent à son sort.

Pour les témoins français, pour ces hommes proches de la soixantaine, ce fut une nouvelle épreuve. Ils ont dit d'abord que vers quatorze *heures, le 10 juin 1944,* se présentèrent à Oradour les véhicules blindés du 3e régiment de la division Das Reich. Ils les ont vus remonter la rue *principale pour revenir ensuite,* les soldats faisant sortir tous les habitants des maisons en laissant comprendre qu'il fallait se rassembler immédiatement sur le champ de foire. Personne ne devait rester à l'intérieur. Ils n'étaient pas encore inquiets. *« Chacun pensait,* dit M. Hébras, *qu'il s'agissait seulement d'un contrôle d'identité. Au bout de trois-quarts d'heure, tout le monde était sur place. C'est là que les SS devaient séparer les hommes des femmes et des enfants. Les premiers restaient sur la place, les femmes et les enfants étaient emmenés vers l'église. »*

Armes

Robert Hébras se souvient : *« On a mis alors les hommes en rang par trois. Une batterie de fusils-mitrailleurs était en place devant nous. Un interprète est venu ; il nous a dit : « Il y a un dépôt de munitions » ici. Quand on l'aura trouvé vous » serez libres. » Ensuite il a demandé qui possédait des armes. Quelques-uns ont dit qu'ils avaient une carabine ou un fusil de chasse. On leur a répondu que cela n'intéressait pas. »*

Mais y avait-il effectivement d'autres armes à Oradour ? Le président, M. Heinz Hugot, s'en est beaucoup soucié car, dit-il, *« nous avons constaté par ce dossier qu'il y avait bien en France une résistance organisée »*. Oui, bien sûr, dans la région, mais à Oradour-sur-Glane, rien. Tous les témoins en sont sûrs. *D'ailleurs* on n'y avait jamais vu de troupes allemandes, si ce n'est le 11 novembre 1942 au moment de l'occupation de la zone libre. En tout cas, MM. Hébras, Darthout et Roby se sont retrouvés dans un groupe d'une quarantaine d'hommes. On les a conduits dans une grange. Ils étaient massés là, face à un fusil-mitrailleur, mais encore sans inquiétude, si ce n'est qu'un Alsacien qui se trouvait parmi eux leur dit : *« Ils vont nous tuer. »*

Et puis on a entendu quelque part dans le village une détonation. Comme si c'était un signal, les tirs *commencèrent partout. « On a été tous massacrés, on est tombés en tas les uns sur les autres. »* M. Hébras a été l'un des premiers à terre, MM. Darthout et Roby l'ont suivi.

« Alors, disent-ils, *les SS sont montés sur les corps pour achever tout ce qui bougeait. »* M. Darthout a même senti sur son épaule la botte d'un soldat qui déchargea son arme sur un de ses voisins.

Après, il y eut une accalmie. *« Mais dix minutes plus tard, les Allemands revenaient jeter sur nous du foin, de la paille, et ils ont mis le feu. C'est le feu qui nous a fait sortir. »* M. Hébras avait le bras gauche brûlé, *plus de cheveux ; M. Darthout, des blessures aux jambes ; M. Roby, lui,* était à peu près indemne. Chacun de leur côté ils ont réussi à sortir du brasier, et, en se traînant derrière des haies, des murs, ils ont atteint un hangar. Mais là encore un SS est arrivé. Ils l'ont entendu craquer une allumette qui s'éteignit, en craquer une autre et mettre le feu.

Ils sont sortis, là encore, de cette fournaise. *« Quand je suis parti,* dit M. Hébras, *toutes les maisons du village étaient en flammes. »* M. Beaubreuil, lui, a dû son salut à un instinct : *« J'avais vingt ans et dès que je les ai vus dans le village, je ne sais pourquoi, je me suis caché. »* Avec son frère, ils se dissimulèrent dans un sous-sol. De là ils entendirent les cris des femmes et des enfants. Ils entendirent aussi des bruits de scie et des coups de marteau, comme si l'on fabriquait une caisse, cette caisse, peut-être, de grenades fumigènes qui allaient être mises à feu quelques instants plus tard dans l'église. Ils entendirent les crépitements de l'incendie, le bruit des carreaux qui éclataient, des tuiles qui tombaient.

Ils ont dit quel spectacle s'offrit à eux le lendemain, les ruines fumantes, les cadavres partout.

Déclaration

Heinz Barth dans l'affaire ? Ils l'ont tous regardé avec, comme eux, ces quarante ans de plus, et chacun pour dire : *« Non, je ne peux pas le reconnaître. »* Du moins attendaient-ils qu'il dise pourquoi avait été choisi Oradour. Il ne les a pas satisfaits. Il a murmuré, congestionné, qu'il avait reçu l'ordre de ses supérieurs qui devaient le tenir eux-mêmes d'autres supérieurs.

Et puis il y eut cette déclaration finale de M. Yvon Roby. Il l'avait écrite et l'a relue : *« Monsieur le président, je suis venu à Berlin, ancienne capitale du nazisme, pour dire ce que j'avais vu, entendu et subi à Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944. Oradour a été l'un des lieux du monde où la barbarie nazie s'est manifestée avec le plus de mépris pour l'homme. Aujourd'hui, près de quarante ans après ce drame, nous voyons, dans plusieurs pays du monde, renaître ce même système politique avec la même idéologie et les mêmes slogans. Dans de nombreux pays, les droits de l'homme ne sont plus respectés et la délation et la torture sont souvent pratiquées. Cela me rappelle la sombre période de l'occupation nazie. Pour tous ceux qui, comme moi, ont pu se lever de dessus les cadavres après le mitraillage, quelle tristesse de voir apparaître de nouveau ce qui fut la honte et le malheur de l'humanité. Jeunes de tous les pays, soyez vigilants plus que jamais. Rassemblez-vous, unissez-vous, soyez le rempart contre toute tyrannie car si vous n'y prenez pas garde, demain, vous serez des esclaves. »*

Le président Hugot a remercié M. Roby pour une déclaration *« qui condamne le fascisme et sert la cause de la paix... »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Nouvelle inculpation après l'attentat de Marseille.* – Une cinquième personne, Mme Christiane Bertrand, trente-cinq ans, a été inculpée, mardi 31 mai, par le juge d'instruction, Mlle Bernadette Augé, d'association de malfaiteurs et complicité dans l'affaire de l'explosion de la bombe, le 8 mars, près de la grande synagogue de Marseille. On lui reprocherait d'avoir loué ou prêté un local, à Marseille, à Marc Monge, l'un des inculpés de cette affaire, en compagnie de Robert Marcel et de Mmes Michèle Pantalacci et Annick Pillaert (*le Monde* daté 29-30 mai).

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Coups de soleil et coups de cœur à Roland-Garros, *mardi 31 mai, pour la neuvième journée* des Internationaux de France. Le drapeau bleu blanc rouge flotte sur le Central : Roger-Vasselin et Noah éliminent, en quart de finale, respectivement Connors, *numéro un mondial, et Lendl, numéro trois mondial*. Le Français de mère anglaise ou le Français de père camerounais, il y aura un Français en finale, dimanche 5 juin, pour la première fois depuis 1972. *C'était suffisant* pour que la petite balle éclipse le ballon rond à la télévision. C'était suffisant aussi pour éclipser les performances d'Andrea Jaeger et de Chris Evert-Lloyd.

Noah la Hargne...

C'est sûr, il est en train de se passer quelque chose à Roland-Garros. Les sociologues devraient lever le nez de leurs études et venir du côté de la porte d'Auteuil : il y a du fait *de société dans l'air.*

Par fait de société, on n'entend pas cet événement bien parisien où les personnalités « branchées » viennent se montrer plutôt que voir. On parle de cet *étrange phénomène* — mélange d'engouement populaire et de snobisme — produit par un événement sportif dans un contexte donné. Il y a eu le cyclisme avec le *Tour de France. Il y a eu* le football avec la Coupe du monde. Il y a le tennis.

On n'expliquera pas autrement que le stade soit pris d'assaut quoti*diennement depuis* le *début* de la quinzaine par plus de vingt mille personnes. On n'expliquera pas autrement que la petite balle ait supplanté, mardi soir, le ballon rond à TF 1. Et *on n'expliquera* pas autrement l'extraordinaire climat du quart de finale Noah-Lendl.

C'était un match de tennis et c'était beaucoup plus qu'un match de tennis : un choc entre deux cultures, entre deux conceptions du jeu. Il régnait l'ambiance des arènes de Bilbao dans le Central lorsque, vers 18 heures, les deux joueurs ont *foulé la brique pilée. De la tribune* présidentielle aux « populaires », les spectateurs — surexcités par la chaleur soudaine et par l'élimination préalable de Connors — attendaient *q'un des deux hommes sortît du* court *« les pieds devant »*. Règlement de comptes à O.K. Central. Enjeu : un billet pour la demi-finale et la revanche d'un match au cou*teau de Coupe Davis gagné ici* même en cinq sets par Noah l'an passé.

Première manche : les deux joueurs étaient d'une fébrilité extrême *lorsqu'ils* entamèrent *leurs* échanges. Ils perdirent derechef leur premier service puis s'appliquèrent à *concéder le moins de points* possible jusqu'à 6-6. Lendl ne céda que 7-5 dans le jeu décisif. La foule trépignait.

Deuxième manche : le Tchécoslovaque avait de *plus en plus de mal* à passer sa première balle de service et son grand pétard de coup droit fit souvent long feu. Noah boucla le set en alignant quatre jeux au cours desquels *il concéda quatre points seule*ment. On trépignait dans les gradins. Troisième manche : même scénario. Lendl à la dérive comme son ex-compatriote Martina Navra*tilova quelques jours auparavant.* Noah a le match gagné. Lendl lui sert sur un plateau deux balles de match à 5-2. Le stade a la fièvre. Mais le Tchécoslovaque avait touché le fond, *il ne pouvait que* remonter. Il sauva le point en concluant étrangement à la volée, sur sa deuxième balle de service. Et il aligna quatre autres jeux. *« J'ai eu très peur. J'ai cru qu'il allait m'arriver la même mésaventure qu'à Monte-Carlo contre Orantes et à Lisbonne contre Wilander, quand j'avais perdu après avoir eu une balle de match »*, expliqua Noah. Peur partagée tout à coup par tout le public, car Lendl s'était déjà sorti d'une situation aussi compromise en finale du tournoi des Maîtres 1981 contre Gerulaitis.

Mauvais génie

Ce *n'était pourtant* que le dernier sursaut du moribond. Incapable de fixer Noah sur la ligne de fond, le Tchécoslovaque fut transpercé par les smashes et les volées du Fran*çais. La quatrième balle de match* fut la bonne. Au terme d'un calvaire de deux heures quarante-quatre minutes, Lendl disait : *« Sans service et sans coup droit, je ne pouvais rien faire. »* Cruel aveu d'impuissance pour le Morave, qui a échoué encore une fois dans sa quête d'un tournoi du grand chelem. Sans avoir l'excuse, cette fois, d'avoir été volé comme au coin d'un bois par l'arbitrage. Pour éviter le renouvellement des incidents qui avaient émaillé la rencontre de Coupe Davis, M. Jacques Dorfmann, le juge-arbitre du tournoi, avait pris lui-même place sur la chaise, d'où il exerça une autorité sans faille. *« Il y avait eu deux contestations par jeu lors du match de Coupe Davis ; il y en a eu deux pendant tout le match »*, reconnut Lendl.

Noah, qui avait déjà interrompu *début 1982, à Palm-Springs* (Etats-Unis), une longue série de victoires du Tchécoslovaque, serait-il devenu le mauvais génie de Lendl ? Quoi qu'il en soit Noah a confirmé qu'il *avait remarquablement bien préparé* ce tournoi. Même si son adversaire n'était pas dans la condition qui lui avait assuré une victoire nette au dernier tournoi des Maîtres, le *numéro un français a montré qu'il* avait les ressources nerveuses pour ne pas céder à la panique — pendant le match — après avoir raté deux occasions de conclure. Quitte à *« décompresser »* devant les caméras de la télévision, de manière émouvante, quelques minutes plus tard.

C'était une nouvelle étape qu'avait franchi Noah dans sa carrière en ouvrant le chemin d'une demi-finale française avec Christophe Roger-Vasselin. Et cela aura des conséquences encore inappréciables sur l'avenir du tennis en France. Quelques mois après la finale de la Coupe Davis disputée contre les Etats-Unis, un joueur français est en effet assuré de disputer la finale de Roland-Garros dimanche prochain. Ce n'était pas arrivé depuis 1972, *année où Patrick Proisy, devenu* depuis le beau-frère de Noah, s'était incliné en quatre sets face à l'Espagnol Andrès Gimeno.

ALAIN GIRAUDO.

et Roger-Vasselin le stratège

Le premier auteur du triomphe des Français, au début de cette journée en surchauffe de Roland-Garros, aura été Christophe Roger-Vasselin. Ayant déjà réalisé un excellent parcours dans les Internationaux en éliminant successivement Balleret, Fritz, Gunthardt et Luna, *le longiligne droitier (1,87 m,* 75 kgs) eut l'honneur insigne de « tomber » la tête de série n° 1, champion du monde en titre, Jimmy Connors.

Certes, celui-ci se présenta sur le Central complètement éteint et ne cessa, dès que la première balle fut en jeu, de commettre des erreurs qui ne lui permirent que rarement de prolonger *ces échanges endiablés* qu'il ponctue d'expectorations bruyantes. Il s'était néanmoins présenté dans ce quart de finale avec les scalps de McNamee, Gildemeister et Fromm *bien accrochés à sa* ceinture.

Dès que la partie fut engagée, on s'aperçut très vite que la balle de notre représentant gênait au maximum le jeu de *relance* à outrance du champion américain. Celui-ci, on le sait, est gaucher, et rien ne lui plaît autant que d'être attaqué à fond sur son revers à deux mains.

Christophe Roger-Vasselin, sans doute le joueur le plus avisé du clan français, se garda donc bien de donner à Connors une cadence franche sur le revers. Mieux : il le verrouilla obstinément sur le coup droit, ce à l'aide de balles sans cesse variées dans la longueur et la frappe. On peut même dire que notre homme joua ses deux premiers sets, bouclés par 6-4 et 6-4, uniquement sur un demi-court.

Quand on sait l'effort de volonté phénoménale que représente le maintien sans défaillance d'un pareil rétrécissement, l'oubli absolu, déterminé, de toute diversion sur la zone de *revers adverse, on ne peut que* s'émerveiller devant la poursuite de cette stratégie intelligente.

On savait déjà que Jimmy Connors ne prisait pas les balles cotonneuses et les échanges en l'air depuis que Jean-François Caujolle, aux Internationaux 1980, lui avait longtemps tenu la dragée haute, si l'on ose dire. Caujolle avait même possédé une balle de match, menant sur le score ébouriffant de 6-3, 6-2, 5-2, 40-30 (deux mois plus tôt à Monte-Carlo, il avait été jusqu'à battre Connors).

Mais avant d'obtenir non pas une, mais deux balles de match dans sa raquette, Roger-Vasselin avait dû *remonter une situation très compro*mise dans le troisième set, que Connors avait attaqué d'une manière plus flambante en prenant le commandement par quatre jeux à zéro.

Le Français se garda bien alors de « paniquer », de changer de tactique, de se précipiter au filet (il monta en tout et pour tout une fois à la volée). Le deuxième souffle, « cette brise tombée du ciel », le *souleva de nouveau dans ses entre*prises de longue haleine. Il refit surface au score non sans que Connors parvînt à mener dangereusement 5-4, puis 6-5. Lorsque fut venue la minute de vérité au *tie-break* et qu'on vit Roger-Vasselin mener à son tour par 5 points *à 1, on crut alors vrai*ment à ses chances. Beaucoup plus encore, dans le stade retenant son souffle, quand « Christophe » eut une première balle de match à 6 points à 3, puis une seconde à 6-5. Mais cette dernière était la bonne et la foule électrisée pouvait enfin libérer les émotions qui la poignaient depuis deux heures...

Ce triomphe de Christophe Roger-Vasselin était d'autant plus sympathique que le grand faucheux, tout en jouissant de l'affection fraternelle de ses amis de l'équipe de France de Coupe Davis — au sein de laquelle il joua à Prague en 1979 — était un peu le parent pauvre des sélections.

Le voici à l'honneur à vingt-six ans pour la joie de ceux qui l'estiment.

A l'égard de Jimmy Connors, on ne peut se défendre de ressentir quelque peine : sa tentative de gagner les Internationaux une fois de plus aura été vaine

O. M.

LES RÉSULTATS DU MARDI 31 MAI

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

Christophe Roger-Vasselin (Fr., 130) b. Jimmy Connors (E.-U., 1), 6-4, 6-4, 7-6 ; Yannick Noah (Fr., 6) b. Ivan Lendl (Tch., 3), 7-6, 6-2, 5-7, 6-0.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale

Andrea Jaeger (E.-U., 4) b. Gretchen Rush (E.-U., n.c.), 6-2, 6-2 ; Chris Evert-Lloyd (E.-U., 2) b. Hanna Mandlikova (Tch., 9), 4-6, 6-3, 6-2.

★ **Entre parenthèses figurent les classements A.T.P. des joueurs et W.T.A. des joueuses.**

A LA TÉLÉVISION

MERCREDI 1er JUIN

TF 1

- En direct :15 h à 18 h : quarts de finale messieurs (McEnroe-Wilander, suivi de Vilas-Higueras).
- Résumé à 22 h 50.

JEUDI 2 JUIN

TF 1

- En direct : 14 h à 18 h : demi-finales dames (M. Jausovec-J. Durie, suivi de C. Evert-LLoyd-A. Jaeger).
- Résumé à 23 h 10.

BOXE

La mort de Jack Dempsey

(Suite de la première page.)

Taillé dans le roc, mesurant 1,86 mètre pour 87 kilos, doté d'une *allonge phénoménale*, Dempsey posséda vite le plus beau jeu de jambes de tous les poids lourds des Etats-Unis. Il était ainsi devenu champion du monde toutes catégories à Toledo, en *1919*, en terrassant pour le compte au troisième round le géant Jess Willard (1,98 mètre).

La figure un peu indienne aux yeux légèrement bridés de Jack Dempsey devint mondialement célèbre lors du match qu'il livra devant la multitude new-yorkaise (1) au pur-sang français Georges Carpentier le 2 juillet 1921, au Stadium de Jersey-City, match qu'il gagna par K.O. à la quatrième reprise. Comment les Parisiens de ma génération auraient-ils pu oublier l'événement qu'ils vécurent ce soir-là, incrédules et le cœur serré, en contemplant dans la nuit de la capitale les fusées blanches que faisaient clignoter les avions de la défaite ?

Dempsey remit son titre en jeu deux ans plus tard au Polo Grounds de New-York face au frappeur ar*gentin Luis Firpo*. Celui-ci avait commencé par envoyer Dempsey à l'extérieur du ring, jusque sur la table des journalistes, d'une formidable droite à la mâchoire. Après avoir *récupéré miraculeusement* pendant la minute de repos, le champion du monde était passé à une contre-attaque furieuse au second round, ne tardant pas à mettre Firpo hors de combat.

En 1926, un nouvel astre poids lourd, Gene Tunney, montait au firmament pugilistique. A la surprise générale, Dempsey fut deux fois battu par cet intellectuel du ring. La première fois, le 23 septembre 1926 à Philadelphie, devant 120 757 spectateurs (2), et sous des torrents d'eau, Dempsey perdit son titre aux points en dix rounds, terminant litté*ralement défiguré*. La seconde fois, le 22 septembre 1927, à Chicago, devant 104 000 spectateurs, le résultat fut identique — bien que très légitimement contesté — et mit fin à *la carrière de Dempsey*. Celui-ci se contenta alors de faire des exhibitions lucratives. En 1935, il se retirait officiellement du ring, totalisant des gains alors considérables pour *un boxeur : 10 568 114 dollars.*

Jack Dempsey avait épousé la jolie star de Hollywood Estelle Taylor. Déjà, vers 1930, il avait ouvert sur Broadway un restaurant aux murs constellés de photos pugilistiques qui devint très vite fameux et lui *rapporta un confortable revenu* pendant près de quarante ans. Au cours de l'un de ses derniers voyages en Europe, Dempsey avait envisagé de s'installer sur la Côte d'Azur. *Georges Carpentier, auquel le liait* une amitié vieille de cinquante ans — une des plus belles pages de la fraternité sportive, — l'avait détourné de ce projet. Peu de temps après, le *27 octobre 1975, Carpentier mou*rait. Dempsey, déjà en mauvaise santé, n'avait pu venir lui rendre à Paris ses derniers devoirs. Cet arrêt du destin l'avait frappé davantage *que la fameuse « droite » au cœur*, décochée par le Français, qui avait failli l'abattre, le 2 juillet 1921, au cours du *« match du siècle »*, le premier de tous dans la légende (3).

OLIVIER MERLIN.

(1) 80 183 spectateurs payants.

(2) Assistance record à l'époque où la T.V. n'existait pas.

(3) Dempsey avait déclaré en 1966 au cours d'un gala à New-York : *« Au deuxième round de notre match, j'ai été K.O. debout sans que nul autre que moi le sache. Carpentier n'avait qu'à me pousser, je serais tombé. Il fallait bien qu'il l'apprenne avant que je ne meure... »*

LU

« PROFESSION CHAMPION-TENNIS », d'Alain Giraudo

Pour soutenir l'échange de vues

Le son mat et lancinant des échanges, sur le court de tennis, nous envahit. Il n'y a pas si longtemps, on ne l'entendait guère qu'à la faveur d'une promenade dominicale, rythmant à travers une haie le calme d'un quartier résidentiel.

Aujourd'hui, ce battement sourd se confond avec celui du cœur de la ville. On l'entend dans la rue, au voisinage des marchands de téléviseurs, il pénètre dans les immeubles de bureaux. Il a sa place au Café des sports et dans le salon familial. Au club de tennis, il se dédouble en provenance de deux sources : celle des courts où s'escriment les amateurs, celle du match des professionnels retransmis par la télé, au club house : la stéréophonie n'est pas parfaite.

Avec la Pentecôte, Roland-Garros est arrivé, annoncé par Monaco et précédant Wimbledon. Le tennis, c'est comme les artichauts : il y en a toute l'année et beaucoup à la pointe saisonnière. La différence, c'est que, d'une part, la télévision nous déverse à domicile les excédents de jeux et de sets et, d'autre part, que le tennis fascine son monde. Le va-et-vient de la petite balle retient même ceux qui, la couleur mise à part, ne distinguent pas le gazon de la terre battue. Il suffit de suivre quelques échanges pour, en toute ignorance, donc en toute innocence, détester McEnroe, adorer Lendl, ou le contraire.

Le tennis, jeu subtilement absurde et combat hautement civilisé, est devenu la coqueluche des médias et un sport populaire. Rien qu'en France, il y a environ 5 600 clubs, 15 000 courts, 1 500 de plus chaque année. Phénomène social et économique, il mérite, en tant que tel, d'être mieux connu à travers ses héros, son fonctionnement, sa logistique. Il serait trop facile de se laisser porter par l'engouement dont il bénéficie, et il ne suffit pas de le pratiquer pour en parler avec plus d'autorité que les autres. Il faut le connaître sous tous ses aspects.

On vous pardonnera les bêtises que vous direz sur la politique, l'inflation, la sexualité, la jeunesse, mais pas celles que vous proférerez sur le football, la formule 1 ou le tie-break. Alors, de grâce, documentez-vous ; sinon, il n'y a plus de conversation possible ! La pratique sociale du sport suppose une culture, des connaissances précises, une mémoire, à telle enseigne qu'il y a des champions du savoir en matière sportive et des compétitions entre eux.

S'agissant d'une bonne documentation sur le tennis, Alain Giraudo offre régulièrement ses services dans ce journal et, plus globalement, dans un livre intitulé : Profession champion. Tennis. *C'est ce qu'il convient d'appeler une somme sur ce sport et ceux qui en vivent.*

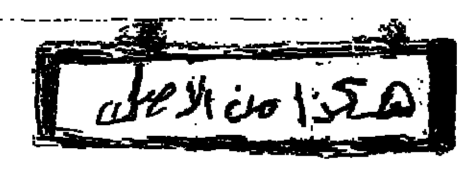
Alain Giraudo ne prétend pas enseigner le revers lifté, mais il permet à chacun de soutenir l'échange de vues avec un joueur classé. Les écoles de champions les plus prisées, les coups fourrés de la Coupe Davis, les gains de Noah — qui peut acheter une Ferrari pour se distraire de sa Porsche — le rôle du coach, la grâce des gauchers, la course au contrat, l'importance des marchés, le succès populaire de ce jeu mondain, rien n'échappe à son observation. En quelques chapitres alertes, il fait le tour du monde du tennis.

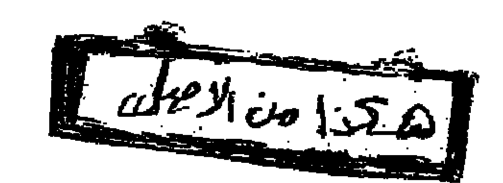
Si l'auteur se passionne pour ce sport, c'est parce que cette discipline est un phénomène de masse. Aussi le regarde-t-il bien au-delà des limites du court, jusque dans ses aspects les plus cachés.

La balle de tennis pèse de l'or. Elle passe par-dessus le filet et par-dessus les frontières. Le livre d'Alain Giraudo rend bien compte, d'une part, de cet avatar du duel qu'est un match en simple, dont la sanction n'est plus la survie, la mort, la gloire, mais la célébrité, l'argent, le rejet dans l'anonymat et, d'autre part, de la mondialisation de ce sport-spectacle par excellence. L'auteur s'en tient à ce qu'il sait, à ce qu'il a pu récolter au fil des tournois internationaux et, s'il refuse de nous éclairer davantage sur le toucher de balle, c'est parce qu'il s'agit d'un pur mystère : on peut le posséder, mais on ne saurait l'expliquer.

A. L.

★ *Profession champion. Tennis — Noah, McEnroe et les autres...* Editions Rochevignes, 198 pages, 69 F.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

MUNICH

LE FESTIVAL DU THÉATRE

Joutes franco-allemandes au Jardin Anglais

LE Festival de Munich (1) est le seul à avoir pu inviter hors de France le Théâtre du Soleil avec ses Shakespeare, et Patrice Chéreau avec *Combat de nègre et de chiens*. Il y avait également *les Petites Filles modèles*, par Antoine Vitez, *Léonce et Léna* par les Fédérés, *l'Enéide* par l'Ensemble de Marseille, *les Blouses*, par Jérôme Deschamps, et Farid Chopel, Colette Magny, Yvette Theraulaz, Michel Hermon pour les « midnight shows ».

Le public est venu, traductions en main, avec une avidité réconfortante, et pas seulement chez Ariane Mnouchkine et Patrice Chéreau, pour qui c'était la ruée. « *Je vais tout voir*, a dit une spectatrice, qui d'ailleurs parle un peu français, *parce que c'est différent, plus coloré. Oui, même* Combat de nègre et de chiens, *plus vivant. J'y vais systématiquement pour connaître, on n'a jamais de tournées ici, pas pour le théâtre.* »

En plus des spectacles français, une trentaine de pièces contemporaines ont été traduites. A part Ionesco, Sartre, Camus, Anouilh, le seul auteur dont on semble connaître ici le nom est Jean-Claude Grumberg, régulièrement édité. Les pièces ont été proposées à de jeunes metteurs en scène. Ils ont choisi Bruno Bayen : *Schliemann*. Denise Chalem : *A cinquante ans elle découvrait la mer*. Simone de Beauvoir : *la Femme rompue*. Bernard-Marie Koltès : *la Nuit juste avant les forêts*. René Kalisky : *le Pique-nique de Claretta*, qui raconte la dégénérescence du fascisme, à travers une dérisoire cérémonie du souvenir en l'honneur de Mussolini et de sa maîtresse Clara Petacci.



Dans la réalisation de Jutta Waschmann, les grands bourgeois qui se complaisent dans leur nostalgie sont devenus des forains, des gens frustes dont les rapports de force ont un côté brutal, vital, primitif. Pourtant elle a présenté le spectacle non sous un chapiteau, mais dans une toute petite salle. Son rêve est de monter l'œuvre-fleuve de Karl Kraus, *les Derniers Jours de l'humanité*. « *Bon*, dit-elle, *puisque je ne pouvais pas me battre contre la guerre, j'ai voulu dénoncer le fascisme. La pièce de Kalisky m'a plu parce qu'elle n'est pas linéaire et qu'elle permet l'humour. Ce n'est pas si souvent le cas ici.* »

Des spectacles français, elle a retenu avant tout le « plaisir visuel affirmé ». De même Sigrid Herzog, qui a choisi *la Nuit juste avant les forêts*. Elle rêvait du livre de Guyotat, *Tombeau pour cinq cent mille soldats*, mais « *c'était trop dur, trop cher, trop compliqué. Malgré tout, je n'ai pas voulu laisser passer la chance. J'aime la pièce de Koltès parce qu'elle est complexe et qu'elle permet un jeu physique. Le théâtre allemand est trop souvent cérébral* ».

Sigrid Herzog — elle est la sœur de Werner — n'a pas envie de travailler à l'intérieur d'une institution. Elle en connaît les problèmes, elle a dirigé l'entraînement corporel des acteurs chez Peter Stein, entre autres, et dit qu'il faut être vraiment très fort pour ne pas se laisser neutraliser.

Les défauts de cérébralité excessive et de pesante gravité se sont trouvés réunis dans la *Médée*, jouée par Eva Matès, qui a souhaité, elle aussi, échapper à l'institution comme au cinéma, et a formé son « groupe ». Mais son spectacle ressemblait *à un catalogue de tics* : costumes sans époque, misérabilistes, jeu chuchoté, pontifiant. Décevant également le show d'Armin Mueller-Stahl, malgré sa présence émouvante. Ce grand comédien — on l'a vu dans *Lola*, de Fassbinder, on peut le voir dans *l'Homme blessé*, de Patrice Chéreau — vient de l'Est. C'est la première fois qu'il se présente à l'Ouest comme interprète de chansons.

Pour la plupart, il en est l'auteur. Elles nous paraissent désuètes, loin de nous et de ce qu'on entend dans le même domaine en République fédérale. A travers la chanson, cet art de l'air du temps, on reçoit brutalement cette vérité qu'on nous ressasse : il n'y a plus d'Allemagne *coupée en deux, mais deux pays qui n'ont* en commun que la langue. Comme si leur passé commun était une simple histoire livresque.

Des rapports de domination

Le festival n'a pourtant pas été le tombeau des stars. Il y a eu, dans un splendide *parterre* d'œillets aux couleurs fraîches, *Nelken*, par Pina Bausch, enchaînement de séquences burlesques, violentes, dures, émouvantes, fondées sur des rapports de domination, avec des moments fascinants de cruauté ambiguë. On en reparlera puisque le spectacle doit venir à Avignon, ainsi que *Clara S.*, une sorte de rêverie dans laquelle Elfriede Jelinek dénonce le fasco-machisme grâce à un D'Annunzio couvert de femmes, à qui Clara Schumann vient demander de l'aide. La mise en scène est d'Ulrike Ottinger dans la façon flonflon grinçant de ses films...

On aura pu découvrir un jeune metteur en scène : Michael Simbrük, qui a été l'assistant de Bob Wilson et a appris de lui la magie des images simples, le mystère des éclairages fantasmatiques et le temps du rêve... On aura découvert, parce qu'il n'est jamais sorti d'Allemagne, un homme étrange, chorégraphe au Théâtre de Heidelberg : Hans Kresnik. Sur une musique de Walter Haupt, il a donné un spectacle de théâtre-danse : *Mars*, d'après le livre de Fritz Zorn, biographie d'un jeune homme prisonnier d'une famille, à ce point pétrifiée dans sa morale des convenances qu'elle le détruit plus sûrement que le cancer qui ronge son corps. Un piano funèbre roule entre les rideaux noirs. Les *personnages se* tordent dans des attitudes exacerbées qui se répètent — violence morbide, litanie de fureurs obsessionnelles. Hans Kresnik apparaît lui-même comme un prisonnier qui, tout en sachant que c'est *inutile, secoue* ses barreaux, se tape la tête contre les murs.

Il accorde l'interview et pose question sur question, raconte sa famille, ses débuts comme danseur chez Balanchine : « *Porter les danseuses, faire des gestes sans savoir pourquoi ! Quand on a dansé dix fois* Apollon, *on s'ennuie. Comme homme, je me sentais ridicule.* » Il répète : « *Je suis un homme* », boit de la bière, s'intéresse aux conditions de travail en France, vitupère contre les journalistes, les chorégraphes américains, les missiles, la politique *(« J'ai été expulsé deux fois d'Allemagne »), sourit* avec grâce quand il sent que la colère l'a mené à l'injure, s'attriste et dit qu'il va prendre sa retraite en Autriche (il est Autrichien) et boire. Chez lui, la hargne et l'inquiétude s'unissent comme deux rivières pour former un grand fleuve de révolte déchirée qui porte le spectacle et lui donne sa sombre beauté.

Et les spectacles français ? Il a eu un geste vague. Le festival franco-allemand a cependant opéré un miracle : les enthousiasmes d'un metteur en scène pour un autre metteur en scène, ceux de Syberberg pour Ariane Mnouchkine : « *Je suis heureux que ma fille, qui a quinze ans maintenant, ait pu voir* Richard II *et* la Nuit des rois, *qu'elle ait la chance d'aimer le théâtre à travers des spectacles aussi parfaits.* »

COLETTE GODARD.

(1) Le Festival de Munich s'est tenu du 16 au 29 mai. Il est financé par la ville et par la firme BMW. Cette année, il a été soutenu et coproduit par l'action artistique, le Centre national des lettres, le ministère de la culture, car il célébrait le vingtième anniversaire des accords franco-allemands.

Les enjeux du succès

NAPOLEON a campé dans le «Jardin Anglais» de Munich où, pendant deux semaines, des Français sont venus jouer au théâtre. Habituellement on s'y promène à bicyclette, on y boit de la bière, on s'y baigne nu *dans la rivière... Mais sont venus le froid et la pluie*. Les allées soigneusement entretenues ont viré au cloaque. Le vent a fait tournoyer le parfum des fleurs d'oignon sauvage autour des chapiteaux, où se donnaient la plupart des spectacles. Pour les autres, ceux qui ne pouvaient pas s'adapter à la piste, on avait trouvé des entrepôts, une gare désaffectée. Tout sauf les salles de théâtre qui ne manquent pas pourtant à Munich.

Le festival ne s'oppose pas par principe aux institutions, il a été créé — en 1977 — pour donner l'exemple d'une alternative possible, en offrant aux « groupes libres » une audience inhabituelle et depuis l'an dernier des coproductions. Les groupes libres sont les cousins germains de *nos compagnies indépendantes*. Leur existence est encore plus aléatoire, puisqu'ils naissent en marge des salles officielles et qu'elles sont plus nombreuses, plus puissantes, plus riches que chez nous, malgré — effet de la crise — des subventions diminuées.

Le festival met côte à côte l' *establishment* et les autres, venus d'Allemagne et de l'étranger, sans esprit de concurrence, pour rendre compte des mouvements de la vie. Il répond sans aucun doute à l'attente d'un public qui n'est pas frustré : *Munich est une capitale culturelle, un centre* d'activités très importantes au cinéma, au théâtre, à la télévision. Le nombre de spectateurs augmente chaque année — autour de deux cent mille pour 1983. Ils ne sont pas, nous *dit-on, les abonnés ni les habitués des théâtres installés*. Ils achètent leurs billets par avance, font confiance au festival, qui — signe de maturité ? — s'est fait pour la première fois violemment attaquer.

Les programmes affichés près des roulottes qui servent de bureaux sont barrés de graffiti : « *Qui est concerné ?* ». Des tracts ont été distribués ; un « *off expérimental* » a été organisé à l'université ; la radio a donné en direct un débat contradictoire qui a duré deux heures. Une partie de la presse munichoise s'est déchaînée, attaquant personnellement le directeur, Hans-Georg Berger : parce qu'il a réalisé une mise en scène (1) ; parce qu'il est « récupéré » ; parce qu'il n'a *pas de projet artistique ; parce que son projet artistique est* trop ambitieux...

Une question revient, plus ou moins clairement exprimée : est-ce que Munich a vraiment besoin d'un festival *international — en arrière-plan affleure le chauvinisme*. La jeunesse en tout cas répond oui. On a même rencontré une spectatrice exaltée, qui voulait fonder une association des « amis du festival ».

« *Il devrait y en avoir de semblables partout*, dit Benjamin Henrichs, critique dramatique à l'hebdomadaire *Zeit*, *ça changerait un peu les perspectives. Actuellement, le « mouvement » du théâtre allemand dans son ensemble, c'est l'absence de mouvement, le repli. Les hommes de théâtre se disent qu'on est parti pour une longue période de conservatisme et qu'ils seront bien vieux quand Helmut Kohl laissera sa place... Naturellement, si les villes et les régions doivent faire un choix budgétaire, supprimer un festival est moins risqué que fermer un théâtre dont les abonnés sont des notables, une entreprise qui fait travailler des centaines d'employés bien syndiqués ou en licencier quelques-uns. En Allemagne, les villes et les régions dépensent tellement d'argent pour le théâtre qu'elles lui accordent une grande attention.* »

Phénomène classique : le succès d'une manifestation dont l'existence dépend des subventions fait sa fragilité. Les dispensateurs de fonds ont envie de la contrôler et de s'en servir. Elle devient un enjeu. Et les pressions se font d'autant plus vives que se préparent les élections municipales.

C. G.

(1) *Steaming*, de Nell Dunn, l'un des seuls spectacles drôles du festival, et admirablement joué.

BARCELONE

La « période bleue » de Miro

IL a aujourd'hui quatre-vingt-dix ans et rêve dans son grand atelier de *Palma de Majorque où il ne* peint pour ainsi dire presque plus, n'y voyant guère. Toute sa vie Miro avait rêvé d'un grand atelier, non pour la lumière du nord dont il se moque, étant un inventeur d'images, mais pour avoir de l'espace. Pour étaler ses tableaux afin de pouvoir les considérer de loin, savoir où il va, ce qu'il fait...

A présent il s'y rend sans but précis pour rôder parmi les petits fantômes auxquels il a donné le jour, retrouver leur intimité qui le quitte. Toute sa vie Miro s'est rendu dans son atelier — petit ou grand — sans jamais savoir ce qu'il allait peindre. Antoni Tapies, qui le connaît bien, le dit dans un texte du catalogue de cette exposition qui rend hommage au vieux maître catalan, dont l'art fut d'un bout à l'autre marqué par la jeunesse et la fraîcheur d'expression.

Les œuvres réunies dans ce musée Miro, bâti sur le haut d'une colline de Monjuich dominant le paysage de Barcelone, sont rares. Jamais elles n'avaient été rassemblées comme cette fois sur le thème des années 20 où s'est formé le langage du peintre. C'est Miro, au moment où il devient Miro, le peintre de la modernité poétique... Jusque-là c'est un artiste local très pauvre, mais très curieux, s'informant dans les revues pour tenter de sortir de cet impressionnisme catalan auquel nul peintre n'échappe à Barcelone, en regardant avec lenteur et application du côté des volumes cassés du cubisme tardif.

Pour lui, l'arrivée dans sa ville, en 1917, de Picabia qui fuyait la guerre, en même temps que Robert Delaunay, change tout. Il est pour la *première fois en contact direct* avec l'art d'avant-garde. Ça lui donne des idées, l'œuvre de ce Picabia qui fait des tableaux *modernes dans la joie*, avec presque rien, lui qui s'échine péniblement à peindre en détail et d'après nature un monde de figures et d'objets naïvement modulés.

Ce Miro-là est tout entier dans *la Ferme*, de 1923, tableau commencé dans la maison familiale de Montroig et achevé plus tard à Paris. On n'avait jamais vu en Europe cette œuvre depuis qu'il l'avait vendue cinq mille francs à Hemingway au temps où tous les deux jouaient les expatriés à Paris, l'Espagnol dans un total dénuement et l'Américain bénéficiant — à l'époque aussi ! — d'un taux avantageux du dollar.

La Ferme montre un Miro encore intégré à la catalanité rurale, sensible au poids des choses, le contraire du Miro à l'hélium typique des années suivantes, où une claire et pimpante couleur perd son assise terrienne, prend l'air et s'envole au gré des courants de la poésie parisienne mâtinée de souvenirs du pays, avec ses drapeaux et ses chapeaux rouges. S'il en était resté à *la Ferme*, tableau dans lequel les Catalans voient un fort symbole de leur culture traditionnelle, Miro n'aurait été qu'un peintre régionaliste, sensible aux valeurs du bien-peindre, mais il aurait probablement laissé dans l'ombre l'artiste éclatant qu'il est devenu à Paris au contact des poètes qui lui ont indiqué la voie lactée de l'imaginaire vagabond.

Des rêves reportés au carré

Il avait un tout petit atelier au 45, rue Blomet, séparé par une simple cloison de celui d'André Masson, grand intellectuel dont les conversations lui ont ouvert les perspectives inconnues de la ligne légère dans l'espace pictural. Rue Blomet, Miro, le peintre d'après nature de Montroig, ne peint plus que d'après ses rêves. Il en a d'autant plus la tête pleine que son ventre est vide : la faim — quelques figues et une rondelle de saucisson un jour sur deux — accroît son pouvoir fantasmagorique. Il a en fait des hallucinations durant ces années de misère et de quête de salut par la peinture. Tout est dit dans le monde éclaté du *Carnaval d'Arlequin* (1924-1925), tableau peuplé de mille petits objets et personnages non identifiés.

Ses carnets de dessins que conserve le musée de Monjuich nous éclairent sur sa manière de procéder. C'est sur ces petites feuilles de papier que Miro d'abord se livre, dessine, efface, recommence... avant d'agrandir ses trouvailles au carré pour les reporter à la manière des peintres académiques sur la toile finale. Là il ne se permet aucune fantaisie. Il travaille en maniaque, se contente de transcrire proprement les frémissements surgis dans ses feuilles.

La peinture est une thérapie : l'éclatement schizophrénique du *Carnaval d'Arlequin*, une fois formulé, s'oriente peu à peu dans les œuvres suivantes vers l'unité. La fièvre étant tombée, l'espace pictural se calme, se simplifie, il s'y passe peu de chose. Le rêve tient à quelques lignes serpentines naviguant dans un nuage de matière tout bleu. L'azur domine la peinture de ces années, et l'accrochage de l'exposition le fait spectaculairement apparaître dans la succession de *la baigneuse bleue*, de *la Sieste bleue* de *l'Araignée sur un fond bleu* et autres peintures, ou compositions également bleues, chaque tableau ayant à ses côtés le poisson-pilote du dessin préparatoire.

Miro, en ces années 20, rêve bleu, il est dans des nuages n'ayant pour monture que quelques lignes fragiles que le moindre souffle fait vibrer. De grands aplats de couleur plus uniformes, opaques, le ramènent à terre et lui font retrouver la ligne d'horizon où un petit chien aboie à la lune.

Pendant ces années de découverte du langage plastique, de schématisation des formes par la ligne souple (ce qu'Arp avait certes exploré avant lui, mais sans sa baroque énergie), Miro avait travaillé en artisan de la poésie, n'avançant qu'à coup sûr, une fois ses trouvailles faites sur les petites feuilles de papier sans importance. C'est plus tard, dans sa maturité, comme on peut le voir dans les œuvres récentes, galerie Adrien Maeght, que Miro a laissé aller sa spontanéité directement, sur la toile même, mû par un sentiment obscur qui lui fait constamment inventer ses techniques et trouver l'expression *juste. Mais, en ces années, c'est* le militant catalan qui s'exprime, brutal, en colère, comme pour dire qu'il n'est pas *celui qu'on pense : l'artiste abs*trait dans son rêve, vivant dans ses nuages...

JACQUES MICHEL.

★ *Joan Miro, aux années 20*, au Musée Miro de Monjuich de Barcelone, à l'occasion du 90e anniversaire du peintre. Exposition organisée par Rosa Maria Malet.

★ *Miro, œuvres récentes*. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac.

Dix expositions : deux historiques majeures, l'une à Sainte-Irène, l'autre aux *anciennes écuries de Topkapi*, et huit dites *didactiques* (voir encadré), 12 000 œuvres descendues de cinquante des cent dix-huit musées d'Anatolie : la grande manifestation des Civilisations anatoliennes, placée, bon gré mal gré, sous les auspices du Conseil de l'Europe, fait qu'Istanbul (d'autres l'appellent Stamboul) recèle pour l'été d'inestimables trésors en plus des siens propres (*le Monde* du 27 mai).

Il faut souligner l'effort considérable qui a été fait pour mener à bien ce grand projet difficile, qui, pour la première fois, se propose d'énumérer, de relier toutes les cultures qui se sont développées en Anatolie depuis la plus haute antiquité. Comment ne pas saluer la qualité du travail accompli par les archéologues et les muséologues qui ont réalisé ce programme, en l'occurrence une équipe de femmes. Mais comment ne pas remarquer que ce défi relevé par les *forces intellectuelles* turques est aussi une victoire du gouvernement turc, qui peut ainsi offrir au monde

ISTANBUL

CIVILISATIONS ANATOLIENNES DE LA PRÉHISTOIRE A NOS JOURS

Les maillons de la chaîne

L'ÉGLISE Sainte-Irène, Haghia Eirene, un des premiers sanctuaires de Byzance, le plus important après Sainte-Sophie, Haghia Sophia, avec laquelle elle communiquait, ne fut pas convertie en mosquée après la conquête ottomane, mais on l'utilisa comme arsenal, puis elle abrita un musée militaire, que personne *du reste ne visitait en* dehors de la période du festival où on y donnait des concerts.

Aujourd'hui débarrassée de ses armes, consolidée, nettoyée, elle a retrouvé beaucoup de sa noblesse pour accueillir la première partie de la grande mise en perspective historique des civilisations anatoliennes, la *plus importante* des expositions et celle qui donne véritablement la dimension internationale à l'ensemble des manifestations d'Istanbul.

Huit mille ans d'histoire

Elle couvre en effet quelque huit mille ans de préhistoire, d'histoire et d'art, depuis les outils et les armes de l'âge néolithique jusqu'au plat *d'argent de l'époque byzantine*, en passant par les disques solaires et les dieux sculptés dans la pierre des Hittites, les pots en forme d'animal des Phrygiens, les pieds de meubles ourartiens, les chapiteaux éoliens, les céramiques à décor géométrique, les vases corinthiens, *les korê* archaïques et quarante-deux portraits romains *jalonnant tout l'empire*.

C'est une expérience muséographique d'envergure, parfaitement réussie, dans un monument ancien, où la disposition des vitrines ne détruit pas l'espace architectural, d'une part, où d'autre part le parcours (et quel parcours) est clair et correctement balisé, où les reconstitutions *discrètes, les rapprochements, les* repères, les documents (nécessaires, croyez-le) ne gênant pas la vision pour elles-mêmes des pièces venues souvent des fins fonds de la Turquie. Des pièces qui ne sont pas toutes forcément les plus spectaculaires qui aient vu le jour au-delà du Bosphore — on ne pouvait tout de même pas *déplacer murs et montagnes ni ramener* de Londres le mausolée d'Halicarnasse, ni de Berlin le grand autel de Pergame — mais qui représentent souvent des découvertes récentes majeures, éclairant certains points obscurs d'une histoire compliquée *dont on voudrait maîtriser toutes* les articulations. Et parmi lesquelles on trouve des chefs-d'œuvre depuis longtemps répertoriés.

L'écolier, le profane, l'esthète, le spécialiste... chacun peut donc y trouver son compte, ce qui relève de la performance. L'écolier et le profane liront soigneusement les panneaux et apprendront à situer *les* grands moments de ce formidable *panorama. L'esthète jubilera devant* quelque idole au corps en violon, quelque vase au galbe parfait, quelque très juste représentation animale, ou quelque pli collé de vêtement archaïque. Quant au spécialiste, il ira droit à sa période préférée, comptera les vitrines et les œuvres qui lui sont attribuées, et jugera *si sa partie est comme il faut* prise dans la chaîne des civilisations anatoliennes, ici pour la première fois toutes mises en perspective, sinon toutes minutieusement étudiées.

L'exposition a ses points forts et ses faiblesses, qu'en judéo-chrétiens que nous sommes nous n'aurions pas envisagés de la sorte. La Byzance de *l'histoire turque*, c'est Hattusa, *la* capitale du premier grand empire hit*tite, et symbole d'une possible unifi*cation politique et culturelle de *l'Anatolie*. Et c'est sur cet empire, sa naissance, ses développements tardifs, et sur les nombreux royaumes qui se sont *affirmés* sur le territoire anatolien après eux, que l'accent est mis. Tandis que notre Byzance et ses mille ans d'histoire tient, à Sainte-Irène, en une travée de 24 mètres de long. Ce qui, au dire des byzantinolo*gues étrangers, représente* un immense progrès.

Ekrem Akurgal, *une des figures* de l'histoire de l'art et de l'archéologie en Turquie, reconnaît (1) que, de par sa configuration, l'Anatolie n'a peut-être jamais été le terrain approprié à l'éclosion d'États puissants ni de civilisations aussi brillantes que celles qui se sont épanouies en Égypte ou entre le Tigre et l'Euphrate, mais que, *par contre, grâce à l'émulation* de nombreuses petites principautés *qui se sont affirmées* en toute indépendance et ont produit à l'est, à l'ouest comme au centre de la péninsule, des œuvres parfaitement originales, elle semble avoir favorisé la naissance des civilisations les plus importantes de l'histoire.

Notre histoire. C'est bien dans cet esprit qu'il faut lire le sigle qui coiffe *toutes les manifestations* d'Istanbul : ces deux petites idoles accouplées trouvées à Alaca Höyük, et qui datent du troisième millénaire avant J.-C., ainsi que l'insistance amoureuse avec laquelle sont présentées les statuettes de déesses-mères.

Tout le gros travail passionnant que les spécialistes turcs ont fait pour réarticuler leur passé est pensé et présenté, combien de fois ne l'a-t-on pas entendu dire, lors des journées inaugurales, non seulement comme un héritage personnel, mais aussi comme *« le bien de toute l'humanité »*.

*En fait, l'exposition reflète des an*nées de recherches et d'investigations au plus profond du sol anatolien, recherches lancées et stimulées par le grand patron Atatürk, dont la déclaration *« Une nation qui n'est pas pleinement consciente de son passé ne peut avoir la pleine maîtrise de son avenir »* trouve ici aujourd'hui son illustration.

On doit pouvoir contester au moins en partie la vision turque de l'histoire, mais, après tout, peut-être pas plus que celle qui dans nos universités a longtemps prévalu, à savoir, grosso modo, que l'Anatolie n'aurait fait que subir invasions et influences de toutes parts.

*
* *

C'est depuis la dernière guerre que les archéologues turcs ont entrepris sérieusement de fouiller eux-mêmes leur sol. Ils n'ont pas cherché à récupérer les grands sites prestigieux de la côte ionienne explorés depuis le milieu du dix-neuvième siècle, puis fouillés régulièrement depuis le début du vingtième par des missions étrangères : Ephèse, Milet, Didymes, Pergame, Priène, *Halicarnasse... Troie*.

Ils ont travaillé sur les sites néolithiques, hittites, préhittites. Après Alaca Höyük, où ils avaient commencé de fouiller dès les années 30 (à la demande d'Atatürk), ils sont *allés notamment à Kültepe (à partir* de 1948), où ils ont trouvé les pre*miers documents écrits* d'Anatolie (en cunéiforme). Puis ils ont déplacé leurs équipes vers le sud-est pour suivre les développements et la fin de l'empire hittite. En même temps, ils ont *étudié* dans les villes de la côte ionienne le moment de la fon*dation des colonies grecques* (ancienne Smyrne, Erythrée, Phocée, Kaunos...). Maintenant, ils participent avec des équipes internationales aux fouilles d'urgence nécessitées par l'installation du barrage de Keban, sur l'Euphrate. Vers la côte sud, ils sont à Perge, Side, notamment, à l'est, près du lac de Van, à Çavustepe. *Ils ont* Aphrodisias, un des plus remarquables sites d'époque romaine, où, depuis 1960, le professeur K.T. Erim a mis à jour des *théories de sculpteurs de grande* qualité, et dont on voit plusieurs *exemples* à Sainte-Irène.

Depuis peu les Turcs ont ouvert des chantiers à Phaselis, Clazomène, Appolo Smintheos, tandis que les missions étrangères continuent leur travail de recherche et de restauration (2). Citons Ephèse, bien sûr, où les Autrichiens, avec de gros moyens (privés) et beaucoup d'intelligence, *continuent de remonter* la bibliothèque de Celsus (ils en sont au troisième étage) et de dégager les riches maisons décorées de peintures. Citons Sardes, où les Américains ont restauré la palestre et la synagogue attenante, faisant du site quelque chose d'assez hollywoodien, pour le bonheur des touristes; et Xanthos, la *capitale lycienne*, pour mentionner la présence des Français en Anatolie (3), où les professeurs P. Demargne et M. Metzger ont mené d'importantes campagnes depuis 1950, et trouvé notamment cette stèle trilingue permettant de déchiffrer l'écriture lycienne (en 1973); *et où il faudrait* beaucoup d'argent pour que Christian Le Roy puisse poursuivre les investigations dans la zone du Letoon.

L'Anatolie, étudiée, fouillée (légalement et illégalement), pillée aussi depuis plus d'un siècle, a encore beaucoup de richesses et de secrets à livrer. Le symposium international où tous les archéologues présents sur le plateau devaient *faire état* de leurs travaux de 1982 le prouve assez. Et l'exposition de Sainte-Irène, aussi importante soit-elle, ne reste qu'un avant-goût de ce que l'on peut trouver *in situ* et dans les musées astucieusement installés près des ruines, qui sont parmi les plus belles qui soient.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) *L'Art en Turquie*, 1981, Office du livre, Fribourg, Société française du livre, Paris.

(2) Actuellement, soixante-quinze sites font l'objet de fouilles en Anatolie, dont cinquante conduites par des archéologues turcs. Il y a quinze ans, le rapport était inverse.

(3) Outre Xanthos, les Français étudient les sites de Porsük (sous la direction d'O. Pelion) et de Meydancikkale (sous la direction d'E. Laroche), mais il est à craindre que les travaux n'avancent, faute de crédits.

L'UNESCO EN CAMPAGNE

Sauver Istanbul et Göreme

Istanbul se dégrade, chaque année un peu plus. Ce n'est pas original de le dire. Si cela continuait, on ne pourrait même plus gamberger autour de l'image de cette vieille courtisane déchue accroupie entre les deux continents, qu'un vêtement de béton aussi bête qu'à Athènes menace.

Il y a des choses sur lesquelles on ne peut revenir : les grandes percées « haussmanniennes » dans l'enchevêtrement des jardins et des maisons serrées sur les pentes des collines, inspirées des « plans régulateurs » de M. Prost, urbaniste français ; les grands hôtels de luxe qui couronnent Taksim, cassent le mariage souverain des mosquées, de la terre, du ciel et des eaux, mais offrent aux hommes d'affaires, aux congressistes de tout poil et aux touristes fortunés des vues imprenables sur le Bosphore désormais hérissé de trois petits îlots supplémentaires : l'épave du pétrolier roumain entré en collision avec un cargo grec en 1979 et dont l'explosion avait alors ébranlé tout le palais de Topkapi.

***Mais il reste à faire pour que les* promoteurs ne profitent pas un peu plus des incendies et de la dégradation des vieilles maisons de bois pour ouvrir des garages, pour que la ville conserve ses palais, ses églises, ses murailles. Ne parlons pas des mosquées entretenues par la ferveur religieuse. Les autorités turques ont, semble-t-il, véritablement conscience de cette nécessité : l'exposition des « Civilisations anatoliennes » le montre, qui a été l'occasion de restaurer, de rénover, de consolider plusieurs monuments, et *des lois sont à l'étude* qui faciliteraient la tâche d'entretien qui revient aux propriétaires de palais et de maisons anciennes.**

Un casino au cœur des ruines

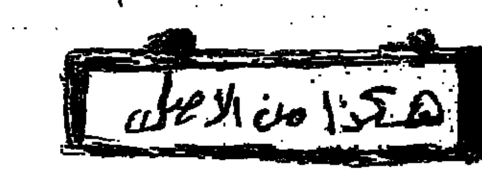
***Bien sûr, la situation économique* dans le pays est trop difficile pour que, à lui seul, celui-ci en vienne à bout, et c'est là qu'intervient l'UNESCO. Le 17 mai, quelques jours avant *l'ouverture* des expositions, son directeur général, M. M'Bow, lançait à Istanbul la Campagne internationale de sauvegarde du patrimoine d'Istanbul et de Göreme, *conformément au principe* adopté en 1980 lors d'une réunion à Belgrade, le programme nécessitant plus de 100 millions de dollars, dont 30 devraient venir du gouvernement turc.**

A Istanbul, il s'agit d'enrayer la pollution de la Corne-d'Or, des fins fonds de laquelle montent des odeurs qui n'ont rien de celle de l'eau de rose et qui feraient probablement fuir Pierre Loti lui-même ; de protéger et de restaurer les murailles de la ville, les alentours de la mosquée de Süleymaniye (pour les maisons de bois), les palais de Yildiz et bien sûr celui de Topkapi.

A Göreme, c'est contre l'érosion naturelle qu'il faut lutter, sans compter les dommages occasionnés par le trop-plein de touristes engouffrés dans les cônes de tuf criblés d'églises peintes, ni ceux que peuvent entraîner les nécessaires équipements hôteliers : des erreurs comme à Pamukkale, où l'on a carrément installé un casino et une piscine au cœur des ruines de l'ancienne Hiérapolis, sont toujours à craindre.

Le programme de l'UNESCO prévoit, en Cappadoce, la restauration de caravansérails seldjoukides et de plusieurs églises majeures du grand centre d'art byzantin, notamment celles d'El Nazar, de la vallée de Zelve, de Kiliçlar, ainsi que *l'église Sombre, l'église à la Pomme*, l'église Barbara.

G. B.



une image plus douce, qui en masquerait une autre et ferait oublier les purges dans les universités, sans parler du reste. Comment ne pas voir là une grande démonstration politico-culturelle qui redonne à la Turquie meurtrie et divisée une image de marque : celle d'un pays qui peut s'enorgueillir de n'être pas ce saccageur mesquin que l'on croit souvent qu'il est, et d'avoir su engranger, produire et créer des œuvres originales, aussi loin que l'on remonte dans son histoire.

L'inauguration des expositions, dont les comptes ne sont pas encore faits, mais dont on sait déjà que la Turquie y a investi de 300 à 500 millions de livres, était précédée par le lancement d'une campagne internationale pour la sauvegarde d'Istanbul et de Göreme, et suivie d'un symposium tout aussi international (du 23 au 27 mai) sur l'état des fouilles et des recherches conduites par les archéologues et les historiens en Anatolie au cours de l'année 1982.

G. B.

ISTANBUL

LA DIX-HUITIÈME EXPOSITION DU CONSEIL DU L'EUROPE

Les chemises du calife

A peine débarqué à Stamboul – puisque même le Petit Larousse écrit maintenant *Istanbul* à l'anglo-saxonne de préférence à Istanboul, nous reviendrons à *Stamboul*, mot qui s'insère si bien dans la phrase française et qui est tout de même plus commode que *Constantinople*, terme long comme l'Orient-Express... – un monsieur du Conseil de l'Europe m'a glissé que les expositions anatoliennes, patronnées par cette organisation dont de Gaulle disait qu'elle servait « *à émettre les timbres* », avaient été programmées « *avant la prise du pouvoir par l'armée turque. Sinon, vous pensez bien...* ».

Ce haut fonctionnaire à la mémoire courte (il n'était pourtant pas français...) n'a pas eu l'accueil complice qu'il attendait. Le régime d'Ankara a certes une montagne de défauts, mais, s'il n'était pas là, le grand spectacle artistique de Stamboul n'aurait sans doute pas pu se déployer, ou alors les visiteurs, notamment étrangers, n'auraient pas été légion. En 1980, quand les généraux ont déposé les autorités civiles, les terroristes de divers bords faisaient figurer les rues turques parmi les plus sanglantes du monde. Jusqu'à nouvel ordre, elles sont redevenues sûres, et, de Galata à la mosquée Bleue, on peut choisir la voie pédestre pour parcourir la voie balisée de merveilles que la Turquie nous offre en cette année 1983 (*le Monde* du 27 mai) qui, par coïncidence, marque le trois-centième anniversaire de l'arrêt des Ottomans devant Vienne... (une riche exposition est organisée sur ce thème dans la capitale autrichienne).

Les dix expositions

– *Église Sainte-Irène :* De la préhistoire à Byzance, en passant par les Hittites.

– *Écuries impériales de Topkapi :* L'art islamique sous les Seldjoukides et les Ottomans.

– *Palais de Topkapi :*

a) L'écriture et la calligraphie en Turquie, des origines à nos jours.

b) Les bijoux et les monnaies à travers les âges en Anatolie (salle des portraits et miniatures).

– *Palais d'Ibrahim Pacha :*

a) Tapis turcs anciens.

b) Vie quotidienne traditionnelle en Anatolie.

– *Couvent des derviches tourneurs de Galata :* Instruments de musique orientale.

– *Musée militaire :* Tentes de guerre et de voyage à l'époque ottomane.

– *Jardins de Sainte-Sophie :* Stèles funéraires antiques, chrétiennes et islamiques.

– *Musée d'archéologie :* L'art contemporain turc.

La clôture de toutes les expositions est fixée au 30 octobre.

L'affaire arménienne

Avant de jeter un œil aux principales escales islamiques de cette nouvelle Corne d'or, délivrons-nous vite de ce qu'il y a encore de désagréable à dire. Les Turcs s'imaginent qu'une foule de nations, France en tête, passent leur temps à nuire à la Turquie et, en tout cas, à la dénigrer. L'expression « *tête de Turc* » n'est pourtant que la pauvre revanche des bateleurs français de jadis face à la sainte crainte inspirée à nos ancêtres par les Ottomans. Et « *fort comme un Turc* » est un compliment, non ?

Oui, mais vous niez le bon droit turc dans l'affaire arménienne, nous rétorque-t-on. Ça y est, le mot était lâché ! Invité en Turquie pour raison d'art, j'étais d'emblée placé devant le drame psychopolitique turco-arménien.

Touchants à force de maladresse, mes hôtes turcs avaient surtout réussi à me rappeler l'apport arménien à cette « *civilisation anatolienne* » dont « *tous les aspects*, selon le discours officiel, *sont actuellement illustrés à Istanbul* »...

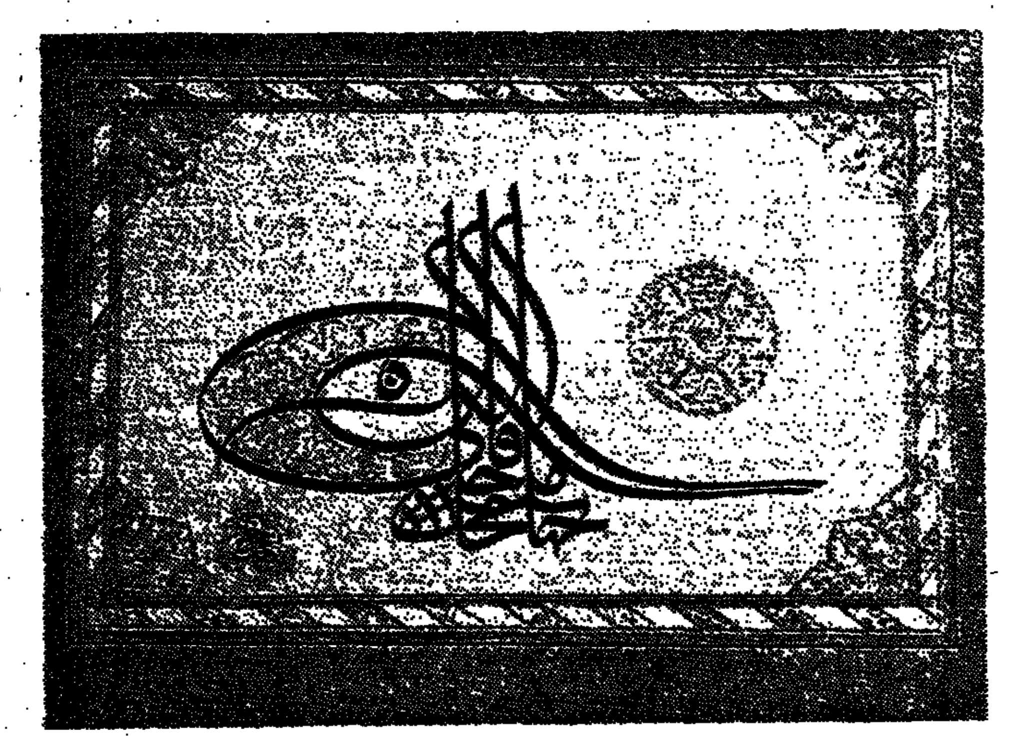
Mille regrets : pas le moindre petit objet, parmi les douze mille pièces exposées, ne porte le label arménien. Un seul l'aurait arboré et nous aurions eu le réel plaisir de louer *urbi et orbi* l'objectivité turque. « *C'est vrai, c'est une absence* », a désapprouvé un grand écrivain turc musulman dont nous tairons le nom, de peur d'aggraver ses rapports avec son gouvernement. Quand même, à l'aéroport de Yelsilkoy, comme à regret, il y a une affiche anonyme sur laquelle quiconque a une petite notion d'art anatolien reconnaît une église arménienne du lac de Van...

Tout au long des expositions, ce qui éclate, en revanche, et fait contraste avec la brouille actuelle, c'est l'étroitesse des relations entre la France royale et l'Empire ottoman. De qui est cette superbe miniature de Nice au début du seizième siècle, où l'on retrouve sans peine le port, Cimiez, la baie des Anges ? Mais, voyons, de Matrakchi Nasuh, nous souffle le grand turcologue français Robert Mantran. Guerrier présumé d'origine bosniaque, janissaire musclé, Nasuh fut aussi et surtout miniaturiste, mathématicien et correspondant de guerre avant la lettre, le tout avec génie. Que faisait-il, il y a cinq siècles, au large de la future Promenade des Anglais ? Il accompagnait Barberousse qui venait chasser les Impériaux de la ville pour complaire à François Ier.

Devant d'autres vitrines, c'est au tour de Michael Rogers, le célèbre orientaliste du British Museum, de nous indiquer les pièces de premier ordre inconnues, provenant de réserves jamais ouvertes ou de découvertes récentes, notamment des *fouilles seldjoukides* de Mme Nimet Ozguç sur l'Euphrate.

A Topkapi, quand s'éteignait le sultan-calife, cet homme à la fois empereur et pape, on empaquetait soigneusement les affaires de Sa Hautesse, et jusqu'à ses caleçons ! Grâce à ces soins auxquels avaient droit même les souverains pontifes assassinés, on peut admirer aujourd'hui à Stamboul, enfin dépliées, ces chemises talismaniques du calife, fameuses dans tout l'Islam, et que revêtait le monarque souffrant. Toute une constellation d'invocations islamiques et de dessins labyrinthiques, réalisés par les premiers artistes du temps sur les indications des meilleurs théologiens, irisent d'or, de bleu roi, de bleu de Prusse, de noir, la fine étoffe blanche encore amidonnée pour quelque Bajazet ou Méhémet.

La quintessence de l'art ottoman, c'est sans doute dans la salle des calligraphies qu'on la trouve, bien loin de l'anecdote. La foi en Dieu et la grandeur de l'Empire confrontées à certains interdits mahométans relatifs à la reproduction du visage humain (interdits pas toujours respectés, comme le montre, entre autres, le beau portrait – attribué à Sinan – de Méhémet II, le « tombeur » de Byzance sentant une fleur) ont conféré à l'écriture cette place de premier plan dans l'art islamique, notamment en Turquie. Les monogrammes du sultan-calife devinrent d'immenses échassiers peints, tendus sur les murs ou de minuscules agrafes en diamant pour les turbans quand ce n'était pas, lorsque vint la décadence politique, le seul élément d'un firman auquel on prenait garde...



Broderie, dix-huitième siècle. Musée de Topkapi

Un pouvoir moribond

Sur le Bosphore, l'art vivait encore quand le pouvoir était déjà moribond. Partout ailleurs en Islam, la création universelle ne survécut pas à la déchéance des royaumes. L'enseignement majeur de la partie islamique des expositions de Stamboul, c'est qu'en Turquie ottomane la civilisation avait atteint de tels sommets qu'elle continuait sans se rendre compte que le pouvoir politique avait chu en chemin. Face au vieux Topkapi, sur cette même rive d'Extrême-Europe, le palais de Dolmabahçe et son long débarcadère de marbre blanc, construits en plein dix-neuvième siècle, et regrettablement *laissés en dehors du magnifique circuit des « civilisations anatoliennes »*, témoignent splendidement, eux aussi, de cette tragédie.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● ERRATUM : Dans l'article déjà consacré par *le Monde* (le 27 mai) aux manifestations de Stamboul, la traduction *libre* du vers de Ahmet Arif devait être lue : « Noé n'est qu'un niston » (un enfant) *et non pas un « miston »*. D'autre part, le peintre turc Abidine Dino nous signale de Paris que, contrairement à ce que nous avions écrit, sur la foi d'indications fournies en Turquie, le poète Ahmet Arif est toujours de ce monde.

FORMES

Kijno

Ladislas Kijno a toujours travaillé en symbiose avec les poètes. Pas étonnant que ces rencontres *au sommet* fournissent le thème d'une exposition en milieu poétique (1). Lad y célèbre à sa manière, la bonne, ses interlocuteurs élus : Apollinaire, Maïakovski, Henri Pichette (*variations sur le Rouge-Gorge*), Antonin Artaud (pulvérisation d'une résille neigeuse sur un *Théâtre de la cruauté* en effervescence) etc. Les *Stèles pour Neruda* rouvrent, dix ans après, des plaies toujours douloureuses. Et soutenues par un texte de Kijno, un poème de Nazim Hikmet, les deux évocations d'Hiroshima plaquent sur des fonds lisses des froissements incandescents.

Un livre en est le prétexte. Conçu et réalisé par Mathias Pérez, il s'intitule *Linos-Froissage* parce qu'il comporte cinq linos froissés à la main, *une préface de* Bernard Noël (*« Kijno ramasse et simplifie : il ramène à la source, au natif, à l'originel... Nous sommes dans l'organique, même s'il a parfois une peau de métal.* »), des textes de Jean-Claude Hauc et de Jean-Luc Parant, des photos de Marc Pataud. Kijno rend en outre un hommage concret à Francis Ponge avec une foule d'objets insolites resurgis, sous vitrine, du *Parti pris des choses*.

Valls

On croit avoir tout dit sur Xavier Valls, musicien du silence, et devant cette nouvelle et abondante moisson d'œuvres sur papier, aquarelles et dessins (2), on s'aperçoit que l'essentiel vous a échappé, vous échappe, vous échappera toujours. Revoici, avec plus de mystère peut-être, l'alliance d'une précision extrême dans le détail et de la sublimation du visible dans l'immatériel. Banni, le flou. Une poussière lumineuse accentue encore l'identité de ces *still life*, vases, grappes de raisin, poires, de tant d'objets de la vie quotidienne soudain sacralisés ; elle distend jusqu'à l'infini l'espace des paysages.

On retrouve non sans joie les coloris fluides et vibrants de Valls, ses roses, ses verts, ses ocres, ses teintes adoucies. Et lorsque discrètement la palette s'efface, la grisaille prend le relais, et, au gré de ses plus imperceptibles nuances, prolonge ses enchantements dans un halo de rêve éveillé.

Edelmann

Il fait bon vivre avec la peinture de Jean Edelmann qui n'écoute que son propre penchant (3). A lui aussi suffisent son univers familier, sa cuisine peuplée d'ustensiles amicaux et le reste de la maison, bien sûr. Un art de tout repos ? Oui et non.

Cette réalité à portée de l'œil et de la main, Edelmann lui demande de servir de tremplin au geste créateur. Il la transpose, la déforme sciemment, la plie à ses ordres, à son ordre à lui, la rend plus vraie somme toute en la transformant en peinture pure. Elle lui procure les éléments de constructions solides et équilibrées où les couleurs tendrement se marient. Sans heurts, loin de tout paroxysme. Les blancs et les beiges d' *Après le déjeuner*, de *la Table de chevet* aux volumes savamment superposés, les bleus et les roses de *l'Apéritif*, entre autres, nous apaisent. Des notes plus vives ne rompent jamais l'harmonie de l'ensemble, la font valoir, tels la saveur acide d'un citron ou le rouge brique de *Bouilloire et théière*.

Sperling

Chez Marie Sperling, partisan tenace de l'abstraction, la couleur règne en maîtresse, même lorsqu'elle a l'air d'y renoncer et demande, par exception, à l'encre lithographique de quoi réaliser de somptueux camaïeux (4). D'ordinaire, ses gouaches, voire ses collages, chantent en accords de couleurs toujours justes, parfaitement modulés, soit en fanfares éclatantes où flamboient les rouges et les orangés, soit en tonalités aussi riches mais mates et assourdies.

Marie Sperling présente en outre des mosaïques faites en bonne partie avec des pierres taillées venues de Venise, revêtues d'or notamment. Assemblages scintillants, polychromes, comme ceux d'une belle composition horizontale : des rythmes concentriques animent ce monde minéral.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Le Soufflet vert, 18, rue Ortolan.

(2) Galerie Henriette Gomès, 6, rue du Cirque.

(3) Galeries d'art international, 12, rue Jean Ferrandi.

(4) Galerie Valmay, 22, rue de Seine.

FESTIVALS DE MUSIQUE

A PARIS ET DANS SA RÉGION

FESTIVAL MOZART DE L'ORCHESTRE DE PARIS *(16 juin-9 juillet).* — Deuxième année avec une nouvelle production de *Cosi fan tutte*, mise en scène, décors et costumes de Jean-Pierre Ponnelle, direction Daniel Barenboïm et en solistes K. Ciesinski, Janet Perry, J. Varady, S. Dickson, C. Feller et D Rendall. Suite de l'intégrale des sonates piano et violon (Barenboïm), airs de concert (C. Perlman) et des concertos pour piano (Barenboïm) par D. Fischer-Dieskau, etc. (Rens. Salle Pleyel ; tél. : 563-07-40.)

18e FESTIVAL ESTIVAL *(15 juillet-22 septembre).* — Des concerts tous les jours dans une quinzaine de lieux de la capitale et les châteaux de Maisons et de Versailles. Un hommage spécial sera rendu à Henri Dutilleux (rétrospective, rencontres et analyses). Rameau sera bien entendu à l'honneur, notamment avec la représentation de *Pygmalion* et une série de concerts le dimanche à Maisons-Laffitte, en relation avec le 6e Concours international de clavecin qui débutera à Paris (1er-7 septembre) et s'achèvera à Dijon (8-11). Des rendez-vous fixes seront proposés : chœurs le lundi ; piano, le mardi ; quatuors, le mercredi ; orchestre et musique de chambre, les jeudis et vendredis ; les bateaux-mouches organiseront des promenades-concerts-thés tous les samedis. On notera aussi des cours d'interprétation (D. Wayenberg et R. Jacobs), des stages de construction de luth et de rebec. (Rens. 5, place des Ternes, 75017 Paris ; tél. : 227-12-68 et 766-23-47.)

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE *(jusqu'au 14 juillet).* — Des concerts-promenades dans les châteaux, parcs et monuments historiques ; de deux à quatre heures de musique, par exemple avec l'orchestre J.-F. Paillard à la Grange-aux-dîmes et à l'église Saint-Médard de Tremblay-lès-Gonesse, avec l'Orchestre de chambre tchécoslovaque à Saint-Cloud et à Versailles, avec l'Orchestre de l'Ile-de-France (*Requiem allemand*) au Pavillon de Baltard de Nogent, etc. Dans une trentaine de villes de la région parisienne. (Rens. 15, avenue Montaigne, 75008 Paris ; tél. : 723-40-84 ou 720-23-87.)

VERSAILLES *(jusqu'au 25 juin et du 2 au 28 septembre).* — Concerts, opéras, théâtre, spectacles historiques et fêtes populaires. On retiendra plus spécialement, à l'Opéra royal, *Flaminio* de Pergolèse, par le San Carlo de Naples (11 et 13 juin), et un récital G. Janowitz (le 15 juin). Le festival se poursuivra en septembre pour célébrer Rameau avec *Platée*, dirigé par J.-Cl. Malgoire (le 27), et un « Hommage anglais » par l'English Bach Festival Dancers (le 28). Mais il y a bien d'autres concerts et fêtes vénitiennes, célébrations de l'indépendance des États-Unis et du bicentenaire de la première montgolfière... (Rens. théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs, 78000 Versailles ; tél. : 950-24-51.)

ÉTAMPES *(3-18 juin).* — Huitième édition de cet excellent festival de musique ancienne consacré cette année à la Hongrie avec des ensembles qui joueront et chanteront des pièces de la Renaissance, des musiques traditionnelles, des mélodies archaïques et grégoriennes, ou interpréteront des danses de Transylvanie. (Rens. Service culturel municipal, 91 - Étampes ; tél. : 494-80-90 ou 494-32-11.)

ROYAUMONT *(juin et septembre).* — A côté d'un programme très fourni de sessions d'études consacrées à la voix, quelques beaux concerts le dimanche à 17 h 30 : Scott Ross (le 5 juin), The Hilliard Ensemble (le 12), l'Organum de Paris (le 19) et, en septembre, E. Indjic, le Quatuor Via Nova, l'Orchestre de l'Ile-de-France. (Rens. Fondation Royaumont, 95270 Asnières-sur-Oise ; tél. :035-40-18.)

SAINT-DENIS *(jusqu'au 26 juin).* — Des manifestations comme toujours de haute qualité : Ton Koopman et la Grande Écurie (le 10), le *Requiem* de Verdi par l'Opéra de Paris, avec de grands solistes (le 15), Renato Bruson, *les Indes galantes* en concert sous la direction de J.-Cl. Malgoire, le *Requiem* de Mozart (J.-Cl. Casadesus), la *Symphonie Résurrection* de Mahler (S. Ozawa), et un concert-promenade baroque avec William Christie. (Rens. 61 boulevard Jules-Guesde, 93200 Saint-Denis ; tél. : 243-33-55.)

SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES *(17-26 juin).* — Cinq « moments musicaux » dans une splendide église gothique, près d'Arpajon, avec en particulier l'Ensemble Serenata, Secolo barocco, le Chœur grégorien de Paris et le Débuché de Paris. (Rens. Les Moments musicaux, 48, rue Pierre-Charron, 75008 Paris ; tél. : 720-61-50.)

QUINZIÈME FESTIVAL DE SCEAUX *(du 27 juin au 2 octobre).* — Quarante concerts (les vendredis, samedis, dimanches) dans la belle Orangerie du parc, avec des musiciens tels que M.A. Estrella, le Deller Consort, le Quatuor Ivaldi, le Trio Rouvier, l'Orchestre de l'Ile-de France, etc. On remarquera particulièrement une intégrale de la musique de chambre de Brahms, des programmes pour différentes formations en trio, la commémoration de Rameau, cinq grands récitals de piano, des concerts de jeunes lauréats des concours internationaux, des cours d'interprétation (Parrenin, Gardon, Loewenguth., K. Gilbert) et des répétitions publiques commentées. Rens. S.M.E.S., 1, rue des Imbergères, 92330 Sceaux ; tél. : 660-07-79.)

CHATEAU DE BRETEUIL *(juillet-septembre).* — Des récitals de piano et de clavecin, une célébration de Rameau en juillet, et tous les jours du 7 au 15 août un festival international du pianoforte. (Rens. château de Breteuil, Choisel, 78460 Chevreuse ; tél. : 052-05-02.)

Pour suivre l'année Rameau

Le vigoureux effort entrepris par le ministère de la culture pour faire partout connaître Jean-Philippe Rameau l'année du tricentenaire de sa naissance semble avoir porté ses fruits, bien relayé par des organismes tels que l'Institut de musique et de danse anciennes de l'Ile-de-France et l'Association nationale Rameau. Ce qui est significatif et réjouissant, c'est l'enthousiasme suscité partout : plus de cent trente villes célébreront notre grand musicien, et l'on a recensé pour cette année au moins quatre cents manifestations diverses, représentations, concerts, récitals, spectacles chorégraphiques, expositions, colloques, stages, séminaires, etc.

Il n'y aura pas moins de soixante-dix exécutions d'ouvrages lyriques et l'on pourra voir notamment *les Indes galantes* (Paris et Dijon), *Hippolyte et Aricie* (Aix-en-Provence), *Platée* (Versailles), *Dardanus* (en Auvergne), *la Guirlande* (Strasbourg), *Pygmalion* (dans de nombreuses villes), ainsi que des divertissements chorégraphiques. Une grande manifestation d'importance nationale aura lieu à Versailles le 25 septembre.

Au point de vue scientifique, on notera un colloque international Rameau à Dijon (21-24 septembre) et le début d'une édition monumentale franco-américaine de son œuvre, qui durera vingt ans ; elle s'ouvrira dès cette année par deux volumes consacrés aux *Paladins* et aux *Motets*.

On trouvera le détail des quatre cents manifestations, mois par mois et ville par ville, et de nombreux autres renseignements dans un petit guide élégant et fort bien fait publié par l'Association Rameau (55, rue Saint-Dominique, 75007 Paris).

J. L.

SÉLECTION

CINÉMA

Les films du Festival de Cannes

« L'année de tous les dangers » de Peter Weir

Djakarta, 1965. Un jeune journaliste débarque et tente de faire son chemin dans la chaleur moite, les menaces, l'actualité trouble. L'actrice Linda Hunt fait merveille dans le rôle d'un nain, catalyseur des destins.

« Furyo » de Nagisa Oshima

Java, 1942. Des prisonniers anglais, des geôliers japonais. Civilisations et valeurs aristocratiques s'affrontent, en un grand spectacle fondé sur la fascination, la moins forte n'étant pas celle du cinéaste pour David Bowie.

« Faits divers » de Raymond Depardon

L'homme-caméra dans un commissariat du cinquième arrondissement à Paris. Ni pour ni contre la police, simplement avec, au moment où l'événement, minime ou grave, ou cocasse, appelle l'intervention des forces de l'ordre.

ET AUSSI : *l'Argent*, de Robert Bresson (proposition d'une perfection cinématographique) ; *l'Histoire de Pierra*, de Marco Ferreri (les relations mère-fille revues et corrigées) : *l'Homme blessé*, de Patrice Chéreau (une tragédie de l'amour).

THÉATRE

Le mois de juin sera actif à Paris. En dehors du Festival du Marais, qui commence le 8 et se poursuit jusqu'au 13 juillet, on attend deux événements : *le Prince travesti*, de Marivaux, par Antoine Vitez, à Chaillot, à partir du 3, et, à partir du 4, *les Paravents*, de Jean Genet, par Patrice Chéreau, à Nanterre.

Vera Baxter, de Marguerite Duras, avec Martine Pascal et Jean-Marc Borry, *continue jusqu'au* 9 juillet au Poche-Montparnasse. L'Aquarium annonce *La Débutante* d'après *Mademoiselle Else*, de Schnitzler, *à partir du 4 juin.*

MUSIQUE

Électronique, Strauss et toujours Rameau

Le XIIIe Festival des musiques expérimentales débute à Bourges avec une participation de choix : on pourra entendre dès les premiers jours des productions de province (Lyon, Albi, Auch, Metz, Toulouse) et du CEMAMU (Eloy, Estrada, Mache, Xenakis, etc.), ainsi que deux concerts Ferrari (les 2 et 3), et ensuite Marseille, le G.R.M., Gand, Israël, la Finlande, l'IRCAM, les lauréats du concours international de Bourges, etc. Une cuvée qui s'annonce très riche (jusqu'au 12 juin ; rens. G.M.E.B. place André-Malraux, 18000 Bourges ; *tél.* : (48) 20-41-87.

A Paris, on retiendra surtout l'audition de *Capriccio*, le dernier et merveilleux opéra de Strauss, conversation en musique, sous la direction d'un chef allemand qui excelle dans ce répertoire, Ferdinand Leitner, et avec Celestina Casapietra et Franz Mazura, entre autres (Champs-Elysées, le 4, à 20 h).

L'année Rameau se poursuit avec surtout *Hippolyte et Aricie*, dirigé par Jean-Claude Malloire (Opéra de Lille, le 3 ; T.M.P.-Châtelet, le 6), un récital Forqueray-Rameau par un claveciniste exceptionnel, Scott Ross (Royaumont, le 5, à 17 h 30), et enfin un concert-promenade à Versailles (Orangerie, bosquet des Rocailles, salon d'Hercule, chapelle royale), où l'on entendra l'orchestre du Conservatoire, l'Orchestre de chambre de Prague et l'Ensemble orchestral de Paris.

ET AUSSI : A. Lagoya (Pleyel, le 2) ; *Scènes de la vie italienne*, d'A. Clostre, par le Théâtre musical d'Angers (Espace-Cardin, les 3 et 4) ; Brahms, par M. Dalberto, G. Dangain et R. Pidoux (Radio-France, le 6) ; la Camerata de Boston (Théâtre de la Ville, du 7 au 11, à 18 h 30) ; J. Boyer, orgue (la Salpêtrière, le 8).

DANSE

Spectacle Balanchine à l'Opéra

Ce programme prévu depuis plusieurs mois devient par la force des choses un hommage posthume à George Balanchine. Trois ballets de styles fort différents sont à l'affiche, *le Fils prodigue*, créé par les Ballets russes de Diaghilev, le Capriccio du *Concerto pour violon* de Stravinsky et *Agon*, sur une musique sérielle commandée à Stravinski et dont les figures épurées sont réglées sur des danses aux noms bien français (sarabande, branle, gaillarde).

Le Crowsnest Trio au Théâtre de la Ville

Ils sont quatre maintenant, Martha Clarke et Robert Barnett, venus du Pilobolus dont ils ont largement dépassé la géométrie dans l'espace, et Felix Blaska, toujours en quête de lui-même, qui a amené à l'équipe Marie Foucauld.

ET AUSSI... Sanjukta Panigrahi, danseuse indienne révélée au Festival d'automne 1974, qui interprète des danses d'Odissi (le 2 juin à l'amphi de la faculté de droit, le 4 juin à Mandapa) ; Catherine Diverres et Bernardo Montet au Théâtre-18 (à partir du 7 juin) ; la compagnie lyonnaise de Michel Hallet à la Maison des arts de Créteil (4 juin), suivi du Ballet-Théâtre français de Nancy (7, 8, 9 juin).

VARIÉTÉS

Claude Nougaro

Pour la première fois, Claude Nougaro se présente au Palais des sports avec ses chansons-poèmes arrachées à la vie, dans une langue magnifiquement maîtrisée et qu'il offre dans tout son naturel, sa limpidité, avec ses emportements, ses cris, ses rencontres, avec ses musiciens de jazz (jusqu'au 4 juin).

EXPOSITIONS

Pastels des dix-neuvième et vingtième siècles au Petit Palais

Une sélection des pastels des dix-neuvième et vingtième siècles de la collection du Petit Palais, exposée à l'occasion de la parution du catalogue des cent soixante-dix pastels du musée. De Carpeaux (1860) à Roussel (1930), l'ensemble illustre une page de l'histoire du pastel moderne en France et comprend notamment des œuvres de Renoir, Morisot, Cassatt, Gauguin, Guillaumin, Tissot, Roussel, Redon, Aman-Jean...





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

DE LA ROSIÈRE A LA MISS. La jeune fille dans les fêtes populaires. Salle d'actualité. Entrée libre. Jusqu'au 6 juin.

WILLIAM KLEIN. Jusqu'au 12 juin.

ROBERT MAPPLETHORPE. Salon photo. Jusqu'au 12 juin.

AU CARREFOUR DES CULTURES LATINES : Radio Latina. Carrefour des régions. Jusqu'au 3 juillet.

TOUS LES JOURS LA DANSE. Photographies de Marc Talasa. Jusqu'au 15 août.

HOMMAGE A FRANÇOIS DUFRENE, 1930-1982. Petit foyer. Jusqu'au 13 juin.

PLEIN VIDE. Enveloppe. Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

DE LA CRÉATION A LA LECTURE. Lapin express. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 27 juin.

C.C.I.

EUREKA 83. Un siècle d'inventions françaises. Jusqu'au 27 juin.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

Musées

MANET, 1832-1883. – Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 27 juin). Jusqu'au 1er août.

LA PEINTURE NAPOLITAINE, du Caravage à Giordano. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 4 juillet. Jusqu'au 29 août.

DAMIAN-RAYNAUD. Les symboles du Beu. L'habitation de l'homme. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 11 F. Jusqu'au 27 juin.

L'ART ET LE SPORT. Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 11 h à 20 h. Jusqu'au 19 juin.

FERDINAND HODLER, 1853-1918. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 14 F. Jusqu'au 24 juillet.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 juillet.

UTRILLO. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 13 h à 18 h.

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – La peinture française au XVIIe siècle. – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi, de 10 h à 20 h 30. Jusqu'au 26 juin.

BERNARD BORGEAUD : Nuits - DANIEL BUREN : Points de vue - MAX NEUHAUS : Sound Installation - WONDER PRODUCTS : Tecnopop in Wonderland. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 juin.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1908. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. *Du 3 juin au 2 octobre.*

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 juin. **ROUCHON, pionnier de l'affiche illustrée.** Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE *AU BOIS DE VINCENNES.* Promenade historique dans le douzième arrondissement. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé le 12 mai). Entrée 9 F, gratuite le dimanche. Jusqu'au 19 juin.

CARRÉGA. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.
1913. Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

PASCAL DOLÉMIEUX. Prix Niepce 1983. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 juillet.

CHINE : LES FRESQUES DU DÉSERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

L'ART MURAL EN FRANCE AUJOURD'HUI. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). De 11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 juin.

CHARLES DE GAULLE. 1932, Au fil de l'épée. Musée de l'Ordre de la libération, 51 bis, bd de Latour-Maubourg (551-32-33). *De 10 h à 17 h.* Entrée libre. Jusqu'au 18 juin.

ART ET SANTÉ A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'en juillet.

HELMAN. Peintures 1943-1983. Orangerie du parc de Bagatelle (bois de Boulogne). Jusqu'au 13 juin.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

HOMMAGE AUX GABRIEL. – Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 juin.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. – Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

DESSINS NAPOLITAINS, XVIIe-XVIIIe siècles. – Chapelle des Petits-Augustins, 14 rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h à 20 h. Jusqu'au 10 juillet.

ITINÉRAIRES ARCHÉOLOGIQUES, à Naples et ses environs. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h. Jusqu'au 1er juillet.

L'APRÈS-MIDI. Exposition de la revue « Axe Sud ». – Fondation nationale des *arts graphiques et plastiques, 11, rue* Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 juin.

CLAUDE MONET AU TEMPS DE GIVERNY - TRANSPARENCES. – Photographies. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 17 juillet.

ÉMIGRÉS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE/ÉMIGRÉS ALLEMANDS EN FRANCE. 1685-1945. – Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 10 juin.

URSEL STUHLER. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé sauf sam. et dim. (et le 17 juin), de 13 h à 19 h. Du 3 au 28 juin.

JOYAUX ET SARIS DE L'INDE, du XVIIe au XIXe siècle. – Printemps, 64, boulevard Haussmann (3e étage, magasin Havre) (285-22-22). Jusqu'au 25 juin.

R.H. Expert, architecte (1882-1955). – Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Jusqu'au 18 juin.

BEAUX-ARTS 83. Sculpture. – Ecole des beaux-arts, palais des études, 14, rue Bonaparte. Sauf dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 juin.

JEUNE SCULPTURE. Espace ouvert, espaces construits. – Port d'Austerlitz. Tous les jours, de 10 h 30 à 17 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 26 juin.

SALON DE MAI. Espace Pierre Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-92-25). *Tous les jours, de 11 h à 18 h 30. Du 4 au* 29 juin.

W.S.O., un expressionniste danois. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h à 19 h. Entrée libre. Du 2 juin au 3 juillet.

LUXURIANCES : Blaw, Hammond, Provisor. American Center, 261, boulevard Raspail (634-10-09). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 8 juillet.

5 AMÉRICAINS IN PARIS : Chesney, Kim, *Quinn, Renzi, Woollard.* B.I.M.C. Galerie, 52, rue de l'Hôtel de Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 22 juin.

GUINOVART. Oeuvre 1980-1983. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (277-65-69).

VÉRONIQUE HIGGINS. Salon Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf sam. et dim. Jusqu'au 10 juin.

JIJÉ. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). *De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.*

MACHINES DE PAUL GUGELMANN. – Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (073-63-30). Sauf dim. (et les 14, 15, 16 juin), de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au *2 juillet.*

SALON DES ARTISTES DU Ve : rêves ou réalité. – Chapelle de la Sorbonne. De 10 h à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

ESPACE ET MATIÈRE 1983. – Centre culturel AFSIAS, 2, place Jussieu (336-25-25, poste 5209). *Sauf dim., de 9 h* à 22 h ; sam., de 9 h à 15 h. Jusqu'au 16 juin.

PORCELAINES PARISIENNES, 1780-1870. – Mairie du XVIe arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Tous les *jours, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre.* Jusqu'au 12 juin.

TREIZE PEINTRES ET SCULPTEURS. – Hôtel de ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 10 juillet.

DESSINS DE CANOVA. Mairie du 4e arrondissement, place Baudoyer. *Sauf* lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 10 juillet.

JEUNES ARTISTES YOUGOSLAVES. Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 10 juin.

GONTAUT, KOTTIS, MONTREUIL, TOUNSI, VIGNAUD. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel de Ville (278-71-22). De 13 h à 19 h. Du 3 au 14 juin.

MYRA LANDAU. L'alchimie des ondes. – Centre culturel du Mexique, 47 *bis*, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

Galeries

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 18 juin.

LUMIÈRES SUR LA PEINTURE, XIXe-XXe siècle. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

L'AVANT-GARDE AU FÉMININ. Moscou, Saint-Pétersbourg, Paris, 1907-1930. CHADWICK. Vingt ans de sculpture, 1963-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

SCULPTURES ET DESSINS : Bosquet, Bouquillon, Collamarini, Fenosa, Giacometti, etc. Galerie Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 10 juillet.

TEXTILES TRADITIONNELS DE L'ARCHIPEL INDONÉSIEN. Galerie d'Ork, 10, rue de Verneuil (260-87-31). *Jusqu'au 18 juin.*

ELISABETH GAROUSTE-MATTIA BONETTI. Galerie C. Breguet, 19, rue Guénégaud (633-40-06). Jusqu'au 28 juin.

ADAMI. Peintures récentes. TADINI. Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

ALONSO. Œuvres récentes. Galerie Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (548-76-73). Jusqu'au 17 juin.

GISYO AWOKI. Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 15 juin.

GÉRARD BARTHÉLEMY. Peintures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 juin.

MARIE-CAROLINE BELLOY. Œuvres récentes. Galerie Cutzarida, 8, rue Génégaud (633-12-16). Jusqu'au 11 juin.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Out of the blue, Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Du 2 au 30 juin.

VICTOR BRAUNER. Tableaux, céramiques originales. Galerie Samy-Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 14 juillet.

SOPHIE CALLE. L'Hôtel C. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 26 juin.

JORGE CAMACHO. Impressions. Galerie du 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 1er juillet.

CHEUNG. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 30 juin.

MARC DENJEAN. Art convivial. Galerie A.-Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 11 juin.

DI-MACCIO. Galerie Râ, 7, rue du Turbigo (236-45-74). Juin-juillet.

JEAN EDELMANN. Œuvres récentes. Galeries d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 25 juin.

FLAVIO-SHIRO. Peintures récentes. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Jusqu'au 11 juin.

ALAIN FLEISCHER. La chambre noire de Barbe-Bleue. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 2 juillet.

GÉRARD FROMANGER. Allegro, 1981-1983. Galerie A.B.C.D., 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 10 juillet.

HAMISH FULTON. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 7 juin.

GARGALLO. Sculptures et dessins. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 24 juin.

GRANET. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 11 juin.

JEAN GRISOT. Du sol au mur. Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 25 juin.

PAUL GUIRAMAND. Peintures récentes. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 28 juin.

GUTHERZ. Aquarelles. L'œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 2 juillet.

ANDRÉ HAMBOURG à New-York. Wally Findlay Galleries, 2 avenue Matignon (225-70-74).

HÉLION. Peintures récentes, 1982-1983. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 25 juin.

HELMAN. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 2 juillet.

DANIEL HUMAIR. Œuvres récentes. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 18 juin.

KOMET. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-21). Du 3 juin au 9 juillet.

GEORGES KOSKAS. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Du 3 juin au 15 octobre (fermé en juillet et août).

FERDINAND KULMER. Œuvre 1975-1983. Paris art center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 11 juin.

ISADORE LEVY. Peintures récentes. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 2 juillet.

BAUDOUIN LUQUET. Quelques instants transparents acrobatiques. Galerie 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 29 juin.

MACCHERONI. Œuvres récentes. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 25 juin.

JOAN MIRO. Œuvres récentes. Sculptures et gouaches. Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59).

MARFAING. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 30 juin.

PAUL-ÉMILE PAJOT (1873-1929). *Portraits de bateaux. Galerie Messine,* 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 24 juin.

JEAN-MAXIME RELANGE. 20 ans de peinture. Espace Da et Du, 81, rue Saint-Maur (700-19-34). Jusqu'au 25 juin.

ALFRED RETH, 1884-1966. **Peintures-dessins.** La Pochade, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Jusqu'au 16 juillet.

GILLES SACKSICK. Galerie Art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 20 juin.

SANDORFI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 9 juillet.

TAL-COAT : En champs affrontés. Lavis. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 23 juillet.

TOMASELLO. Reliefs récents. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 25 mai.

PATRICK TOSANI. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 9 juillet.

VELICKOVIC. Peintures 1980-1983. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). **Dessins.** Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Du 3 juin au 23 juillet.

VELLIOT. *Peintures.* Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 30 juin.

ANN WARF. Travaux de verre. Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 18 juin.

MADELEINE WEBER. **Espace courbe et verticalité.** Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 30 juin.

WISNIEWSKI. En 80 mondes autour de ma table. Galerie des Lombards (278-40-99). Jusqu'au 9 juillet.

En région parisienne

BOBIGNY. Gérard Tisserand : Le peuple guidant la liberté. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Lepère, Beltrand, Blanchet : Cent ans de livres et de gravures sur bois. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; dimanche, de 10 h à 12 h. Jusqu'au 14 juin.

BRÉTIGNY. Dehors... Propositions II. **Francis Limerat.** C.C.C., rue Henri-Douart (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'en septembre.

CRETEIL. Se voir en peinture. Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 25 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Cadoret. H.E.C. Hall d'honneur CESA, 1, rue de la Libération (956-80-00). Tous les jours, jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 6 juin.

MEUDON. Sculpture des années 80. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (027-15-76), sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Du 3 juin au 3 juillet.

MONTREUIL. Six peintres abstraits : Luquet, Huftier, Lambilliotte, Lamiel, Martinez, Pandini. Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, 2, rue de Romainville (858-91-82). De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. **Louis Hayet, 1854-1940.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). *Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-DENIS. « Journaux », peintures et dessins de Jean Kiras. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde (243.00.59). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Philippe Guérin - Comprendre, sauver, restaurer. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire, à La Varenne-Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 juillet.

SCEAUX. Colbert au pavillon de l'Aurore. Musée de l'Ile-de-France, château (661-06-71). De 14 h à 18 h ; mer. et jeudi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; sam. et dim., de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 septembre.

En province

AMIENS. Anne-Marie Milliot. *Maison* de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 11 juillet.

ANTIBES. Bonjour, monsieur Picasso. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 16 juin.

ARRAS. De l'abstraction formelle au cinétisme. Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 3 juillet.

BLOIS. Rémi Beinet, manu pictoris. Galerie Saint-Laumer, 46, rue Saint-Lubin, Jusqu'au 24 juin.

CALAIS. Gil Wolman. Galerie de l'Ancienne poste, 13, bd Gambetta. Jusqu'au 26 juin.

CHALON-SUR-SAONE. Présence Panchounette. Maison de la culture, 5 bis, avenue Niepce (48-48-92). Jusqu'au 26 juin.

CHOLET. Carelman, objets introuvables. Musée des arts, 50, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 juin

DOUAI. Mario Avati, gravures 1952-1982. Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-17-82). Jusqu'au 27 juin.

DUNKERQUE. Carreaux de faïence dans le nord de la France, 1650-1850. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). **Véronique Bigo.** Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 18 juillet.

LE HAVRE. Art populaire de Kirghizie. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus. Jusqu'au 12 juin.

LILLE. Dessins de Raphaël. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 27 juin.

LONS-LE-SAUNIER. Elisabeth Mathieu-Perrard, 1912-1982. Musée, Hôtel de ville (47-26-93). Jusqu'au 10 juillet.

MARSEILLE. Claudine Henry, peintures 81-83. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 18 juin.

NICE. Krikor Bédikian, 1908-1981. Peintures et dessins. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes. Jusqu'à fin juin. **Albert Chubac.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 26 juin. **Christian Jaccard.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 26 juin. **Photographies : H. Newton, R. Mapplethorpe, A. Springs, D. Michals.** ENAC (62-37-11). Jusqu'au 26 juin.

PAU. Les Orientalistes, de 1850 à 1914. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Juin.

RENNES. Cobra, 1948-1951. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 12 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Bernard Pagès. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 12 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Louis Cane. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 juin.

SAINT-QUENTIN. Franco Adami. Musée Antoine-Lecuyer (62-39-71). Jusqu'au 20 juin.

SEDAN. Année Vauban. Murailles et jardins : *château. Juin.*

STRASBOURG. Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace. Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-29-06). Jusqu'au 8 janvier 1984. – **Sous-paradis ou la photo perdue.** Grand Garage, bd Wilson. Jusqu'au 13 juin.

TOULON. Carte blanche à François Bazzoli. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-14-54). Jusqu'au 30 juin.

TOULOUSE. Jean-Luc Parant : Le hasard des yeux ou la main de la providence. Juin. Musée des augustins, 21, rue de Metz (22-29-22). **Cercles du monde. Les Indiens des plaines.** Muséum d'histoire naturelle, 35, allée Jules-Guesde (52-00-14). Jusqu'en août.

VÉNISSIEUX. André Masson, 1922-1973. Hôtel de ville. Jusqu'au 18 juin.

VILLEURBANNE. Anish Kapoor. Gérard Collin-Thiébaut : Le peintre parcourt sa propre exposition. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 5 juillet.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES OISEAUX - Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h, les 1er, 2, 3, 7 ; le 4 à 16 h et 21 h.

LE MUSÉE NOIR - Plaisance (320-00-06), 20 h 30 (1).

L'IVROGNE DANS LA BROUSSE - Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30 (1).

LA VOUTE - Théâtre 18 (226-47-47), 22 h ; dim. 18 h (1).

TRIO - American Center (321-42-20), 21 h (2).

LE PRINCE TRAVESTI - Chaillot (727-81-15), 20 h 30, les 3, 4, 7 ; le 5 à 15 h.

LA DÉBUTANTE - Aquarium (374-99-61), 20 h 30 ; dim. 17 h 30 (4).

LES PARAVENTS - Nanterre, Amandiers (721-22-25), 20 h 30, les 4, 6, 7 ; le 5 à 17 h.

LA SURPRISE - Petit Marigny (225-20-74), 21 h (7).

CUCKOO'S NEST (en anglais) - Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h 30 (7).

TCHEKHOV - Théâtre de Ménilmontant (258-09-63), 20 h 45 (7).

LES SOLDATS - Montreuil, TEM (858-65-33), le 7 à 21 h.

HORS PARIS

NANTES - *Archéologie du sommeil*, par le Living Theatre, à la Maison de la culture, (40) 73-07-11, du 1er au 4 juin.

AVIGNON - *Canta Œdipae*, par l'Or Théâtre, à l'église des Célestins, jusqu'au 7 juin, et à Lyon, au Théâtre de la Platte, du 14 au 25 juin.

ROUEN - *La Rose et l'Anneau*, d'après Thackeray, par le Théâtre du Quadrant, à l'Espace Duchamps, (35) 62-27-87, du 1er au 10 juin.

VALENCE - *Faites attention aux vélos*, d'après Marcel Dassault, par le Théâtre Impromptu, le 2 juin au Théâtre municipal, le 10 à la M.J.C. du Polygone.

THIONVILLE - *Bistrot*, par le T.P.L. au Théâtre municipal, (8) 253-33-95, du 3 au 18 juin.

LA CHAUX-DE-FONDS - *Par-dessus bord*, de Vinaver (intégrale), par le T.P.R., 19 (039) 23-05-66, du 3 au 30 juin.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), les 1er, 4, 6 à 19 h 30 : Luisa Miller ; les 3, 7 à 19 h 30 : Soirée Balanchine.

SALLE FAVART (296-06-11), le 1er à 18 h : récital E. Chojnacka, clavecin (Scarlatti, Krauze, Ohana...) ; 20 h 30 : concert autour de la contrebasse, sol. F. Rabbath (Schubert, Battesini, Bach...) ; 22 h 30 : musique traditionnelle kurde.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 1er, 3, 4 à 20 h 30 : les Estivants ; les 1er, 4 à 14 h 30 ; les 5, 6, 7 à 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; le 2 à 20 h 30 : Andromaque : Thermes de Cluny. – les 1er, 2, 3 à 21 h : le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc.

CHAILLOT (727-81-15), T.N.C.-Théâtre du Rond-Point les 2, 3 à 20 h 30 ; les 4, 5 à 15 h et 20 h 30 : le Gagaku.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32), les 1er, 2, 3, 4, 5, 7, 8 à 18 h 30 : Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu.

TEP (797-96-06), les 1er, 2, 3, 4 (dern.) à 20 h 30 : Erendira ; 7 à 20 h 30 : M. Portal. Petit TEP, relâche.

BEAUBOURG (277-12-33). – Débats et rencontres-musées : le 1er à 18 h 30 : Fin des avant-gardes ? ; à 20 h 30 : Pourquoi philosopher encore ? Science ou morale : faut-il choisir ? ; le 2 à 18 h 30 : Europe 1923-1983. Soixante ans d'aventure littéraire ; à 20 h 30 : Pourquoi philosopher encre ? Que reste-t-il à espérer ? ; le 3 à 20 h 30 : Rencontre avec J. Svoboda ; le 6 à 15 h : A l'occasion de la sortie du numéro de la revue *Autrement* : « Fous de danse », Les jeunes chorégraphes en France ; 19 h : En avant-première de Polyphonix 5. – Cinéma-vidéo : les 1er, 2, 3, 4, 5, 6 à 13 h : Solange Griand née Tachée ; Au nom de la raison : 16 h : Petit Pierre, le Théâtre du triangle, Châteaux de sable ; Images, rue, images ; 19 h : En finir avec la faim ; le 1er à 14 h 30 : Écran des enfants : Roussian et Ludmila ; le 3 à 15 h et 18 h : Alain Fleischer : Paul Klossowski, portrait de l'artiste en souffleur. – Concert-animations : le 1er à 20 h 30 : Rencontre avec Yves Bonnefoy ; le 6 à 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain. – Danse : Soirée solos, à 18 h 30 : « White Light-White Heath », par M. Lelièvre ; à 19 h 30 : « Appeau ». « Version solo d'un ballet en cours de création », par R. Kovich ; à 20 h 30 : « D.D.Blue Gold Digger », par D. Petit.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : les 1er, 2, 3, 4 à 20 h 30 : les Indes galantes ; le 6 à 20 h 30 : Hippolyte et Aricie.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), le 5 à 14 h 30 ; les 1er, 2, 3, 4 à 20 h 30 : Ballet Rambert ; le 7 à 20 h 30 : Crowsnest ; les 1er, 2, 3, 4 à 18 h 30 : Compagnie/Centre national de danse contemporaine d'Angers Viola Farber ; le 7 à 18 h 30 : Camerata de Boston.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), le 3, à 21 h : Teshigahora Hiroshi ; le 7 à 20 h 30 : Tenkei Getiko.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

ATHÉNÉE (742-67-27) (S. soir, D., L.), 20 h, sam., 16 h : Kean

BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim., 17 h : Description d'un combat

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74) (D soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Patience... patience dans l'azur. – Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 21 h, dim., 16 h : les Amis de M. Gazon : Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : la Débutante (à partir du 4).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46) (Mer., D.), 20 h 30 : Lit vers Léthé.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), (D.), 21 h. : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Galerie (D., L.), 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre (D., L.), 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D.), 21 h, D., 15 h : Un canapé-lit.

DECHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Mourir à Colone.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., Mar.), 20 h 30 : Abraham et Samuel.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D., L.), 18 h 30 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. à 17 h 30, lun. à 20 h 30 : la Mouette.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05) 21 h : les 3, 7 à 19 h 45 : les Noces de Figaro.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : S. Joly.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Neil.

JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h, sam. 16 h : Transat (dernière le 4).

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.), 18 h 30 : Un ascenseur à la mer (dernière le 4) ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. – II. (D.) 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton (dernière le 4) : Petite salle (D.), 22 h 15 : Permis de séjour.

MADELEINE (265-06-28) (D. soir, L.), 20 h 45, D., 15 h : l'Amour fou.

MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise (à partir du 7).

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir, L.), 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir L.), 20 h 30, sam., 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 1er, 2, 3, 4 à 21 h ; le 5 à 17 h : Opéra-Louffe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PÉNICHE OPÉRA (607-49-93) ; 21 h : Folies d'opérettes ; Rêves d'écluse (à partir du 7).

POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : Vera Baxter.

RANELAGH (288-64-44), les 1er, 2, 3 à 20 h 45 : Tapage nocturne.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Six heures au plus tard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Lun., mar., 20 h 30, ven., sam. 22 h, dim. 15 h : l'Écume des jours. – II. (D., L.) 20 h 30 : Huis clos ; mer., jeu. 22 h, sam., dim. 17 h : Fin de partie.

TEMPLIERS (272-94-56), (D., L.), à 20 h 30 : Robinson Crusoé.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30 : Toui Avuc Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.

THEATRE NOIR (346-91-93), le 7 à 18 h 30 : Compagnie Magenia.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : le Piège de Méduse.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande salle, les 2, 3 à 20 h 30 ; les 4, 5 à 15 h et 20 h 30 : Gagaku. - Petite salle, les 1er, 2, 3, 4 à 20 h 30 : les Exilés ; le 7 à 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air (dern. le 4) ; 20 h 30 : Merci Appoline : 22 h 15, J. Charby : Pour de rire.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Touchez pas au fricht.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Les caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + Sam., 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + Sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.) 20 h 15, Dim. 17 h : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 19 h 45 : Oy, Moishele, mon fils ; 21 h 15 : Une chanson, c'est quoi déjà ; 22 h 15 : M. Chevalier.

PATACHON (606-90-20) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babies.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.

LA TANIÈRE (337-74-39) I. Les 1er, 2, 3, 4 à 20 h 45 : L'ordre des fleurs ; 22 h 30 : A. Aurenche.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + Sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypso Na ; Sam., 16 h : la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : Fais voir ton cupidon ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 20 h 30 : M. Musseau.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), le 7 à 21 h : Grand Orchestre Bekummernis.

ASSOCIATION CUTURELLE DU XIIe (345-40-86), le 2 à 20 h 30 : F. Degrendelle.

BOBINO (322-74-84), (D. soir, L.), 20 h 45 ; Dim. 16 h : le Cirque imaginaire.

CASINO DE PARIS (285-00-39), (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim., 16 h. : Drôles de femmes.

CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 17 h : Ch. Camerlynck ; les 2, 3, 4, 7 à 18 h 30 : les Amants de Fougère.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), les 1er, 2, 3, 4 à 20 h 30 : E. Mona.

FORUM (297-53-47), 21 h : S. Alaoui, S. Mahassen (dern. le 4).

MARIGNY (256-04-41), (D. soir, L.), 21 h ; dim., 15 h : Thierry Le Luron.

MOGADOR (285-45-30), (L.), 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Dancin'.

OLYMPIA (742-25-49), le 1er à 21 h : L. Arti.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., dim., 15 h : Opéra de Pékin.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cl. Nougaro (dern. le 4).

TH. DU JARDIN (745-23-72) (D., L.), 20 h 45 : J. Douai.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

Festivals

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN (364-96-60)

A 21 heures :

Le 1er : P. Champagne, N. Mandement (Weber, Mendelssohn, Fauré...) ; le 2 : F. Lengelle (Rameau, Henestrosa, Farnaby...) ; le 3 : C. Hugonnard-Roche (Bach, Beethoven, Prokofiev) ; le 4 : L. Hay, J.-N. Catrice, P. Sirot, M. Lusson (Sanmartini, Philidor, d'Herveloix...) ; le 5 : D. Henry, A. Pondepeyre (Chausson, Duparc, Ravel...) ; le 6 : L. Wright, J.-Cl. Diot, R. Loewenguth (Haydn, Martinu, Beethoven...) ; le 7 : P.-H. Xuereb, J.-L. Haguenauer (Schumann, Brahms, Hindemith...).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

PARIS, Bateaux-mouches, le 1er à 18 h 30 : Quintette de cuivres J.-B. Arban (Susato, Cherubini, Reynaud...).

TREMBLAY-LES-GONESSE, Église, le 4 à 17 h : Orchestre J.-F. Paillard (Mendelssohn, Strauss, Grieg...).

SAINT-CLOUD, *Église Stella Matutina*, le 7 à 21 h : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, dir. : O. Stejskal (Haydn, Bach, Dvorak...).

BIENNALE NATIONALE DE DANSE DU VAL-DE-MARNE

ALFORTVILLE, Palais des Sports (575-29-00), le 2 à 21 h : J. Pomarès ; 22 h : l'Orme orange.

CHEVILLY-LARUE, C.C. A.-Malraux (687-45-97), le 3 à 21 h : J. Pomarès ; 22 h : l'Esquisse.

GENTILLY, Salle des fêtes (581-11-45), le 3 à 21 h : Cie Ch. Gérard ; 21 h Cie C. Marcade.

IVRY, Th. des Quartiers (672-28-06), le 3 à 20 h 30 : Cie les Abbesses ; 22 h 15 : Cie Quentin Rouiller ; le 4 à 14 h 30 : Cie J. Gaudin ; 20 h 30 : Cie J. Pomarès ; 21 h 45 : l'Esquisse.

JOINVILLE-LE-PONT, C.C. Le Royal (687-45-87), le 3 à 21 h : M. Lelièvre ; 22 h : S. Buirge.

ORLY, Théâtre (687-33-66), le 4 à 21 h : Ris et Danceries.

LA QUEUE-EN-BRIE, Gymnase P.-de-Coubertin (576-30-42), le 4 à 20 h 30 : Ardance ; 22 h 15 : Qu. Rouiller.

CHAMPIGNY, Th. G.-Philipe (880-96-28), le 5 à 15 h : l'Esquisse.

CRÉTEIL, Maison de la culture (899-94-50), le 7 à 20 h 30 : Ballet-théâtre de Nancy.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-18-10), le 7 à 20 h 30 : Ardance ; à 22 h : l'Esquisse.

VILLIERS-SUR-MARNE, Salle des fêtes (305-42-82), le 7 à 20 h 30 : Cie A. Dreyfus ; 21 h 30 h : Cie Incidence.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 1er

EGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Ensemble instrumental Ch. Paillard (Mozart, Caldara, Vivaldi...).

LUCERNAIRE, 21 h : T. Marmor, J.-Cl. Stéphan (Schumann, Hahn).

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble orchestral Harmonia Nova (Vivaldi).

FIAP, 20 h 30 : M. Brun, J.-P. Desveaux (Haendel, Bach, Giuliani...).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : M. Pollini (Beethoven, Schoenberg).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : D. Henry, A. Pondepeyre (Mahler, Duparc, Ravel).

ECOLE ALSACIENNE, 18 h 30 : B. Mathern, M. Hacquard, L. Tsan, V. Bruno, J. Badin (Prokofiev, Moussorgsky, Katchaturian).

JEUDI 2

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 1er.

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE, 21 h : Quatuor de saxophones contemporain (Pousseur, Legret, Scarlatti...).

MUSÉE GUIMET, 21 h : L. Castellanza, Ch. Rougier, H. du Plessis (Mozart, Fauré, Duparc...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bartok, Dvorak, Martinu).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : A. Lagoya (Paganini, Albeniz, Couperin...).

ARTS HEBERTOT, 20 h 30 : J. Taillon, P.-Y. Artaud, G. Parmentier (Caplet, Dukas, Roussel...).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : G.-A. Rubin, B. Stanborough (Gratton, Beethoven, Somers...).

VENDREDI 3

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre français de jeunes musiciens, dir. Ch. Gouinguene (Mozart, Chopin).

LUCERNAIRE, 21 h : T. Marmor, G. Campana (Mendelssohn, Strauss, Scarlatti...).

FIAP, 20 h 30 : O. Yagoubi (Yagoubi).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Ensemble F. Poulenc (Rimsky-Korsakov, Poulenc).

ESPACE CARDIN, 20 h 30 : Orchestre des Pays de Loire, dir. M. Soustrot (Clostre).

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE, 21 h : G. Laine, M. Tellier, P. Hamon, J. Bernfeld, K. Vasstovaara (musique de la Renaissance).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : T. Pinnock (Bach, Rameau)...

SAMEDI 4

ESPACE CARDIN, 20 h 30 : voir le 3.

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 3.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : R. Petrossian (Bach, Schumann, Schubert...).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 16 h 30 : Journée Strauss ; Auditorium 105, 18 h 30 : La Maurache.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner (Strauss).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Ensemble Vetera et Nova (Couperin).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : Ensemble Carlos Vilo.

THÉATRE DE PARIS, 18 h : Quatuor de Tubas de Paris (Mozart, Prokofiev, Wagner...).

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 15 h : American Youth Symphony.

ÉGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h 30 : J. Ver-Hasselt (Couperin).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : Concert de Paris, J.-Cl. Veilhan (Vivaldi).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Chorale Kammerchor Schmallenberg (Monteverdi, Dupré, Mendelssohn).

DIMANCHE 5

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : G. Besati (Cimarosa, Gherardeschi, Zampieri...).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : D. Maurer (Bach, Brahms, Widor).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : A. Goyen, S. Lannes (Monteverdi, Frescobaldi, Bach).

LUCERNAIRE, 18 h 30 : Musique électro-acoustique.

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Chœurs de Schmallenberg (Frank, Vierne, Langlais).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 19 h : Chorale Audite Nova (Haydn, Mendelssohn, Brahms).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Ph. Bride, M. Bardon (Viotti, Haëndel, Vivaldi).

SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, Chœur national, dir. J. Grimbert (Glück).

LUNDI 6

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Musiques de l'Inde du Nord ; Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Dalberto, G. Dangain, R. Pidoux (Brahms).

THÉATRE DU ROND-POINT, 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. P. Eotvos (Rolin, Carter, Depraz, Schoenberg).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Rampal (Cimarosa, Marcello, Stamitz).

THÉATRE LA BRUYÈRE, 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Ibert, Milhaud, Antic...).

ÉGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : G. Sabrier.

MARDI 7

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : L. Drenikoff (Mozart, Clementi, Schumann...).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : P.-Y. Artaud (Taïra, Risset, Lenfant...).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz, M. André (Bach, Marcello, Rossini...).

ÉGLISE SAINT-AMBROISE, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris rive droite, dir. M. Podolak (Beethoven, Mozart, Schubert).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : I. Mannheimer (Debussy, Haydn, Larsson...).

SALLE ROSSINI, 20 h 45 : A. Robert (Liszt, Chopin).

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 20 h 30 : K. Tanabe (Rameau, Haydn, Schubert...).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DU MONT, 20 h 45 : Chœur et Orchestre des solistes de Paris, dir. H. Reiner (Vivaldi, Bach).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Les Madrigaliers (Banchieri, Lejeune, Bertrand...).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 5 à 16 h 30 : B. Few, Trio Butterfly.

ARC (723-61-27), le 1er à 20 h 30 : J. Kuhn, B. Richmond, B. Wallace, D. Humair ; le 2 à 20 h 30 : H. Pepl, H. Solal, W. Pirschner.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), le 1er à 20 h 30 : Salsa y Control ; le 2 à 20 h 30 : S. Kassat, D. Levallet ; à 23 h : Intercommunal Percussion Ensemble ; les 3, 4, 5 à 20 h 30 : M. Buhler ; à 23 h : A. More.

BATACLAN (700-30-12), le 6 à 20 h : Eloy.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Swing Quartet ; le 6 : Four Bones.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), le 2 à 18 h et 21 h : Jo Lemaire.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D.L.), 22 h 30 : Pakatak.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 3, 4, 5 à 23 h : Apartheid not.

DEPOT-VENTE (637-31-87), le 2 à 21 h 30 : Anconina ; le 3 : V. Leed ; le 4 : J. Nacache et Sany Band.

ESPACE BALARD, le 1er à 20 h 30 : Weather Report ; les 6, 7 à 21 h : Cerrone.

FORUM (297-53-39), les 6, 7 à 21 h : Gwendal.

GIBUS (700-78-88), le 1er à 24 h : The Decorators.

MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : le 2 : Baboukian, G. Andrieu, Maher ; le 3 : C. François, P. Jacquet, J. Querlier, B. Girard, B. Tocaine ; le 4 : J.-F. Canape, F. Mechali, Mouthens, J. Sicard.

NEW MORNING (523-51-41), les 1er, 2 à 20 h : M. Cultier ; les 3, 4 à 20 h : Slickaphonics ; les 5, 6, 7 à 20 h : Lounge Lizards.

OLYMPIA (742-25-49), le 7 à 20 h : The Residents.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer., M. Slim ; jeu., Watergate Seven+One ; ven., Barbecues ; sam., Swing at Six ; lun., mar., S. Distel.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Richard, N. et S. Rahoerson, M. Hery (dern., le 5) ; à partir du 6 : J.-L. Chautemps, L. Fuentes, R. Urtreger, A. Cullaz, Ch. Bellonzi.

PHIL'ONE DEFENSE (776-44-26), le 1er à 21 h : O. Lake ; les 2, 3, 4 : Zaka Percussions.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 2 à 18 h 30 : A. Jean-Marie, P. Artero, E. Barret, J. Bardy, Ch. Bellonzi.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les 1er, 2 : M. Saury ; les 3, 4 : R. Franc ; le 7 : Cl. Luter.

TH. DE PARIS (280-09-30), le 7 à 21 h : M. Solal.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 2 à 20 h : Hootenanny.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30, dim., 20 h 30 ; M. Vossen, S. Kessler.

ASIEM (354-79-78), le 7 à 19 h 30 : J. Solane.

BASTILLE (357-42-14), les 1er, 2, 3, 4, 5 à 20 h : Intérieur rouge.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 1er à 20 h 45 : Danses Derviches ; le 2 à 21 h : S. et R. Panigrahi, danses de l'Inde ; le 4 à 20 h 30 : S. et R. Panigrahi ; le 7 à 20 h 45 : Bharata Natyam.

CENTRE MATHIS (241-50-80), les 1er, 2, 3 à 21 h : M. Harmel.

EPICERIE (547-50-85), les 6, 7 à 20 h 30 : S. Hyodan, Rubens Danse...

MAISON DE L'ALLEMAGNE, les 1er, 2 à 21 h : Quatuor pour trois.

SUNSET STUDIOS, les 3, 4 à 21 h : P. Cameen.

TH. PARIS 12 (343-19-01), le 3 à 18 h 30 et 21 h 30 : Cie Dansite.

TH. 18 (226-47-47) (D. soir), 20 h, dim. 16 h : Cie Danse Consort (dern. le 5).

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 15 h : Ballet A.-Gades (dern. le 5) ; le 7 à 20 h 30 : Cuadra de Séville.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Phi-Phi (à partir du 2).

POTINIÈRE (261-44-16), sam., 20 h 45, dim., 15 h 30 : Il signor Fagotto.

En région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M., (961-25-29), le 3, à 20 h 45 : M. A. Estrella (Bach, Beethoven, Ravel...).

ASNIERES, C.C.A., (790-63-12), le 6 à 20 h 45 : Orchestre P. Kuentz.

AUVERS-SUR-OISE, Église Notre-Dame (036-71-19), le 5, à 17 h : Chœurs et orchestre du Conservatoire national du Val-de-Marne (Mozart, Purcell, Bizet).

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), les 2, 3, 4, à 21 h 30 : De la cave au grenier, un corps entier de songes.

BEZONS, C.A.C. (982-20-88), le 3, à 21 h : En sortant de l'école.

BOULOGNE-BILLANCOURT, conservatoire, le 7, à 21 h : Concert symphonique (Bach, Kodaly, Jolas) ; T.B.B. (603-60-44) : les 3, 4, 7, à 20 h 30 ; le 5, à 15 h 30 : Yves Duteil.

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (032-79-00), les 1er, 2, 3, 4, de 10 h 30 à 23 h 35 : IIIe Biennale des théâtres de marionnettes.

CHATENAY-MALABRY, Église Sainte-Bathilde, le 1er, à 20 h 30 : K. Atanassov, G. Causse, Th. Dussaut (Mozart, Jacob, Bruch).

CHATOU, M.J.C. (071-13-73), le 4, à 21 h : E. Daniel, H. Lavandier, V. Meyer, P. Lemoel.

CHOISY, Théâtre P. Eluard (890-89-79), le 4 à 20 h : Grand orchestre de jazz du Conservatoire.

CLICHY-LA-GARENNE, Th. Rutebeuf (res. : 636-74-54), les 1er, 2, 3, 4, à 21 h ; le 5, à 15 h : L'autre Don Juan.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 2 à 21 h : C. Dupin ; le 4, à 21 h : Suspense.

EAUBONNE, Église du Sacré-Cœur, le 3, à 21 h : Ensemble vocal L. Marenzio (Bach, Schubert, Bruckner).

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 5, à partir de 14 h : VIe rencontre folklorique internationale.

FRANCONVILLE, Ciné H. Langlois (413-54-96), le 1er, à 15 h : Duo Perche ; le 4, à 15 h : Th. Miniature ; le 7, à 21 h : Revue à six mains.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), les 1er, 2, 3, 4, à 20 h ; le 5, à 17 h : Dean-Lalune ; les 1er, 2, 3, 4, à 21 h 45 ; le 5, à 18 h 45 : les Émigrés.

JUVISY, Salle des fêtes, le 5 à 19 h : Ars Nova, Ensemble instrumental de Juvisy (Bousch, Mierann, Hayward).

LAGNY, Église N.-D.-des-Ardents, le 3, à 21 h : Musique baroque.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-74-87), les 1er, à 15 h ; le 5, à 17 h : le Cirque des rats ; à 21 h 30 : Srip Street ; le 2, à 21 h 30 : X. Lacouture ; le 4, à 21 h : Popeck.

MARNE-LA-VALLÉE, Maison du temps libre (005-92-24), le 7, à 21 h : La fête en plein air.

MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 4, à 20 h 30 ; le 5, à 15 h : Danse modern'jazz.

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), les 3 et 4, à 22 h : M. Zwerin, Ph. Petit, G. Nemeth.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 6, 7, à 21 h : Combat de nègre et de chiens.

NOGENT, Pavillon Baltard, (872-63-69), le 1er, à 20 h 30 : Philharmonica Hungarica, dir. : N. Marriner (Mozart).

ROYAUMONT, Abbaye, (035-40-18), le 5 à 17 h 30 : S. Ross (Duphly, Forqueray, Rameau).

SAINT-CLOUD, M.J.C., (602-34-12), le 3, à 20 h 30 : J.-C. Hoarau, P. Mindy, A. Vérité.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), les 2, 3, à 9 h 30 et 14 h 15 ; le 7, à 14 h 15 et 20 h 30 : Fugue en mineur (e).

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 2, 7 à 21 h : F. Magnin ; le 3, à 21 h : C. Zarcate ; le 4, à 21 h : Théâtre à bretelles.

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Maison pour tous, le 4, à 21 h : J.-R. Caussimon.

SENLIS, Fondation Cziffra (4) (453-39-99), le 5, à 16 h : O. Sadoulaiev (Rossini, Gounod, Tchaïkovsky).

VERSAILLES, XXe Festival (950-71-18). Château, les 6, 7, à 21 h : Saint-Simon-le-Voyeux ; Th. Montansier, le 1er, à 21 h : la Camerata de Versailles ; Église Sainte-Jeanne-d'Arc, le 2, à 20 h 45 : Ensemble vocal B. Lablaude (Lassus, Monteverdi, Charpentier, Rameau) ; C3M (951-01-27), le 7, à 21 h : Orchestre de Versailles, dir. : B. Wahl (Campra, Rameau, Cherubini).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er JUIN

15 h, le Marchand de plaisir, de Jaque-Catelain ; 19 h, Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : Local hero, de B. Forsyth ; 21 h, Programme de films de marionnettes, de *G. Pal et J. Geesink.*

JEUDI 2 JUIN

15 h, la Couronne noire, de L. Saslavski : Festival de Cannes 83 - La quinzaine des réalisateurs : 19 h, Bolwieser, de R. W. Fassbinder ; 21 h, Des démons dans le jardin, de M.G. Aragon.

VENDREDI 3 JUIN

15 h, Liberté, de J. Kemm ; Festival de Cannes 83 ; Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Rupture, de M. Chouikh ; 21 h, Les derniers jours de la victime, de A. Aristarain et J.-P. Feinmann.

SAMEDI 4 JUIN

15 h, le Plaisir, de M. Ophüls ; 17 h, Panorama du cinéma australien : The Night the Prowler, de J. Sharman ; Festival de Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Eisenhans, de T. Dorsi ; 21 h, Miss Lonelyhearts, de M. Dinner.

DIMANCHE 5 JUIN

Panorama du cinéma australien : 15 h, A good thing going, de A. Nicholson ; 17 h, F.-J. Holden, de M. Thornhill ; *Festival de* Cannes 83 - Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Voie sans issue, de Y. Yosha ; 21 h, la Femme flambée, de R. Van Ackeren.

LUNDI 6 JUIN

En avant-première de la série « Par Ordre du Roy » : 20 h 30, le Paravent de la princesse ; Madame Piquet ; la Marquise de Ganges, de M. Mitrani.

MARDI 7 JUIN

15 h, Mademoiselle Josette, ma femme, de A. Berthomieu ; 19 h, Bande de cons, de R. Letheme : 21 h, Festival de Cannes 83 ; Quinzaine des réalisateurs : Rien qu'un jeu, de *B. Sauriol.*

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 1er JUIN

15 h, Sous l'Inquisition, de R. Oswald ; *Festival de Cannes 83 - Semaine de* la critique : 17 h, Lianna, de J. Sayles ; Panorama du cinéma indien ; 19 h, Vents chauds, de M.-S. Sathyu.

JEUDI 2 JUIN

15 h, Crainquebille, de J. Feyder ; 17 h, Festival de Cannes 83 - Semaine de la critique : *la Trahison*, de V. Lokkeberg ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Rites funéraires, de P.-R. Reddy.

VENDREDI 3 JUIN

15 h, *Chevaux de bois*, de E. von Stroheim : 17 h, Festival de Cannes 83 - Semaine de la critique : Carnaval de la nuit, de M. Yamamoto : 19 h, Panorama du cinéma indien : Un âne dans un village brahmanique, de J. Abraham.

SAMEDI 4 JUIN

15 h, *Sa majesté la femme*, de H. Hawks : 17 h, Festival de Cannes 83 - Semaine de la critique : la Princesse, de P. Erdöss ; 19 h, Panorama du cinéma indien : l'Ascension, de A. Gopalakrishnan ; 21 h, Esthappan, de G. Aravindan.

DIMANCHE 5 JUIN

Festival de Cannes 83 - Semaine de la critique : 15 h, Faux-Fuyants, de A. Bergala et J.-P. Limosin ; 17 h, le Destin de Juliette, de A. Issermann ; Panorama du cinéma indien : 19 h, Des Marginaux, de M. Sen ; 21 h, Chorus, de M. Sen.

LUNDI 6 JUIN

15 h, Dura Lex, de L. Koulechov ; 17 h, Festival de Cannes 83 - Semaine de la critique : Menuet, de L. Rademakers ; 19 h, Panorama du cinéma indien : le *Crépuscule, de G. Aravinda.*

MARDI 7 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(357-90-81)* ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Saint-Séverin, *5e (354-50-91).*

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, *9e (770-47-55).*

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA BALANCE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : *Marais, 4e (278-47-86).*

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; *Cinoches St-Germain (H. sp.)*, 6e (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).*

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : *U.G.C. Danton, 6e* (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70)* ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES *DIEUX SONT TOMBÉS* SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Gaumont Convention, 15e* (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, *8e (225-18-45)* ; Palace Croix-Nivert (H. sp.), 15e (374-95-04) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-19-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.f.) : Français, 9e (770-*33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65)* ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e *(329-90-10)* ; *Paramount Maillot, 17e* (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, *6e (222-57-97)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e *(329-83-11)* ; *Olympic, 14e (542-67-42)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e *(326-48-18)* ; Pagode, 7e *(705-12-15)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, *15e (828-42-27)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-*Ambroise, 11e (700-89-16).*

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA MORT DE MARIO RICCI (franco-suisse) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e *(742-72-52)* ; *Quintette, 5e* (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(357-90-81)* ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, *6e* (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e *(336-23-44)* ; *Mistral, 14e* (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Trois Haussmann, *9e* (770-47-55).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, *14e* (329-83-11) ; *(v.f.)* : Paramount Opéra, 7e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., *v.o.) : Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).

ROCK AND TORAH (Fr.) : Cluny Palace, 5e *(354-07-76)* ; *Colisée, 8e* (359-29-46) ; Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

SARAH (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

SUPERVIXENS (A., *v.o.*) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

T'ES FOU JERRY (A., *v.f.*) : Lumière, 9e (246-49-07).

THE VERDICT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Forum Cinémas, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-*09-83)* ; Murat, 16e (651-99-75).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : *Gaumont Halles, 1er (297-49-70)* ; Quintette, *5e* (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, *6e* (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, *1er (297-53-74)* ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Hautefeuille, *6e (633-79-38).*

VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS *L'AVION ?* *(A., v.f.) : Paramount Mari*vaux, 2e (296-80-40).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e *(770-33-88)* ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

Les grandes reprises

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e *(329-42-62)* ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE CHINOIS *(A., v.o.) : Ermitage, 8e* (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Cujas, 5e (354-89-22).

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ciné Beaubourg, 3e *(271-52-36)* ; *Biarritz, 8e* (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er (297-53-74)* ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Montparnos, 14e* (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LA PASSANTE *DU SANS-SOUCI* (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Orléans, 14e *(540-45-91)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e *(265-82-66)* ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES RUELLES DE MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE VIOLENT *(A., v.o.) : Action Christine* Bis, 6e (325-47-46).

Les festivals

BUSTER KEATON : Le Marais, 4e (278-47-86), mer. : la Croisière du Navigator ; jeu. : Ma vache et moi ; ven. : Steamboat Bill Jr ; sam. : le Mécano de la General ; dim. : Sherlock Jr : lun. : les Lois de l'hospitalité ; mar. : Fiancées en folie.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), *mer.*, jeu : Jerry chez les cinoques ; ven., sam. : Vacances à Paris ; dim., lun. : Jerry la grande gueule ; mar. : Bob et Caroline, Ted et Alice.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Explorateurs en folie ; jeu. : Noix de coco ; ven. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Plumes de cheval ; lun. : Monkey Business ; *mar* : les Marx au grand magasin.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15), mer., jeu : le Procès Paradine ; ven., sam. : les Enchaînés ; dim. : Rebecca ; lun., *mar.* : la Maison du docteur Edwards.

LES GRANDS SUCCÈS D'H. BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62), mer., jeu. : le Grand Sommeil ; ven., sam. : le Port de l'angoisse ; dim., lun. : High Sierra ; mar. : le Faucon maltais.

WIM WENDERS (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse 5e (326-58-00), mer. : Alice dans les villes ; jeu. : Faux mouvement ; ven., lun. : Hammett ; sam. : Au fil du temps ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

LES INCUNABLES DE LA FOX (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : A Guadalcanal ; ven., sam. : Titanic ; dim., lun., mar. : l'Appel d'un inconnu.

MICHÈLE MORGAN : Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 22 h 30 ; dim. 18 h ; lun. 22 h. : les Grandes Manœuvres ; jeu., 22 h ; sam. 20 h. ; dim. 14 h. ; lun. 18 h. : Remorque ; jeu. 20 h. ; sam. 22 h. ; dim. 16 h. : Gribouille ; jeu. 18 h ; sam. 14 h. ; *dim. 22 h. ; lun. 20 h.* : les Musiciens du ciel ; ven. 22 h ; sam. 18 h ; dim. 20 h. : Quai des brumes ; ven. 20 h. : l'Entraîneuse ; ven. 18 h ; sam. 16 h : le Mioche.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), mar. 20 h 30.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., jeu., ven., sam., 14 h : la Règle du jeu ; *dim., lun., mar. 14 h : la* Grande Illusion ; t.l.j. 16 h : la Nuit américaine ; 18 h : Un tramway nommé désir ; 20 h : Zorba le Grec ; 22 h 30. : les Misfits.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; jeu. : le Couteau dans la tête ; ven. : le Secret de Veronika Voss ; sam. : les Anges de fer ; dim. : Querelle ; lun. : la Femme gauchère ; mar. : Gibier de passage.

MARGUERITE *DURAS* : République-Cinéma, 11e (805-51-33), *mer.*, jeu : Agatha ; ven. : Aurelia Steiner ; sam., dim. : le Camion ; lun., mar. : Détruire, dit-elle.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), t.l.j. 20 h 30 : John and Mary ; 22 h 30 : le Récidiviste.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : T'es fou, Jerry ; jeu. : les Derniers Monstres ; ven. : Cap Canaille ; sam. : Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion ? ; dim., mar. : The Verdict.

DENFERT : (v.o.) (321-41-01), 14e, 14 h : la Ultima Cena ; 16 h : Gaijin ; 20 h : *Dona Flor et ses deux maris.*

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS, film australien de Peter Weir, v.o. : Forum 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e *(575-79-79)* ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

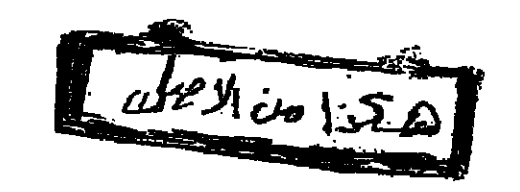
BALLADE A BLANC, film français de *Bertrand Gauthier* : Paramount Marivaux, 7e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

C'EST FACILE ET ÇA PEUT RAPPORTER... 20 ANS, film français de Jean Luret : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; *Paramount Opéra*, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount *Gobelins, 13e (707-12-28)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, *16e* (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 14e (606-34-25) ; Secrétan, 19e *(241-77-99).*

FAITS DIVERS, film français de Raymond Depardon : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic *Entrepôt, 14e (542-67-42)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FURYO, film japonais de Nagisa Oshima, v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (329-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : *Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA MAITRESSE DES SINGES, *film américain de Larry Buchanan*, v.f., Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).



La télévision payante au Québec

II. – *La crise du câble*

De notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS LACAN

Depuis février dernier, quatre chaînes de télévision payante diffusent des programmes au Québec. Quatre réseaux, c'est beaucoup pour une population de six millions d'habitants (*le Monde* du 1er juin). Pourtant, le gouvernement québécois n'hésite pas à soutenir financièrement la tentative. La télévision payante est, en effet, un atout de taille pour une industrie de câble en difficulté. Et un ultime rempart contre l'invasion des programmes venus des États-Unis.

Montréal. – Le siège social ne paie pas de mine, coincé dans une banlieue perdue entre deux terrains vagues. Mais il ne faut pas s'y fier : les vingt-deux paraboles à micro-ondes qui couronnent, un peu plus loin, le sommet d'un building sont le véritable symbole de la puissance de Vidéotron, le plus gros câblodistributeur du Québec. Grâce à ses paraboles, *Intervision* – le consortium de programmation créé par Vidéotron – touche cinq cent mille abonnés, le quart des foyers du Québec.

Pourtant, M. Roger Jauvin, vice-président exécutif du groupe, ne cache pas sa déception : « *Je ne comprends pas pourquoi la télévision par câble doit passer obligatoirement en France par le monopole des P.T.T. Cela bloque tout le débat technologique et compromet l'équilibre financier de télédistribution.* » Cela fait un an que M. Roger Javin parcourt la France, fait une cour pressante aux collectivités locales, adresse rapport sur rapport au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication pour proposer une collaboration franco-québecoise en matière de réseaux câblés.

Le vice-président de Vidéotron ne cache pas que son soudain intérêt pour la France est d'ordre essentiellement commercial. En atteignant cette année un taux de pénétration de 56 % (il n'est que de 35 % aux États-Unis), le câble québécois a quasiment saturé son marché et éprouve un urgent besoin de diversification. En effet, le raccordement des nouveaux abonnés (zones rurales, localités isolées) revient de plus en plus cher, et les profits des câblodistributeurs sont passés de 17,5 % en 1972 à 0,1 % en 1980. Pour sortir de cette crise, il n'y a *qu'une alternative* : trouver rapidement des marchés extérieurs ou mieux rentabiliser le réseau existant en multipliant l'offre de services.

Dans ce dernier domaine, l'attitude des câblodistributeurs a rapidement évolué. Les sommes consacrées à l'achat de contenus, qui ne représentaient, il y a dix ans, que 38 000 dollars par an, s'élèvent aujourd'hui à 4,4 millions. A l'origine, les réseaux câblés se contentaient de transporter les chaînes de radio-télévision hertziennes déjà existantes. Seul le canal communautaire imposé par le Conseil de la radio-télévision canadienne tenait lieu de programmation spécifique. Mais, coupée des véritables lieux de pouvoir, cette agora permanente a rapidement perdu de son intérêt, et, même si les Québécois ne songent pas à le remettre en question, le canal communautaire n'a plus au*jourd'hui qu'une audience* marginale.

Pour alimenter leurs câbles, les réseaux se sont alors tournés vers les *chaînes américaines voisines*. La possibilité de recevoir les trois grands réseaux (A.B.C., N.B.C. et C.B.S.) devient un argument de vente privilégié. Plus de la moitié des abonnés au câble sont des Québécois bilingues, qui ne représentent pourtant que 32 % de la population du Québec. Pour combattre ce déséquilibre culturel et toucher la population francophone, M. Roger Jauvin et quelques autres câblodistributeurs lancent T.V.F.Q., un programme composé d'une sélection des trois chaînes françaises (*le Monde* du 23 octobre 1982).

Le succès des petites annonces

Mais la véritable révolution, c'est la création en 1980 d'Intervision. Quatre câblodistributeurs s'associent à Vidéotron pour fournir à leurs abonnés une programmation supplémentaire. Un faisceau de micro-ondes très sophistiqué distribue simultanément les programmes à toutes les têtes de réseaux et un câblosélecteur permet à l'abonné de recevoir dix-neuf canaux de plus que les seize traditionnels. Intervision diffuse des services spécialisés : émissions pour enfants, sports, horoscope, météo, jeux, petites annonces ou promotion de jeunes artistes. Le succès de ce type de service est étonnant. Ainsi, le canal « petites annonces » voit affluer chaque semaine 2 500 annonces nouvelles et 38 % des objets proposés, de la voiture à la paire de lunettes, trouvent un acquéreur ! Parallèlement, le nombre d'abonnés, qui stagnait depuis quinze ans, accuse une nette remontée, et 62 % d'entre eux font l'acquisition d'un câblosélecteur.

Il ne faut pourtant pas oublier que l'ensemble de ces services est gratuit. En dehors de l'achat du câblosélecteur (120 dollars), le téléspectateur reçoit trente-cinq canaux pour le même abonnement que le service de base (7 dollars par mois). La loi canadienne considère en effet le câblodistributeur comme un simple transporteur et lui interdit de faire payer l'abonné pour une programmation supplémentaire. Situation dangereuse. Si les réseaux ne peuvent pas trouver des ressources supplémentaires auprès de leurs abonnés, ils seront tentés de négocier avec les futurs services de télévision payante américaine qui seront transmis par satellite à la fin de l'année 1983, une perspective qui ne laisse pas insensible le gouvernement québécois : mieux vaut déréglementer et associer les câblodistributeurs au développement d'une production nationale que de risquer une invasion anglophone.

Ce contexte donne tout son sens au lancement, en février dernier, de la télévision payante et à la volonté du gouvernement provincial de soutenir financièrement les chaînes francophones, même si leur rentabilité paraît discutable. Les câblodistributeurs, qui profitent directement de cette première dérégulation, se sont engouffrés dans la brèche et tentent aujourd'hui d'aller plus loin. Vidéotron lance un réseau pilote de quatre cent cinquante abonnés permettant de tester « une télévision sélective ».

A partir d'un même terminal, le Vidacom, le téléspectateur aura accès à des banques de données vidéotexte *qui lui fourniront des informations* complémentaires à certaines émissions : il pourra commander des programmes qui lui *seront directement livrés sur magnétoscopes* ou de logiciels pour son micro-ordinateur et acheter directement sur catalogue par télépaiement.

Le Vidacom, nouveau fer de lance de l'industrie du câble, est soutenu activement par le gouvernement québécois, qui vient de favoriser l'installation au Québec d'une usine capable de produire cent mille terminaux dès 1984. La production en grande série permettrait de sortir l'appareil au prix très concurrentiel de 200 dollars. A condition, toutefois, de trouver des marchés extérieurs. Limitée par six millions d'habitants, l'industrie québécoise de la communication a de plus en plus tendance à regarder du côté de la France.

FIN

COMMUNICATION

ETENDANT SON EMPIRE

M. Robert Hersant prend le contrôle du « Dauphiné libéré » et entre au conseil d'administration du « Soir » de Bruxelles

M. Robert Hersant, patron du groupe Socpresse et propriétaire, notamment, du *Figaro*, continue d'étendre son empire. Inquiété par la justice – il est inculpé, depuis 1978 d'infraction à la législation sur la presse – et par les impôts – le fisc lui réclame un « redressement » d'environ 200 millions de francs – le voici pratiquement à la tête du *Dauphiné libéré*, le deuxième groupe de la presse de province et, à la faveur d'une querelle de famille, avec un pied dans le quotidien bruxellois *le Soir*.

De nos correspondants

« Si ça avait été convenable, j'aurais embrassé les juges ! » Quelques secondes après l'arrêt de la cour d'appel de Grenoble, mardi 31 mai, M. Hersant a laissé éclater sa satisfaction. En donnant raison à MM. Marcel Fournier et Robert Hersant contre M. Paul Dini, dans le conflit qui les opposait pour la propriété du *Dauphiné libéré* (*le Monde* du 27 avril), la cour a replacé en outre l'un des fondateurs, M. Louis Richerot, quatre-vingt-cinq ans, à la tête de l'entreprise. Ce dernier avait, en effet, fait un retour spectaculaire en faveur du tandem Hersant-Fournier en retirant ses plaintes contre lui.

Reste maintenant à M. Robert Hersant à trouver 84 millions de francs, afin de rembourser le prix des actions indûment rachetées par la société Finacom, que dirige M. Paul Dini – 44 millions – et le prêt consenti par ce dernier au *Dauphiné libéré*, soit 40 millions de francs. Le patron du *Figaro* devra ensuite, pour assainir la situation financière du quotidien dauphinois, réintroduire une somme importante. Des chiffres qui ne semblent pas effrayer outre mesure M. Hersant.

Dès mercredi 1er juin, le comité central d'entreprise faisait état de ses inquiétudes dans les colonnes du quotidien : il affirme que le personnel *« n'acceptera pas d'être mis devant le fait accompli en cas de restructuration, abandon de zones de diffusion, disparition ou concentration de titres »* et souhaite que la désignation de l'encadrement *« se fasse en accord avec les représentants du personnel »*. La veille, M. Hersant a voulu rassurer les salariés du *Dauphiné libéré* qui *« doivent être sans souci en dépit des légendes et des propagandes »*.

Une querelle de famille

Une querelle dans la famille propriétaire du quotidien bruxellois *le Soir* pourrait permettre à M. Hersant de prendre pied en Belgique. Cette nouvelle a provoqué mardi 31 mai beaucoup d'émotion dans les milieux de la presse belge, et plus particulièrement parmi les collaborateurs du journal.

Le Soir a toujours été le « bateau amiral » du groupe de presse Rossel. Avec une diffusion moyenne de quelque deux cent vingt mille exemplaires par jour, il est le plus important des journaux francophones de Belgique. Si la ligne politique a parfois connu quelques évolutions, son indépendance à l'égard des partis n'est pas discutée. Mais au sein des actionnaires s'opposent deux fractions de la famille propriétaire, héritiers du fondateur, Victor Rossel. La *majorité du conseil d'administration*, autour de Mme Marie-Thérèse Rossel et du directeur du journal, M. Jean Corvillain, a finalement confié à M. Robert Hersant le siège d'un des « minoritaires », M. Jacques Declercq, arrière-petit-fils du fondateur.

Dans l'état actuel des choses, ce résulat est d'autant plus difficile à *comprendre que la direction du journal* n'hésite pas à exprimer publiquement sa *« répulsion »* à l'égard du magnat de la presse française. Un communiqué publié à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires assure que les deux nouveaux administrateurs, MM. Conrad Matrige, actuellement directeur général de *la Meuse* (journal lié au *Soir*) et Robert Hersant *« ne sont chargés d'aucune autre fonction dans la société. Leur présence au conseil d'administration ne modifiera ni le fonctionnement de l'entreprise, ni la répartition des pouvoirs, ni la conduite du journal »*.

La rédaction, qui partage les mêmes soucis que la direction, se réunit ce mercredi 1er juin. Mais l'affaire n'est pas définitivement conclue et, de part et d'autre, on annonce le recours à des procédures judiciaires.

● *La société des cadres du « Monde »*, réunie le 31 mai en assemblée générale, s'est prononcée favorablement sur le projet de constitution d'une société « Régie-Monde » constituée à parts égales avec Régie-Presse (Publicis) qui devait assurer la régie publicitaire d'*un magazine le Monde illustré*. Deux cent trente parts étaient présentes ou représentées ; deux cent vingt-six ont pris part au vote qui a donné le résultat suivant : 70,80 % pour ; 18,14 % contre ; 9,73 % d'abstentions (il y a eu 1,33 % de bulletins nuls).

● *La cour d'appel de Monaco* a estimé, dans un arrêt du 19 mai, que le licenciement de M. Michel Bassi, directeur général de Radio-Monte-Carlo jusqu'au 7 juillet 1981, était *« abusif »*, et a condamné la station à un franc de dommages-intérêts. L'avocat de M. Bassi, Me Jean-Marc Varaut, a souligné, dans une déclaration à l'Agence France-Presse, que la cour fait état d'un licenciement *« à la demande de la SOFIRAD »* (holding d'État détenant la majorité des parts dans la radio monégasque) intervenu *« pour des motifs manifestement autres que professionnels »*.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 JUIN

– *M. Maurice Voiron*, président de la Fédération nationale des transports routiers, est invité à l'émission « Plaidoyer », sur R.-M.-C., à 8 h 30.

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., est reçu au journal de 12 heures sur Radio-C.V.S., 91,3 MHz, Versailles, Yvelines.

– *Mme Jeane Kirkpatrick*, ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies, est l'invitée d'un « Club de la presse exceptionnel », sur Europe 1, à 19 heures.

– *M. Daniel Leone*, secrétaire général de la Confédération nationale du logement, participe à l'émission « Le grand débat », à 19 h 15, sur Radio-92, 92,8 MHz, Nanterre, Hauts-de-Seine.

Mercredi 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Le cœur du débat.
M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et Mme Alice Saunier-Seïté, ancien ministre, face à des étudiants et des professeurs.
21 h 55 Concert : Symphonie n° 3,
de Brahms, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de D. Barenboïm.
22 h 50 Internationaux de tennis
à Roland-Garros.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Une mort trop naturelle, réal. R. Day. Avec H. Holbrook, K. Ross, B. Bostwick.
L'épouse d'un hypnotiseur monte un plan machiavélique pour tuer son mari.
22 h 10 Magazine : Résistances.
Au sommaire : reportages sur la Pologne, le Salvador, les objecteurs de conscience ; un entretien avec l'ex-ministre de la défense du Chili, et Anna Prucnal, qui interprète Loin de Pologne.
23 h 10 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Émission de Guy Lux.
Avec Dalida.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Téléfilm : La mémoire de la porte de bois, A. Glasberg, avec M.-M. Bonafé, A. Roberty, J.-L. Blain...
Mémoire et témoignages des anciens ouvriers du chantier naval de Port-de-Bouc : un reportage désordonné, plat.
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Cinq Valses, *de J. Brahms, par Geneviève et Bernard Picavet au piano.*

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Dis-moi comment tu *t'habilles ou l'anthropologie du vêtement.*
20 h, Journée Ligeti.
22 h 30, *Nuits magnétiques.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 19 octobre 1982 à Pleyel) : *Divertissement n° 10*, de Mozart, *Concerto pour violon et orchestre*, de Nikiprovetzki, *Concerto pour piano et orchestre n° 4*, de Beethoven, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. A. Girard, soliste J.-P. Wallez, violon, Y. Boukoff, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : œuvres de Gounod, Chabrier, Hahn, Chausson, Duparc, Fauré, Debussy, Poulenc, Satie, Auric.

Jeudi 2 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (infos).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : Surveillance de la grossesse.
14 h Internationaux de tennis,
à Roland Garros (et à 23 h 10).
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Émissions d'expression directe.
l'Assemblée nationale et le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Bon anniversaire Juliette, de M. Bozzufi, avec O. Laure, P. Moreau, G. Boustan...
Si le thème du fossé des générations a encore sévi, ce téléfilm aux personnages insipides est davantage une apologie complaisante de Marcel Bozzufi, le père, qu'une réflexion sur l'incommunicabilité entre les parents et les enfants.
22 h 10 Série : Lettres d'un bout du monde.
Réal. : J.-E. Jeannesson. La Grèce : L'hiver crétois.
Première d'une série de trois consacrée à la Grèce, ce reportage sur un village pauvre où les habitants conservent le deuil de quatre siècles d'occupation turque n'a pas toujours réussi à débrider les visages et à délier les langues.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Téléfilm : No man's land,
de J. Amyes, d'après H. Pinter.
Un soir d'été dans la banlieue londonienne, un écrivain alcoolique invite un poète dans la dèche : atmosphère inquiétante, jeu de cache-cache verbal.
16 h 40 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Planète bleue : la course aux transports,
de L. Broomhead.
Métros, bus, voitures, vélos. Comment améliorer le stationnement, multiplier les transports en commun, ouvrir de nouvelles voies de circulation.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Crosby, Stills and Nash et les rubriques habituelles.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Académie mondiale pour la paix.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : Micro-Bidon, d'André Halimi avec J. Mills, Ch. Delaroche, M. Guybet...
Ascension et déclin d'un minable dans le show-biz. A priori, le scénario est amusant, mais il ne tient pas la distance et se perd dans une mélasse sentimentale.
22 h 5 Journal.
22 h 25 La vie en face : Écolos, métallos, même combat.
Magazine de P. Alphonsi et P. Pesnot.
A Chooz, dans les Ardennes, le projet de construction d'une deuxième centrale nucléaire tombe en même temps que la fermeture d'une usine sidérurgique juste à côté. Écologistes et métallurgistes se sont retrouvés sur les mêmes barricades. Malgré une générosité dans le regard, les interviews donnent l'impression de s'accumuler sans être digérés.
23 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Sarah Moon.
23 h 20 Prélude à la nuit.
« Archipel », d'A. Boucourechliev, par l'Orchestre Pupitre 14, avec R. Ney-Campagnolle, percussion.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Soleil amer, richesse et détresse de l'immigration.
8 h, Les chemins de la connaissance : René Dubos ou les célébrations de la vie ; à 8 h 32, Louise Labé, poétesse du seizième siècle ; à 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig zag... à S. de Tervagne ; « le collier magique ».
11 h 2, Musique : Auprès de Garcia Lorca (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « La dérision », de H. Troyat.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Départementale au Croisic ; 17 h, French is beautiful.
18 h 30, Feuilleton : Pareils à des enfants.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la dermatologie, avec J.-P. Escande.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Vagues souvenirs de l'année de la peste » et « Histoire d'amour », de Jean-Luc Lagarce, suivis d'un entretien avec l'auteur.
22 h 30, Nuits magnétiques : des femmes en Chine.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Mozart.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Roussel, Beethoven.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, « D'une oreille l'autre » : œuvres de Weber, Scriabine, Pérotin le Grand, Roberday, Bach, Monteverdi...
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : « Tout Duke ».
13 h, Concours international de guitare : œuvres de Dodgson, Rossini, Scarlatti, Bach.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère : œuvres de Luypaerts, Kuffner, Beethoven, Komzak, J. Strauss père.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre : les sœurs Boulanger : œuvres de Janequin, Lassus, des Près, Charpentier, Costeley, Françaix, Monteverdi...
17 h 5, Les intégrales : des œuvres religieuses de Mozart.
18 h 30, Studio-Concert : jazz : le quintette du pianiste A. Jean-Marie, le trio du contrebassiste P. Laccarrière.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Fréquence de nuit (paysages du Danube : la Bulgarie) : 21 h 30, concert : « Rhapsodie Vardar », de Vladiguerov, « Concerto pour orchestre », de Raitchev, « Prologue symphonique », de Mintchev, « Elegia », de Djourov, par l'Orchestre symphonique de la radio bulgare, dir. U. Kazandjiev ; 22 h 30, jazz ; 0 h 5, concert : œuvres de Vladiguerov, Goleminou, Kazandjiev.

CARNET

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri CANAC,

directeur adjoint honoraire de l'*Ecole normale supérieure* de Saint-Cloud,
le 25 mai 1983, à Meudon-la-Forêt.
De la part de sa famille.
23, avenue Emile-Augier,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– La directrice,
La directrice adjointe,
Les élèves et le personnel de l'Ecole *normale supérieure de jeunes filles,*
ont la tristesse de faire part du décès *survenu le mercredi 25 mai 1983*, de

Emmanuelle DUMONT,
élève littéraire
(96e *promotion*).

Réunion au cimetière de Montrouge.
Entrée principale : avenue de la Porte-de-Montrouge, le vendredi 3 juin, à 10 h 45.

– *Le Père Froissart*, vicaire capitulaire de Nanterre,
Les prêtres du diocèse,
Les aumôniers du mouvement A.C.O., J.O.C, J.O.C.F. de la région Ile-de-France,
Sa *maman*, sa famille et ses amis,
font part du décès de

Philippe DUVIVIER,
prêtre, aumônier national de la J.O.C. et J.O.C.F.

le 29 mai 1983.
C'est à la cathédrale Sainte-Geneviève de Nanterre (28, rue de l'Eglise) que nous nous retrouverons pour célébrer ses obsèques, le jeudi 2 juin, à 15 h 30.

A la demande de Philippe : ni fleur ni couronne, mais éventuellement des dons qui seront répartis entre la J.O.C. et la J.O.C.F., l'aumônerie J.O.C.-J.O.C.F. et la recherche sur le cancer.
(Dons à adresser à Daniel Coffigny, C.C.P. 23 873 80 J Paris).

– Mme Edmond Guéraud,
M. et Mme Jean-Michel Guéraud et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Picquand et leurs enfants,
Les familles Guéraud et Gamby,
son épouse, ses enfants, petits-enfants, frères, belles-sœurs, neveux et parents ont la *douleur de faire part de la perte* cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Edmond GUÉRAUD,
ingénieur I.E.G. (1922),
ancien directeur
à la Compagnie des signaux et entreprises électriques,

pieusement décédé à Paris, en son domicile, le 30 mai 1983, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Bourg-d'Oisans (Isère), le jeudi 2 juin 1983, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

128, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– M. Jacques Guez
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François GUEZ,
son fils et *leur* frère, disparu subitement à Munich, le 28 mai 1983, à l'âge de vingt-huit ans.
Priez pour lui.
Valmante F I,
13009 Marseille.

– Le président, le comité de direction et le personnel de la F.N.A. ont le regret de faire part du décès, le 29 mai, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans de

M. Clément HAREL,

président de l'aéro-club de Basse-Normandie,
ancien administrateur général,
trésorier général
et vice-président de la F.N.A.,
secrétaire général,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 juin, à 14 heures, à l'église Notre-Dame de Chatou, 4, place Sainte-Marie (près du pont de Chatou, 78).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Chatou.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Witold LANGROD,

dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 17 mai 1983, à son domicile, aux environs de New-York.

Né en Pologne, combattant des deux guerres dans les troupes polonaises, décoré à plusieurs reprises, auteur de plusieurs travaux sociologiques et historiques, M. Langrod était, pendant de longues années, jusqu'à sa retraite, haut fonctionnaire des Nations unies.

– Aix-en-Provence.
Le docteur et Mme *Pierre Latil*,
M. et Mme Philippe Besnard et leurs enfants,
M. et Mme Michel Latil et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Latil et leurs enfants,
Mlle Anne Latil,
Le docteur et Mme François Latil et leur fils,
Le docteur et Mme Olivier Latil et leurs enfants,
M. et Mme Christophe Latil.
Les familles Charpin, Latil, Cangardel, Regaud,
font part du décès du

chanoine Jean LATIL,
leur frère, oncle et allié,
rappelé à Dieu, dans sa quatre-vingt-unième année.
A Toulon, le 29 mai 1983.
Les obsèques ont eu lieu à Toulon, dans la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, en présence de Mgr l'évêque de Toulon et de ses confrères.

– Le docteur et Mme André Pignon,
François, Isabelle et Hélène Pignon,
Mme Colette Buttaud,
Le capitaine de frégate (C.R.) et Mme Jean-Pierre Petit,
Dominique et Nicolas Petit,
M. et Mme Michel Bousquet,
Marie-Anne, Véronique et Vincent Bousquet,
Le docteur et Mme Hugues Scharbach,
Philippe Scharbach,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon PIGNON,
née Elise Labracherie,

leur mère, grand-mère et belle-mère, survenu le 30 mai 1983.

Les obsèques auront lieu à Jurignac (*Charente*), *le jeudi 2 juin 1983*, dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à Paris, le samedi *18 juin 1983, à 10 h 30*, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-vous, Paris-12e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

73, boulevard Soult,
75012 Paris.

– M. et Mme *Jacques Sourdille* et leurs enfants,
M. et Mme Jean Françon,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Sourdille, Vincent, Brunellière, Blanchard et Bourgouin, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice SOURDILLE,
née Anne Vincent,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
survenu le 28 mai 1983 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Le service religieux en l'église Saint-Nicolas de Nantes, suivi de l'inhumation au cimetière de la Bouteillerie, ont eu lieu le 31 mai 1983 dans l'intimité familiale.
194 *bis*, rue de Rivoli,
75001 Paris.
211, rue de l'Université,
75007 Paris.

– *On nous prie d'annoncer le décès* de

Mme Pierre URBAIN,
née Thérèse Dellé,
architecte D.E.S.A.,

survenu à Angers le 28 mai, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
De la part de
Ses enfants,
Le pasteur et Mme Guy Wagner,
18, rue A.-Boutin,
69100 Villeurbanne.

M. et Mme Pierre Recoules,
100, rue Chèvre,
49000 Angers.

Le pasteur et Mme Daniel Urbain,
5, rue Jeanne-d'Albret,
65000 Tarbes.

De ses petits-enfants et arrière-*petits-enfants*,
De ses neveux, nièces, parents et alliés.

« C'est dans le calme et la confiance que sera votre force »
(Esaï 30.V.15.)

L'incinération aura lieu le jeudi 2 juin, à 15 h 30, au crématorium du Père Lachaise, où l'on se réunira.

– Lucette Valensi
et Avram Udovitch,
André et Lina Valensi,
Suzette Chemla et Paulette Tartour,
Jeanne Valensi et Kurt Ruderman,
Françoise Valensi et Gérard Masrek,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Denis VALENSI,
survenu le 27 mai 1983, à l'âge de vingt et un ans.
1, villa Blanqui, 75013 Paris.

– Mme Marcel Van Kote, née Madeleine Weill, *son épouse*,
M. Jacques Henri Van Kote, son fils,
Gilles, *Fabrice, Sébastien, ses petits-fils*,
Et *toute la famille*,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel VAN KOTE,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques auront lieu jeudi 2 juin, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
40, rue des Poissonniers,
Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– M. Icek Epelbaum
et sa famille,

Très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Georgette EPELBAUM,
née Gelvaks,

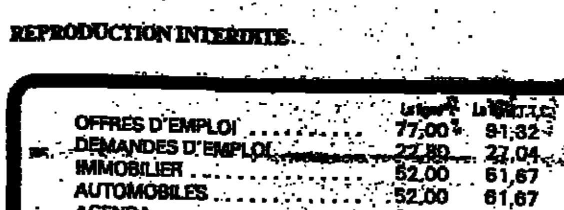
expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 2 juin 1977, notre cher

Roger KUKAWKA,

nous a quittés.
Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux *qui l'ont connu et aimé*.



	La ligne	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	62,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Société de 3000 personnes dont 650 Ingénieurs et Cadres
grand équipementier aéronautique constructeur de tests et constructeur Informatique
- notre CA dépasse 1 Milliard de Francs dont 50 % à l'exportation -
recherche

Ingénieurs d'Application Test Automatique

Ils seront chargés d'assurer l'assistance technique des clients et l'interface avec les études : faisabilité, démonstrations, propositions techniques, formation et conseil. Ces postes s'adressent à des ingénieurs compétents et expérimentés en électronique digitale. Réf. I 160

Ingénieur Logiciel Qualité

Il aura à créer et à développer la fonction «Assurance Qualité Logiciel» pour l'ensemble des activités de la société.
Le poste s'adresse à un ingénieur ayant une expérience de 3 à 5 ans en Logiciel. Nous souhaiterions qu'il connaisse les équipements avioniques. Réf. I 161

Ingénieurs Commerciaux

Pour la Division Informatique qui conçoit et réalise des mini et micro-ordinateurs.
Ils seront chargés :
- du développement de la clientèle actuelle. et de la prospection de nouveaux secteurs d'activité,
- de la négociation des contrats,
- du suivi commercial.
Ces postes s'adressent à des ingénieurs ayant une expérience de la vente des mini et micro-ordinateurs. Réf. I 162

A tous, nous offrons les avantages sociaux et le développement d'une grande société tournée vers les technologies de demain.
Veuillez adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Sfena; Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recherche pour sa direction contrôle et qualité

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

5 ans expérience, orientation souhaitée :
spécialité essais et mesures avec création de logiciels d'essais.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Direction des Affaires Sociales - B.P. 74 - 91301 MASSY Cedex

PUBLICITÉS RÉUNIES

csee 5 500 personnes dont 630 cadres

CADRE INFORMATICIEN DE GESTION AU SEIN DE LA DIRECTION DU PERSONNEL

Responsable de la conception et de la maintenance de tous les projets liés à la paie, à l'administration et à la gestion prévisionnelle du personnel, il créera la fonction et assurera l'interface avec le service informatique et son centre de calcul.
Il doit avoir au moins 30 ans et une première expérience professionnelle. Lieu de travail : PARIS XV

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS, avec C.V. et prétentions.

csee 5 5000 personnes dont 630 cadres

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES D'UN ENSEMBLE DE 500 PERSONNES

La fonction comporte l'administration du personnel, la gestion humaine et l'animation des relations. Elle relève hiérarchiquement du Chef d'Etablissement et fonctionnellement du Directeur du Personnel. Le titulaire, de formation supérieur, aura au moins 35 ans et une expérience de Chef de Personnel.

FUTUR CHEF DE PERSONNEL D'UNITE APRES 2 ANS EN FORMATION-RECRUTEMENT

Au sein du service Cadres-Emploi-Formation de la Direction du Personnel, il prendra personnellement en charge l'organisation du déroulement d'un important projet de formation, il participera à la conception de programme et d'outils pédagogiques et également au recrutement des cadres.
Une réelle expérience (au moins 5 ans) dans la fonction personnel est exigée, mais un ingénieur d'au moins 32 ans serait très apprécié dans l'équipe. Lieu de travail : PARIS XV

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS, avec C.V. et prétentions.



emplois régionaux

ILFORD S.A. LYON - ST-PRIEST

CHEF DE SERVICE FINITION

IL SERA RESPONSABLE :
- De la marche du service Finition : coupe et conditionnement de surfaces photographiques,
- De la réalisation des programmes de production et des objectifs de productivité, de rendement et de qualité,
- Des méthodes et de l'organisation de l'atelier,
- De l'exploitation optimale des équipements,
- D'une équipe d'une centaine de personnes (en majorité féminines)
- De la sécurité et des conditions du travail.

IL CONTRIBUERA :
- A l'amélioration progressive des moyens de production en prenant en charge, en particulier, la réalisation des projets.

IL DEVRA :
- Etre âgé de 30 à 35 ans,
- Avoir bénéficié d'une formation supérieure appropriée : IUT ou ECOLE D'INGENIEUR,
- Détenir une expérience pratique du commandement en atelier de production,
- Faire preuve de dynamisme, d'efficacité, d'autorité, de sens des contacts humains et d'esprit d'équipe,
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise, parlée et écrite.

Rémunération en rapport avec expérience.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 11465/L à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Bèchevelin 69363 LYON CEDEX 07.

Cabinet de propriété industrielle

recherche

INGÉNIEUR RESPONSABLE DE SON SERVICE BREVETS

Mission : diriger et animer un service brevets.
Profil : ingénieur grande école, le candidat aura plusieurs années d'expérience en Cabinet ou en entreprise.
Dynamique, aimant les contacts humains, il sera amené à de fréquents déplacements.
Lieu de travail : Strasbourg.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Monsieur Arbousse-Bastide,
20, rue de Copenhague, 67000, Strasbourg.

CENTRE DE RECHERCHE BATIMENT

offre à

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ou docteur ès sciences poste de chercheur à Grenoble dans son service acoustique-vibrations.
Adresser C.V. détaillé à C.S.T.B. 24, rue Joseph-Fourier. 38400 Saint-Martin-d'Heres.

Le Comité régional du Tourisme de Franche-Compté recrute un cadre responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de son schéma régional. Solide expérience exigée.
Adresser C.V. à M. le Président du C.R.T. sous pli fermé avec mention « recrutement C.R.T. » avant le 11 juin à l'Office du Tourisme. 25000 BESANÇON.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRÉCISION situé à 200 km de Paris recherche pour son service Études et Développement

INGÉNIEUR AM OU ÉQUIVALENT

Ayant 2 à 3 ans de pratique. Anglais souhaité.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. 3.547 à : PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

emplois internationaux

SOCIÉTÉ RECHERCHE Pour postes expatriés :
- ÉCONOMISTES
- AGRO-ECONOMISTES
- ZOOTECHNICIENS

Expérience 3 à 4 ans minimum. Envoyer C.V. et prétentions s/nº 8320 Le Monde Pub services ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens. 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

POSTES À POURVOIR pour PARIS.

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Expérience COBOL – DOS – V.S.E. sur I.B.M. 43-41.
T. : Mlle CARPENTIER EVELINE. E.T.T. 281-23-59 pour R.-V.

La Direction Comptabilité d'un
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS IMPORTANT
proposé à un

EXPERT-COMPTABLE

un poste au sein de son service Comptabilité Générale.
Il sera exigé du candidat une expérience d'au moins 5 ans dans ce domaine.
Ce poste susceptible d'intéresser un candidat de valeur est situé à Paris.
Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae (photo exigée) sous référence 3.519 M à PUBLIPANEL - 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

SOCIÉTÉ NATIONALE
16e arrondissement
recherche

UN CADRE CHARGÉ DE LA GESTION FINANCIÈRE

(budget, comptabilité, informatique) d'un important service

Les candidats, dégagés des obligations militaires, doivent être titulaires d'une MAITRISE DE GESTION ou de SCIENCES ÉCONOMIQUES.
Expérience souhaitée.
Ecrire sous nº 265.158 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE
recherche

AUDITEUR CONFIRMÉ

5 ans d'expérience bancaire indispensable. Bonne connaissance de la langue anglaise exigée.
Envoyer c.v. et prétentions sous nº T 040.556 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Sté de négoce en expansion (amélioration de l'habitat) recherche

DIRECTEUR GÉRANT

- Sens des responsabilités
- Profil commercial.

Ecrire sous le nº T 040.558 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEURS M.G.

SOPRAS E.T.T. – 790-40-30.

Sté INDUSTRIELLE rech.

CHEF DE PRODUIT JUNIOR

SITUATION ÉVOLUTIVE
Anglais exigé, allemand souhaité. Écr. avec C.V. photo et prét. H.K. 94, bd R.-Lenoir. XIe.

FORM. D'ADULTES

pr cours d'ALPHABÉTISATION EXPÉR. PÉDAGOGIQUE exigée. Téléphone : 329-21-44 2 juin de 9 h à 18 heures.

L.I.M.M.
Conseil et réalisation recherche

INGÉNIEURS LOGICIEL

Responsables et autonomes, avec première expérience (système, télécom-réseaux, X.A.O...).
Pour s'intégrer à une petite équipe de consultants. Conditions motivantes.
Adresser C.V. et prétentions, 22, avenue Émile-Zola, 75015 PARIS.

Le département Droit et Fiscalité du Centre d'Enseignement Supérieur des Affaires recherche un enseignant permanent (25/35 ans environ), niveau doctorat, spécialisé en droit des sociétés et droit financier, expériences professionnelle et pédagogique indispensables.
Envoyer C.V. détaillé à :
C.E.S.A.
DÉPARTEMENT DROIT ET FISCALITÉ
1, rue de la Libération
78350 JOUY-en-JOSAS.

secrétaires

M.J.C. recherche Secrétaire de Direction niveau B.T.S. de comptabilité poste à pourvoir en septembre. Envoyer C.V. à : Club de Créteil rue Chesty. 94000 CRETEIL

Association Secteur social recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION B.T.S. ou équivalent

Salaire mensuel brut : 5.690 F + prime 7,6 %
Embauche immédiate.
Envoyer C.V. détaillé à : F.T.D.A. 29, rue Saint-Amand, 75015 PARIS.

BERTIN & Cie

recherche pour sa
DIVISION MECANISMES ET SYSTEMES INDUSTRIELS

INGENIEUR METHODES

ayant une expérience significative en GESTION DE PRODUCTION INFORMATISEE
pour définir et mettre en œuvre des équipements et automatismes
dans le cadre de notre activité :
AUTOMATISATION D'USINES

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée s/réf. 865 à :
Mr DUFOURMANTELLE
BERTIN & Cie
B.P. 3 — 78373 Plaisir Cedex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS ALIMENTAIRES
recherche

INGÉNIEUR

Spécialiste en Bio-Technologie avec une expérience de quelques années en laboratoire ou en production sur fermenteur pour développer son laboratoire et préparer la boulangerie de demain.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 61654 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

Nous sommes une entreprise de haute technicité, située en proche banlieue ouest, comportant une majorité de jeunes ingénieurs et techniciens dynamiques.
Notre croissance le prouve.
Il faut manager, en conseil et appui de la Direction Générale, cette équipe qui croît sans cesse : Recruter, gérer, informer, communiquer.
Vous êtes un

JEUNE CHEF DU PERSONNEL

Impérativement juriste de formation, expérimenté, homme de terrain, sûr de vous.
Vous voulez accompagner le développement de notre société.
Vous avez du tempérament, des idées, vous croyez aux hommes et en vous.
Nous attendons votre lettre.
Nous sommes pressés...

Envoyer dossier et photo à POLYMONT S.A. Service du Personnel – 5, Avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771-04-59.

J.R.P.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

HALLES ST-HONORÉ EXCEPTIONNEL magnifique triplex 3 chbres, 2 bains, terrasse, ascenseur à saisir — 634-13-18.

4e arrdt

CŒUR MARAIS Dans GD HOTEL PARTIC. TOUTES SURFACES A rénover — 236-63-62.

5e arrdt

8, rue Mouffetard. Studio tt cft Ptres. 21 m², 1er ét. 210.000 — Mardi 14/17 h — PARIEL

PORT-ROYAL Pierre de T., studio, tt cft, excellent état. 180.000. 325-87-16.

6e arrdt

SAINT-GERMAIN
BEAU DUPLEX 120 m² TERRASSE 60 m². BOX. Rez-de-chaussée sur jardin. GARBI. 567-22-88.

7e arrdt

ST-FRANÇOIS XAVIER magnifique séjour + chbre, 65 m², balcon, 5e ét. sans ascenseur. CLAIR, SOLEIL, VUE GARBI. 567-22-88.

11e arrdt

OBERKAMPF Pptaire vend 3e ét. imm. bourgeois gd 2 pces cft 55 m² — 278.000 F + studio 30 m². 153.000 F. Possibilité duplex. Ensemble ou séparément — 554-74-85.

12e arrdt

GARE DE LYON imm. récent liv. 3 chbres, s.-d.-bains, w.-c. URGENT — 634-13-18.

115 m², BEL-AIR
790.000 F. - 307-67-86.

13e arrdt

CAMPO-FORMIO imm. 1914, ascenseur. 4 pces, cuis. s.-d.-b., w.-c. 80 m², CALME 570.000 F 535-56-92.

PORTE ITALIE S/KREMLIN, récent 2 pces, gd cft, 9e ét. CALME — 230.000 F. 535-56-92.

Bd ARAGO 2/3 P., mezzanine, tt cft, charme, poutres. 630.000 F. 325-97-16.

NATIONALE. 354-95-10
3/4 P. VERDURE
Récent. Calme. Soleil.

Limitrophe petit Ivry, bus, Mo, rez-de-ch., beau 2 pces et studio. Raval. neuf 83, ent. refait neuf. Travail hautem. qual.. 220.000 F. Tél. 672-04-48.

14e arrdt

Bon 14e, ravissant 57 m² 5e ét., asc., très dégagé, soleil. 550.000 F. 320-73-37.

15e arrdt

SÉGUR 842-57-00. Exception. 180 m² sous toits, séj., avec cheminée, 3 chbre, 2 bns.

Ségur SUPERBE DUPLEX caractère. Soleil. 5e étage. 765.000 F. Tél. 545-34-28.

16e arrdt

BELLES FEUILLES V.-HUGO 4 P. 110 m² CALME CONFORT. 1.100.000 F — 522-05-96.

BD LANNES 42 m² STUDIO étage élevé, soleil. 510.000 F — 522-05-96.

FOCH PERGOLÈSE
280 m², 8 P., galerie service. Imm. standing. 522-05-96.

AV. FOCH (près)
Imm. p. de taille, très gd stand. 5e ét., asc., soleil
Appt en cours de division
5/6 P., 3 bains
+ chambre de service
Px : 1.900.000 F
au même étage :
Liv. + 3 chambres
Px : 1.300.000 F
Ce jour de 14 à 18 h
5, avenue Alphand
ou tél. heures bureau.
723-91-22.

AV. THÉOPHILE GAUTIER PETIT IMM. NEUF gd standing.
DU STUDIO AU 3 PCES
belle prestation de qualité, faibles charges, frais réduits depuis 350.000 F 296-12-93.

17e arrdt

BD PEREIRE 75 m² Living 30 m² chbre, 20 m² cft. 585.000 F — 522-05-96.

67, place Docteur F. Lobligeois et 65, rue des Batignolles, programmes nf de qualité.
STUDIOS, 2 & 3 PCES
Livraison 10/84 s/place jeudi, vendredi, samedi, dimanche 15/19 h — 226-26-60.

BD BESSIÈRES Imm. récent, 4 pces tt cft, ét. élevé, asc. 560.000 F — 322-61-35.

18e arrdt

RUE LAMARCK 2-3 PCES Occupé Dame seule 89 ans 5e étage, asc. 280.000 F 280-26-23.

SACRÉ-CŒUR S/PL. DU TERTRE gd studio caractère poutres, cuisine, bains. — 634-13-18.

Marcadet, sortie Mo, bel imm. ancien, 2 P. tt cft 209.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO MARCADET
89, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide, paiement comptant assuré. Téléphone : 252-01-42.

Mo Lamarck, imm. récent, gd 2 P. tt cft, 54 m². 400.000 F. Parking possible. Immo Marcadet 252-01-42.

77 Seine-et-Marne

CHELLES 15' Est part. vend grand 3 Pces 74 m² + balcon + cave + parking Prix : 269.000 F + 21.000 cf Résidence Val Fleury Tél. à partir 19 h : 020-76-42

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
Maison familiale. Grand jardin, calme. Étude Strichard. - 755-85-30.

BOULOGNE PRES BOIS GRAND ET BEAU STUDIO REFAIT NEUF — 526-99-04

NEUILLY SAINT-JAMES
gd volume,6 P. + dépendances 3.650.000 F. 265-32-09

94 Val-de-Marne

5' PORTE D'IVRY
appt 3/4 p. 82 m² + 25 m² terrasse, 11e et dernier étage, récent, soleil, stand. 540.000 Urgent N.J.H. 535-05-09

Province

TRÈS INTERESSANT A 3 kms centre CAEN (Cdos) Vends pour placement Bel Appart. F 2. Actuellement loué 750 F mensuel PRIX 170.000 F. Tél. 16-31-75-12-40

(83) RADE D'HYÈRES
ACHETEZ STUDIO A 4 P. Résidence COSTABELLA Route de COSTEBELLE HYÈRES les PALMIERS (16-1) 633-33-67 ou (16-94) 57-38-01

appartements achats

PROPRIÉTAIRES VOUS ENVISAGEZ DE VDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDES OU OCCUPÉS
CONTACTEZ SARL. 776-44-88.

S.N.E.C. 266-25-02
Membre S.N.P.I. recherche beaux appartements du studio au 5 pièces 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 16e Réalisation rapide Expertise gratuite.

LIBANAIS, recherche APPT HOTEL PART. Quartier résidentiel. 260-10-24.

MALESHERBES 73
522-05-96
Pour consulats ou ambassades recherche appartements
TOUTES SURFACES
Hôtels particuliers et bureaux.

Recherche 1 à 3 P., Paris, préfère rive gauche. avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Cple 1 enfant, ch. 3-4 P. 70 m², prox. imm. Gare Est, calme, asc., sol. T. 551-73-76.

appartements occupés

PLAISANCE Bel immeuble, 2 P., cuis., bains. Occupé, couple âgé. 170.000 F. 44, rue Pierre-Larousse. Pptaire, jeudi, 14 h 30 à 16 h 30.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience. Téléphonez au 296-58-10.

locations non meublées demandes

Paris

Couple cherche 2 PIÈCES VIe-XIVe ou XVe arrond. Loyer mens. maxi. 2.000 F. Tél. : M. Peters après 19 h. 321-54-27.

URGENT Collaboratrice journal cherche à louer appartement 2 pces à Paris. Tél. : 577-86-44 le soir. MAX. 2.500 F.

COLLABORATEUR journal recherche appts 3-4 pces 3.000 à 3.500 F. charg. compr. Arrond. 1-2-3-4-9-10-11-16. T. le soir 20 h 30. 271-95-35 ou de 10 h 30 à 19 h, 296-89-32.

DIRECTEM. A PARTICULIER Pour cadres supérieurs et personnel mutés IMPORTANTE COMPAGNIE ASSURANCES FRANÇAISES Recherche appts 2 à 8 P. Même loyers élevés ou villas. 504-90-00, heures bureau.

Région parisienne

Pour Sociétés européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction bx appartements de stand., 4 pièces et plus. 281-10-20.

INGÉNIEUR MUTÉ A PARIS recherche STUDIO ou 2 Pces. Tél. M. ROULAT : 256-30-57.

pavillons

TOURAINE A VENDRE PAVILLON 44, route de Saint-Aignan 37270 MONTLOUIS-sur-LOIRE 6 pces, cuisine aménagée, grand séjour avec cheminée, s/sol, garage, combles aménageables. 4.000 m² terrain Prix : 800.000 F. Tél. : (47) 50-84-18 de 9 à 10 h.

immeubles

11e, 2 pet. imm. à vdre libre sur pl. mardi-mercr.-jeudi 12/14 h, 43, rue de la ROQUETTE ou TREVAL : 277-82-23.

villas

TOURAINE, 210 km Paris, entrée localité, au calme, plaisante VILLA plain-pied, 5 pces, cft, garage, 2.500 m², ombragés, clos. — CABINET CHATET - 37150 FRANCUEIL.

CHARENTONNEAU Villa grand standing, 7 pces, terr., gd ss-sol + pav. gardien. 1.950.000. Micot 344-43-87.

CRESPIERES 7 pièces dans domaine. Tennis + piscine. Excellent état, prêt intéressant. A débattre 461-57-12.

U.S.A. COTE DE FLORIDE homme d'affaires américain vend superbe villa 6 p., piscine, quai privé 40 m² terrain à FORT-LAUDERDALE, transaction en France. Pour tous rens. tél. 789-32-53 après 20 h.

maisons de campagne

FERTÉ-GAUCHER 77320. URGENT cause départ, vends maison briarde restaurée, 96 m² sur 2 niveaux. R.d-c. : cuisine, séjour, chambre, salle de bains, w.-c. Etage : 2 chbres et grenier, cave 20 m², garage, 26 m², terrain 1500 m² clôturé. Prix : 380.000 F. Tél. : 581-56-75 tous les jours.

A vendre GRANGE NEUVE dalles, superficie 110 m², peut se transformer en F5, vallée du Dourdou. 12360 CAMARES. Téléphone : (16-65) 99-55-28.

fermettes

25 km Bourges, aux portes Sologne, fermette tout confort grde salle, cheminée, poutres, s.-d.-bains, w.-c., salle à manger, 1 chbre, cuis., comble aménageables, cave, dépendance sur 1.400 m², terr. clos. 330.000 F — (48) 21-08-42.

propriétés

Centre de Jullouville, 80 m² de la plage, à vendre ensemble ou séparément. Propriété comprenant : pavillon 5 pces tout confort, séjour 33 m², cheminée décor pierre, garage, sous-sol, jardin arboré ; local commercial 55 m² avec garage ; 2 appts 55 m² chacun, pour location vacances. Tél. : heures des repas, 16 (33) 61-87-03.

EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU
PARTICULIER VEND
PROPRIÉTÉ DE GRAND STANDING
CONDITIONS INTÉRESSANTES
Tél. (3) 414-52-79 après 20 h.

LUBERON, vrai MAS pier., 400 m. bâtis dt 270 m rénov., tr. bel. dép.+5000 m² magn. terr. Beau Marchand. 84220 Coustelet (90) 71-92-92.

95 - HERBLAY
Part. vend 25 km centre Paris très belle maison Ile-de-France excellent état 350 m² habitables sur parc 4.000 m² + pav. gardien 100 m² + gar. 2 voit. Prix justifié. Téléphone h.b. au 260-66-13.

SOLOGNE DES ÉTANGS
A vendre excellent ÉTANG de chasse de 4 ha avec 16 ha de bois. Ecrire sous le no 201.215 à AGENCE HAVAS B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

SÈVRES RÉSIDENTIEL Propriété occupée, 3' S.N.C.F., 350 m² sur parc 1.500 m². 1.500.000 F. Tél. 522-05-96.

VEND BURES-SUR-YVETTE 30' Châtelet par R.E.R. PROPRIÉTÉ comprenant MAISON 11 p. ppales sur 3 niveau à rénover + grande véranda plein sud, 2 cuis., 2 s. bns, cave, chff. cent., 2 garages.

PAVILLON s/sous-sol, cachet, 3 p., cuis., s. d'eau, étage mansardé à amén., chff. cent. Prox. centre et école dans parc s/terr. 3.964 m². Prix à débattre. Tél. : (16-38) 53-67-48.

VILLE-D'AVRAY
Propriété 1.500 m², près gare, liv. 70 m², 5 chbres, gd stdg. Px 2.950.000 F. 604-46-87.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Écrire sous le no 263.913 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

78 - CRESPIÈRES
Superbe terrain boisé 4 ha, constructible, 1 maison 200 m². 850.000 F. Ecrire Eudico, réf. 3080/10, 56, rue de Londres, 75008 Paris, qui transmettra.

forêts

LANDES (40 km Océan), prop. forest. 42 ha, 600.000 F, 2 terrains C.U. 25 a. et 90 a. (58) 78-59-24.

viagers

NEUILLY BD DU CHATEAU Pierre de taille. Très bel appt 2/3 pièces 80 m² tout confort 285.000 F + rente 4.200 F. Accepté 1 tête 76 ans. LODEL, téléphone 355-00-44.

15e GRAND STUDIO
Lib. av. balc. s/jdin, imm. réc., près Mo, tt cft, cuis. aménagée, s. de bns, prkg, 230.000 + 3.000, femme 78 ans, CRUZ, 8, r. La Boétie, 266-19-00.

ENTRE GIEN/BOURGES
Libre belle mais. anc., 8 p., tt cft + dépend., parc 2.500 m², comptant 480.000 + 5.600 F mens, femme 71 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

XVe. Séj. + mezzanine, tt confort, occupé femme 86 ans. 135.000 + 3.000. F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme 27 ans, dynamique, sérieux, cherche place de chauffeur de maître ou d'ambassade. Téléphone : 355-38-08.

PROFESSEUR ITALIEN 4 ans d'expérience, cherche poste à temps complet dans écoles de langues. Tél. 363-97-38.

J. H., 30 ans, célibat., trilingue, anglais, allemand écrit et parlé. Bonne culture générale, rech. emploi dans hôtellerie ou import-export, libre de suite. Tél. 871-31-34.

JULIE COUTURE
Travail sur mesure avec essayage et rajeunissements de vos vêtements. PARIS 20e. Tél. 366-46-48.

Jeune Femme 22 ans très bonne présentation recherche poste stable Hôtesse trilingue allemand, français, anglais + connaissances italien désire contacts avec clientèle internationale. Secrétariat, traductions, dactylographie. Télex. Disponible le 1-8-83. Ecr. s/no 6.504 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Conseil en organisation recherche emploi dans P.M.E. pour redresser trésorerie, négocier emprunts, améliorer rentabilité. Tél. (1) 666-18-14 19 h.

JEUNE CADRE 24 ANS INGÉNIEUR MARKETING Promo 82. Bonnes connaissances anglais, allemand, recherche activités société grande distribution (alimentaire, agro-alimentaire ou multinationale) apportant développement carrière. Ecrire no 26.737 COFAP 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

CHAUFFEUR DE DIRECTION
Chauffeur tous permis exp. taxi, cherche place chauffeur direction. Téléph. : 202-60-07.

Femme 41 ans, CADRE COMPTABLE. Libre cause licenciement économique rech. POSTE A RESPONSABILITÉS PME s/PARIS. A part. du 1-9. Écr. s/no 6.507 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PHOTOGRAPHE LABORANTIN 35 ans, célib., format. artisanale, noir et blanc, divers reportage, presse, désire mettre connaissance prof. au service des départs français outre-mer. Ecr. s/no 1.395 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. cultiv., multilingue, juriste, cherche poste, vocation. Téléphone : 564-04-11.

Représentante 30 ans cherche
EXPATRIATION
anglais, espagnol, grande exp. AFRIQUE NOIRE. 325-94-09.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX Copies, thèses, rapports, etc. Téléphone au 306-08-88.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75428 PARIS CEDEX 09.

ASPIROL
Exploitez un robot vidangeur auto. Très bonne rentabilité. TEL. 380-02-11, poste 5.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre R 5 TS, Mod. 80. 66.100 km. T.O., vitres teintées, P.-B. feuilleté. Px. 26.000 F. Tél. 995-12-37.

de 8 à 11 C.V.

Particulier ISSY-LES-MOULINEAUX, vend GSA 80, 62.000 km. Exc. état. Px Argus. Tél. 736-32-05

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Achats

PROPRIÉTAIRES VOUS ENVISAGEZ DE VDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDES OU OCCUPÉS
CONTACTEZ SARL. 776-44-88.

Ventes

PONT DE NEUILLY
668 m² récents, cloisonnés Tél. Pkgs, standing Vente ou location
SARL. 776-44-88.

Locations

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

14e, Mo PTE-DE-VANVES
2.000 m² divisibles Immeuble récent
SARL. 776-44-88.

PORTE MAILLOT
1.200 m² aménagés disponibles fin Mars
SARL. 776-44-88

SUD PARIS
2500 m² divisibles Tél-Restaurant-Parkings
SARL. 776-44-88

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
ant comptables, offres rapides
ASPAC, 293-60-50 +

NEUILLY/SEINE
Proche Bd Bineau 800 m² Grand standing Restaurant. Tél. Parks
SARL. 776-44-88

PONT DE SAINT-CLOUD
340 m² sur 1 niveau Refait à neuf
SARL. 776-44-88

CRÉATEURS D'ENTREPRISE POUR VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATION
16e CHAMPS-ÉLYSÉES
140 à 340 F PAR MOIS avec secrétariat téléphonique
CIDES 723-82-10

8e COLISÉE ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F. — 350 F. PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
TÉL. : 355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

fonds de commerce

Ventes

EMPL. EXCEPTION. Pte d'AUBERVILLIERS (Douanes : Imp. Bimbeloterie) Local 50 m², fac. 8 m. 57, av. V.-Hugo (f. ar. bus 65). Av. murs. 250.000 F (loc. fac. 3.500 F mens.). 783-18-22.

Vends Maisons-Alfort pour raison de santé salon de coiffure. Prix très intéressant. Tél. 376-07-59, le soir après 19 h 30.

Locations

CANNES PRÈS CROISETTE fonds tous coas 50 m², fac. 8 m, prix 80.000 F : 9.000 F loyer annuel nouveau bail. SERIC Tél. : 523-33-93.

boutiques

Locations

FAUBOURG SAINT-HONORÉ Galerie des Antiquaires 57 m² en rez-de-chaussée. Cession de bail.
SARL 776-44-88.

8e - MALESHERBES
Rez-de-ch. 90 m², vitrine 9 m. Magasin de sport Cession de fonds
SARL : 776-44-88.

usines

Ventes

AUBERVILLIERS Z.I.
SUR 3.500 m² TERRAIN BEL ENTREPOT DE 2.800 m² dont 120 m² de bureaux ACCÈS SUR 2 RUES (dont un gros porteur)
IDÉAL POUR STOCKAGE
Px exceptionnel 1.950.000 F Tél. 325-64-01 - 705-06-76.

locaux commerciaux

Ventes

Mo JOURDAIN
ANGLE DE RUES
SPLENDIDE BOUTIQUE
+ LOCAUX + BUREAUX
800 m² s/3 NIVEAUX monte-charge, accès véhicules pour livraisons. A SAISIR.
PRIX : 1.800.000 F
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

Paris-3e, à vendre local vide, 600 m² à usage magasin, dépôt atelier etc s/pl., mercredi jeudi 14 à 18 heures : 3, RUE DES ARQUEBUSIERS ou TREVAL : 277-82-23.

locaux industriels

Ventes

(95) ROISSY, PROCHE
Terrains viabilisés Entrepots/activités A partir de 3.000 m²
SARL. 776-44-88

11e Mo PARMENTIER
1 000 m² divisibles. Idéal profession libérale.
SARL 776-44-88

Locations

(93) PANTIN
Entrepôt/fer de 700 à 3.000 m²
SARL. 776-44-88

(92) PONT-DE-SÈVRES
Activités/bureaux A partir de 600 m² Vente ou location
SARL. 776-44-88.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Vends 2 statuettes chinoises art moderne, art décoratif. En ivoire, argent, doré, turquoise et corail. (35) 68-36-87.

Particuliers (demandes)

Antenne régionale centres musicaux ruraux recherche : contes musicaux, toutes formations classiques, jazz, etc. Pour tournées animations scol. Adresser doc. avec cassettes à G. VIGIER, 86330 SAINT-JEAN-DE-SAUVES.

Animaux

Urgent. Chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherch. bs maîtres et foyers douillets. Tél. 531-61-98 - 628-79-20. Le soir après 19 heures.

Artisans

ARTISAN cherche chantier petits et moyens. Tous corps d'état RÉNOV. D'APPARTEMENT Téléphone : 770-75-75. M. CURRO GIOVANNI.

RÉNOVATION DÉCORATION
Plomberie, électricité, maçonnerie, peinture Camaïeu S.A.R.L. Téléphone : 261-65-89 ou 79.

Bijoux

PAUL TERRIER
Achète comptant, bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008. Mo Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 27, av. Victor-Hugo. VENTE, OCCASION/ÉCHANGES.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

FABOR 280-41-55
Bijoutier fabricant en étage vend et transforme tous bijoux au meilleur prix. Direct aux particuliers. Rachat de tout vieil or, bijoux, brillants. 51, rue La Fayette. Mo Cadet.

Cours

RÉVISIONS DU BAC
Stages intensifs du 4 au 11/6 MATHS, PHYSIQUE, SC. ECO 6 élèves maximum par groupe
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris Tél. : 236-31-63. M. LÉVI Mo Sentier, Halles, Montmartre.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F. Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. 222-44-44.

Instruments de musique

PIANOS OCCASIONS
— Droit ZIMMERMANN 1975. 7.500 F.
— Droit BORD 1935. Clavier basculant. 9.500 F
— 1/4 queue Erard 1905. Palissandre 1,85 m. 25.000 F.
— 4/4 queue PETROF concert 1970, noir, 2,80 m. 98.000 F.
— 1/2 queue BOSENDORFER 1982, noir, 2 m. 140.000 F.
Espace Pianos Daniel Magne, 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-50. Mo Trocadéro.

Livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES 13 r. de Buci, 6e. 326-68-28. Distribue un catalogue.

Maroquinerie

VENTE au PRIX de GROS
SACS BAGAGES CADEAUX Mode et qualité à BAS PRIX VISCONTI 5, rue M.-le-Comte 272-16-88. Mo Rambuteau.

Mode

MILO CAYATTE
LES GRIFFES DE LUXE
DIRECT USINES - PRIX REDUIT 5, av. de Villiers-17e. Mo Villiers.

Musique

ACHAT VIOLONS VIOLONCELLES
62, AV. DE WAGRAM, 17e.
622-09-93.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur. DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Tél. 840-89-52.

COURS DE PIANO INTENSIFS
pour adultes, juillet/août et toujours
Les cours par correspondance en vidéo cassette RCV
Tous renseignements :
Petite Académie de Musique 47, rue de Boulainvilliers 75016 - PARIS Tél. : 524-63-93 (après-midi)

Photo

Pour tous vos travaux photos, développements, agrandissements, travail soigné, une nouvelle adresse à Vincennes : OMBRE ET LUMIÈRE 14, rue de France 94300 VINCENNES Téléphone : 328-97-52.

Perdu - trouvé

Couple Australiens ont perdu le 23 avril entre Austerlitz et Saint-Sulpice Flûte traversière très grande impt. sentimentale. Merco - contacter : Thomas C ARSON, Communauté de l'Arche, la Borie Noble. 34260 LE BOUSQUET-D'ORB.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE, U.S.A. (10 à 21 ans) été, encadrement par prof. Tél. (1) 322-85-14.

Stages

STAGES D'ÉTÉ Piano, guitare, saxo, chant, théâtre, aux Mesnuls (78), à l'Orangerie du Château. Téléphone : 887-18-22.

Stages cinéma juil., 7 j./1300 F. CAL BLOSSIÈRES, 16, rue Le Chauve, 45000 Orléans. Téléphone : (38) 43-39-73.

Troisième âge

OISE 4e Age - Valides, invalides et séniles surveillance médicale, tout confort et PARC. Tél. 16 (4) 426-75-26.

Vacances - Tourisme - Loisirs

PROFITEZ DE VOTRE TEMPS LIBRE DE VOS VACANCES
pour tranquillement vous initier, vous former à la
MICRO-INFORMATIQUE
dans des sites agréables de détente, mer, montagne, parc de verdure, où vous pourrez pratiquer une activité sportive :
TENNIS, GOLF, ÉQUITATION, VOILE, etc.
Vous pourrez apprendre à :
— utiliser un micro-ordinateur ;
— programmer ;
— utiliser des programmes
POUR ADULTES ET JEUNES.
Renseignements et réservations avec ou sans hébergement pour les différents centres à :
I.D.S. International Data Systems
B.P. 46, 94370 Sucy-en-Brie. 590-62-95.

TIPS ON TRIPS Informations sur camps d'été pour jeunes aux U.S.A. Gamme très étendue d'activités. Programmes spécialisés (équitation, tennis, canoë, voile, randonnées, ordinateurs, etc). Tél. (1) 681-06-47.

Vacances, altitude 1.000 m. Jura, éduc. spécialisé, accueil enfants 6/12 ans, randonnée, baignades aux lacs, petits élevages. Agrém. J. et S. en cours. 900 F sem. avec accompagnateurs pour petits groupes. Prendre contact. Tél. (16-84) 51-65-98.

St-Rémy-de-Provence (13) loue maison 140 m² tt cft. dans pinède, 4.000 m², 20 km Arles-Avignon, juin, juil., sept. Téléphone : (90) 92-13-32.

Rochehaut-s/Semois Ardennes belges 15 km Sedan villa, 2 chbres, 6 lits juin/septembre 3.200 FF. août 4.000 FF. entièrement payable en France LAUWERS Chaussée de Bruxelles 104 1810 Wemmel, Belgique 02/479-58-39.

ETE 83 : stages-séjours sportifs et d'éveil : enfants, adolescents (mixte). Équitation, tennis, atelier créatif. Découverte des CEVENNES, Le CLUB VERT, « La Pelouse ». 91230 Montgeron. 903-50-80, le matin.

Loue VAR, 28 km St-Raphaël, propriété, 3.500 m arborés, 110 m. confort, pour 4 pers., quinz. 4.000 F., mois. 7.000 F. SERVANT (16-94) 76-67-44.

Location juillet, villa 7 personnes, à Aix-en-Provence. Téléphone : (42) 57-71-60.

A louer juillet, proximité Uzès - Avignon, grande maison (10 lits, 2 salles de bains) en pleine nature. Piscine 17 × 6. Tél. (1) 227-90-60, le soir.

Loue appart. 4 pers. 500 m plage Mourillon Toulon Tél. : (94) 75-44-67 (le soir).

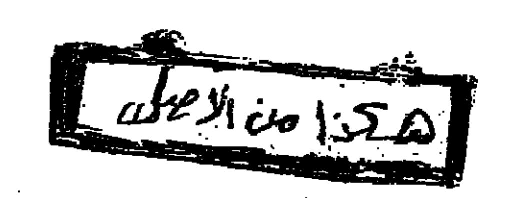
PYRÉNÉES : rando. à pied, cheval, escalade CIMES 61-66-40-10, 3, sq. Balagué 09200 SAINT-GIRONS.

ESPAGNE. Bord mer, loue villas, apparts. Bourdin, 2, r. Delessert, 77140 Nemours. (6) 428-41-52.

GORDES L'AGENCE MATHIEU vous propose ses locations saisonnières PROPRIÉTÉS, VILLAS, APPTS Téléphone : (90) 72-01-76.

Part. propose pension complète pour personnes âgées, juil. ou août, ds demeure mod., proche Versailles. 956-47-55, ap. 20 h.

Corse Sud, Porto-Vecchio, loue juillet, septembre, villa, tt cft, 4 chbres, vue imprenable, site classé, très calme. Tél. 624-37-44, après 20 h.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Contemporain et tout simple

Une nouvelle chaîne de distribution française vient d'ouvrir, à *Paris et dans sa banlieue, quatre* magasins de meubles prêts à emporter.

Partant du principe que se meubler et décorer sa maison doit être « simple comme A + B », les dirigeants de cette chaîne ont adopté ces deux lettres comme enseigne. Deux années de préparation et une coopération entre le bureau d'études de A + B et des fabricants (en majorité français) ont abouti à la mise au point d'une collection où figurent de nombreux produits exclusifs. C'est la contre-attaque *française à l'implantation, en région* parisienne, du suédois Ikea, géant international de la vente en kit.

Les quatre magasins A + B se répartissent en deux groupes : en périphérie (à Vitry et à Sainte-*Geneviève-des-Bois) avec une* surface de vente de 1 500 mètres carrés et une zone d'entreposage équivalente, sous le même toit, où tous les produits sont disponibles ; en ville (dans le dix-septième arrondissement *et à Levallois) où la surface* est entièrement consacrée à l'exposition-vente. Là, seuls les tissus, luminaires et objets sont à emporter, les meubles étant à prendre dans un entrepôt de proximité ou à revenir chercher au magasin dans les quarante-huit heures. Dans les quatre magasins, les pièces volumineuses peuvent être livrées à domicile.

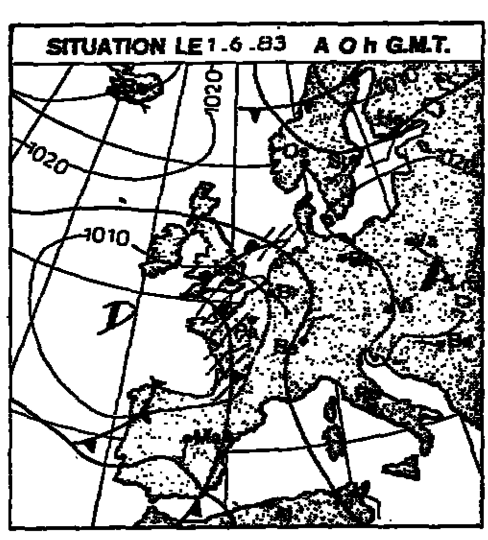
Tout n'est pas nouveau dans ces points de vente où le client a l'impression d'être libre, même s'il est subtilement tenté. On connaît déjà ces grandes surfaces où la signalisation et l'étiquetage sont assez explicites *pour suppléer à l'absence* de vendeurs. Mais l'originalité de A + B réside dans son choix de meubles : tous contemporains, simples, mais de bon goût et faciles *à monter soi-même*. Dans chaque magasin, l'espace est divisé en trois zones où sont regroupés tous les produits destinés aux mêmes pièces. Les meubles sont exposés dans des ambiances décoratives et les accessoires réunis dans des boutiques, au centre de chaque zone, et par thème : matières et couleurs (avec un grand choix de tissus), la cuisine et la table, le sommeil et le bain.

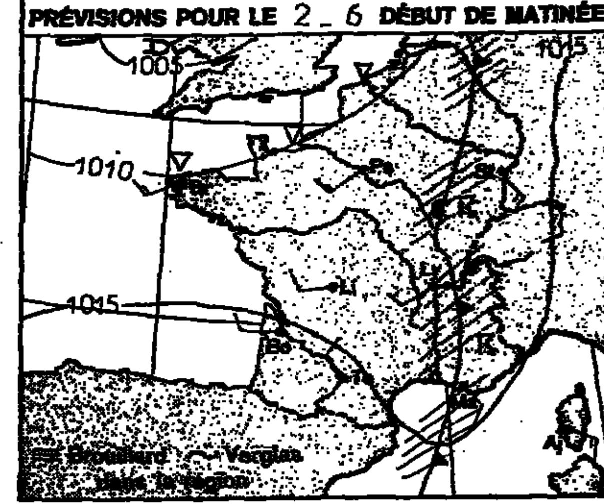
Parmi les meubles exclusifs et de fabrication française, le programme d'éléments en kit «384» est en *frêne* naturel, avec façades à lames horizontales, ou en mélamine blanc, uni ou encadré de bois. Ces rangements, à composer selon ses besoins, sont présentés en situation dans toutes les ambiances de pièces. Dans le domaine des sièges, quelques exclusivités également françaises : en particulier le canapé et le fauteuil «Patapouf», de lignes arrondies, habillés d'un tissu écru ou brique à larges piqûres (1 690 F le canapé deux places, 1 290 F le fauteuil), et le canapé-lit «Saumur», tout en mousse et recouvert d'une couette amovible, en tissu noir bordé de rouge ou écru et jaune, 2 795 F. Une bonne idée pour une maison de vacances : un léger coffre, à montants en pin et profond sac en toile, où ranger une couette dans la journée.

JANY AUJAME.

★ *« A + B », 110-116, boulevard de Stalingrad, 94400 Vitry; ZAC de la Croix-Blanche, 5, rue du Hurepoix, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois (ouverts le dimanche, fermés le mardi); 71-73, avenue des Ternes, 75017 Paris; Centre Gustave-Eiffel, 92300 Levallois (fermés le dimanche).*

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le mercredi 1er juin à 0 heure et le jeudi 2 juin à minuit.

Le minimum des îles Britanniques dirige un thalweg sur la France ; des masses d'air chaud et orageux remontent sur notre pays à l'avant de ce thalweg, tandis qu'à l'arrière l'air devient *rapidement plus* stable, mais plus frais.

Jeudi matin, des orages isolés seront observés *sur la moitié est du pays* et pourront être forts sur les versants sud du relief. Cette activité orageuse s'éloignera vers l'est dans la journée et de belles éclaircies apparaîtront, malgré quelques averses toujours possibles sur l'extrême est. Sur les autres régions, après la dissipation rapide de quelques bancs de brouillard, le temps deviendra beau et ensoleillé. Un faible risque d'averses existera près des côtes de la Manche. Dans la soirée, les nuages élevés deviendront plus abondants sur la Bretagne. Les vents, faibles en général, souffleront par rafales sous les orages. Les températures en légère baisse avoisineront l'après-midi 18 à 23 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er juin, à 8 heures, de 1010 millibars, soit 757,6 millimètres de mercure.

Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 28 et 13 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bourges, 25 et 14 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 15 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 21 et 14 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 22 et 15 ; Marseille-Marignane, 26 et 19 ; Nancy, 26 et 13 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 23 et 13 ; Strasbourg, 26 et 14 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 21 et 16 ; Pointe-à-Pitre 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 degrés ; Amsterdam, 22 et 15 ; Athènes, 26 et 17 ; Berlin, 21 et 11 ; Bonn, 24 et 14 ; Bruxelles, 24 et 14 ; Le Caire, 31 et 19 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 15 et 8 ; Dakar, 26 et 22 ; Djerba, 32 et 18 ; Genève, 21 et 11 ; Jérusalem, 32 et 18 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 23 et 13 ; Luxembourg, 24 et 13 ; Madrid, 25 et 11 ; Moscou, 24 et 15 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 22 et 14 ; Palma-de-Majorque, 31 et 21 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 14 et 9 ; Tozeur, 35 et 22 ; Tunis, 28 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3462

HORIZONTALEMENT

I. Les membres les plus rigides de l'académie. — II. Jeux de raquettes. — III. Parfumeur chez les Canaques. — IV. Participe passé ignoré du passif. Peut être laveur ou insalubre. — V. Base de départ pour une montée en ballon. Note. — VI. Préposition. Note. On la gave vivante et on la bourre une fois morte. — VII. Minuscule carnassier. Leur arrivée est le corollaire de nombreux départs. — VIII. Facétie de Neptune chez les Nippons. — IX. Contestait. — X. Prise de pêcheur ou travail de merlan. En Espagne comme en France, il se situe au nord-ouest. — XI. *Le fait d'être plat ne l'empêche* pas d'avoir du montant. Pratiques.

VERTICALEMENT

1. Saint homme ayant dispensé la bonne parole évoquant une diseuse peu catholique. — 2. *Descendants* d'une lignée hautement combative. *Meurt dans la joie et renaît* dans l'allégresse. — 3. Aires réservées aux gens du voyage. Sale. — 4. Envers d'un sigle dont l'endroit prévaut outre-Atlantique. Comble de nature à combler un amateur de rossignols. — 5. Ancien pays d'Asie. Jumelles flamandes. — 6. *Les blancs* sont chantés par les nostalgiques d'une époque révolue. Œuvre d'un esprit solitaire. — 7. Ses frères vivent dans la communion des seins. Mot d'affection sans charme pour l'oreille. — 8. Préposition. S'insurge quand les rossignols pondent des canards. Alternative. — 9. Peuvent être habités par un solitaire.

Solution du problème n° 3461

Horizontalement

I. Mendicité. — II. Avoisiner. — III. Ge. Voleur. — IV. Nihiliste. — V. El. Noé. Or. — VI. Mai. An. — VII. Etres. — VIII. Sage. Bi. — IX. Out. Cas. — X. Ultra-sons. — XI. Ressource.

Verticalement

1. Magnétiseur. — 2. Eveil. Le. — 3. No. Mégots. — 4. Divinateurs. — 5. Isoloir. Tao. — 6. Cilié. Et. Su. — 7. Inès. As. Cor. — 8. Teuton. Banc. — 9. Errer. Lisse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1er juin :

DES LOIS

- Portant diverses mesures relatives aux prestations de vieillesse ;
- Portant ratification de l'ordonnance n° 82-108 du 30 janvier 1982 relative aux contrats de solidarité des collectivités locales.

DES DÉCRETS

- Modifiant le décret du 25 juillet 1964 relatif à l'organisation du ministère de la justice ;
- Portant publication de la convention entre la République française et le royaume du Maroc relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire.

UN ARRÊTÉ

- Relatif au remboursement des *sommes souscrites* à l'*emprunt* obligatoire 1983. Barème fixant le montant des intérêts dûs.

UN AVIS

- Relatif aux opérations entre banques sur le marché monétaire pour l'argent au jour le jour.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 JUIN

« Paris gallo-romain », 15 heures, musée de Cluny, cour (Caisse nationale des monuments historiques).

« Manet », 16 h 15, Grand Palais (Approche de l'art).

« Hôtels Rohan-Soubise, le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Musée de l'affiche », 15 heures, 18, rue de Paradis (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

14 h 30, 2, place du Palais-Royal : *« L'évolution du marché de l'art 1982-1983 »* (Louvre des antiquaires).

BREF

ENSEIGNEMENT

COURS D'ALLEMAND. — Le Centre culturel allemand Goethe-Institut Paris organise trois cours intensif d'allemand : du 1er au 30 juin à la Cité universitaire, 27 boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 589-32-26 (1 200 F) ; du 1er au 29 juillet à l'Institut Goethe 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 723-61-21 (1 200 F) et du 30 juin au 13 juillet, à la même adresse (900 F).

ANCIENS COMBATTANTS

Un appel pour la création d'un Musée de la Résistance

En vue du quarantième anniversaire de la libération, qui sera célébré en 1984, un appel a été lancé en faveur d'un Musée national de la Résistance, signé par de nombreuses personnalités :

« Événement majeur de notre histoire, la Résistance n'est pas seulement l'affaire de ceux qui la vécurent, y participèrent, l'organisèrent, déclare notamment cet appel.

» Incessante pédagogie de l'espoir, la Résistance reste à l'œuvre dans la mémoire collective des Français. Elle est une des forces profondes qui structurent notre durée, proclament notre passion de la liberté et donnent un sens véritable à notre héritage. La création, l'enrichissement, l'efficacité d'un Musée de la Résistance, est ainsi un devoir pour tous ceux et celles, anciens combattants, résistants, déportés, patriotes, municipalités, élus des conseils généraux et du Parlement, membres des partis politiques, des organisations syndicales, des associations culturelles, des mouvements de la jeunesse, qui savent cette place que tient et doit continuer à tenir la Résistance pour que notre pays soit ce qu'il doit être. C'est à eux tous que nous faisons appel. »

Parmi les soixante-quatorze signataires, on relève les noms de M. Marcel Rigout, ministre, de MM. Vincent Badie, Léo Hamon, Christian Pineau, Pierre Sudreau, Fernand Grenier et Louis Terrenoire, anciens ministres, des généraux Gambiez, Binoche et Piagne, du colonel Rol-Tanguy, de Mmes Marie-José Chombart de Lauwe, Claire Morandat, Marie-Claude Vaillant-Couturier, de MM. Hervé Bazin, Jacques Debu-Bridel, Vladimir Jankélévitch, Joël Le Tac, Pierre Meunier, Jacques Piette et Georges Séguy.

★ Association pour la création du Musée de la Résistance, 76, rue Lénine, 94 Ivry-sur-Seine.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

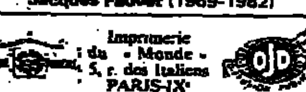
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

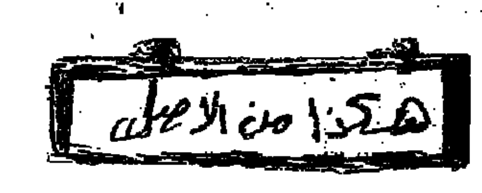
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde

régions

Bourgogne

Thorey-sous-Saône

Un village devenu île

De notre envoyé spécial

Thorey. – *« Pour nous, les gens de Thorey, résumer la situation, c'est aussi simple que rapide à faire : nous sommes sinistrés à cent pour cent. Voilà, c'est tout. »* Thorey, un hameau de la commune de Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire), c'est quatre-vingt-cinq maisons cachées derrière une haute ligne de peupliers sur la rive gauche de la Saône. Depuis deux semaines maintenant, le village est totalement isolé, les eaux de la Saône grossies, s'il en était besoin, de celles de la Noue, une petite rivière paisible en apparence mais capable des pires excès, ayant submergé les champs et les pâturages, noyant les 2 kilomètres de routes et de ponts menant à Saint-Germain-du-Plain. *« De fait,* dira notre interlocuteur, *nous sommes pratiquement dans l'eau depuis la première crue du 9 avril. »*

Pour la troisième fois en trois ans, Thorey s'est changé en île. Encore une chance que, dans ces pays où un pêcheur sommeille dans tout homme, nombreux soient ceux qui possèdent une solide barque, voire une coque en plastique dotée d'un petit hors-bord. Ainsi a-t-on pu, c'est le cas de le dire, veiller au grain et s'organiser.

Si quelques vieilles personnes ont accepté, parfois en rechignant un peu, d'aller attendre des jours meilleurs sur la terre ferme, la majorité des familles sont restées sur place, en pataugeant dans leurs cuisines – quatre-vingts des quatre-vingt-cinq maisons du village sont à présent peu ou prou touchées par la crue – et pataugeant de plus belle dans les étables où les vaches vivent les pieds dans l'eau.

Depuis le vendredi 27 mai, une section du 19e régiment du génie de Besançon bivouaque au sec. Ses vingt-cinq hommes ont pour mission première d'assurer chaque jour le ravitaillement en fourrage des cent vingt-cinq pauvres laitières restées prisonnières des eaux.

L'homme a regardé tout autour de lui et baissé les bras : *« C'est catastrophique. Au point qu'on ne peut pas dire aujourd'hui, croyez-moi, comment on s'en sortira. Si jamais on s'en sort... »*

Il est vrai que les crues précédentes s'étaient produites durant les mois d'hiver, c'est-à-dire des périodes où les champs se refont une santé en attendant de nouvelles semailles, et où il y a encore au fenil de quoi voir venir. Mais la crue de mai, c'est une tout autre affaire. *« On venait juste de semer pour la deuxième fois, puisque l'inondation d'avril avait déjà tout foutu en l'air... Ce qui veut dire qu'à présent nous ne récolterons rien. Vous entendez : ni grain, ni paille, ni fourrage avant l'été de 1984. »*

Encore quatre semaines

Bruit de moteur loin sur l'eau. Deux dames âgées, bottées jusqu'à mi-cuisses et engoncées dans des gilets de sauvetage, causent là où la route prend d'étranges allures de ponton. *« Il faut bien aller faire les courses, hein ? »*, dit l'une d'elles en riant. *« C'est égal,* dit l'autre, *on s'en souviendra, mais pour nous, les vieux, ça n'a pas grande importance. C'est les jeunes qu'il faut plaindre, monsieur. Je doute qu'ils s'en remettent jamais d'un coup comme celui-ci »*.

Les soldats vont et viennent, peut-être pas mécontents dans le fond de ces « manœuvres » imprévues qui leur font oublier la routine de la caserne. *« La Saône a baissé de 1 centimètre aujourd'hui mardi »*, annonce l'un d'entre eux. Propos que nous confirme l'instant d'après un capitaine de gendarmerie qu'un hélicoptère vient de déposer dans les hautes herbes d'un pré voisin. *« Tout devrait s'arranger,* dit-il. *Mais il ne faut pas se faire d'illusion : si la décrue s'amorce vraiment et se poursuit, il faut bien compter du minimum quatre à six semaines pour que les eaux rentrent dans le lit. »* Les « îliens » de Thorey ne sont pas encore au bout de leurs peines.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

M. Defferre : onze décrets d'application de la loi Paris-Lyon-Marseille vont paraître avant le milieu de l'été

De notre correspondant

Marseille. – M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, maire de Marseille, a réagi aux propos tenus le 30 mai par M. Jacques Chirac *déplorant* que la loi « P.L.M. », qui fixe le nouveau statut municipal de Paris, de Lyon et de Marseille *« ne soit pas appliqué, à Marseille aussi loyalement que dans la capitale ». « Selon mes informations*, avait déclaré le maire de Paris, *les maires d'arrondissement ne sont pas encore installés à Marseille et les conseils d'arrondissement n'ont, pour l'instant, tenu aucune réunion utile »* (*le Monde* du 31 mai).

« M. Chirac, a rétorqué le ministre, *comme ça lui arrive souvent, traite une question sans la connaître, à moins qu'il n'ait du goût pour les contre-vérités. Les conseils d'arrondissement sont installés à Marseille. Des locaux très importants ont été attribués aux représentants de la liste Gaudin-Santoni dans les arrondissements où ils sont majoritaires. La loi P.L.M. est appliquée à Marseille dans les mêmes conditions qu'à Paris et à Lyon. Les maires d'arrondissement ont été élus le 9 avril. »*

Pour ce qui concerne les décrets d'application, dont une douzaine n'ont toujours pas été publiés, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a tenu à mettre les choses au point. Le texte fixant l'ordre du tableau des membres du conseil d'arrondissement a été signé le 3 mai 1983. Celui relatif à la consultation des conseils d'arrondissement en matière d'urbanisme (art. 9 de la loi) a été modifié *« après concertation avec les organisations syndicales des personnels et les représentants des trois communes concernées »*. La publication devrait intervenir vers le 15 juin. Il en va de même pour les textes organisant la procédure d'attribution des logements et les demandes de participation au comité d'initiative et de concertation d'arrondissement (CICA).

Le projet de décret relatif à la répartition des crédits entre les arrondissements fait l'objet d'une consultation auprès des trois villes. Il sera soumis pour avis au syndicat de personnels et au comité des finances locales début juillet avant sa transmission au Conseil d'État. Sa publication devrait intervenir courant juillet. Il en va de même du projet de texte concernant l'affectation d'agents de la commune auprès du maire d'arrondissement qui suit une procédure identique.

En revanche, le décret relatif à la mise à disposition du maire d'arrondissement des services de la mairie centrale ne sera pas publié avant la fin de l'année. On préfère attendre que la loi ait commencé à être appliquée pendant quelques mois et que la liste des équipements qui seront gérés par les arrondissements soit établie.

M. Gaston Defferre a annoncé pour le courant du mois de juin la publication de trois autres décrets : les uns concernent les bureaux d'aide sociale, notamment celui de Paris, l'autre les communautés urbaines. Enfin, le texte relatif à l'agence des espaces verts de l'Ile-de-France devrait paraître dans le courant du mois de juillet. Ainsi, selon le *ministre de l'intérieur et de la* décentralisation, sur les douze décrets restant à publier, onze devraient l'être avant le milieu de l'été.

JEAN CONTRUCCI.

Corse

L'assemblée ajourne ses travaux pour protester contre les atermoiements du gouvernement

De notre correspondant

Ajaccio. – En boudant la première séance de la première session de l'assemblée de Corse, le 31 mai – pour protester contre le retard apporté par le gouvernement à la désignation des douze chargés de mission qui doivent être mis à la disposition de la région, – les sept élus communistes ont, involontairement sans doute, provoqué l'ajournement des travaux. Leur absence provoqua des mouvements divers parmi les membres de l'opposition, où l'on entendait dire : *« Allons-nous laisser aux communistes le monopole d'une action de désapprobation du gouvernement ? »*

Le président de l'assemblée, M. Prosper Alfonsi, a annoncé, à l'ouverture de la séance, que le nouveau commissaire de la République de la région, M. Paul Bernard, souhaitait venir saluer l'assemblée, ce qui calma les esprits. Mais, après le départ du préfet, qui avait prononcée une allocution bien accueillie sur le thème de la décentralisation et de la concertation, M. Charles Santoni (Mouvement corse pour le socialisme) proposait, au nom de l'intergroupe des huit « non-alignés » – six élus sous des étiquettes diverses, deux exclus de l'U.P.C., – une motion d'ajournement fondée sur *« l'absence de moyens véritables mis à la disposition de l'assemblée et la non-association de celle-ci à la préparation de la visite officielle »* que M. François Mitterrand doit faire les 13 et 14 juin.

Radicaux de gauche et socialistes se sont alors efforcés de faire entendre *« la voix de la raison »*, tandis que M. Edmond Simeoni (U.P.C.) a lancé : *« Faisons tous attention à l'enjeu, au dérapage ; dans huit jours, c'est dans les mêmes conditions que nous aborderons l'ordre du jour. »*

Par la voix de MM. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.) et José Rossi (U.D.F.), les vingt-six élus de l'opposition se sont associés d'autant plus volontiers à la demande d'ajournement qu'ils avaient, lors de la session budgétaire (*le Monde* du 5 mai) vainement multiplié les manœuvres dans un même but.

Mais les « non-alignés » avaient alors voté le budget avec l'ensemble de la gauche et les autonomistes. Finalement, par trente-quatre voix contre vingt, il a été décidé d'ajourner les travaux aux 8, 9 et 10 juin.

PAUL SILVANI.

Ile-de-France

LES NUISANCES DU SALON DU BOURGET

120 décibels contre les élèves

Inattention et dissipation chez les plus grands – on se précipite aux fenêtres des classes pour entrevoir un looping, – réactions de peur chez les plus petits, qui causent des ravages dans les couches-culottes, agitation et énervement chez tous à la fin de la journée : tous les deux ans, on observe les mêmes phénomènes chez les enfants des environs du Bourget, à l'occasion du Salon international de l'aéronautique et de l'espace.

Soit trois bonnes semaines de perturbations, notamment scolaires, qui comprennent : la période des entraînements en vol, le Salon proprement dit, et le temps, ensuite, comme le déclare cette institutrice, de *« récupérer psychologiquement les élèves »*. D'autant que, en raison du trafic aujourd'hui très restreint du Bourget, les enfants ne sont plus « habitués » aux bruits de l'aéroport.

Cette année, à Dugny, commune de la Seine-Saint-Denis située juste en bordure des pistes d'envol et d'atterrissage et à la verticale de laquelle s'effectuent la plupart des démonstrations aériennes, l'association des parents d'élèves (A.P.E.) et la sous-section du Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général des collèges (SNI-P.E.G.C.) ont décidé, faute de se faire vraiment entendre des pouvoirs publics, d'alerter la presse, avec plus d'insistance que naguère.

Dugny, 10 000 habitants, 11 établissements scolaires, 2 300 enfants rassemblés sur 389 hectares, selon les données fournies par l'A.P.E. et le SNI-P.E.G.C. : les deux organisations dénoncent *« les graves nuisances »* occasionnées, selon elles, par le Salon du Bourget. *« Troubles physiologiques et psychologiques chez les élèves, conditions de travail inacceptables pour les enseignants »* et, surtout, *« risques d'accidents prouvés par la liste des multiples catastrophes précédentes »*.

Les habitants de la région restent traumatisés par la chute d'un Tupolev prototype, le 4 juin 1973, sur la cité de Goussainville, drame qui fit treize morts. Pour sa part, le docteur Jean-Louis Godier, médecin-directeur du centre de santé de Dugny, qui a proposé une étude sur *« l'apparition éventuelle de modifications comportementales et psychologiques chez des enfants (...) soumis à des nuisances sonores temporaires »*, rappelle cet incident de 1981 : un avion de chasse américain, enfreignant toutes les consignes de sécurité, est passé à 150 mètres d'altitude au-dessus de la commune, « décrochant » le plafond de la mairie. Le pilote d'essai a été sanctionné pour la forme.

Jongleries

Les intérêts en jeu sont tellement considérables, pour l'économie française, que personne ne songe sérieusement, à Dugny, à réclamer la mort des grands oiseaux. *« Mais que l'on se préoccupe au moins de la sécurité de nos enfants »*, réclame une représentante des parents.

Lettres, pétitions, démarches – toutes les autorités responsables ont été alertées, – constats d'huissier (par exemple, un bruit assourdissant de 120 décibels, un après-midi à 14 h 30), n'ont pas, jusqu'à présent, abouti à de grands résultats.

Que demandent l'APE et le SNI-P.E.G.C. ? Que soient mis à leur disposition, durant la période du Salon, un certain nombre de cars pour éloigner au moins les enfants des classes maternelles et primaires des terrains de manœuvre. Il en aurait fallu, cette année, 21 pour le primaire et 6 pour les trois maternelles, ces dernières comptant de 400 à 450 enfants. N'ont été accordés que les véhicules pour les maternelles, avec l'aide de la municipalité et des organisateurs du Salon.

Pour le reste – d'une autre importance numérique (21 cars), – la réponse a été négative. Ou plutôt, il n'y a pas eu de réponse. Des ministères intéressés à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, en passant par l'inspection d'académie et la municipalité, on a jonglé avec le dossier. Il en aurait coûté, selon l'APE et le SNI-P.E.G.C., qui ont réalisé un « planning d'évacuation », jour par jour, avec des visites au château de Versailles, au Jardin des plantes et aux musées de Compiègne, etc., une somme globale d'environ 400 000 F. *« Huit cents firmes exposent au Bourget,* remarque la sous-section du SNI-P.E.G.C. *On y brasse des milliards de francs. Les autorités reconnaissent qu'il y a « un problème », mais personne ne veut payer la location et le fonctionnement des cars. »*

Résultat : *« On ne peut plus faire classe après 11 heures du matin »*, affirment les enseignants. Alors, ce sont des sortes de garderies, l'après-midi, et l'inspection d'académie a même demandé aux parents qui le pouvaient de ne pas envoyer leurs enfants à l'école après l'heure du déjeuner. Le C.E.S. Jean-Baptiste Clément a, lui, carrément fermé ses portes à la mi-journée.

Au risque de passer pour un « anti-enseignant », selon sa propre expression, le docteur Godier remarque : *« Arrêter les cours, c'est une position confortable. Ce 35e Salon est plutôt moins bruyant que les précédents. Les organisateurs y ont mis du leur. Pourquoi ne pas consacrer cette période à des travaux pratiques dans les établissements scolaires ? Je vous signale, par ailleurs, que les enseignants de la ville ont refusé, durant le temps du Salon, d'assurer des classes vertes. »*

Oui, mais : on est en pleine période d'examen, par exemple, au LEP (lycée d'enseignement professionnel) Rabelais de Dugny, avec, au-dessus des copies et des machines, le passage des avions à réaction. Alors, quelle solution ? *« Il n'y en a pas »*, dit finalement le médecin-directeur. Avec un peu de bonne volonté, de la part de tous les intéressés, des accords auraient cependant pu être trouvés. Est-il vrai, notamment, que stationnent, sur la base aérienne 104 de Dugny des cars militaires inutilisés, qui ne demanderaient qu'à « décoller » ?

MICHEL CASTAING.

EXPO 89 : UN PARC D'ATTRACTIONS A MARNE-LA-VALLÉE ?

MM. Gilbert Trigano et Robert Bordaz, les organisateurs de l'Exposition universelle de 1989, ont rencontré MM. Jacques Chirac, maire de Paris, et Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional de l'Ile-de-France, le 31 mai. Les deux premiers ont annoncé que le projet de pont bâti de Tolbiac qui devait relier les deux sites est de l'Exposition était abandonné (ce qui rassure M. Chirac) et que, en revanche, un parc de type Disneyland serait installé à Marne-la-Vallée (ce qui est de nature à contenter M. Giraud).

MM. Chirac et Giraud ont proposé que soit créé un groupe de travail mixte pour préparer notamment une loi de programmation financière.

Le Monde

économie

AFFAIRES

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE PHILIPS

• L'Europe est et restera notre centre de gravité
• Notre accord dans le téléphone avec A.T.T. est ouvert à C.I.T.-Alcatel

L'industrie électronique mondiale connaît une nouvelle et profonde redistribution des cartes. Dans ces grandes manœuvres à l'échelle planétaire, Philips joue un rôle clé. Plus multinationale que néerlandaise, la firme occupe, avec ses 336 000 employés répartis *aux quatre coins du monde*, et ses 110 milliards de francs de chiffre d'affaires, des positions de premier plan, voire dominantes, dans l'électronique grand public, l'électroménager, l'électronique professionnelle, les composants, les télécommunications.

Cette position clé a placé Philips sous les feux de l'actualité ces derniers temps. Président depuis dix-huit mois de Philips, M. Wisse Dekker s'explique ici sur l'affaire Grundig, les accords avec A.T.T., Zanussi, et plus globalement sur ce qu'est, à ses yeux, une multinationale européenne. Il réaffirme son désir de relancer les négociations avec C.I.T.-Alcatel en vue d'une coopération dans l'industrie du téléphone et avec Thomson pour le secteur grand public.

M. Dekker s'est toujours présenté comme un « européen » convaincu ; un partisan des alliances entre firmes du vieux continent, condition nécessaire pour maintenir « *cette compétence technologique* » sans laquelle l'Europe risque selon lui d'être ravalée au second rang, derrière les Etats-Unis et le Japon. C'est-à-dire que le récent accord entre le groupe français Thomson et la firme japonaise J.V.C. lui laisse un goût amer. « *Comment pourrais-je me satisfaire d'un tel accord, alors que j'ai toujours pensé qu'une coopération entre Thomson et Philips était la meilleure solution. Pour notre part, nous y étions prêts !* »

M. Dekker rappelle que son groupe, qui avait le pouvoir de s'opposer au rachat des 75,5 % du capital de Grundig par Thomson, ne l'a pas fait. Dès les premiers contacts, il y a un an, avec Thomson (mais aussi avec l'ambassadeur de France à La Haye et le conseiller du président de la République venus expliquer le projet de rachat de Grundig), « *nous avons clairement indiqué que nous ne nous opposerions pas à l'opération. Mais nous avons également précisé que nous n'abandonnerions pas nos 24,5 % dans Grundig* ».

Plus tard, « *lorsque l'Office des cartels ouest-allemands a fait savoir qu'il rendrait un avis négatif si nous conservions cette participation, M. Gomez, le président de Thomson, m'a demandé si j'étais prêt à céder nos 24,5 %. J'ai dit non ! Les affaires sont les affaires. Il était pour le moins curieux que l'on nous demande d'abandonner nos intérêts dans une société avec laquelle nous avons de multiples liens techniques et commerciaux* ».

Le groupe n'aurait-il pas pu peser de son poids – qui est grand – en R.F.A. pour appuyer Thomson ? Face à l'hostilité de nombreux milieux, notamment financiers, d'outre-Rhin, il lui était « *difficile* » de faire le « *forcing* ». Mais dans toute cette affaire, Philips estime avoir adopté une attitude de « *neutralité positive* » à l'égard du projet français.

Après l'échec de ce dernier, quel peut être l'avenir de Grundig ? « *Nous sommes convaincus que notre partenaire naturel en R.F.A. est Grundig. M. Max Grundig est convaincu que son partenaire naturel est Philips. Nous sommes donc prêts à participer à une reprise d'une partie du capital. Mais c'est à M. Max Grundig de décider.* »

Grundig : la balle est dans le camp de Thomson

En fait, Philips aimerait prendre 30 % de Grundig, le reste étant racheté par d'autres partenaires, notamment... Thomson. M. Dekker ne désespère donc pas de relancer son idée de coopération européenne. « *Pour former ce bloc technologique européen, un accord avec la France est indispensable. Mais nous ne pouvons pas attendre indéfiniment : le monde avance. Désormais, la balle est dans le camp de Thomson.* »

Le nouveau standard de magnétoscope (8 mm) pourrait en être l'occasion. Philips suit de près l'évolution des marchés de trois produits : le vidéodisque, le magnétoscope classique et le 8 mm. Pour le vidéodisque, « *qui démarre très lentement, nous pensons désormais qu'il vaut mieux commencer par le marché institutionnel et descendre peu à peu vers le grand public* ». Mais pour le 8 mm l'idée du bloc « *européen* » réapparaît. Le standard existe et Philips en maîtrise la technologie.

« *Nous pourrions lancer le 8 mm dans un délai de six mois.* » Tout dépend de l'évolution des courbes de vente car « *le public connaît l'existence de ce nouveau standard et risque de retarder ses achats de magnétoscopes classiques* ». « *Nous pouvons certes le faire tout seul* », mais le mieux serait de s'entendre au niveau européen : « *Cela permettrait de définir ensuite ce qu'on veut faire avec les Américains ou les Japonais.* » Ce bloc européen, Philips le cherche aussi, aujourd'hui, avec l'italien Zanussi, avec qui les négociations ne portent pas sur l'électroménager mais sur l'électronique grand public.

Philips prône donc la coopération européenne, la nécessité de conserver une compétence technologique en Europe. Il est pourtant un domaine – les télécommunications – où l'Europe, en l'occurrence la France, a une réelle compétence. Or Philips a conclu à l'automne dernier un accord avec le géant américain A.T.T., et ce au moment-même où le groupe néerlandais demandait à Thomson et à la France de former un bloc européen en électronique grand public. Double langage ?

« *Non*, répond M. Dekker. *Pendant douze ans, nous avons eu des négociations avec le groupe français C.I.T.-Alcatel sur le téléphone. Plusieurs projets d'accords avaient même été conclus entre nos deux sociétés. Le dernier remonte à 1979. Jamais ils n'ont pu se concrétiser, en raison de l'attitude des gouvernements français.* »

On peut se demander pourquoi le groupe n'a pas repris ces discussions à zéro après le 10 mai 1981.

« *Lorsque l'on a négocié sans succès pendant douze ans... J'ajoute que, entre-temps, la situation a évolué. De mon point de vue, nous n'avons plus aujourd'hui en Europe la technologie la plus moderne en matière de commutation téléphonique. Il faudra dans le futur proche – deux ou trois ans – des centraux plus modernes que ceux existant aujourd'hui* », rétorque le patron de Philips.

Pour M. Dekker, le central S.S.5 de A.T.T., qui fonctionne déjà aux Etats-Unis, est totalement numérique. Non seulement il préfigure les futurs systèmes, mais il en sera en quelque sorte la base. De plus, ajoute-t-il, « *le marché européen du téléphone est trop fragmenté, trop étroit, pour financer les énormes investissements en recherche-développement qu'il faudrait consentir pour rester au « top niveau » de la technologie. Aujourd'hui, Philips a une compétence certaine dans le téléphone. Elle est cependant insuffisante pour couvrir les demandes futures du marché mondial. Je suis convaincu qu'une seule société a les moyens de recherche et de développement pour développer les prochains systèmes téléphoniques : c'est A.T.T.* » D'où l'accord avec le géant américain.

Travailler avec A.T.T. sur les composants

Un accord où le téléphone de Philips ne pèse pas très lourd face à A.T.T... « *C'est vrai*, admet M. Dekker. *Mais il y a les composants. Depuis longtemps il existe une coopération entre nos laboratoires et les Bell Labs d'A.T.T. Nous nous respectons, et notre compétence dans les composants est reconnue.* » Philips espère donc devenir un des fournisseurs privilégiés de A.T.T. en composants. « *Il ne s'agit pas seulement d'une question de livraisons, mais également de recherche-développement. La compétence en composants conditionne toutes les autres activités, notamment le grand public.* » Ainsi, en coopérant avec les Bell Laboratories, Philips pense pouvoir prendre part aux recherches sur les futurs composants aux multiples applications. Ainsi, actuellement l'accord ne porte pas sur les nouveaux produits de la communication, la télématique, mais « *il serait logique que ces domaines soient abordés dans notre coopération* ».

Pour l'heure, l'accord concerne les centraux téléphoniques. Philips admet abandonner son propre matériel pour « adapter » le S.S.5 d'A.T.T. aux normes européennes. Ce qui « *prendra deux ans* ». « *Il n'est pas question que nous tombions sous la dépendance technologique totale d'A.T.T. Le principe de notre coopération prévoit qu'il y aura aujourd'hui et dans le futur des recherches communes, avec une contribution importante de Philips. Nous pensons qu'avec un système fondé sur un S.S.5 amélioré et adapté par Philips nous maintiendrons ainsi un centre de compétence en Europe.* »

M. Dekker estime que ce matériel, avec les améliorations qui seront apportées par la suite par Philips et les Bell Laboratories, répondra aux besoins du marché pour une décennie. Déjà, le groupe néerlandais propose le S.S.5 aux administrations allemande et belge. A l'évidence les deux partenaires misent tout à la fois sur une normalisation progressive des réseaux européens de télécommunications et une déréglementation dans certains pays (comme c'est déjà le cas en Grande-Bretagne). Le secret espoir serait donc de faire du « *S.S.5 adapté* », le futur central européen.

I.B.M. règne déjà sur l'informatique en Europe. Ne risque-t-on pas qu'A.T.T. n'y domine progressivement les télécommunications ? « *C'est un danger*, reconnaît M. Dekker. *Mais pour conserver une compétence en Europe* [il faut] *en passer par des alliances entre plusieurs sociétés.* »

Et si la France avait proposé à Philips une négociation globale ? « *On ne nous l'a pas proposé. Un « deal » global aurait été ce qu'il y a de mieux pour la coopération européenne. Mais cela, c'est le passé. Nous avons désormais un protocole avec A.T.T. Nous pensons toujours qu'il faut des accords avec les sociétés françaises sur les autres domaines, et, dans le téléphone, il est possible de renégocier un accord avec A.T.T. en y incluant C.I.T.-Alcatel. La société française a, dans ses laboratoires, ses produits, des éléments qui seraient très utiles pour développer le futur central. Un tandem Philips-C.I.T.-Alcatel coopérant avec A.T.T. occuperait de loin la première place dans le monde. (...) Une des raisons qui ont poussé A.T.T. à signer avec Philips est – ce n'est un secret pour personne – la clientèle internationale de notre groupe. A.T.T. n'ayant pas d'expérience hors des Etats-Unis. L'entrée de C.I.T.-Alcatel, qui a une grande expérience et des positions à l'étranger, renforcerait l'association.* »

Que C.I.T.-Alcatel participe ou non à cette association, il reste que cet accord avec A.T.T s'inscrit dans une logique profonde et déjà ancienne. À l'intérieur du groupe, le poids relatif de l'Europe diminue au profit de l'Asie et de l'Amérique. Philips se « délocalise », tant du point de vue de son chiffre d'affaires que de ses acquisitions et surtout de ses emplois. Les syndicats européens l'ont souvent dénoncé.

« *Nous sommes une firme multinationale* », convient M. Dekker. L'électronique est un marché mondial et il faut être présent dans tous les pays en profitant de leurs avantages. Si Philips veut rester dans les domaines de l'audiovisuel et de la hi-fi, l'existence d'usines à Singapour et à Taïwan est un « *impératif absolu* ». Quant aux Etats-Unis, c'est le premier marché du monde. « *Mais l'Europe passe d'abord*, réaffirme M. Dekker. *Quand je prends une décision, je pense dans l'ordre à Philips, puis à l'Europe, puis aux différents pays où nous sommes installés.* » L'essentiel est de maintenir une « *capacité technologique* » sur le vieux continent. Les accords signés, le redéploiement géographique du groupe, visent d'abord à cela. « *L'Europe est et restera notre centre de gravité.* »

ERIC LE BOUCHER et J.-M. QUATREPOINT.

HORLOGERIE

Les banquiers suisses changent l'état-major de l'ASUAG

La plupart des dirigeants du groupe suisse ASUAG (Allgemeine Schweizerische Uhren Aktien Gesellschaft) vont être remerciés, comme en leur temps ceux de la S.S.I.H. (Société suisse pour l'industrie horlogère).

Devant l'ampleur du désastre industriel (156,5 millions de francs de *pertes consolidées pour 1982*, soit 564 millions de francs), les banquiers de la Confédération, appelés en renfort, ont décidé de prendre en main non seulement les opérations d'assainissement et de rassemblement – l'ASUAG fusionnera en novembre prochain avec la S.S.I.H., – mais aussi la direction du nouveau groupe Industrie horlogère suisse (I.H.S.) (*le Monde* du 17 mai) qui résultera de la fusion.

Le conseil d'administration de la holding, qui coiffera les trois nouvelles entreprises opérationnelles formant l'I.H.S., sera essentiellement composé d'administrateurs provenant des grandes banques, à savoir : MM. Rolf Beeler, directeur général de la Banque populaire suisse, Walter Frehner, directeur général de la Société de banque suisse, Peter Gross, directeur général de l'Union de banques suisses, Paul Risch, *directeur général de la Banque* cantonale, entourés de quelques hommes déjà mis en place par leur soin chez S.S.I.H. : MM. Ulrich Spycher, Norbert Schenkel et François Milliet. Seul rescapé de l'ancienne équipe, M. Ernst Thomke, directeur général de la filiale Ebauches S.A., siégera au conseil, dont la présidence sera confiée à M. F. Milliet.

Le mandat de M. Pierre Renggli, actuel président de l'ASUAG, ne sera pas renouvelé. Déjà informé sur son sort, ce dernier n'avait même pas assisté à l'assemblée du 26 mai dernier où les banquiers, toujours eux, furent seuls à prendre la parole.

Cette prise en main de la destinée de l'ASUAG grossi de la *S.S.I.H.* s'explique dans la mesure où les banques suisses vont injecter 600 millions de francs suisses (2,16 *milliards de francs*) *dans le nouveau* groupe pour restaurer sa situation financière. En outre, elles vont consentir des abandons de créances pour 45 millions de francs suisses (162 millions de francs) dont 30 millions pour l'ASUAG. L'objectif est d'arrêter très vite l'hémorragie financière. Seule est considérée comme irrémédiablement perdue une *somme de 230 millions* de francs suisses (838 millions de francs) provenant des pertes passées de la S.S.I.H. (114 millions de francs suisses), dont le déficit pour 1982 a été limité à *14 millions* de francs suisses, des abandons de créances et de l'apurement des comptes qui sera réalisé avant la fusion (71 millions de francs suisses).

Selon le schéma retenu, l'I.H.S. sera composé de trois groupes opérationnels. Le premier, qui reprendra le nom de S.S.I.H., sera chargé de commercialiser les produits, à savoir les trois marques internationales haut de gamme (Longines, Omega, Rado) et les marques de gammes moyennes. Le second groupe conser*vera la dénomination d'*Ebauches S.A. Il fabriquera les mouvements et les composants, mais aussi les boîtiers, les bracelets et la montre à quartz bon marché (la « Swatch », le troisième coiffera toutes les activités de diversification.

Les banques suisses espèrent un retour aux bénéfices dans les trois ans à venir, mais s'attendent, d'ici là, à une baisse du chiffre d'affaires (1,7 milliard de francs suisses en 1982, soit 6,7 milliards de francs). Elles s'efforceront, d'autre part, de réduire le personnel employé à l'étranger. Ensuite, toujours dans le but de rentabiliser, un rapprochement d'Ebauches électronique (usine de Marin fabriquant les composants) avec Faselec (groupe Philips) est envisagé. Les banques suisses n'entendent pas conserver éternellement le contrôle de l'I.H.S. Elles ont manifesté leur volonté d'élargir dès que possible le capital au grand public.

La fusion du siècle dans l'horlogerie suisse *ne sera pas une affaire fa*cile à mener. La concurrence entre l'ASUAG et la S.S.I.H. a toujours été vive, surtout dans la chronométrie. Il faudra du doigté pour amener les équipes à composer et créer un climat maison.

ANDRÉ DESSOT.

CONSOMMATION

Le bilan de la commission des clauses abusives

Mme LALUMIÈRE SOUHAITE LA NÉGOCIATION DE CONTRATS-TYPES

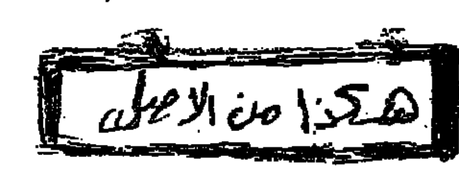
A l'occasion de la présentation du cinquième bilan annuel de la com*mission nationale* des clauses abusives (1), Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, a précisé, mardi 31 mai, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de ce que sera son action en la matière.

Au-delà des quatre recommandations émises par la commission depuis un an (sur les transports maritimes, les déménagements, les contrats d'installation de cuisines, le développement des films photographiques), Mme Lalumière souhaite améliorer *la diffusion des travaux de* la commission et prépare, pour septembre prochain, la publication d'une brochure rassemblant en langage clair et accessible les recommandations formulées par la commission depuis sa création. Le secrétaire d'État a, par ailleurs, l'intention d'intervenir directement auprès des professions qui ne tiendraient pas un assez grand compte, dans leurs contrats, des recommandations qui les *concernent*.

Enfin, plutôt que d'adopter la procédure lourde des décrets rendant obligatoires certaines dispositions, Mme Lalumière souhaite inciter asso*ciations* de consommateurs et organisations professionnelles à négocier des contrats-types, selon la procédure des contrats d'amélioration de la qualité. La voie réglementaire du décret ne serait qu'un ultime recours au cas où la concertation se révélerait inefficace.

(1) Créée en 1978 par la loi Scrivener sur la protection et l'information des consommateurs.

● **Un plan de redressement de la société Nicoletti**, importante entreprise de travaux publics de la Côte d'Azur (qui construit le Palais des congrès de Nice), vient d'être homologué par le tribunal de commerce.





SOCIAL

La grève à E.D.F.-G.D.F. a été très largement suivie

Vives protestations du patronat

« Record historique de participation depuis 1964 » : ainsi juge-t-on à la direction d'E.D.F.-G.D.F. la demi-journée de grève, le 31 mai entre 8 heures et 12 heures, organisée par les syndicats à l'exclusion de la C.G.C. pour protester contre l'éventuelle suppression des avantages acquis en nature pour le personnel.

Selon la direction, le pourcentage de grévistes s'est élevé à 85 % du personnel, en moyenne sur l'ensemble du territoire. 40 % de la clientèle a subi des coupures.

Le C.N.P.F. dans un communiqué ce même 31 mai, *« condamne avec vigueur la grève à E.D.F. qui a perturbé l'activité économique à travers toutes les régions »... « Cette grève est d'autant plus inadmissible qu'elle vise à défendre les privilèges exceptionnels dont disposent les salariés d'E.D.F... C'est un manque de solidarité face aux difficultés du moment. »*

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises *« proteste »* elle aussi contre ce mouvement pour des raisons analogues et demande *« une réglementation du droit de grève dans les services publics »*.

A Cluses (Haute-Savoie), une cinquantaine de membres du Syndicat national du patronat moderne et indépendant (S.N.P.M.I.) ont occupé les locaux d'E.D.F., où l'on pratiquait des coupures, afin eux aussi de protester contre cette grève. *« Nous voulons prouver qu'après tout, nous aussi nous pouvons faire ce qui nous plaît »*, a déclaré un des manifestants à l'A.F.P. Selon la police, des dégâts matériels ont été causés au cours de cette action.

M. Brice Lalonde, dirigeant des « Amis de la Terre », a pour sa part estimé *« indécente »* cette grève. Il critique *« ceux que des Français entretiennent ainsi à grand frais* (et qui) *voudraient continuer à consommer gratuitement la luxueuse énergie qu'ils produisent. »*

A Paris, en fin de matinée, le 31 mai, une manifestation défilant sur les slogans de *« Nous ne nous laisserons pas tondre »* ou encore *« Les vrais privilèges sont ailleurs »* a rassemblé selon la C.G.T. dix mille personnes, trois mille cinq cents selon la police.

Un nouveau rendez-vous pour l'allocation de remplacement des chômeurs âgés

Les partenaires sociaux n'ont pu aboutir à un accord, le 31 mai, sur la définition d'une *« allocation de remplacement »*, destinée, pendant un an, aux salariés licenciés âgés de plus de soixante ans, justifiant de *trente-sept ans et demi de cotisations*, mais désireux de retrouver un emploi plutôt que prendre leur retraite.

Le C.N.P.F. proposait l'attribution de l' *« allocation de base »* (42 % du salaire antérieur plus une partie fixe, 36 F au 1er avril 1983), estimant qu'il y avait un *« obstacle juridique »* à vouloir créer une nouvelle allocation ou à accorder au-delà de soixante ans *« l'allocation spéciale »*, prévue en cas de licenciement *économique* (65 % *du salaire* antérieur plus 36 F pendant le premier trimestre, puis 60 % et 36 F durant le deuxième trimestre et ensuite l'allocation de base), comme le voulaient *la C.G.T. et la C.G.C.*

La C.F.D.T. se montrait prête à accepter la proposition du C.N.P.F. ; F.O. souhaitait que l'allocation spéciale demeure réservée aux licenciements économiques, et la C.F.T.C. suggérait un système intermédiaire (55 % du salaire antérieur le premier semestre et 50 % le second).

Les partenaires sociaux ont pris un nouveau rendez-vous le 13 juin.

LE SMIC HORAIRE EST PORTÉ A 21,65 F AU 1er JUIN

Au 1er juin le taux horaire du SMIC est relevé de 3 %, soit la répercussion *automatique – sans le moindre « coup de pouce »* – de l'évolution des prix des mois de février, mars et avril 1983.

Le montant du SMIC est donc porté à 21,65 F de l'heure au lieu de 21,02 F au 1er mars soit un salaire minimum mensuel brut de 3 658,85 F pour 169 heures et 3 752,59 F pour 173,33 heures.

Conformément à la loi un nouveau relèvement du SMIC devrait intervenir au 1er juillet après la réunion de la nouvelle Commission nationale de la négociation collective.

OCCUPATION DU DERNIER PUITS EN ACTIVITÉ DANS LA LOIRE

(De notre correspondant)

Saint-Etienne. – *Les derniers mineurs* de fond du bassin stéphanois espèrent-ils conjurer l'irréversible ? Depuis le vendredi 27 mai, ils occupent le carreau du dernier puits en activité dans la Loire, le puits Pigeot, à La Ricamarie, pour obtenir le report, ou, qui sait, l'annulation de la décision de fermeture du puits, qui doit intervenir le 1er juillet prochain.

Cette fermeture avait été annoncée, dès 1977, pour cause de non-rentabilité, le coût d'exploitation à la tonne sur le site ricamarois étant le double de son prix de vente. Les effectifs des Houillères ont d'ailleurs sensiblement diminué, tombant de sept cent cinquante à deux cents personnes entre 1979 et 1983, dont cent quarante mineurs de fond.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. voudraient obtenir un nouveau sursis de cinq ans avant la cessation d'exploitation du puits Pigeot, encore que des dispositions de conversion soient prévues pour chaque mineur par mutation à la centrale du Bec et aux ateliers de Basseville, voisins du centre d'extraction.

L'occupation de la mine intervient à quelques jours de l'ouverture du congrès de la Fédération nationale du sous-sol C.G.T., qui aura lieu à Saint-Etienne du 6 au 11 juin. A cette occasion, la Fédération célébrera son centième anniversaire.

PHILIPPE MEHNERT.

● La production d'acier brut dans la C.E.E. (sauf la Grèce), pour les quatre premiers mois de l'année, est en baisse de 16,6 % par rapport à la même période de 1982, avec 35,5 millions de francs contre 42,5 millions de francs au mois d'avril ; la production d'acier brut a été de 9 millions de tonnes, soit 14,4 % de moins qu'en mars dernier.

AUTOMOBILE

L'INDUSTRIE FRANÇAISE A ENREGISTRÉ UN BON MOIS D'AVRIL

L'industrie automobile française a connu un bon mois d'avril. La production de voitures particulières et commerciales a augmenté de 12,7 % et les exportations de 6,1 %. Pour les quatre premiers mois de l'année, 1 075 389 voitures ont été fabriquées (+ 10,5 %) et 556 305 exportées (+ 2,6 %).

Les immatriculations, si elles ont augmenté de 3,4 % en avril, ont cependant diminué globalement de 2,5 % pour les quatre premiers mois de l'année (692 937 véhicules) par rapport à la même période de 1982. Ainsi, les ventes de voitures françaises ont baissé depuis janvier de 9,2 % et celles des constructeurs étrangers ont augmenté de 14,9 % par rapport aux quatre premiers mois de 1982. Toutefois, la percée de la concurrence étrangère semble se ralentir depuis quelques mois. Ainsi en janvier, le taux de pénétration atteignait 36 %, en avril il est revenu à 31,5 %.

Dans sa note de conjoncture, la Chambre syndicale des constructeurs automobiles note que le marché français se maintient à un niveau *« convenable »* grâce notamment au *« succès que rencontrent les nouveaux modèles, Peugeot-205 et Renault-11 »*.

AÉRONAUTIQUE

AIRBUS INDUSTRIE ET BOEING PRÉCISENT LEURS PROJETS

Grandes manœuvres autour d'un avion de cent cinquante places

Moment faste que ce dernier *jour de mai* pour la construction aéronautique civile : quelques heures après l'annonce par Airbus Industrie d'une commande de six A-310-200 par Singapore Airlines (*le Monde* du 1er juin), Boeing faisait savoir à son tour que la même compagnie venait de lui acheter six 747-300 à pont supérieur allongé, et quatre biréacteurs moyen-courrier B-757, marquant la première percée de cet appareil de nouvelle génération *sur* le marché asiatique. En tout, la commande passée au constructeur américain avoisine le milliard de dollars.

Ces nouvelles ont animé ce trente-cinquième Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui aura été aux couleurs du temps, plutôt morne, en dépit d'attractions telles *que la navette spatiale ou* le radar volant AWACS, lui aussi produit par Boeing, et qui voudrait bien sortir vainqueur de la bataille qui l'oppose à un modèle moins coûteux *de Grumann* pour l'équipement de l'armée française.

Pourtant, sous une apparence léthargique et pour tout dire un peu triste, le Salon du Bourget 1983 restera peut-être celui qui aura vu se figer le destin de l'avion de transport futur de cent cinquante places. Certes on ne l'aura pas vu voler au Bourget : ce vieux serpent de mer annoncé en *1975* par un engagement du premier ministre français de l'époque, et qui a réellement pris corps quelques années plus tard avec le projet A-320 d'Airbus Industrie, aura encore été l'*Arlésienne* de cette grande fête de l'air, mais il semble qu'après *deux ans d'attentes* et d'hésitations les choses soient en train de se décanter et que les grandes manœuvres préludant au lancement réel d'un tel appareil aient bel et bien *commencé, et pas seulement* du côté européen.

Airbus Industrie doit impérativement élargir sa gamme de produits pour conserver les parts du marché mondial qu'il a durement conquises. Et son administrateur – gérant, M. Bernard Lathière, a confirmé que ses vendeurs avaient commencé à proposer aux compagnies des performances, des dates de livraison, et surtout des prix pour le A-320, un avion devant lequel, selon lui, s'ouvre un marché d'au moins quatre mille exemplaires d'ici à la fin du siècle. Les résultats de cette campagne sur laquelle M. Lathière se montre très optimiste seront connus dans le courant de l'été. Il restera alors quelques mois pour prendre la décision stratégique de lancer le projet et pour répartir entre les différents partenaires intéressés les investissements (2 milliards de dollars) et les charges de travail.

M. Lathière est confiant : *« Nous percevons tous les premiers signes d'une reprise »*, affirme-t-il ; tout en reconnaissant que l'*« hiver »* de l'aéronautique civile tarde à finir. Il voit dans la commande de Singapore Airlines *« l'hirondelle qui annonce le printemps »*. M. André Etesse, directeur de la division avions de la SNIAS (Société nationale industrielle aérospatiale), un des partenaires majeurs du programme Airbus, partage cette confiance. Il voit dans le A-320 une planche de salut, alors que le marasme actuel a contraint à limiter à cinq avions par *mois la production des « gros »* Airbus dont on estimait, il y a quelques années, qu'elle atteindrait huit à neuf appareils par mois.

Mais, dira-t-on, ces prises de position ne sont pas nouvelles, et d'ailleurs, lors du précédent Salon, il y a deux ans, M. Lathière n'avait-il pas déjà annoncé le lancement du A-320 alors que celui-ci ne disposait pas du moteur adéquat – ce qui avait fait dire à ses détracteurs qu'il s'agissait d'*« un beau planeur »* ? Le projet européen a-t-il, au cours de ces deux années, conquis des clients ? Au contraire : si Air France est toujours sur les rangs pour vingt-cinq exemplaires fermes et attend une option, la compagnie européenne Delta Airlines, qui parlait d'en acheter par dizaines, y a renoncé depuis que Pratt and Whitney a abandonné l'étude du *moteur qu'elle souhaitait pour* équiper l'avion.

Pourtant, pour les techniciens, ces deux années n'auront pas été perdues. D'abord parce qu'elles ont été *mises à profit pour trouver un* propulseur réalisant un bon compromis entre l'économie de fabrication et l'économie d'emploi : ce sera le réacteur franco-américain C.F.M. 56-4, de 11 tonnes de poussée, dérivé de modèles éprouvés, et dont le développement ne coûtera en conséquence, selon M. Jacques Bénichou, P.-D.G. de la SNECMA (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation), que 250 millions à 300 millions de dollars (contre 1,5 milliard pour un moteur entièrement neuf) ; ensuite parce que la cellule elle-même a subi des évolutions telles que le A-320 de 1983 ne ressemble plus guère à son aîné de 1981 : il a gagné en légèreté grâce à l'emploi massif de fibre de carbone, en aérodynamique, en systèmes de pilotage, etc. Et M. Etesse ne craint pas de dire que *« c'est un avion révolutionnaire qui est présenté en ce moment aux compagnies »*.

C'est en tout cas un avion qui représente une avancée technologique très nette sur les appareils de la génération actuelle comme sur leurs dérivés présents et à venir, et qui, à ce titre, peut faire basculer la compétition franco-américaine en sa faveur.

Un projet incertain

Boeing semble l'avoir très bien compris. Ce dernier avait longtemps affecté une grande indifférence à l'égard d'un nouvel avion de cent cinquante places et n'exhibait que de très vagues projets dans lesquels les points d'interrogation dominaient. L'état-major du constructeur américain prétextait une insuffisante avancée technologique et l'absence de moteur approprié pour justifier son refus de lancer, dès maintenant, un projet nouveau, et il préférait proposer en attendant à ses clients des dérivés d'appareils actuels, qui, disait-il, feraient parfaitement l'affaire. Boeing offre toujours des dérivés du B-737, se proposant d'en changer les moteurs, d'en allonger les ailes et le fuselage pour lui permettre d'emporter à bon compte cent cinquante-quatre passagers. Mais il semble avoir compris que les manœuvres de retardement ne suffisent plus à contenir la concurrence, et que, fatalement, le concept d'un nouvel avion va s'imposer.

Et, brusquement, les contours de son incertain projet 6-7 se sont précisés au point que c'est un avion à peu près définitif que M. Joseph Sutter, vice-président de Boeing Commercial Aircraft Company, a présenté au Salon du Bourget : ce serait donc un dérivé du modèle 757, mais faisant appel à des matériaux et à des procédés de construction très avancés – en particulier l'alliage aluminium-lithium grâce auquel le Jumbo 747 va s'alléger de plus de 7 tonnes sur sa masse totale. Le 7-7 aura encore une aile nouvelle plus aérodynamique et plus lisse, une meilleure stabilité de freins en courbe, etc.

Surtout, M. Sutter a annoncé que cet appareil pourrait être disponible fin 1988 ou début 1989 (en même temps que le A-320) : c'est la première fois que Boeing s'est hasardé à donner une date de sortie possible du nouvel appareil. D'ici là, il lui faudra trouver à son tour un moteur adapté, car pour l'instant le 7-7 est lui aussi un *« beau planeur »*.

Le projet multinational de réacteur étudié par Pratt and Withney et Rolls-Royce avec l'aide des Allemands, des Italiens et des Japonais ne suscite encore qu'une prudente expectative : on sait trop, chez Boeing comme ailleurs, combien les coopérations internationales sont difficiles. Il n'empêche que pour Boeing le temps des imprécisions est terminé à propos du projet d'avions futurs, celui de la compétition commence. Aux Européens d'en être conscients.

JAMES SARAZIN.

FAITS ET CHIFFRES

● **La production mondiale de céréales va baisser en 1983**, estime l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.). Après deux années de récoltes exceptionnelles, *la* production, dans le meilleur des cas, devrait s'établir entre 1,43 et 1,54 milliard de tonnes contre 1,56 milliard en 1981-1982, estime la F.A.O. dans son dernier bulletin *Perspectives de l'alimentation*.

La production mondiale de sucre devrait aussi diminuer en raison des conditions climatiques défavorables au moment des plantations, *tant* en Europe occidentale que dans les pays producteurs de l'hémisphère sud, ajoute cet organisme international, précisant que la production devrait diminuer de 1 *million* de tonnes par rapport au chiffre record de la campagne précédente (98,8 millions de tonnes).

● **L'inflation dans la Communauté européenne.** – Les prix de détail ont augmenté de 1 % en moyenne dans la Communauté européenne en avril, au lieu de 0,7 % en mars. En un an, d'avril 1982 à avril 1983, les prix ont progressé de 8,7 %, ce qui représente le taux d'inflation le plus bas depuis quatre ans.

Pour les douze derniers mois, la hausse des prix a été de 3,3 % en Allemagne fédérale, de 8 % en Belgique, de 7,6 % au Danemark, de 9,3 % en France, de 4 % en Grande-Bretagne, de 21,5 % en Grèce, de 16,3 % en Italie, de 9,5 % au Luxembourg et de 2,5 % aux Pays-Bas (le chiffre de l'Irlande n'est pas connu car le coût de la vie y est évalué par trimestre).

● **Le Crédit foncier de France** (C.C.F.) a accru son activité de 35 % en 1982, avec un volume de prêts qui a atteint 31 milliards de francs, a indiqué, mardi 31 mai, *M.* Georges Bonin, gouverneur de cet établissement. Les prêts aidés d'accession à la propriété (PAP) ont doublé (29 milliards de francs) par rapport à 1981.

En revanche, le volume des prêts privés a baissé de 2,1 milliards de francs à 900 millions de francs. Compte tenu des crédits inscrits au budget de 1983, le C.C.F. doit délivrer cette année pour 46 milliards de francs de PAP. Pour les quatre premiers mois connus, les autorisations s'élèvent à 13,1 milliards de francs, en augmentation de 37 % sur la même période de l'an dernier.

● **L'indice trimestriel de la production industrielle** calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 131 au quatrième trimestre contre 129 au troisième (+ 1,5 %) après correction des variations saisonnières. Par rapport au quatrième trimestre 1982 la baisse est de 1,5 %. L'indice avait fortement baissé au troisième trimestre 1982 revenant de 132 à 129 (– 2,3 %).

ÉTRANGER

LA REPRISE SE CONFIRME AUX ETATS-UNIS

L'indice des indicateurs économiques, élaboré par le département du commerce, et qui annonce la tendance probable aux Etats-Unis pour les six prochains mois, a progressé de 1,1 % en avril. Cette progression, la dixième consécutive, semble indiquer qu'après un plat la reprise économique est en train de s'accélérer. En outre, l'indicateur de mars a été révisé en hausse, sa progression ayant finalement été de 2,2 % au lieu de 1,5 %, comme il avait été estimé.

Le temps de travail moyen hebdomadaire est la composante de l'indice, qui a enregistré la plus forte progression en avril. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a qualifié cette progression *« d'excellente nouvelle, montrant que la reprise était solidement accrochée »*.

Certaines études – publiques et privées – sur la productivité de l'économie américaine confortent l'impression d'une reprise durable. Ces études tablent en effet sur un véritable « boom » dans ce domaine, le plus spectaculaire peut-être depuis 1945, et qui pourrait renverser la tendance défavorable enregistrée dans les années 70. Des gains annuels de 10 % et 11 % sont, par exemple, annoncés pour le second semestre.

CONJONCTURE

LES EFFETS DU RESSERREMENT DU CRÉDIT

Sacrifier les faibles ?

Après avoir laissé entendre, à la fin d'avril dernier, qu'il ne renforcerait pas l'encadrement du crédit, M. Jacques Delors, se rendant aux raisons de ses collaborateurs, a dû se résoudre à donner un nouveau tour de vis à la distribution des encours bancaires (*le Monde* du 1er juin.

Un demi point de moins pour la croissance des prêts accordés aux entreprises et aux particuliers (2,50 % contre 3 %), deux *points de moins pour celle des* crédits à la consommation (3 % contre 5 %), une diminution de 10 % des possibilités de dépassement des normes d'encadrement au prorata des emprunts obligataires émis par les banques : tout l'arsenal classique y est pour réduire la création de monnaie.

Des considérations immé*diates ont conduit* à des concessions, à savoir une augmentation de 3 % du rythme de croissance des *crédits à l'exportation* – déficit commercial oblige – un maintient des normes pour le crédit au logement – le bâtiment va très mal – et de l'enveloppe de prêts à long terme pour les entreprises (l'investissement est en jeu).

Pourquoi ce tour de vis ? Il s'agit de ramener la croissance de la masse monétaire en 1983 de 10 % (objectif fixé fin 1982) à 9 %, comme il a été promis à *nos partenaires européens.* Une telle mesure est tout à fait en conformité avec l'objectif de *réduction* de la consommation des particuliers, phénomène en train de s'amorcer. En revanche, elle paraît très ambitieuse pour les entreprises, puisque, globale*ment*, elle consiste à ramener à 10 % la croissance des crédits à l'économie, qui avait atteint *17 % en 1982. En haut lieu, on* estime que, l'an dernier, un « dérapage » certain s'est produit sur ce poste, et qu'il convient de réagir.

Reste à savoir quelles seront les conséquences de cette décision pour les entreprises. Certes, comme pour les particuliers, la réduction de l'activité est susceptible de réduire la demande de crédits. Mais il est bien connu qu'en période de récession la *productivité diminue et que* l'endettement augmente. Les banques devront donc faire un choix entre les entreprises, pour éviter que le mauvais crédit ne chasse le bon et que les forts ne soient inutilement pénalisés par rapport aux faibles. Faudra-t-il aller jusqu'à sacrifier des firmes ? Les temps sont décidément difficiles... – F. R.

Contraintes et volontarisme

(Suite de la première page.)

A défaut, « *il ne faut pas avoir peur de sortir du S.M.E., afin d'éviter d'épuiser nos réserves de changes et de nous endetter encore davantage* ». L'argument a sa valeur dans la mesure où, tant que l'écart d'inflation avec l'Allemagne n'est pas réduit, « *la seule question qui se pose est de savoir quand aura lieu le nouvel ajustement* » ainsi qu'a pu le déclarer M. Chevènement. Le seul ennui est qu'avec des ajustements mensuels le concept de stabilité monétaire (même si certains ajustements étaient prévus), qui présidait à la création du S.M.E. à l'automne 1978, risque de disparaître, et avec lui le S.M.E. lui-même. De plus, la contrainte que fait peser sur les gouvernements le maintien des parités de change et l'impossibilité de les modifier sans l'accord des partenaires est beaucoup moins vive.

En fait, l'atténuation de cette contrainte,ou même l'affranchissement total des obligations du S.M.E.,est une tentation constante pour les chefs d'entreprise et les milieux politiques, comme le relève le rapport du groupe de travail du IXe Plan sur la « *stratégie internationale de la France* » Pour réussir, le flottement du franc implique, par exemple pour M. Barre, le rétablissement de la confiance des milieux financiers internationaux dans la politique française, confiance que susciterait seulement un plan d'aus*térité encore plus sauvage* que l'actuel.

Tel n'est pas l'avis des auteurs du contre plan, tout au moins en ce qui concerne l'austérité : pas de remise en cause des mécanismes d'indexation des salaires. Il n'y a pas de liaison entre la baisse du pouvoir d'achat des salaires et le ralentissement de l'inflation, soulignent-ils, et il faut sortir de la crise par une reprise de *la croissance en stimulant* l'offre intérieure au lieu de la réduire, en menant une politique budgétaire et une politique de crédit incitative. L'inflation ? Elle sera combattue par une véritable « *politique de la répartition* » : réduction des inégalités et contrôle renforcé des revenus non salariaux. Autre grand souci des promoteurs de cette solution de rechange : le maintien du *taux* d'*épargne* des *ménages, notamment* par des mécanismes d'épargne forcée pour les revenus les plus élevés.

La contrainte extérieure ? Outre le flottement éventuel du franc, la réduction et même *la disparition* rapide du déficit commercial seront obtenues par des mesures de sauvegarde qui porteraient essentiellement sur les importations de produits européens (biens de consommation allemands et italiens, électro-ménager, véhicules). La réaction brutale des partenaires européens ? « *Contrairement aux apparences, ces mesures ne sont pas contradictoires avec la dimension européenne de notre politique. Il faut trouver une issue globale à la crise : un problème de négociation globale avec la C.E.E. se pose.* »

Voilà bien le cœur du problème : comment imposer sa volonté aux phénomènes économiques et ne pas les subir, « *la régulation par le plan devant l'emporter sur la régulation par le marché* ». C'est une attitude véritablement « *faustienne* » dotée d'un souffle indéniable et qui refuse de soumettre les hommes aux prétendues « *lois* » du capitalisme, malthusiennes, restrictives, mutilantes et frustrantes. Les chances de succès de cette « *solution* » ? Sur le plan intérieur, la réussite impliquerait une adhésion des cadres et des classes moyennes à une profonde *remise en cause de leur niveau de* vie et à leur « remobilisation », ainsi qu'un quasi-blocage des prix des services. Comme ces prix résultent en grande partie du niveau des salaires, il conviendrait d'obtenir l'adhésion des syndicats à un quasi-blocage des rémunérations. Sur le plan extérieur, *nos partenaires ne paraissent* nullement prêts à faire des sacrifices sur leurs échanges avec la France, ni même à jouer, à leur tour, la locomotive, comme il leur est demandé. Le rapport du IXe Plan souligne ainsi à quel point l'Allemagne a été traumatisée par l'échec de sa tentative de relance en 1979-1980.

Il reste que la contre-proposition de M. Chevènement et de ses amis – même si elle sous-estime gravement la force des marchés – pose une véritable question : comment relancer la voie royale de la croissance et de l'industrialisation ?

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,6215	7,6235	+ 190	+ 225	+ 360	+ 410	+ 990	+ 1110
$ can.	6,1955	6,1990	+ 135	+ 185	+ 270	+ 330	+ 750	+ 875
Yen (100)	3,1775	3,1800	+ 155	+ 180	+ 300	+ 330	+ 940	+ 1085
DM	2,9985	3,0005	+ 175	+ 200	+ 360	+ 390	+ 1035	+ 1100
Florin	2,6660	2,6680	+ 145	+ 165	+ 275	+ 300	+ 760	+ 815
F.B. (100)	15,0115	15,0202	+ 315	+ 415	+ 620	+ 765	+ 1620	+ 1980
F.S.	3,6125	3,6155	+ 230	+ 260	+ 445	+ 485	+ 1355	+ 1435
L (1 000)	5,0517	5,0544	– 175	– 130	– 330	– 260	– 1240	– 1100
£	12,1255	12,1345	+ 200	+ 275	+ 410	+ 525	+ 1255	+ 1490

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 5/16	9 1/16	9 5/16	9 3/8	9 5/8	9 3/4	10
DM	4 7/8	5 1/8	5	5 5/16	5	5 3/8	5 5/16	5 11/16
Florin	5	5 7/8	5 11/16	6	5 7/8	6 1/8	6 3/8	6 3/4
F.B. (100)	10	11	9 3/4	11	9 3/4	11	9 1/2	11 1/2
F.S.	3 1/8	3 7/8	4 11/16	5	4 11/16	5	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	14	16	15	16 1/2	15	16 1/2	16 1/2	18
£	10 1/8	10 1/2	10 3/16	10 9/16	10 3/16	10 9/16	10 5/16	10 11/16
F. franç.	12 3/8	12 5/8	12 5/8	12 7/8	13 1/8	13 3/8	16	16 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

L'assemblée générale, réunie le 27 mai 1983 sous la présidence du Gouverneur Rattier, a approuvé les comptes de l'exercice 1982, qui font apparaître un bénéfice de 26 494 006 F.

Elle a adopté à l'unanimité les résolutions qui lui ont été soumises et décidé la distribution d'un dividende de 12,90 F par action, payable le 6 juin *1983*.

Dans son allocution, le Président a notamment indiqué : « La situation nette globale du Groupe, qui était de 150 000 000 de F à fin 1974, est passée à 507 000 000 de F à fin 1981 et à près de *515 000 000* de F à *fin 1982 ; soit* une progression de 243 % sur huit ans.

La part de l'Union Industrielle de Crédit, intérêts minoritaires déduits, a augmenté encore plus rapidement puisque la valeur de l'action a progressé pour la même période de 139,85 F fin 1974 à 573,30 F fin 1981 et à 627 F fin 1982, cependant que le bénéfice net consolidé, après être tombé de 66,90 F par action en 1980 à 38,50 F en 1981 est remonté à 60,40 F l'an dernier.

A l'égard des actionnaires, la distribution a été multipliée en huit ans par 3,6. Parallèlement, il en est résulté une progression significative du cours de Bourse, qui – compte tenu des distributions d'actions gratuites – a un peu plus que quadruplé au cours de cette même période.

Quant à l'exercice *en* cours, il devrait être marqué par une progression importante des résultats qui devrait permettre de *continuer la politique* d'amélioration régulière du dividende tout en renforçant les fonds propres par de substantielles *mises en réserves.* »

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a désigné M. François Caries comme Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Gabriel Rattier, atteint par la limite d'âge.

Le Conseil a exprimé à M. Rattier, qui exerçait ses fonctions depuis 1975, sa vive gratitude et lui a conféré le titre de Président d'Honneur de l'U.I.C.

M. Christian de Longevialle, vice-président, a été confirmé dans ses fonctions de Directeur Général.

ASSOCIC

Société d'Investissement à Capital Variable

Sous cette raison sociale, les banques associées au Groupe CIC sont convenues de constituer avec des institutions à but non lucratif telles que des associations, des fondations et des caisses de congés payés, une SICAV adaptée aux nécessités de la gestion financière de ces organismes. La société sera présidée par M. Jean CARRIERE, Président-Directeur Général de la Société Lyonnaise de Banque.

La SICAV ASSOCIC sera ouverte au public le 6 juin 1983 avec un capital initial de F. 100.000.000 représenté à plus des deux tiers par les apports de diverses associations. Son portefeuille est exclusivement constitué d'emprunts d'Etat ou d'emprunts bénéficiant de sa garantie.

bhe
BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Assemblée des actionnaires

Réunie le 27 mai 1983 sous la présidence de M. André CEROU, l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires *de la Banque Hypothécaire Européenne* a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui se soldent par un bénéfice net *après amortissements, provisions* et impôt de F. 17.283.508 contre F. 16.272.762 en 1981.

Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le bénéfice distribuable atteint un total de F. 26.024.715, dont la répartition s'établit de la façon suivante :

Dotations aux réserves 1.680.914
Distribution aux actionnaires 13.348.280
Report à nouveau 10.995.521

Maintenu à F. 22 par action et assorti d'un avoir fiscal de F. 11 représentant l'impôt déjà payé au Trésor, le dividende de l'exercice 1982 assurera aux actionnaires de la banque un revenu global de F. 33 par titre.

Lors de cette réunion, le rapport qui a été soumis par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale de la ban*que a également donné l'occasion* de faire connaître les comptes consolidés établis, au niveau du groupe, par la Ban*que Hypothécaire Européenne*, le Crédit Immobilier Européen et leur filiale commune DEFIMO. Ces comptes font *ressortir pour 1982 un bénéfice après* amortissements, provisions et impôt de F. 29.112.859 contre F. 22.529.614 en 1981.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

Assemblées du 27 mai 1983

Après approbation du bilan et des *comptes de l'exercice écoulé, les assem*blées annuelles de la Compagnie du Crédit universel et de ses cinq filiales, *qu'elle contrôle à plus de 99 %, ont ar*rêté comme suit leurs bénéfices nets après impôts de 1982 :

Compagnie du Crédit universel : 44 619 994,40 F (dont 27,8 MF de revenus nets des titres des filiales). Crédit universel : 24 986 008,44 F. Universal Factoring : 1 465 875,67 F. Locunivers : 8 670 454,29 F. Unifimo : 1 504 477,41 F. Locationfor : 1 138 454,87 F.

Intérêts des tiers exclus, le bénéfice net consolidé de la compagnie du Crédit universel ressort à 54,4 MF, ses fonds propres consolidés s'élevant à 360,8 MF après affectation des résultats de 1982.

La Compagnie du Crédit universel mettra en paiement, à compter du 13 juin 1983, un dividende global de *48 F par action (coupon nº 34 de 32 F* net, plus avoir fiscal de 16 F), contre 45 F pour l'exercice précédent.

Les dividendes de ses filiales seront également payables à partir du 13 juin prochain (contre estampillage des titres, tous obligatoirement nominatifs), à savoir : 38 F net pour Crédit universel (case nº 36), 15 F net pour Universal Factoring (case nº 17), 80 F net pour Locunivers (case nº 13), 10 F net pour Unifimo (case nº 10) et 100 F net pour Locationfor (case nº 1).

La Compagnie du Crédit universel va recevoir ainsi de ses filiales des revenus de l'ordre de 37 MF, ce qui représente 105 % environ des dividendes qu'elle distribue elle-même au titre de 1982.

CODETEL

Réunis en assemblée générale ordinaire le 26 mai 1983, sous la présidence de M. Jacques Caplain, les actionnaires de CODETEL ont approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le résultat net s'élève à 124 268 386,58 F contre *127 116 692,17 F en 1981.* L'assemblée a décidé de distribuer une somme de 114 000 000 F, soit un dividende de *14,25 F, identique à celui de l'an der*nier, à chacune des 8 millions d'actions qui constituent le capital. Le report à *nouveau s'élève à 27 784 998,66 F.*

L'assemblée générale a renouvelé pour six exercices le mandat de la Société civile professionnelle de commissaires aux comptes Berder, Viala, Buchalet et autres, et a nommé pour six exercices comme commissaire aux comptes le bureau d'études financières et de contrôle comptable Mulquin et Associés.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a fixé au 16 juin 1983 la date de mise en paiement du dividende en échange du coupon nº 13.

Locafrance



L'assemblée générale ordinaire de Locafrance qui s'est tenue le 25 mai 1983 a approuvé les comptes de *l'exercice 1982.*

Au cours de cette assemblée, le président Gérard Billaud a prononcé l'allocution suivante :

« Les traits dominants de l'exercice 1982 peuvent se caractériser par une progression particulièrement sensible de votre société sur le marché des biens d'équipement. Nos opérations de crédit-bail ont progressé de 38 % chez Locafrance, de 49 % pour l'ensemble du groupe ; leur montant a dépassé pour la première fois 3 milliards de francs.

» *Les encours financiers en France* sont passés de 4 359 millions de francs à 5 220 millions de francs. Compte tenu *des filiales internationales détenues en* quasi-totalité par Locafrance, l'encours financier global atteint 6 milliards de francs, *contre 5 milliards de francs* à fin 1981.

» *Le résultat financier de Locafrance*, pour l'exercice 1982, a marqué, *avant* amortissement des frais d'émission de l'emprunt obligataire de novembre 1982, une progression de 31 % ; ramené du fait de cet amortissement à 50,3 millions de francs, il permet de porter le dividende de 15 à 16 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 8 francs. Pour apprécier les résultats du groupe Locafrance, il convient de noter que *les résultats de l'ensemble des fi*liales ont atteint 19,7 millions de francs.

» Les *prévisions d'activité* au titre de l'exercice 1983 sont raisonnablement optimistes, dans un environnement économique qui reste marqué par la crise. *Les investissements des quatre premiers* mois de l'exercice sont en progression de *17 % par rapport à la période de réfé*rence de l'exercice antérieur.

» Face à une demande soutenue, la *poursuite du développement des acti*vités de votre société implique la réalisation de deux opérations financières dont les assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 30 mars 1983 ont approuvé le principe : une augmentation de capital en numéraire et l'émission d'un nouvel emprunt obligataire.

» L'augmentation de capital actuellement en cours permettra d'accroître les fonds propres de votre société de 100 millions de francs. Les actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier *1983 et donneront droit, de ce fait*, à un dividende plein au titre de l'exercice 1983.

» *Le développement des activités de* crédit-bail et de location devrait permettre de majorer au titre de l'exer*cice 1983 la masse distribuée et de* maintenir le dividende sur un capital augmenté de 50 %.

» *Pour pénétrer le marché des maté*riels de micro-informatique et d'ordinateurs personnels, dont les perspectives apparaissent très larges pour le grand public dans les années à venir, nous avons créé la société Agena, filiale de Promodata, dont Locafrance détient la totalité du capital. *Cette société* est, d'ores et déjà, opérationnelle.

» Ainsi renforcée dans ses fonds propres, confortée par l'augmentation de ses capitaux permanents, Locafrance semble bien armée pour franchir, malgré les vicissitudes du moment, une nouvelle étape dans la voie de son développement au service des investissements *productifs des entreprises françaises*, tant en France qu'à l'étranger. »

bail investissement

L'Assemblée générale s'est tenue le 30 mai 1983 sous la présidence de M. Maurice Gontier.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui, se soldent par un bénéfice net de 121 487 732,11 F. Elle a décidé la distribution à compter du 11 juillet 1983 d'un dividende de 40 F par action, en augmentation de 12,68 % sur celui de l'exercice précédent.

Au cours de cette Assemblée, le Président a prononcé l'allocution suivante :

« *Mesdames, Messieurs,*

» Le rapport du Conseil d'Administration, dont vous venez d'entendre la lecture, s'est efforcé de vous rendre compte de l'activité détaillée et des résultats de votre société au cours de l'année 1982.

» En dépit d'une conjoncture économique toujours difficile marquée par une croissance faible, BAIL INVESTISSEMENT a connu au cours des quatre premiers mois de 1983, une activité soutenue tant en matière de crédit-bail immobilier que de location simple.

» La société a accepté 21 opérations nouvelles représentant un engagement global de 129 millions de francs, montant en progression sur celui afférent à la même période de l'année précédente.

» Les engagements nouveaux de crédit-bail *ont porté sur 18 opérations* auxquelles il convient d'ajouter quelques ajustements sur des contrats anté*rieurs, l'ensemble se traduit par un ac*croissement d'engagements de 85 millions de francs.

» *BAIL INVESTISSEMENT*, qui entend poursuivre activement sa politique d'investissement immobilier en pleine propriété au profit des secteurs dynamiques de l'économie, a, à ce titre, pris des engagements sur 3 opérations nouvelles qui représentent un investissement de 44 millions de francs. L'un de ces investissements concerne la réalisation, en participation avec plusieurs SICOMI, du centre d'activités industrielles et artisanales à Paris 18e, dit CAP 18 : la première tranche, achevée en juillet 1982 est actuellement louée dans sa totalité.

» L'émission d'un emprunt obligataire dans les semaines à venir doit permettre à BAIL INVESTISSEMENT de consolider ses engagements tout en maintenant l'équilibre entre ressources *propres et dettes à long terme.*

» Au 30 avril 1983, le montant des loyers émis a atteint 185 millions de francs *hors taxe contre 156 millions* pour la même période de 1982, marquant une progression de 18,6 %.

» Sauf événements exceptionnels, l'exercice 1983 devrait donc se traduire par des résultats en progression.

» Le cours du titre BAIL INVESTISSEMENT, qui a sensiblement progressé en 1982, atteignait à la fin du mois de mai 1983 446 F, ce qui correspond à une plus juste estimation de la valeur de la société.

» La qualité du patrimoine, une structure financière solide sont autant d'éléments *qui devraient jouer dans le sens* de la poursuite de la valorisation de l'action BAIL INVESTISSEMENT, et la progression régulière du dividende ne devrait pas décevoir les actionnaires. »

Le Carnet des Entreprises

• FELIX POTIN

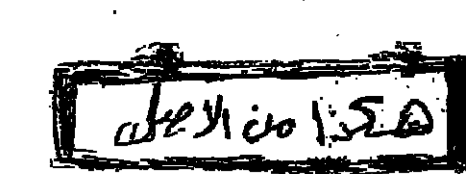
M. JACQUES-PAUL VINCENT,

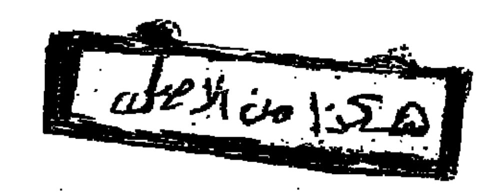
a été nommé Président de Félix Potin. Il succède à Mme André Mentzelopoulos qui reste Administrateur.

Mme CORINNE MENTZELOPOULOS-PETIT,

devient pour sa part Vice-Président Directeur Général de Félix Potin. Elle succède à Jacques-Paul Vincent.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 mai

Reprise

La Bourse de Paris s'est sensiblement redressée mardi. Dès l'ouverture, désormais régulièrement retardée d'un quart d'heure, Michelin donnait le ton. Mais, comme à l'habitude, la hausse a été très sélective. Les « belles américaines » *sont revenues sur le devant de la scène (Club Méditerranée, Perrier, Moët, B.S.N., L'Air Liquide, etc...) et, derrière elles, l'on trouvait les pétroles.*

Le relatif succès du sommet de Williamsburg aurait-il stimulé le marché ? Autour de la corbeille, les professionnels affichaient une grande réserve à l'égard de l'engagement pris par les sept pays industrialisés de réunir une conférence internationale... pour examiner l'opportunité de recourir à des actions concertées, « si elles s'avéraient utiles ». *Tout cela démontre bien que les États-Unis ne sont pas près d'esquisser le moindre pas en direction des thèses françaises sur la scène monétaire, explique-t-on sous les colonnes du Palais Brongniart, où l'on considère que, le rideau tombé sur le* « sommet des sept », *les opérateurs vont retourner à présent leurs regards vers Wall Street.*

Dans la perspective d'une reprise de la hausse sur le marché new-yorkais, Paris en profite pour mettre plus de 1,1 % à son actif et certains titres relèvent la tête.

Ainsi, Creusot-Loire, qui avait perdu 7,2 % la veille, regagne 3,6 % mardi, tandis que Cetelem, Agence Havas, Saint-Louis, Bis et Comptoirs modernes s'adjugent aux alentours de 7 %.

Usinor, D.M.C., Pompey et S.G.E.S.B. perdent aux environs de 4 % et, sur le marché de l'or, le cours du métal fin remonte à 439 dollars l'once contre 437,25 le vendredi précédent.

A 106 400 F, le lingot gagne 350 F sur lundi, le napoléon cédant 2 F, à 684 F.

Très léger repli du dollar-titre, à 9,36/40 F.

NEW-YORK

En baisse

Après un long week-end de trois jours, le marché new-yorkais s'est sensiblement replié mardi dans la crainte d'une remontée des taux d'intérêt aux États-Unis et l'indice Dow Jones des industrielles accusait en clôture une baisse de 16,15 points pour s'établir à 1 199,98 points, les échanges s'étant contractés à 73,9 millions d'actions contre 76,3 millions la veille.

Cette séance de mardi était la première après la publication des statistiques hebdomadaires de la masse monétaire américaine, lesquelles traduisent actuellement une croissance supérieure aux prévisions. A ce sujet, le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a précisé à l'occasion d'une interview plus particulièrement consacrée au récent sommet de Williamsburg que l'administration américaine allait continuer à restreindre le volume des liquidités, compte tenu du rythme trop élevé (13 % à 14 %) de la croissance monétaire enregistré au cours des derniers mois.

Les observateurs craignent que cette volonté de resserrement se traduise par une remontée du loyer de l'argent et, de fait, le taux d'intérêt constaté lors de la dernière adjudication de bons du Trésor s'est élevé à son plus haut niveau depuis deux mois.

Un tassement des cours en est aussitôt résulté sur le marché obligataire et l'on apprenait que le Trésor allait lever cette semaine l'équivalent de 23 milliards de dollars sous la forme d'effets à court et moyen terme.

VALEURS	Cours du 27 mai	Cours du 31 mai
Alcoa	38 3/8	37 7/8
A.T.T.	66 7/8	65 7/8
Boeing	40 7/8	40
Chase Manhattan Bank	58 3/4	57 5/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 1/2
Eastman Kodak	73	72 5/8
Exxon	34 1/4	33 7/8
Ford	48 1/2	47
General Electric	104 1/8	103 3/8
General Foods	42 7/8	42 3/8
General Motors	66 5/8	65 1/2
Goodyear	34 1/4	33
I.B.M.	111 3/8	111
I.T.T.	38 5/8	39
Mobil Oil	29 3/4	29 1/4
Pfizer	79 5/8	77
Schlumberger	48 3/8	48 3/8
Texaco	34 5/8	34 1/8
U.A.L. Inc.	34 3/8	33 5/8
Union Carbide	72	70 1/4
U.S. Steel	27 1/8	26 7/8
Westinghouse	48 1/4	48 1/4
Xerox Corp.	46 5/8	46 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOLVAY. – Cette société belge, qui figure parmi les rares rescapés de la crise, provoquée par les surcapacités de production, et qui a frappé l'année dernière l'ensemble de la chimie européenne (*le Monde* du 1er juin) a réussi à améliorer ses résultats en 1982, avec un bénéfice net de 2,6 milliards de FB (soit environ 390 millions de FF), contre une perte de 752 millions de FB (113 millions de FF) en 1981.

Le chiffre d'affaires consolidé en 1982 a augmenté de 13 % et s'est établi à 177,6 milliards de FB (26,7 milliards de FF). Les amortissements ont augmenté de 16 % et ont atteint 10,1 milliards de FB (1,5 milliard de FF), ce qui porte la marge brute d'autofinancement à 12,7 milliards de FB (1,9 milliard de FF).

De son côté, la maison mère Solvay et Cie a pratiquement doublé son bénéfice par rapport à l'an dernier, passant de 1,9 milliard à 2,2 milliards de FB (de 178 millions à 330 millions de FF).

Ce redressement, selon le rapport de la compagnie, est dû à la politique de rationalisation que Solvay a menée : économies d'énergie, réduction des investissements dans les secteurs peu productifs, regroupements et compression de 6 % des effectifs globaux. Il s'explique également par une certaine amélioration de la demande dans les secteurs plastiques responsables, en partie, du déficit de 1981, le maintien d'une activité satisfaisante dans les secteurs qui s'étaient bien comportés l'an dernier et par une progression marquée de la demande dans la transformation. Le groupe Solvay a également intensifié ses programmes de recherche dans le domaine pharmaceutique, qui ouvre des « *marchés très prometteurs* ». Pour 1983, le groupe ne prévoit pas de véritable reprise, mais une stabilisation de l'activité à un niveau faible.

Spécialisé dans l'industrie chimique, le groupe Solvay comprend cent soixante-dix sociétés implantées dans une vingtaine de pays. Solvay employait 45 369 personnes en 1982 en Belgique.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	30 mai	31 mai
Valeurs françaises	126,8	127
Valeurs étrangères	133,5	133,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	30 mai	31 mai
Indice général	125,5	126

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er juin .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 mai	1er juin
1 dollar (en yens)	238,60	239,45

BOURSE DE PARIS Comptant 31 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	31/5	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

31/5	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2001	4,5 % 1973	2065	2060	2060	2051
3236	C.N.E. 3 %	3228	3185	3180	3152
845	Europe n° 1	680	701	705	686
690	Facom	689	680	687	680
880	Fichet-Bauche	919	919	929	901
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
555	Ericsson	583	579	579	573
310	Exxon Corp.	330	331	331	325 10
455	Ford Motors	465 50	463	463	465
475	Free State	473 20	475	475	486
250	Gencor	250	253 50	255	248 50
305	Gén. Belgique	319 50	310	310	306
970	Gén. Electr.	975	989	988	989
615	Gen. Motors	639	636	636	638
81	Goldfields	88 80	86 90	86 40	85 20
220	Harmony	221	220 50	220 50	216 10
31	Hitachi	32 35	31 95	31 95	31 95
545	Hoechst Akt.	550	540	540	543
73	Shell transp.	77 80	80	80	78 50
1290	Siemens A.G.	1245	1220	1230	1230
144	Sony	148	148 90	148	147 10
195	T.D.K.	208	211	210	208 90
650	Unilever	672	668	670	660
660	Unit. Techn.	675	670	666	669
1150	Vaal Reefs	1157	1130	1130	1108
565	West Deep	575	575	576	575
515	West Hold.	524	514	574	504
415	Xerox Corp.	447	452	452	450 10
3 30	Zambia Corp.	3 38	3 34	3 40	3 28

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 549	7 560	7 330	7 730
Allemagne (100 DM)	300	300 050	290	310
Belgique (100 F)	15 016	15 025	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	266 920	267 070	258	276
Danemark (100 krd)	83 720	83 850	80	88
Norvège (100 k)	105 700	105 780	102	108
Grande-Bretagne (£ 1)	12 152	12 165	11 760	12 550
Grèce (100 drachmes)	8 980	8 980	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 052	5 053	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 300	361 500	350	371
Suède (100 krs)	100 210	100 390	96	103
Autriche (100 sch)	42 580	42 610	42	44
Espagne (100 pes.)	*5 402*	*5 401*	*5 250*	*5 850*
Portugal (100 esc.)	7 530	7 540	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 146	6 144	5 960	6 250
Japon (100 yens)	3 171	3 171	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/5
Or fin (kilo en barre)	105750	106000
Or fin (en lingot)	106050	106400
Pièce française (20 fr)	686	684
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	680	678
Pièce latine (20 fr)	660	649
Souverain	815	822
Pièce de 20 dollars	3930	3920
Pièce de 10 dollars	1900	1890
Pièce de 5 dollars	1100	.....
Pièce de 50 pesos	4375	4380
Pièce de 10 florins	681	681

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er juin 1983 a été tiré à 496 120 exemplaires

NOUVEAUX MASSACRES EN OUGANDA

L'armée serait responsable de l'assassinat de deux cents civils

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – L'Ouganda vient d'être le théâtre d'un nouveau massacre. Environ deux cents personnes ont été assassinées la semaine dernière par des hommes en armes, à une soixantaine de kilomètres au nord de Kampala. Selon les milieux diplomatiques de la capitale, cette *tuerie est l'œuvre d'éléments de l'armée gouvernementale.* Un porte-parole du gouvernement a confirmé le massacre mardi 31 mai, tout en faisant état d'un bilan moins lourd – une quarantaine de morts, – mais il a accusé les opposants armés au régime d'en être les auteurs.

Les assaillants ont commencé leur carnage, jeudi à la tombée de la nuit, en attaquant le camp de Kikyusa qui abrite plus de cinq mille civils « déplacés » de leurs villages d'origine, en raison des opérations lancées depuis plusieurs semaines par l'armée contre les rebelles de l'Armée de résistance nationale (N.R.A.). La garnison de soixante soldats chargés de garder le camp avait quitté les lieux, laissant les réfugiés sans protection. Les meurtriers étaient armés de fusils, de haches et de lances. Ils sont revenus au camp le lendemain matin afin de poursuivre leur sinistre besogne.

Le régime a rejeté la responsabilité du massacre sur les maquisards anti-gouvernementaux. Mais les informations qui circulent dans les milieux diplomatiques sont tout à fait différentes. Elles s'appuient sur des témoignages de survivants – cent soixante personnes ont été admises à l'hôpital Mulago de Kampala – et des médecins qui les ont soignés.

Selon ces informations, une bande de deux cents hommes a attaqué la population civile du camp. Parmi eux, les villageois ont reconnu certains des soldats qui étaient chargés de les protéger et qui avaient disparu de façon inexpliquée avant l'assaut. On ignore les raisons du massacre. Mais on souligne dans les milieux diplomatiques que nombre d'éléments de l'armée semblent à nouveau avoir échappé au contrôle *du pouvoir central, car les violences* de Kikyusa viennent après plusieurs autres tueries récentes.

Le gouvernement met systématiquement les meurtres de civils sur le le compte d'*« hommes en uniforme de l'armée »*. Cette expression passe-partout vise tout aussi bien d'authentiques militaires, des rebelles ou de simples brigands. Pourtant, l'armée fait figure de principal accusé. Ainsi, la semaine dernière, des témoins avaient vu, dans un village à l'ouest de Kampala, des inconnus décharger d'un camion cinquante cadavres. Or ces corps – on en a, à ce jour, découvert soixante-dix – sont ceux d'anciens prisonniers de Makindye, la principale geôle militaire de Kampala, apprend-on de bonne source. Ces détenus ont été transférés, le 24 mai, à la prison civile de Luzira, sur le bord du lac Victoria, et abattus sur place. Les témoins avaient d'ailleurs été frappés par la maigreur de certains morts. On estime, de même source, que les forces de sécurité ont tué entre quatre cents et cinq cents personnes au cours des dernières semaines. *Fin avril, un officier* avait reconnu que l'armée avait abattu *« par erreur »* trente paysans innocents.

La N.R.A. a catégoriquement démenti les accusations lancées contre elle par le pouvoir. Un porte-parole à Nairobi de cette organisation, que dirige M. Yoweri Museweni, chef politique de l'ethnie des Ankole, a déclaré mercredi *matin que son* mouvement épargnait les civils. *« S'attaquer au peuple,* a-t-il déclaré, *c'est s'attaquer à soi-même. »* Selon lui, l'armée a également tué quarante personnes à la fin de la semaine dernière à Bombo, une petite ville à 40 kilomètres au nord de Kampala.

Une chose est sûre : les civils sont les principales victimes de l'insécurité qui règne toujours à Kampala. Les autorités ont vidé la forêt de ses habitants et les ont parqués dans des camps improvisés. Dans le district de Luwero, par exemple, plus de dix mille personnes sont regroupées depuis des semaines dans une école secondaire. Périodiquement, le pouvoir annonce son *« offensive finale »* contre les rebelles, mais celle-ci paraît sans cesse repoussée.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. ROGER LEJEUNE DIRIGERA LE SERVICE DES VOYAGES OFFICIELS

Le service des voyages officiels a un nouveau patron. Il s'agit de M. Roger Lejeune, commissaire divisionnaire, qu'un arrêté paru au *Journal officiel*, ce mercredi 1er juin, nomme contrôleur général des services actifs de la police nationale. M. Lejeune, qui a le titre de chef de service des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités, remplace à ce poste M. René Barre.

[Né le 7 septembre 1934 à Paris, M. Roger Lejeune a été, dans les années 60, aide de camp de MM. Maurice Papon et Maurice Grimaud lorsque ceux-ci étaient préfets de police de Paris. M. Lejeune a été ensuite affecté aux renseignements généraux à Paris, puis à Bobigny (Seine-Saint-Denis), avant d'être nommé, en 1974, au service de la police de l'air et des frontières d'Orly dont il était le chef depuis 1980.]

● *Football.* – L'équipe de France et celle de Belgique ont fait match nul (1 à 1), le 31 mai à Luxembourg, dans une rencontre organisée pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la Fédération de football du grand-duché. Le Belge Voordeckers a répliqué dans la minute suivante au premier but marqué par Didier Six (onzième minute).

En Inde

PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION MIXTE INDO-PAKISTANAISE

(De notre correspondant.)

New-Delhi. – L'ouverture, ce mercredi 1er juin à Islamabad, de la première réunion de la commission *bipartite indo-pakistanaise marque* le début d'un processus de détente longtemps recherché par les deux pays. Ces quatre journées de discussions exploratoires sont l'aboutissement d'une proposition formulée en février 1982 par le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, qui visait à élever un dialogue jusqu'alors cantonné dans le cadre des échanges diplomatiques.

Conduites par leur ministre des affaires étrangères respectif, M. Narasimha Rao pour l'Inde et M. Sahabzada Yaqub Khan pour le Pakistan, les deux délégations doivent d'abord désigner des sous-commissions chargées d'étudier un rapprochement dans trois domaines : commerce, télécommunications, information et coopération économique. Une autre sous-commission devra proposer une simplification de la procédure d'obtention de visas.

Cette première réunion se déroule à un moment relativement inopportun. New-Delhi vient en effet d'accuser Islamabad de soutenir l'agitation sikh au Pendjab. De son côté, le Pakistan a marqué sa mauvaise humeur devant l'intransigeance de Mme Gandhi sur la question du Cachemire. Les deux délégations espèrent *néanmoins que leurs travaux* pourront déboucher sur des propositions concrètes.

(Intérim.)

LA SAISON PROCHAINE A L'OPÉRA

Les options françaises de M. Bogianckino

Au cours de la conférence de presse où il présentait, enfin, le mardi 31 mai, la prochaine saison de l'Opéra de Paris, le nouvel administrateur Massimo Bogianckino a paru pleinement à l'aise et assuré de son pouvoir, ayant fait la croix sur les attaques venues de l'intérieur du palais Garnier (*le Monde* du 11 mars).

M. Jack Lang, ministre de la culture, ne lui a d'ailleurs pas ménagé son appui en ouvrant la séance : *« Je tiens à dire, au nom du gouvernement, que, en dépit de la règle légale qui fixe à trois ans le mandat des chefs d'entreprises nationales, c'est pour une longue période que vous dirigerez cet établissement, surtout avec la perspective de l'inauguration de l'Opéra de la Bastille »* (toujours prévue pour 1988).

La ligne de conduite de M. Bogianckino prend en compte *« le patrimoine français qui est très riche, y compris les œuvres écrites par les étrangers pour le palais Garnier »*, ce qui se traduira la saison prochaine par neuf opéras donnés en français : le *Moïse* de Rossini ; *Iphigénie en Tauride*, de Glück ; *Jérusalem*, de Verdi, et *la Chatte anglaise*, de Henze, s'ajoutant à *Werther*, *Manon*, *la Damoiselle élue*, le spectacle *Vive Offenbach*, et surtout la création mondiale du *Saint François d'Assise* de Messiaen.

Les autres spectacles seront *Madame Butterfly* (jouée parallèlement dans les versions primitive et définitive), *l'Enlèvement au sérail*, *Boris Godounov*, *Tannhäuser*, *Didon et Enée* et *le Mariage secret*.

Pour les chanteurs, pas question d'engager des stars à n'importe quel prix. On entendra cependant des vedettes du chant telles que Shirley Verrett, Raina Kabaivanska, Anna Tomowa-Sintow, Jessye Norman, Tatiana Troyanos, Catherine Malfitano, Cecilia Gasdia, pour ne parler *que des dames.* La présence des Français ne sera pas négligeable : cent vingt-huit rôles représentant mille trois cents participations. Signalons à ce propos que la direction de la musique semble résolue à mettre en œuvre une véritable politique du chant français. Nous y reviendrons.

Les metteurs en scène seront tous étrangers (*sauf Jean-Marie Simon*), mais les Français auront la part plus belle à l'Opéra-Comique, avec Martinoty, N. Joël, Coutance et Dhéry.

Notons que le nombre de représentations sera de deux cent quarante (contre deux cent vingt-sept l'an passé) avec moins de lyrique et plus de ballet. Les abonnements passeront de onze à quatorze et trois cents places seront mises en vente pour chaque représentation (cent soixante-dix à Favart), sauf pour les soirs de gala. Les prix seront les mêmes quels que soient le spectacle *et son coût*. La subvention de l'État, qui était de 175 millions de francs en 1981 et de 259 millions en 1983, sera simplement actualisée en 1984.

JACQUES LONCHAMPT.

LES ŒUVRES LYRIQUES PRÉSENTÉES

A L'OPÉRA

Septembre-octobre : *Moïse* de Rossini, direction Prêtre, mise en scène Ronconi. – Octobre-novembre : *Madame Butterfly* (Lombard, Samaritani). – Décembre : *Saint François d'Assise* de Messiaen (Osawa, Sequi). – Janvier-février : *l'Enlèvement au sérail* (Conlon, Strehler). – Février-mars : *Jérusalem* de Verdi (Renzetti, J.-M. Simon). – Avril et juillet : *Werther* (Prêtre, Samaritani). – Mai : *Boris Godounov* (Conlon, P. Ionesco). – Mai-juin : *Iphigénie en Tauride* (Albrecht, Liliana Cavani). – Juin-juillet : *Tannhäuser (von Dohnanyi, Istvan Szabo).*

A L'OPÉRA-COMIQUE

Octobre-décembre : *Vive Offenbach* (Burdekin, Dhéry). – Février : *la Chatte anglaise* de H.-W. Henze (J.-P. Penin, Martinoty). – Mars-avril : *la Damoiselle élue* de Debussy et *Didon et Enée* de Purcell (Casadesus, N. Joël). – Mai : *le Mariage secret* (Diederich, M. Hampe). – Juin-juillet : *Manon* de Massenet (Lombard, Coutance).

La danse selon Noureev

Raymonda *(Petipa-Noureev) à partir du 5 novembre,* Marco Spada *(Mazilier-Lacotte) en mars 84 ; des reprises* (le Fantôme de l'Opéra, Don Quichotte, *une nouvelle version du* Lac, le Bourgeois gentilhomme *de Balanchine, des créations signées Kramer, Forsythe, Noureev, Van Manen, des soirées à thèmes... ce sont les manifestations de la rentrée, annoncées par Rudolf Noureev, le nouveau directeur de la danse à l'Opéra.*

Le répertoire du palais Garnier est élargi aux classiques du dix-neuvième siècle, à Petipa, aux ballets français d'action, aux ouvrages de Bumonville qui perpétuent la tradition établie par Auguste Vestris. La danse néo-classique doit être également représentée : Diaghilev, Tudor, Ashton, Balanchine. Noureev souhaite que le G.R.C.O.P. reprenne les chorégraphies de Martha Graham, José Limon, Paul Taylor, et donne ainsi au public une vision complète de la manière dont a évolué la danse contemporaine. Le Groupe de recherche devrait ne plus travailler en vase clos, mais, en revanche, tourner dans toute la France. Noureev tient beaucoup à décloisonner le ballet, actuellement réparti en trois groupes dont les effectifs sont figés.

Artiste cosmopolite qui s'est ouvert aux techniques contemporaines, le nouveau directeur veut favoriser la diversification des styles et la vocation internationale du ballet – une tournée est prévue aux Etats-Unis, – ce qui suppose la reprise en main de l'enseignement et son perfectionnement.

Claire Motte et Eugène Poliakov sont nommés maîtres de ballets. On compte beaucoup sur le transfert de l'école à Nanterre pour multiplier les salles de répétition, restructurer les studios du palais Garnier, qui serait consacré entièrement à la danse lorsque l'Opéra de la Bastille sera construit. D'ici là, elle sera accueillie à l'Opéra-Comique, au Palais des sports, au Palais des congrès, au Théâtre des Champs-Elysées et même aux Bouffes-du-Nord.

MARCELLE MICHEL.

● *M. Jack Lang* a annoncé la signature d'un protocole d'accord entre la direction de la musique et de la danse et les treize établissements de la Réunion des théâtres lyriques municipaux de France. Le protocole fixe comme prioritaires la création d'un ouvrage contemporain au moins tous les deux ans, la reprise des ouvrages du vingtième siècle, la mise en valeur d'un patrimoine lyrique national.

MORT DE L'ÉDITEUR ITALIEN ANDREA RIZZOLI

L'éditeur Andrea Rizzoli est décédé, *mardi 30 mai après-midi*, à Nice, à l'hôpital Saint-Georges où il avait été hospitalisé à la suite d'une défaillance cardiaque et pulmonaire.

Andrea Rizzoli, qui était âgé de soixante-neuf ans, avait été président de la maison d'édition, fondée par son père, Angelo Rizzoli, de 1970 à 1978, date à laquelle il s'était retiré, léguant l'administration du groupe à son fils Angelo.

A B C D E F G

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT AMÉRICAINS ET DU DOLLAR INQUIÈTE LES EUROPÉENS

La hausse du dollar s'est accélérée mercredi 1er juin sur les marchés des changes, le cours de la monnaie américaine passant de 2,52 DM à 2,54 DM sur la place de Francfort, de 2,09 FS à 2,10 FS sur celle de Zurich et de 7,56 F à près de 7,62 F sur celle de Paris, où un nouveau record historique a été établi après celui de la veille à 7,55 F.

Cette hausse a été provoquée par la tension croissante des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le loyer de l'argent au jour le jour s'élevant de 8,5 % à 9 %, celui de l'eurodollar à six mois atteignant 10 % contre 9 1/2 % à la veille du week-end et le rendement des bons du Trésor à l'émission retrouvant son niveau d'il y a deux mois. A l'origine de ce regain de tension, on trouve la nouvelle *augmentation hebdomadaire* de la masse monétaire américaine (2 milliards de dollars) qui fait suite au bond de 7 milliards de dollars la semaine dernière. Depuis plusieurs semaines, on le sait, cette masse augmente à un rythme annuel de 15 %, presque le double de celui fixé par les autorités monétaires (la Réserve fédérale). A vrai dire, suivant les déclarations de M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, à un petit groupe de journalistes, rapportées par notre correspondant à Washington, la dite Réserve *« ne comprend pas »* pourquoi la masse monétaire a augmenté de 15 milliards de dollars au cours des quatre dernières semaines.

Si le phénomène continue en juin, a-t-il indiqué, *« il est évident qu'un certain resserrement* (des crédits) *sera nécessaire »*.

Ces déclarations n'ont pu qu'accélérer une tension des taux déjà alimentée par l'accumulation des appels du Trésor américain pour combler le déficit budgétaire.

Cette hausse inquiète les milieux financiers européens, dans la mesure où elle rend de plus en plus insoutenable l'écart avec les taux en vigueur en Allemagne, notamment, et intensifie la fuite de capitaux vers les Etats-Unis. Mercredi matin, la rumeur d'un relèvement des taux en R.F.A. commençait à circuler, de même qu'en Suisse.

Sur les marchés des changes, les interventions, très réduites, de la Bundesbank ne peuvent faire grand-chose, tandis qu'en France, on est consterné par l'ascension d'un « billet vert » qui coûte au pays, sur un an, 2 milliards de francs de déficit commercial supplémentaire pour chaque hausse de 10 centimes.

A ce sujet, le même Donald Regan a laissé entendre aux journalistes présents que, « si une majorité se dessinait (chez les pays industrialisés) en faveur d'une intervention, les Etats-Unis accepteraient d'y participer ».

● *Montedison et Hercules s'associeraient dans la pharmacie.* – Le groupe chimique italien Montedison s'apprête à signer un nouvel et très important accord avec l'entreprise américaine Hercules, dans le secteur de la santé. Une société pharmaceutique, Erbamont, serait créée dans les Antilles néerlandaises, qui reprendrait, notamment, tous les actifs d'Adria Laboratoires (760 millions de francs de chiffre d'affaires), filiale à 50/50 de Hercules et de Montedison aux Etats-Unis. La firme de Milan contrôlerait l'affaire à 70 %, et les 30 % restants du capital seraient répartis entre Hercules et le public américain.

